LLI



EPOUSE OU MERE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LA DUCHESSE DE MAZARIN . . . . 1 vol.
LA PENSION BOURGEOISE . . . . 1 vol.
LA RECHERCHE DE L'INCONNUE. . . . . 1 vol.
LE COMTE DE MANSFELDT . . . . 1 vol.

Sceaux (Seine). — Typographie de E. Dépée.

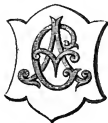
ALEXANDRE DE LAVERGNE

ÉPOUSE

OU MÈRE

Deuxième partie du Lieutenant Robert







PARIS
A. CADOT ET DEGORCE, EDITEURS,
37, RUE SERPENTE, 37

ÉPOUSE OU MÈRE

I.

En chasse !

Le 1er octobre 1847, jour de saint Remi, l'aurore commençait à poindre au bord de l'horizon dans un ciel gris, mais sans nuages, lorsque les sons du cor retentirent joyeusement dans la cour d'honneur du château de la Roche-d'Eon et sonnèrent le réveil de ses hôtes.

A cette fanfare en répondit incontinent une autre, en voix de fausset. C'étaient les chiens qui, du fond de leur chenil, saluaient à leur façon la naissance du jour et témoignaient par leurs aboiements leur impatience d'entrer en chasse. Bientôt, mainte et mainte fenêtre s'ouvrirent sur la façade du château, et, en moins d'une demi-heure, tout le monde fut sur pied dans la cour : chasseurs et chasseresses, piqueur, valets, chevaux et meute.

C'est que ce jour-là devait être pour tous les hôtes de la douairière, un jour de divertissement en partie double, puis-

qu'il s'agissait à la fois d'une ouverture de chasse en forêt et d'une fête de vendanges.

Il avait été convenu en conséquence, la veille, qu'on partirait à cheval de grand matin et qu'on irait déjeuner dans un pavillon de chasse situé sur les confins des deux départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, au milieu des bois appartenant à Maurice et Claire de Chalandray. Après le déjeuner, on se mettrait en chasse; puis on se rabattrait sur le moulin du père Delphin, et l'on finirait la journée en assistant à ses vendanges. Tel était le programme de la journée.

Qui ne connaît les tableaux de Philips Wouwermans, le peintre non moins fidèle que charmant des chasses du temps passé? Qui n'a au moins entendu parler des aquarelles d'Eugène Lami, l'heureux continuateur aujourd'hui des traditions du maître hollandais? Si quelque émule de ces maîtres glorieux s'était rencontré au château de la Roche-d'Eon, il n'aurait pas manqué, à coup sûr, de prendre un croquis de cette scène, invariable au fond, si l'on veut, d'un départ pour la chasse, mais toujours pleine d'animation et de gaieté, et féconde en pittoresques détails.

Les chevaux qui piaffent, les chiens qu'on emballe de gré ou de force dans le *dog-cart*, à grands coups de fouet, les cavaliers humant l'air frais du matin à pleins poumons, ou faisant office d'écuyers auprès des amazones pour les aider à monter en selle, le soleil levant qui transforme en diamants et en perles l'épaisse rosée répandue sur les gazons et sur les arbres, et, par-dessus tout cela, le piqueur, avec son cor en bandoulière, tout fier de l'importance de son rôle et semblable à un souverain qui passe la revue de ses troupes.

Ajoutons qu'en France pas plus qu'en aucun pays du monde on ne rencontre souvent deux amazones aussi charmantes que la brune duchesse de Sauves et que la blonde mademoi-

selle de Chalandray, toutes deux le teint doucement animé, l'œil émérillonné plus encore par le plaisir qu'elles se promettent que par l'impression d'une atmosphère légèrement refroidie, comme celle d'une matinée d'automne.

On avait pensé que Mme de la Roche-d'Eon, réveillée comme tout le monde au château, viendrait se placer à son balcon, en cornette de nuit, pour assister au départ de la caravane; mais, soit crainte de s'enrhumer, soit mauvaise humeur persistante, la châtelaine ne parut pas, résistant même, à cette occasion, aux instances de sa petite-fille, qui n'avait pas voulu se mettre en route sans aller embrasser la grand'-maman. Il fallut donc renoncer à l'appoint de cet auguste et gothique aspect, qui aurait complété le tableau. Le piqueur, en prenant la tête du cortége, eut beau sonner le départ de toute la vigueur de ses poumons, et de façon à réveiller les échos les plus paresseux du domaine de la Roche-d'Eon, le défilé s'opéra sans que les persiennes de la chambre de madame la marquise eussent même été ouvertes.

Nonobstant ce qu'il pouvait y avoir d'improbatif sinon même d'hostile dans cette manifestation de la fée Carabosse, — on se souvient peut-être que tel était le surnom donné par les mauvaises langues à la vieille marquise, — le voyage s'accomplit joyeusement. La matinée était superbe, et il semblait que l'aube, qui a la vertu de faire rentrer sous terre tous les fantômes, eût dissipé en même temps les préoccupations pénibles auxquelles on a vu que plus d'un de nos personnages pouvait bien être en proie.

Maurice, toujours à l'avant-garde avec son grand lévrier devenu l'ami inséparable de son cheval, avait à chaque instant des saillies qui provoquaient le rire de ses compagnons et particulièrement de ses compagnes; M. de Montmagny était plein de sérénité, comme un général qui a dressé son plan de campagne et qui a l'intime conviction de n'avoir rien

négligé pour s'assurer la victoire; le duc de Sauves, heureux du bonheur dont il pouvait constater l'expression sur les traits de la duchesse, rassuré d'ailleurs peut-être, au moins momentanément, à la suite de son entrevue avec le lieutenant Robert, annonçait hautement l'intention d'acheter bien vite une terre dans ce jardin de la France, dont il voyait les sites poétiques se dérouler sous ses yeux aux rayons d'un beau soleil levant; enfin Robert lui-même, plongé dans une douce rêverie, fermait la marche en regardant d'un œil complaisant les deux amazones qui chevauchaient devant lui, et tout prêt, au moindre faux pas de leurs montures, à s'élancer à leurs côtés et à leur porter assistance.

De temps à autre, le piqueur sonnait une fanfare, et alors les chiens se mettaient à aboyer dans leur *dog-cart*, et l'on voyait accourir sur le bord de la route quelque berger ou quelque vachère, qui abandonnait à ses chiens la garde de ses bêtes; les laboureurs arrêtaient leurs bœufs et, les laissant souffler un moment, interrompaient le travail de la charrue. En voyant passer la cavalcade, chacun s'associait sans doute en rêve à toutes les jouissances qu'allaient goûter chasseurs et chasseresses.

Bientôt, au surplus, les champs n'apparurent plus qu'à de rares intervalles. On entrait, en se dirigeant vers le nord-ouest, dans la région boisée que les agronomes utilitaires n'ont pas encore livrée au défrichement et dans laquelle abondent les chevreuils, les daims, les cerfs, les sangliers même, descendance plus ou moins directe des anciens hôtes de ces bois, que les princes de la maison royale de Valois, ces maîtres en l'art cynégétique, ont daigné arquebuser eux-mêmes, en compagnie des belles dames de leur cour.

C'est là, sur les confins de la Touraine et du Poitou, et à une distance d'environ deux heures de marche du château de la Roche-d'Eon, que Maurice et sa sœur possé-

daient, du chef de leur mère, une étendue assez considérable de forêt très-bien aménagée pour la chasse et où le gibier se trouvait tant bien que mal sauvegardé par la vigilance de deux gardes contre le braconnage, qui accomplit partout en France si effrontément son œuvre de pillage et de destruction.

De grandes avenues avaient été percées à travers la futaie pour la commodité des chasseurs, et ces avenues venaient toutes aboutir à un vaste carrefour situé sur un point culminant. A l'un des angles du carrefour se dressait un pavillon assez considérable, de forme circulaire, destiné à servir de rendez-vous de chasse. Au rez-de-chaussée du pavillon on avait établi un abri pour les chevaux et pour les chiens au moyen de hangars rustiques juxtaposés au mur de revêtement de l'édifice. Le premier étage, entouré d'un balcon avec terrasse d'où la vue s'étendait sur les bois et sur une partie de la contrée, pouvait servir de refuge en cas de pluie comme aussi parfois de salle à manger.

Maurice avait fait préparer le déjeuner dans ce pavillon, et, à la suite du repas, on devait se mettre en chasse. Est-il bien nécessaire d'ajouter que le déjeuner fut, comme le voyage lui-même, plein de gaieté, et qu'on y fit d'autant mieux honneur que l'exercice du cheval et la fraîcheur du matin avaient singulièrement aiguisé les appétits. Chacun semblait avoir fait en route provision d'entrain et de belle humeur.

Au moment où l'on se disposait à sortir de table, le piqueur, qui se trouvait appelé par sa fonction à diriger la chasse, montrant à Maurice, dont il venait prendre les ordres, la girouette placée au sommet de la toiture du pavillon, fit observer que la pointe de la flèche, qui était au sud quand M. le comte de Chalandray et sa compagnie s'étaient mis à table, était déjà à moitié chemin vers l'ouest, et qu'il pourrait bien y avoir de l'eau.

— Craignez-vous la pluie, mesdames? s'écria Maurice.

— En aucune façon, répondit la duchesse; je suis femme de diplomate et habituée à braver tous les climats et tous les éléments.

— Et moi, reprit Claire, fille et sœur de militaires, je n'entends pas être reniée par eux.

— A la bonne heure! repartit Maurice, en faisant signe qu'on remplît tous les verres, buvons le coup de l'étrier à la santé du grand saint Hubert, afin qu'il nous soit en aide!

— A saint Hubert! répéta M. de Montmagny, en approchant son cornet de cristal, qu'on venait de remplir de vin de Champagne, de celui de la duchesse de Sauves, c'est le seul saint du calendrier auquel je n'aie jamais manqué de ma vie de faire mes dévotions, et il a daigné m'en récompenser plus d'une fois.

— Colonel, dit en souriant M. de Sauves, j'ignorais que vous fussiez un disciple de saint Hubert.

— Oh! reprit M. de Montmagny, un disciple bien indigne; mais ce n'est pas toujours en gibier que le saint m'a récompensé.

— Ah! bah! comment donc, alors?

— Permettez, reprit le colonel non sans quelque fatuité, que j'attende pour vous le dire l'absence de ces dames.

— Comme il vous plaira; seulement, si vous m'en croyez, colonel, vous ne demanderez pas à Mme de Sauves de trinquer avec vous à la santé de saint Hubert, car ce saint-là n'est pas de ses amis.

— Pourquoi donc? fit étourdiment Maurice.

— Je ne sais, fit le duc; les femmes ont parfois des préventions bizarres. Après ou avec saint Hubert, il y a, non loin d'ici, une ville pour laquelle madame de Sauves professe l'antipathie la plus prononcée : c'est la ville de Blois.

— Tiens! tiens! repartit le colonel, voilà qui est bien

étrange! Pour moi, c'est tout le contraire. Le saint que je vénère le plus, c'est saint Hubert; la ville que j'aime le mieux, c'est Blois. Il est vrai que ces deux noms-là me rappellent un bien charmant souvenir. Aussi, toutes les fois que j'ai eu à donner un mot d'ordre, dans ma vie militaire, je n'en ai pas choisi d'autre : « Blois et saint Hubert. »

La duchesse était devenue profondément rêveuse; son visage, tout à l'heure encore illuminé par une si franche gaieté, s'était assombri. Tout à coup elle redressa la tête, et regardant le colonel avec une expression singulière :

— Vous m'obligerez, monsieur, dit-elle vivement, de ne plus parler devant moi de Blois, ni de saint Hubert.

— Pardon, mille fois pardon! s'écria le colonel avec galanterie, M. de Chalandray et moi nous méritons d'être cassés aux gages. Aussi bien lorsque deux jolies femmes nous font l'honneur de venir chasser avec nous, il n'y a pas d'autre santé à porter que la leur. Messieurs, à madame la duchesse de Sauves et à ma future nièce Claire de Chalandray!

— C'est cela, fit Maurice en levant son verre : A nos deux belles amazones!

Puis, ayant vidé son verre, il ajouta :

— Quel dommage que Gaston ne soit pas là!

— Le fait est, dit le colonel en bouclant son ceinturon de chasse, que mon neveu aurait été bien heureux de chevaucher aujourd'hui auprès de sa jolie petite fiancée.

— Est-ce bien sûr cela ? s'écria Claire, dont un souvenir importun venait de plisser le front.

— En doutez-vous, chère enfant? dit la duchesse en attachant sur la jeune fille un regard plein de sympathie.

— Non, madame, reprit Mlle de Chalandray avec un sourire un peu forcé, le doute ne m'est pas permis à moi.

— A la bonne heure! repartit Maurice. Et maintenant, à cheval et en chasse!

En même temps le piqueur, du haut du balcon, sonna la fanfare obligée, les chiens y répondirent en aboyant avec un ensemble magnifique, et ayant été découplés, ils s'élancèrent dans la futaie, appuyés par les gardes, qui criaient de leur côté de toute la vigueur de leurs poumons : « Taïaut! taïaut! » Pendant ce temps-là, chasseurs et chasseresses venaient de remonter en selle et galopaient dans la direction qui leur était indiquée par les voix de la meute.

Qu'on soit ou non familier avec le grand art chanté par le roi Charles IX, il y a toujours dans les diverses péripéties de la chasse en forêt un prestige, un enivrement même, dont il est difficile de ne pas subir l'influence.

C'était la première fois de sa vie que Robert se trouvait associé à un exercice plein d'analogie avec le métier des armes; sans doute il avait pu, pendant son long séjour en Algérie, en voir plus d'une contre-épreuve chez les chefs de grande tente, partisans non moins fanatiques de la chasse que les hauts et puissants seigneurs du temps jadis, mais avec toutes les différences qui existent entre notre civilisation et un état voisin de la barbarie. Et puis l'Algérie ne lui avait jamais offert l'appoint plein de charme des deux chasseresses qui déjà, chacune à des titres divers, en étaient venues à se partager son cœur.

Cependant on entendait toujours dans le lointain les chiens qui donnaient de la voix; et bientôt le piqueur, se rapprochant des chasseurs, leur annonça que la meute était manifestement sur la piste d'un chevreuil, et que, à la façon dont les chiens aboyaient, ce devait être un broquart.

Les chasseurs s'échelonnèrent en conséquence le long de l'avenue, de distance en distance, gardant l'affût du haut de leurs montures et prêts à faire feu si la bête venait, en sortant du fourré, à passer à leur portée. La duchesse Hélène et Mlle de Chalandray, qui n'étaient venues là, bien entendu, qu'en simples spectatrices, se postèrent à quelque distance.

— Je demande, s'écria le colonel, que celui qui aura l'étrenne de la chasse reçoive aussi une étrenne de la part de ces dames.

— Accepté! reprit Claire, je promets à celui-là l'étrenne de mes contredanses.

— Et vous, madame la duchesse? fit le colonel.

— Silence! silence donc! repartit Maurice, voilà les chiens qui se rapprochent.

En effet, quelques secondes après, un superbe broquart apparut en haut de l'allée et jeta à droite et à gauche un regard effaré. Le duc de Sauves et M. de Montmagny, qui se trouvaient le plus près de lui, tirèrent successivement. L'animal fit un bond et rentra dans le fourré.

— Je gage que je l'ai touché, dit le colonel.

— Je ne crois pas, reprit M. de Sauves; au surplus les chiens nous le ramèneront et nous verrons bien alors s'il est blessé; en tout cas ce n'est pas ici qu'il faut l'attendre et il est déjà bien loin, j'en suis certain. Ecoutez!

Comme pour confirmer ce dire, les aboiements de la meute, qui avaient paru se rapprocher un moment, s'éloignèrent d'une manière sensible, et bientôt les sons du cor indiquaient aux chasseurs qu'ils devaient se porter dans une autre direction. La cavalcade s'ébranla en conséquence, et tous, hommes et femmes, partirent au petit galop de chasse, se rendant là où le cor les appelait.

Dans la confusion résultant d'une pareille manœuvre, Robert, qui pour toutes sortes de motifs avait toujours soin de se maintenir à l'arrière-garde, ayant remarqué que la duchesse ralentissait elle-même l'allure de son cheval, crut pouvoir se rapprocher d'elle. En effet il lui tardait de la prévenir, — ce qu'il n'avait pu faire encore, — de la visite fort inattendue que M. de Sauves avait jugé devoir lui faire et de la façon dont les choses s'étaient passées.

L'occasion était propice, car on arrivait alors à un tour-

nant qui empêchait d'être vu, et le gros de la cavalcade, au milieu de laquelle Claire se trouvait, ne laissait pas que d'avoir une assez grande avance. Déjà il commençait à mi-voix le récit de l'aventure que l'on connait, lorsque tout à coup le duc, qui avait fait volte-face et retourné son cheval, passa rapidement, en jetant ces mots du ton le plus naturel :

— Ce n'est rien, ne vous occupez pas de moi : j'ai laissé tomber mon fouet.

— Eloignez-vous, par grâce ! éloignez-vous de moi bien vite, balbutia la duchesse en rougissant, vous voyez, Robert, qu'on nous observe.

En parlant ainsi, elle donna à son cheval un léger coup de houssine et rejoignit rapidement la cavalcade.

Quelques minntes après, comme les chasseurs étaient parvenus sur la lisière des bois entre deux côtes, le chevreuil, le même broquart qu'on avait déjà aperçu, se montra de nouveau hors de portée et comme incertain s'il gagnerait la côte voisine en franchissant la vallée qui l'en séparait; mais alors les chiens, qui avaient décidément perdu sa piste, venaient de tomber sur un sanglier, ainsi qu'il était aisé de le reconnaître à la façon dont ils donnaient de la voix.

Tout à coup l'animal, un énorme solitaire, d'un aspect farouche et vraiment terrible, que les aboiements de la meute venaient de chasser de sa bauge, déboucha à cent pas environ, et s'élançant résolûment en avant, vint se jeter de lui-même au-devant des chasseurs.

— Attention ! s'écria Maurice, et que saint Hubert nous soit en aide !

— J'en fais mon affaire, reprit le colonel, qui lâcha en même temps son coup de fusil.

— Trop tôt et trop loin, mon colonel ! cria Robert.

— De quoi vous mêlez-vous? riposta le colonel; je l'ai touché...

Soit que, en effet, il eût été touché, soit que, harcelé par la meute, il fût disposé à se défendre, le sanglier s'arrêta un instant, et, inclinant obliquement sa tête puissante, d'un coup de boutoir en plein ventre il envoya rouler dans la poussière le plus hardi de ses agresseurs, les entrailles déchirées et pantelantes.

Un cri d'horreur et de pitié s'échappa alors de la poitrine des deux femmes, et les chevaux, pris de frayeur, commencèrent à dresser les oreilles et à se cabrer.

— Sacrebleu! s'écria Maurice, ceci devient sérieux; maintenez bien vos chevaux, mesdames! voilà un butor qui ne badine pas, et il s'agit de ne pas le manquer.

Deux coups de feu retentirent en même temps dans la profondeur des bois : c'étaient le duc et Maurice qui venaient de tirer à leur tour. Le sanglier avait été atteint, et même, suivant toute apparence, mortellement blessé; mais rendu furieux par ses blessures mêmes, il avait repris sa course, et, la gueule couverte d'une bave sanglante, il arrivait en droite ligne sur les chasseurs.

— Gare! gare! cria de loin le piqueur, qui appuyait les chiens; garez-vous bien vite, ou bien il va arriver malheur à quelqu'un!

A ce moment, un quatrième coup de feu retentit, et, atteignant l'animal dans le défaut de l'épaule, l'étendit roide mort au milieu de sa course vertigineuse. Il n'était pas alors à plus de douze à quinze pas de la duchesse et de Claire, l'une et l'autre pâles et tremblantes, et sur le point d'être désarçonnées par leurs chevaux affolés de frayeur. C'était Robert qui avait tiré ce dernier coup.

— Bravo! s'écria Maurice, et vous nous disiez que vous n'aviez jamais chassé de votre vie!

— C'est vrai, reprit tranquillement Robert; mais je crois qu'à la chasse comme à la guerre il faut un peu de sang-froid, voilà tout.

Le colonel s'avança à son tour plein de dépit, et dit en ricanant :

— Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître.

Oui, mesdames et messieurs, je vous présente le Cid de ces bois.

Le piqueur, qui était accouru sur ces entrefaites, et qui venait de mettre pied à terre, déclara que c'était l'un des plus beaux coups de fusil dont il eût été témoin de sa vie.

— Amen! s'écria M. de Montmagny, il faut qu'il y ait eu un pendu, que dis-je? plusieurs pendus dans la famille de M. Robert, et qu'il en ait conservé religieusement toutes les cordes. Qu'en dites-vous, mesdames?

— Riez! riez! colonel, tant qu'il vous plaira, reprit madame de Sauves, non sans quelque amertume. Il n'en est pas moins vrai que, sans l'adresse et le sang-froid de monsieur, le moins qui pût nous arriver, à Claire et à moi, c'était d'être renversées.

— M. Robert! s'écria à son tour Mlle de Chalandray, à vous ma première contredanse à la fête des vendanges!

— Il l'a pardieu! bien gagnée, fit Maurice.

— Merci, mademoiselle, répondit le jeune officier, puisque vous daignez m'accorder cette faveur; mais je vous rappelle que je ne sais pas danser et j'ai bien peur que vous ne vous repentiez de ce que vous voulez bien faire pour moi.

— Soyez franc! reprit la jeune fille à voix basse; n'est-ce pas que vous auriez mieux aimé danser cette première contredanse avec une autre?

— Avec qui donc, mademoiselle?

Claire ne répondit pas; mais ses beaux yeux d'un bleu si limpide se dirigèrent avec une expression moitié souriante, moitié malicieuse, sur la duchesse de Sauves.

Comme les autres incidents de cette chasse à tir seraient

manifestement dénués d'intérêt pour le lecteur, nous nous empressons de lui faire grâce des détails d'une véritable Saint-Barthélemy de chevreuils, faisans, lièvres et perdrix, telle qu'il s'en pratique chaque année au retour de l'automne dans toute forêt bien gardée. En moins de deux heures de chasse il y en avait une grande voiture toute pleine.

Mademoiselle de Chalandray, qui dans sa bonté native n'oubliait personne, demanda à son frère d'envoyer immédiatement une part de ce gibier au moulin, avec un certain nombre de bouteilles de vin, reliefs du déjeuner, pour que les vendangeurs et vendangeuses pussent faire à leur tour un bon repas en l'honneur des hôtes du château de la Roche-d'Eon. De son côté, Maurice fit joindre à cet envoi une provision de mirlitons achetée à cet effet, par son ordre, au bourg voisin.

Sous les auspices de tous ces dons de bienvenue, Dieu sait avec quel enthousiasme chasseurs et chasseresses furent reçus à l'entrée du vignoble du père Delphin-Pichard, où il fallait passer tout d'abord avant de se rendre au moulin.

On criait à tue-tête : « Vive M. le comte de Chalandray! vive mademoiselle Claire! » Les plus hardis n'attendaient même pas que Maurice leur tendît la main ; et les plus timides, tenant encore distraitement leurs instruments de travail, ou, le dos ployé sous la hotte toute ruisselante du jus de la vigne, se tenaient à distance, contemplant les beaux cavaliers, les belles dames dans leur pittoresque attirail, avec cette sorte de curiosité farouche et presque bestiale qui, en plein dix-neuvième siècle, pouvait rappeler encore une page célèbre de La Bruyère.

Le petit vignoble du père Delphin-Pichard était situé non loin de la lisière des bois appartenant de temps immémorial à la maison de Chalandray, dans cette partie du Poitou, limitrophe de l'Anjou et de la Touraine, où le rai-

sin qu'on récolte produit un petit vin blanc mousseux d'un goût fort agréable, sorte de compromis plébéien entre les vins aristocratiques d'Aï et de Johannisberg.

Venu lui-même pour surveiller avec la jalouse sollicitude du propriétaire la vendange de son vignoble, ce fut le père Delphin en personne qui s'avança le premier au-devant des nouveaux venus; il eût bien voulu leur adresser une harangue; mais d'abord il n'était pas de ceux pour lesquels en pareille matière vouloir c'est pouvoir; ensuite mademoiselle Claire ne lui en laissa pas le temps, car elle s'écria aussitôt :

— Bonjour, père Delphin, vous voyez que nous sommes de parole et nous venons tous faire vendange avec vous. Ainsi préparez-nous des paniers et des serpettes. Pendant ce temps-là nous allons faire une petite visite au moulin, où nous laisserons reposer nos chevaux afin qu'ils soient en état de nous ramener ce soir au château, après la fête bien entendu; car c'est moi qui ouvre le bal, vous le savez.

— Ah! mais oui, bonnes gens! Je le sais ben, répondit le meunier en tourmentant entre ses doigts son couvre-chef et je sais aussi que vous êtes la plus mignonne demoiselle qu'on puisse rencontrer à cette heure dans tous les châteaux du pays. Je vas vous conduire au moulin.

— Il est inutile de vous déranger pour cela, père Delphin, reprit Maurice, je connais le chemin. D'ailleurs vous êtes à pied, nous sommes à cheval, et il ne faut qu'un temps de galop pour arriver chez vous. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas laisser partir vos vendangeuses, surtout celles qui sont jeunes et gentilles. Vous m'en répondez sur votre tête et sur celle de votre âne, que j'aperçois là-bas, entendez-vous?

Là-dessus, Maurice piqua des deux dans la direction du moulin, et toute la cavalcade le suivit. Un quart d'heure après, chacun avait mis pied à terre et pénétrait dans l'in-

térieur de cette construction mi-partie bourgeoise, mi-partie rustique, où Luciennette était restée en compagnie de sa mère pour attendre, comme elle le disait, monsieur et mademoiselle de Chalandray et leur compagnie.

L'idiote, — car il ne faut pas chercher à désigner autrement la terrible maladie dont la meunière subissait les atteintes, — l'idiote était assise dans son grand fauteuil de cuir, avec son chat toujours frileusement couché sur ses genoux et qu'elle caressait machinalement. En voyant entrer tant de monde dans la salle basse où elle se tenait, et qui, suivant l'usage des campagnes, servait à la fois de grenier, de cuisine, de réfectoire et de dortoir même, elle ne donna aucun signe d'étonnement. Pourtant mademoiselle de Chalandray avait couru auprès d'elle et l'avait embrassée pieusement; la duchesse, de son côté, était venue lui serrer la main et la contemplait avec une émotion marquée.

— Eh bien! maman, lui disait Luciennette, voyez-vous tout ce beau monde qui vient nous visiter au moulin? Reconnaissez-vous M. le comte de Chalandray qui est si gai, et mademoiselle Claire qui est si bonne, et M. Robert? Vous savez bien, M. Robert, ce jeune officier de hussards que papa aime tant, et dont il nous parle dans toutes ses lettres; M. Robert, qui a bien voulu venir passer quelques jours avec nous, tout dernièrement? Vous ne pouvez l'avoir oublié, celui-là?

L'idiote se mit à regarder d'un œil vague et atone tous ces visages qui l'entouraient; puis elle marmotta entre ses dents quelques paroles à peine perceptibles; mais il était évident que l'intelligence s'était retirée de sa pauvre cervelle... Tout à coup la duchesse de Sauves, qui n'avait cessé d'attacher sur elle un regard plein d'attendrissement en même temps que d'émotion mal dissimulée, lui dit à son tour, avec sa voix d'un timbre si harmonieux :

— Et moi, ma chère Lucienne, est-ce que vous ne me reconnaissez pas non plus?

A ce moment, et à la grande surprise de toute l'assistance, l'idiote fut prise d'une sorte de tressaillement nerveux, et se mit à hocher la tête, comme si elle eût cherché à recueillir ses souvenirs; puis, après avoir promené ses regards à droite et à gauche, elle balbutia ces deux mots qu'elle semblait s'adresser à elle-même : « Secret gardé ! »

— Secret gardé! répéta mentalement le duc de Sauves, qui avait tressailli, que veut-elle dire?

Et il abaissa sur la duchesse un de ces coups d'œil pénétrants qui font l'effet d'une brûlure.

— Je ne sais, en vérité, répondit-elle avec une indifférence apparente.

Mais elle avait senti instantanément son cœur battre avec violence, et une sueur froide était montée jusqu'à son front.

— Hum! fit à part lui le colonel de Montmagny, une visite au moulin c'est très-instructif. Ce secret-là, il faut que je le découvre.

— Oh! ne faites pas attention, reprit Luciennette; par instants on croirait que la raison va revenir à notre pauvre chère malade. Elle a comme cela un éclair, puis des mots sans suite. Mais le médecin dit qu'il ne faut pas y faire attention, et que c'est comme si elle rêvait tout éveillée.

En effet, en cet instant même et sans plus se préoccuper de toute cette assistance qui l'entourait, Lucienne se mit à chanter assez distinctement le refrain d'une vieille chanson poitevine.

— Pauvre Lucienne! s'écrièrent à la fois la duchesse et Claire.

— Pauvre Lucienne! répétèrent en chœur les assistants, comme s'il se fût agi du répons de quelque litanie funèbre.

— Allons! fit Maurice, nous ne sommes pas venus ici

pour broyer du noir. Les vendanges nous réclament. En route, mesdames et messieurs! Si j'étais femme, je vous dirais : Qui m'aime me suive! Mais je gage que Mme de Sauves ne demandera pas mieux que de le dire pour moi, et nous la suivrons tous, dût-elle nous conduire en enfer. N'est-ce pas, mon colonel? n'est-ce pas, monsieur le duc?

— Oh! reprit M. de Sauves avec une froideur qui n'était pas exempte d'amertume, en pareil cas il faut toujours excepter le mari. Est-ce que cela compte pour quelque chose un mari?

— Pourquoi pas? dit la duchesse en affectant un sourire. Allons le demander aux vendangeurs et aux vendangeuses.

Peu après elle eut occasion de passer devant Robert, et elle lui jeta ces mots à voix basse :

— Un grand danger nous menace tous les deux, et il faut que je vous parle.

— Où ? quand ? comment ? balbutia le jeune officier.

Mme de Sauves ne répondit pas, car cette fois elle venait de rencontrer le regard du colonel qui l'observait avec une indiscrète curiosité.

II

La fête des vendanges.

Mme de Sauves avait compris instinctivement que, entre tous les écueils au milieu desquels elle allait désormais avoir à gouvèrner sa barque, il en était un surtout qu'il importait de tourner, parce que de ce côté-là Robert était au moins aussi menacé qu'elle pouvait l'être elle-même.

C'est pour cela que, affectant une sérénité et un enjouement en contradiction manifeste avec ce qui se passait dans son âme, elle s'empara du bras de M. de Montmagny pour traverser un petit sentier praticable seulement pour les piétons, et qui conduisait, par un raccourci à travers les prés, au vignoble du père Delphin-Pichard.

— Ah çà! colonel, s'écria-t-elle en même temps, il me semble que vous êtes devenu bien soucieux. Je vous avertis que moi aussi je suis fort curieuse. A quoi pensez-vous?

— Oh! madame, reprit le colonel, je pourrais vous répondre que c'est mon secret et que je le garde..... Mais, rassurez-vous, je suis bon prince, je pense à vous être agréable.

— Est-ce bien possible, cela?

— Vous en doutez? Tenez, madame, regardez devant vous ; n'apercevez-vous rien là-bas au bout de la prairie ?

— Eh! mais il me semble que j'aperçois l'uniforme de votre régiment.

—. Ah! vous connaissez l'uniforme de mon régiment! Quel honneur pour nous, madame!

— Au moins je crois le reconnaître, dit la duchesse, qui rougit légèrement.

— Eh bien! duchesse, vous ne vous trompez pas ; ce sont en effet des musiciens de mon régiment que j'ai mandés pour nous faire danser tout à l'heure, ce qui vaudra mieux que le violon et la clarinette du bourg voisin.

— En vérité, colonel, on n'est pas plus galant.

— Ce n'est pas tout. Je me suis souvenu d'un vœu que je vous ai entendu exprimer : j'ai fait accompagner la musique par un vieux sous-officier de mon régiment, le maréchal des logis Bouginier, le gendre du meunier Delphin-Pichard et le père de la petite Luciennette. C'est le plus bête des sous-officiers de mon régiment; mais j'ai toujours remarqué que les belles aiment à protéger les bêtes.

— Colonel, pourquoi gâter une bonne action par un mauvais propos? Ce n'est pas moi, d'ailleurs, c'est Claire qui a intercédé pour cela.

— Eh bien! duchesse, prenez que je n'ai rien dit.

— A la bonne heure. Tenez, colonel, tout le monde va vous adorer ici.

— Tout le monde? oh! c'est là un privilége que je ne puis ni ne veux disputer à M. Robert.

— Pourquoi donc?

— Madame, c'est parce que je n'ambitionne ici qu'un seul suffrage.

— Lequel? serait-ce le mien, par hasard ?

— Pourquoi le demander, puisque vous le savez?

— Ah! colonel, c'est là un vers de tragédie, et je croyais que vous n'aimiez que la comédie.

— Ne vous y fiez pas, duchesse!

Si en effet Mme de Sauves avait eu le don de lire dans l'âme de M. de Montmagny, elle y eût vu qu'il fallait attribuer à un tout autre sentiment que celui de la bienveillance cette autorisation donnée avec tant d'empressement au maréchal des logis Bouginier de venir voir sa famille au moulin, et, au lieu de bénir le colonel, peut-être l'eût-elle maudit.

Quoi qu'il en soit, en devisant ainsi qu'on vient de le voir, la duchesse et son cavalier étaient arrivés au pied de la côte sur laquelle était situé le vignoble du père Delphin-Pichard. Bientôt le colonel se vit entouré par tout le monde, tant chacun avait à cœur de le remercier.

Le père Delphin, particulièrement, avait de grosses larmes dans les yeux et ne pouvait trouver une parole. Mlle de Chalandray lui vint en aide, en offrant d'embrasser l'oncle de son futur mari pour le récompenser de sa générosité et de sa galanterie. La duchesse elle-même ne put faire autrement que de l'imiter, dans une certaine mesure, en se laissant au moins embrasser à son tour. Décidément M. de Montmagny avait trouvé moyen de faire venir les atouts dans son jeu, et son visage était radieux.

Quant à Bouginier, les circonstances pénibles dans lesquelles il venait de retrouver sa pauvre femme avaient singulièrement assombri son front et, après avoir remercié un peu gauchement son colonel, il demanda la permission de prendre congé de la compagnie, pour retourner au moulin.

Après qu'on eut goûté le raisin et que la duchesse et Claire, s'armant chacune de la serpette et tenant en main le petit panier traditionnel, eurent fait pendant quelques instants, l'office de vendangeuses, avec accompagnement de

rires et de joyeux propos, M. de Sauves, qui était le Nestor de la bande, fit observer que la nuit venait de bonne heure à la fin de septembre, que le ciel s'assombrissait de plus en plus, et qu'il serait imprudent de prolonger une visite qui pourrait bien avoir pour couronnement quelque bel et bon orage.

— Ah ! bah ! s'écria Maurice, qui avait entrepris sur un mirliton une translation de la fameuse cantilène du *Pré-aux-Clercs :* « Dans la prairie, fraîche et fleurie » les orages ne sont guère à craindre en automne ; nous sommes venus ici pour nous amuser, pour danser surtout, et quand la musique de mon régiment est là, ce n'est certes pas moi qui m'en irai sans avoir pincé un rigodon. Ce serait un acte de désertion.

— Je ne m'en irai pas non plus, reprit Mlle de Chalandray, sans avoir eu la gloire de faire danser M. Robert. C'est une dette cela, et je paie mes dettes.

— Moi aussi, dit la duchesse, je tiens à danser et j'invite le père Delphin-Pichard.

Décidément la résistance tournait à l'insurrection.

— Eh bien ! repartit M. de Sauves, en parfait diplomate qu'il était, vous ferez à cet égard tout ce que vous voudrez, et, si l'on désire passer la nuit ici, j'y souscris de grand cœur ; mais il ne faut pas oublier qne nous sommes venus à cheval et qu'il faudra s'en aller de même, puisque vous l'avez tous voulu ainsi, et cela par la pluie, suivant toute apparence. Il y a plus de trois lieues d'ici à la Roche-d'Eon, où nous sommes attendus pour dîner, et l'inquiétude sera d'autant plus grande de ne pas nous voir arriver que le piqueur a pris les devants avec la meute et le gibier.

— Qu'importe ? reprit Maurice ; la pluie ne doit pas effrayer des chasseurs : n'avons-nous pas nos manteaux ? et, quant à ces dames, n'avons-nous pas pour elles la carriole du père Delphin-Pichard ?

— C'est vrai, cela, fit Claire; mais que dira bonne-maman en voyant Mme la duchesse rentrer au château en carriole?

— Ma foi! dit la duchesse, à la guerre comme à la guerre! je ne veux pas être moins brave que vous, chère enfant. Va pour la carriole!

— Alors la patrie est sauvée! s'écria Maurice, mais il n'y a pas un moment à perdre. En place pour la contredanse! Une fête de vendanges avec la fanfare des hussards! il en sera parlé dans le pays toute l'année. Quel dommage que les camarades ne soient pas là!

— Les camarades! s'écria une voix enrouée, dont l'émission fut accompagnée d'une vague odeur d'absinthe qui se répandit incontinent dans l'air ambiant; les camarades! présent!

En même temps on vit apparaître sous un de ces gros noyers séculaires qui jalonnent les champs de distance en distance, dans une grande partie du Poitou, la longue et maigre silhouette du lieutenant Sauvageol.

Il s'était tenu là caché depuis quelques instants, défendu à la fois contre tous les regards par l'épaisseur du noyer et par un monceau de hottes, de mannes et de paniers que les vendangeurs avaient déposés en cet endroit et autour duquel Bou-Maza, le grand lévrier de Maurice, rôdait avec une persistance singulière.

Le doyen des lieutenants était en grande tenue, la moustache désespérément frisée et cirée, les yeux brillants et humides, les pommettes des joues enflammées et la démarche plus triomphante que jamais, mais en même temps légèrement avinée. Heureusement les sauts et les gambades de Bou-Maza, qui saluait en lui une connaissance du régiment, pouvaient à la rigueur permettre de se méprendre sous ce dernier rapport.

— Toi ici! s'écria Maurice en tendant familièrement la

main au nouveau venu. Qu'y viens-tu faire? A bas, Bou-Maza! A bas!

— Je viens d'abord, mon bon Chalandray, répondit Sauvageol avec un de ces élans de tendresse qui caractérisent généralement les buveurs de toutes les conditions, je viens pour t'embrasser.

— A la bonne heure! fit Maurice, en se prêtant avec sa bonhomie et sa jovialité habituelles à cette fantaisie de son vieux camarade; mais, ajouta-t-il tout bas, animal que tu es! il fallait te montrer un peu plus sobre d'absinthe aujourd'hui; tu vois bien qu'il y a des dames.

— C'est vrai, grommela Sauvageol; mais je voulais me donner un peu de ton, *chouïa*, *chouïa*, tu sais, comme disent les Bédouins.

— Diable! mon cher, tu appelles cela *chouïa* (un peu); tu devrais dire *bezef* (beaucoup). Et après?

— Après, mon bon Chalandray, je viens prendre ma part de la fête. Que veux-tu? depuis que tu es en congé, je m'ennuie à crever au régiment. Quand j'ai su par le chef de musique, avec qui je prenais l'absinthe, qu'il était mandé par le colonel pour faire danser tes vassaux et vassales, à l'occasion des vendanges, je me suis dit : Ce bon Chalandray! je suis sûr qu'il s'ennuie aussi de ne pas voir son vieux Sauvageol, et j'ai voulu te faire une petite surprise. J'ai demandé une permission au lieutenant-colonel, et me voilà! N'est-ce pas que tu es bien content?

— Certainement, mon cher! reprit Maurice d'un air un peu distrait et en portant ses regards sur sa sœur et sur la duchesse, qui s'étaient retirées l'une et l'autre en apercevant un visage nouveau, et se tenaient depuis lors à l'écart; mais tu vois que je ne suis pas seul ici, excuse-moi donc de te quitter.

— Ah çà! tu vas me présenter d'abord à ces dames, qui

seront bien aises, j'en suis sûr, de connaître ton Pylade du régiment, ton fidèle Sauvageol ?

— Dame! si tu y tiens absolument.

— Si j'y tiens? bigre, oui ! Tu vois, je me suis mis en grande tenue pour donner à tout le monde une haute idée des officiers du régiment. Ah! tu ne me connais pas encore, va, mon bon. Tu vas voir que, quand je veux m'en mêler... Laisse-moi prendre ton bras.

Au moment où, un peu bon gré, mal gré, comme on vient de le voir, Maurice s'apprêtait à remplir le vœu de Sauvageol, le colonel de Montmagny, qui lui-même venait de rejoindre la duchesse et Claire, fit quelques pas en avant et, fixant sur le doyen des lieutenants son impitoyable lorgnon, il s'écria du ton le plus ironique :

— Eh ! mais, je ne me trompe pas, voilà encore quelqu'un de ma connaissance, et en grande tenue par-dessus le marché ! Est-ce que vous êtes de noce, monsieur Sauvageol ?

— Non, pas précisément, mon colonel, répondit le lieutenant; surtout, murmura-t-il en se penchant à l'oreille de Maurice, quand il est là, lui; puis il ajouta aussitôt à haute voix : Mais, désirant être présenté à la famille de mon camarade et ami Chalandray...

— Ah! vous voulez être présenté? Eh bien! je m'en charge, moi. Venez.

En même temps, se retournant vers les deux femmes, le colonel s'écria :

— Madame la duchesse, mademoiselle Claire...

— Bigre! grommela Sauvageol, il y a des duchesses !

— Permettez que je vous présente M. Sauvageol, le doyen des lieutenants de mon régiment, leur maître à tous, à ce qu'il paraît, aux dominos, à la bouillotte, à l'écarté, au billard... Est-ce tout, monsieur Sauvageol ? ah ! pardon, j'oubliais encore que nul mieux que lui ne s'entend à faire le

punch, et que si l'absinthe n'existait pas il l'aurait inventée. Ne sentez-vous pas cela? Oh! c'est la fleur des pois de mon régiment, et peut-être même de l'armée d'Afrique que M. Sauvageol!

— Mon colonel veut rire sans doute, balbutia Sauvageol, qui, devenu écarlate, tournait les yeux à droite et à gauche et mordillait sa moustache pour dissimuler sa confusion. En même temps il dit tout bas à Maurice :

— Mais défends-moi donc! mon bon, défends-moi donc! sais-tu que c'est vexant tout de même d'être traité ainsi, en présence d'une duchesse surtout?

Toujours sarcastique, le colonel reprit :

— Est-ce que tout cela n'est pas l'exacte vérité, mon cher Chalandray?

Pour toute réponse, Maurice se mit à rire, et peu s'en fallut que sa sœur et la duchesse n'en fissent autant. En voyant en effet depuis quelques instants la mine effarée et piteuse du doyen des lieutenants, elles avaient eu déjà beaucoup de peine à refréner l'hilarité qui s'emparait d'elles, et c'était à double fin sans doute qu'elles portaient leurs mouchoirs à leurs figures.

— Bigre de bigre! s'écria Sauvageol, rougissant de colère, il me semble...

— Il vous semble quoi?... reprit M. de Montmagny d'un ton sévère.

— Rien, mon colonel.

— A la bonne heure! absent du régimeut, vous êtes en règle, je suppose, M. Sauvageol.

— Parfaitement, mon colonel. Le lieutenant-colonel m'a accordé une permission de vingt-quatre heures, ajoutant qu'il la ferait prolonger de quelques jours, si vous y consentiez.

— Impossible, monsieur, impossible. Venez, Chalandray; mesdames, nous sommes à vos ordres. N'entendez-

vous pas la musique qui attaque la ritournelle de la contredanse? on n'attend plus que nous.

En parlant ainsi, le colonel avait tourné les talons et Sauvageol, avisant un vendangeur qui s'était approché avec curiosité pour admirer son bel uniforme de grande tenue, le prenait à témoin de l'injustice et de la tyrannie des colonels en général et du sien en particulier. Il crut même devoir ajouter très-congrûment qu'il regrettait fort de n'être pas le fils d'un marquis ou d'un agent de change pour flanquer sa démission, à l'instant même, à la figure de ce grand escogriffe.

Pendant qu'il exhalait ainsi sa bile, le lieutenant Robert, qui venait d'entendre la ritournelle de la contredanse, et se souvenait de la promesse qu'on avait exigée de lui, le lieutenant Robert vint à passer.

— Hum! hum! s'écria Sauvageol; en voici bien d'une autre! Le fils sournois ici! qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?

Et le hêlant aussitôt :

— Pst! pst! ajouta-t-il, est-ce qu'on passe ainsi devant un camarade de régiment, sans lui serrer la main?

— Excusez-moi, monsieur Sauvageol, murmura Robert en s'approchant, je suis fort pressé. Vous vous portez bien, n'est-ce pas?

— Vous! vous! reprit Sauvageol; qu'est-ce que c'est que ce genre là? Est-ce qu'on ne se tutoie plus à présent entre camarades? Aurais-tu fait un héritage, par hasard, mon bon Robert, ou bien est-ce que tu te présentes à la députation?

— Ni l'un, ni l'autre, repartit Robert; mais on m'attend pour la contredanse.

— La contredanse! Eh! mais, part à deux pour lors; car j'en pince aussi, moi. Allons danser! petit, allons danser! Cela me fera oublier peut-être les moqueries et les injusti-

ces du colonel. Je vais te faire vis-à-vis. As-tu déjà invité une danseuse?

— Oui.

— Jeune et jolie au moins, sans cela tu me feras le plaisir de chercher un autre vis-à-vis que moi.

— C'est mademoiselle de Chalandray.

— Excusez! Rien que cela! mais tu la connais donc?

— Un peu; mais, pardon, la voilà qui me fait signe qu'elle m'attend.

En parlant ainsi, Robert se dégageant lestement de l'étreinte de Sauvageol, qui semblait vouloir le retenir par la manche, s'élança pour rejoindre Mlle de Chalandray. Celle-ci lui prit familièrement le bras, en lui disant avec une gaieté ingénue :

— Savez-vous, monsieur Robert, que si tous les prisonniers de guerre vous ressemblaient il faudrait les tenir enchaînés!

— Saperlotte! fit Sauvageol en fronçant le sourcil, est-ce bien le lieutenant Robert qui est là devant moi? Bigre de bigre! Que s'est-il donc passé? Ah! mais; ah! mais, il faudra que je prévienne ce bon Chalandray. La sœur d'un ami, c'est comme si c'était madame ou mademoiselle Sauvageol... N'est-ce pas, paysan? ajouta-t-il en interpellant de nouveau le vendangeur, qui était resté coi devant lui.

— Monsieur l'officier, bonnes gens! répondit cet homme; je vous demande bien excuse, Je ne sais pas seulement ce que vous voulez dire; si c'est rapport à la société du château de la Roche-d'Eon, votre camarade, l'autre officier qui va danser la-bas avec la demoiselle du château pourra vous en apprendre bien plus long que moi, bonnes gens! vu qu'il a trouvé là une fameuse auberge qui ne lui coûte rien, dà! et ousqu'il est défrayé de tout, quoi!

— Hein! plaît-il? grommela Sauvageol, en proie à la plus pénible des stupéfactions; le fils sournois loge au château!

il est là en subsistance chez Chalandray! il danse avec sa sœur, tandis que moi...! Ah! les amis, les amis! ne m'en parlez plus!

— Est-ce tout ce qu'il y a pour votre service, monsieur l'officier? reprit le vendangeur.

— Tais-toi! paysan, repartit vivement le lieutenant, je ne t'ai pas interrogé.

Puis, après avoir caressé soucieusement sa moustache, il sembla se raviser, et, prenant tout à coup son élan vers l'endroit où s'organisait la danse :

— Ah! s'écria-t-il, le fils sournois danse avec la demoiselle du château! Moi je vais inviter une duchesse, et l'on verra!...

Le fait est que Sauvageol allait mettre ce beau projet à exécution, lorsqu'il s'aperçut que Mme de Sauves avait pris le bras du père Delphin-Pichard. Déjà même Robert, en compagnie de Mlle de Chalandray, se tenait en face d'elle, prêt à lui faire vis-à-vis.

Alors, ne voulant pas en avoir le démenti, il se précipita au milieu d'un groupe de vendangeuses qui, suivant la mode de la campagne, se tenaient toutes par le bras, et, avisant celle qui lui parut la plus jeune et la plus jolie, il déclina militairement son invitation. Cette invitation ayant été agréée, il saisit brusquement sa danseuse par la main et s'installa, à son tour, plein de superbe, pour la contredanse. Il n'avait pas été mal inspiré dans son choix, puisque cette danseuse n'était autre que Luciennette.

— Sauvageol! lui cria Maurice, qui apparut en même temps tenant à son bras l'une des vendangeuses, c'est moi qui te fais vis-à-vis. Le veux-tu?

— Je devrais, répondit majestueusement Sauvageol, te répondre *makach* (pas du tout); mais je suis sans rancune avec toi, mon bon. J'y mets une condition pourtant, c'est que nous formerons un quadrille à part, le quadrille Sauva-

geol, et que le lieutenant Robert n'en sera pas ; on lui dit *makach* au lieutenant Robert.

— Comme il te plaira, vieux grincheux.

— Nous ne sommes pas fiers, nous ; n'est-ce pas ? repartit le lieutenant-Soleil, nous dansons avec les paysannes. Ce n'est pas comme le fils sournois.

— Tais toi donc ! Sauvageol, tu parles trop aujourd'hui. Tu n'es pas ici pour jouer de la langue, mais des jambes. Allons, en place! en place! c'est à notre tour de figurer, et j'espère que tu vas te distinguer.

— Tu vas voir, mon bon, tu vas voir !

Là-dessus, ayant rajusté son dolman et sa pelisse, frisé sa moustache, puis s'étant suffisamment rengorgé, le doyen des lieutenants se lança avec Luciennette dans la mêlée chorégraphique.

Tout en faisant sa partie dans la queue du chat, il trouva moyen de mettre sa danseuse au courant de tous ses griefs, réels ou imaginaires, contre son colonel et contre le lieutenant Robert ; mais, du moment où il en vint à ce dernier, l'attitude de la petite meunière, jusque-là presque compatissante, changea complétement.

La fillette, en entendant prononcer le nom du jeune lieutenant accompagné d'une épithète malsonnante, n'avait pu tout d'abord s'empêcher de rougir, et une petite moue des plus prononcées s'était imprimée aussitôt sur sa fraîche et candide physionomie. Ce fut bien autre chose, lorsqu'elle revint à sa place, et que Sauvageol, obstiné dans ses rancunes, se mit en devoir d'épancher sa bile, avec force explications incongrues, à l'encontre d'*un rival odieux*, elle l'arrêta brusquement au milieu d'une de ses phrases, et avec une franchise toute poitevine :

— Monsieur l'officier, s'écria-t-elle, si c'est pour me dire du mal de M. Robert que vous m'avez engagée à danser, vous ferez bien de me ramener où vous m'avez prise

et de choisir une autre danseuse. Entendez-vous? bonnes gens!

— Ah! bah! répliqua Sauvageol avec une sorte d'effarement; mais il est donc écrit là-haut, comme disent ces gueux de Bédouins, que je rencontrerai partout sur mon chemin le fils sournois. Ce gaillard-là ne se contente pas d'ensorceler la demoiselle du château, il vient encore enjôler les filles du village! Cela ne se passera pas comme cela, bigre de bigre!

Puis, Sauvageol, laissant tomber sur sa danseuse un regard demi-important, demi-courroucé.

— Petite! ajouta-t-il, d'où connaissez-vous s'il vous plaît, le lieutenant Robert?

— D'où je le connais, Seigneur mon Dieu!... Demandez au père, à la mère, au grand-père! D'où je le connais! Après ma famille, c'est monsieur Robert que j'aime le mieux, bonnes gens!

— Bonnes gens! bonnes gens! grommela Sauvageol; ah çà! est-ce que c'est moi qu'elle appelle ainsi? Ce serait manquer de respect à mon grade, et, parce que cette petite est douée d'une assez agréable frimousse, je ne dois pas souffrir qu'une simple villageoise... Petite, continua-t-il en haussant la voix, apprenez que je ne fais point partie de ce que vous appelez les bonnes gens; apprenez encore que je me nomme le lieutenant Sauvageol, et que je suis bien connu pour ne me laisser couper l'herbe sous le pied par personne, fût-ce par le lieutenant Robert.

— Ah çà! s'écria un nouvel interlocuteur dont le verbe sonore vint suspendre le cours des fanfaronnades du plus grincheux des officiers de hussards, à qui diable en avez-vous actuellement, monsieur Sauvageol? Si vous continuez de rouler ainsi les yeux et de faire la grosse voix, savez-vous que vous allez faire fuir votre danseuse?

— En voici bien d'une autre! murmura Sauvageol, qui,

en se retournant, venait de se trouver face à face avec M. de Montmagny; c'est le colonel à présent! De quoi se mêle-t-il? Je ne suis pas ici en service, sacrebleu!

— Vous ne voulez donc pas me répondre? reprit M. de Montmagny avec un accent de bonhomie tout à fait inaccoutumé de sa part. Je vois ce que c'est : vous me gardez un peu rancune parce que je vous ai refusé tout à l'heure une permission de quelques jours. Qu'en ferez-vous de cette permission, si je vous l'accorde? Je gage, poursuivit le colonel en baissant la voix, que c'est pour faire la cour à votre danseuse, la jolie Luciennette. Fi! monsieur Sauvageol, fi! c'est fort mal cela! la fille d'un camarade de régiment, du vieux maréchal des logis Bouginier, la protégée du lieutenant Robert! Ah! mais, prenez-y garde au moins, si j'accède à votre requête!

— Mon colonel, balbutia Sauvageol, abasourdi d'un changement d'humeur et de détermination dont le véritable motif lui échappait, je vous promets...

— Ne promettez rien, monsieur Sauvageol, sinon d'être aimable et galant avec mademoiselle Luciennette, comme c'est votre devoir, et de ne plus ouvrir à tout propos et à chaque instant la soupape à vos ressentiments contre M. Robert. Vous lui en voulez donc un peu à ce pauvre M. Robert ?

— Un peu? un peu? mon colonel, un Bédouin vous répondrait *bezef*.

— Mais vous n'êtes pas Bédouin, vous; vous êtes Français, monsieur Sauvageol. Il faut laisser aux Bédouins leurs sottes manies de vengeance.

— C'est selon, mon colonel...

— Qu'est-ce qu'il vous a donc fait M. Robert? Je vous le demande.

— Ce qu'il m'a fait, mon colonel, ce qu'il m'a fait?... Mais ce serait trop long à vous dire,

— Et moi je ne veux pas le savoir. Je vous donne une

permission de huit jours et me charge de prévenir le lieutenant-colonel.

— Bien vrai, mon colonel, bien vrai? Vous ne plaisantez pas, cette fois?

—Est-ce que je plaisante jamais, monsieur Sauvageol?

— Merci, mon colonel, merci!

A ce moment, la musique militaire venait d'achever la ritournelle de la seconde figure du quadrille, de celle qu'on appelle l'été, et Sauvageol, dans un état voisin de l'extase, se lança avec une pétulance extraordinaire pour remplir le rôle de cavalier en avant. Comme cet exercice chorégraphique venait de le rapprocher de Maurice.

— Eh bien! mon bon, fit-il triomphalement, as-tu entendu ce que vient de me dire le colonel?

— Nullement, répondit M. de Chalandray.

— La paix est faite; le colonel est venu à la botte, mon cher. Voilà ce que c'est que d'avoir de la dignité comme moi. On impose même à ses supérieurs. J'ai une permission de huit jours, et j'espère bien que tu vas en profiter pour m'engager à les aller passer chez ta grand'mère. La marquise sera bien aise de faire connaissance avec ton ami Sauvageol.

— Je ne crois pas, mon cher, je ne crois pas; ma grand'mère est assez morose, un peu grognon même, et elle ne peut pas supporter certaines odeurs, celle de l'absinthe, par exemple.

— Je la plains, reprit sentencieusement Sauvageol; mais sois tranquille, mon bon, je ferai en sorte qu'elle ne s'en aperçoive pas.

— Excuse-moi, mon cher Sauvageol, si je ne t'invite pas, repartit M. de Chalandray avec embarras, mais il y a déjà pas mal de monde au château, et un officier de plus pourrait gêner.

— Je comprends. On a le bonheur insigne de posséder

le lieutenant Robert, et cela suffit à tous, même à toi. Ce n'est pas gentil, au moins, ce que tu me dis là, Chalandray. Que veux-tu que je fasse à présent de ma permission?

— Dame! Ce que tu voudras.

— Ah! méchant frère! s'écria tout à coup mademoiselle de Chalandray, qui placée à peu de distance, avait entendu la fin de ce dialogue, pourquoi faire ainsi de la peine à ton camarade? Puisque monsieur désire tant venir nous voir à la Roche-d'Eon, c'est moi qui me charge de le présenter moi-même à bonne-maman. Entendez-vous, monsieur? ajouta-t-elle dans sa bonté candide et en faisant une belle révérence à Sauvageol, vous viendrez déjeuner avec nous demain, c'est moi qui vous invite.

Le front de Sauvageol s'illumina et devint presque phosphorescent. Il essaya de trouver quelque madrigal bien senti et de haut goût pour exprimer sa reconnaissance et son ravissement, mais il ne put que balbutier quelques mots parfaitement inintelligibles. Aussi bien déjà retentissait la formule consacrée encore, au moins à cette époque, au village, où la contredanse s'exécutait, comme l'exercice militaire, par voie de commandement : « Cavaliers, balancez vos dames! »

III

L'orage au bois.

Pendant que les musiciens s'escriment à qui mieux mieux, et que leurs instruments de cuivre retentissent, répercutés par tous les échos de la prairie, les vendangeurs et les vendangeuses, excités par l'exemple de Maurice et de Sauvageol, se livrent aux exercices chorégraphiques les plus osés. C'est un spectacle qui paraît divertir singulièrement madame de Sauves et mademoiselle de Chalandray, un peu empêchées l'une et l'autre par leurs longues jupes d'amazone qu'elles ont rattachées tant bien que mal autour de leur ceinture.

C'est le moment où le bal champêtre est dans toute son animation, où les pieds et les coudes se heurtent, où les voix se confondent. Il faut en profiter pour saisir au passage quelques bribes de la conversation qui venait de s'engager entre mademoiselle de Chalandray et le lieutenant Robert.

— Eh bien! monsieur, vous avez beau dire : il me semble que vous ne vous en tirez pas plus mal qu'un autre.

— Vous êtes indulgente, mademoiselle ; mais, tenez, tout le monde n'est pas de votre avis.

— Qu'en savez-vous ?

— Vous voyez mon colonel qui cause là-bas avec M. le duc de Sauves, et qui me regarde en ricanant. Je suis sûr que ces deux messieurs se moquent de moi.

— Du moment où votre danseuse est contente de vous, que vous importe le reste ?

— C'est égal, je me rends justice. Allez, mademoiselle ; je sais bien qu'en accordant ainsi l'étrenne de vos contredanses à un pauvre diable aussi inexpérimenté, aussi gauche que moi, vous voulez vous montrer bonne et aimable pour moi, comme toujours ; mais, dans le fond de votre âme, vous ne pouvez ni ne devez vous empêcher de penser, à cette occasion, à un autre.

— Quel est cet autre ? reprit Claire, moitié rêveuse, moitié souriante.

— Ai-je besoin de le nommer ?

— Mais vous, monsieur, en dansant avec moi, ne pensez-vous pas aussi à une autre personne ?

— Encore une allusion ! Ah ! mademoiselle, si vous pouviez lire ce qui se passe en ce moment dans mon cœur !

— Eh bien ! qu'y verrais-je ?

— Vous y verriez ce que je ne puis ni ne veux vous dire.

— Ah ! bah ! Je ne comprends pas les énigmes.

— Plaignez-moi, du moins. C'est tout ce qu'il m'est permis d'ajouter.

— Comme si vous étiez à plaindre ?...

— Oh ! plus que vous ne pensez.

— Je n'en crois rien. Tâchez de me convaincre.

— Il faudrait pour cela trahir un secret.

— Oui-dà ? Savez-vous que vous piquez ma curiosité ? Ce secret, quel est-il ?

— Il ne m'appartient pas, et je mourrais plutôt que de vous le dévoiler.

— Oh! ceci devient tragique, reprit en riant mademoiselle de Chalandray; allez, monsieur, je ne veux pas votre mort. Je ne vous veux même pas le moindre mal, soyez-en bien sûr.

Au milieu de ce colloque, où la candeur de la jeune fille n'avait d'égale que l'ingénuité du jeune homme, l'un et l'autre oubliaient que leur tour de figurer était venu. Le colonel, qui les observait depuis quelques instants avec une expression de physionomie d'ironique devenue impatiente, s'avança tout à coup auprès d'eux et, saisissant vivement la main de mademoiselle de Chalandray, en même temps qu'il faisait signe au jeune officier de se retirer.

— Mon cher, lui dit-il du ton le plus insolemment péremptoire, décidément vous n'avez pas autant de succès comme danseur que comme chasseur, chanteur ou comédien. Tenez, j'ai pitié de vous et je vais vous remplacer auprès de mademoiselle. En attendant, je ne puis que vous engager à aller prendre des leçons auprès de votre camarade M. Sauvageol.

— Mais, mon colonel, balbutia Robert qui pâlit et rougit à la fois, il me semble qu'il faudrait au moins que mademoiselle vous eût demandé de prendre ma place, et c'est ce qu'elle n'a pas fait.

— Allons donc! reprit M. de Montmagny, mademoiselle est trop polie pour cela. D'ailleurs, ajouta-t-il avec quelque hauteur, ne me devez-vous pas tous deux respect et obéissance, mademoiselle parce que je vais être son oncle, vous parce que vous êtes mon subordonné?

— Mon colonel, répondit Robert avec le plus grand sang-froid, vous oubliez un autre de vos titres, le seul peut-être qui, en dehors du régiment, m'impose à votre égard sinon l'obéissance, au moins le respect; c'est votre âge. Devant ce titre-là vous me trouverez toujours prêt à m'incliner profondément.

Là-dessus le jeune homme salua successivement mademoiselle de Chalandray et M. de Montmagny, puis il s'éloigna.

— Mon âge! mon âge! balbutia le colonel à qui le rouge venait de monter au front; comme si un homme de quarante-huit ans n'était pas encore jeune? M. Robert est un impertinent.

— Il me semble en tout cas, reprit Claire encore tout interdite, qu'il n'y a là qu'un rendu pour un prêté.

Comprenant alors peut-être la nécessité d'excuser, au moins vis-à-vis de mademoiselle de Chalandray l'étrangeté de son procédé, M. de Montmagny partit d'un grand éclat de rire et s'écria :

— Au fait, ma chère nièce, vous avez peut-être raison. C'est que vous ne savez pas, vous, jeune fille, comme c'est bon le pouvoir! On est toujours tenté d'en abuser.

— Il paraît, en tous cas, reprit la jeune fille un peu sèchement, que vous ne résistez guère à vos tentations.

— Que voulez-vous? je n'ai jamais mieux compris qu'en ce moment tout ce que nous avons perdu, nous autres gentilshommes, en perdant les droits seigneuriaux.

— Et moi, repartit vivement mademoiselle de Chalandray, tout ce que les autres y ont gagné.

— Tudieu! mademoiselle Claire, je vois que vous vous entendez à la riposte; mais, prenez garde, ces ripostes-là ont une odeur singulièrement démocratique. Fi! fi! mademoiselle de Chalandray! cela sent la sauce Robert.

— Colonel, vous oubliez à votre tour que c'est à vous d'aller en avant. Cavalier seul! Quand on veut donner des leçons aux autres, il ne faut pas se mettre dans le cas d'en recevoir.

— Diable! fit le colonel, qui s'empressa de s'exécuter, je vois que mon neveu n'a qu'à se bien tenir, car il trouvera à qui parler.

Il y a, ou plutôt il y avait à l'époque où se passe ce récit, dans bon nombre de campagnes en France et particulièrement en Poitou, un vieil et naïf usage, en vertu duquel chaque danseur, à la fin de la contredanse, embrassait sa danseuse. Comme le colonel se disposait en conséquence à user de son droit, mademoiselle de Chalandray lui dit d'un ton moitié sérieux, moitié enjoué :

— Halte-là ! colonel, vous êtes un usurpateur, et je ne vous dois rien ; vous m'avez d'ailleurs embrassée aujourd'hui. S'il y a dette de ma part, c'est à M. Robert à en venir réclamer le payement.

Celui qui se trouvait ainsi à son insu l'objet d'une si charmante préférence était resté immobile et pensif à quelque distance, et ce ne fut que sur les incitations expresses qui lui vinrent à la fois de toutes parts qu'il osa s'approcher en rougissant. Son cœur battait avec violence et ses lèvres devinrent toutes tremblantes en effleurant pour la première fois la joue vermeille et encore duvetée qu'on lui tendait.

— Ouais ! se dit à part lui M. de Montmagny, qui se mordit les lèvres de dépit, est-ce que, par aventure, ce petit lieutenant aurait fait coup double ? Par la sambleu ! le moment est venu d'y mettre bon ordre.

En même temps, comme le quadrille était terminé, le colonel s'approcha de la duchesse de Sauves et lui demanda de lui accorder la contredanse suivante.

— Impossible, colonel, répondit la duchesse ; je le regrette, mais je suis invitée.

— Me sera-t-il permis de vous demander par qui ?

— Par M. Robert.

— Encore !... Mais, madame, je ne l'ai pas vu vous adresser la parole.

— En vérité ?... Cela est pourtant ainsi.

— Mais il ne sait pas danser, le pauvre garçon, et j'ai dû prendre sa place tout à l'heure.

— Raison de plus, colonel, je veux lui donner une leçon... à la campagne, vous comprenez.

— Ah ! madame la duchesse entreprend des éducations ! c'est différent ; seulement, je voudrais pouvoir lui faire compliment de son écolier, et là, vraiment, sur mon honneur ! je n'en trouve pas le moyen.

— C'est fâcheux pour lui, colonel, mais il est bien jeune ; croyez-moi, il se formera.

— Du moment où vous voulez bien vous en mêler, madame, je n'ai garde d'en douter.

M. de Montmagny avait évidemment toutes les peines du monde à se posséder ; une vive agitation se lisait dans tous les traits de son visage, ses doigts se crispaient ; il avait à la main un mirliton, il le serra si fort qu'il le brisa.

Sur ces entrefaites, Robert, prévenu par Maurice que la duchesse comptait sur lui pour cavalier, et comprenant qu'elle n'avait pas trouvé d'autre moyen pour la communication qu'elle avait annoncé l'intention de lui faire, s'avança timidement auprès d'elle et se mit en devoir de lui offrir son bras.

Déjà l'on venait de se remettre en place pour une nouvelle contredanse, déjà les musiciens attaquaient la ritournelle d'un quadrille d'Auber, lorsqu'un éclair formidable, bientôt suivi d'un violent coup de tonnerre, déchira les nuages amoncelés depuis quelques instants sur la tête des danseurs et des danseuses. En même temps la pluie commença à tomber à grosses gouttes. Ce fut un sauve-qui-peut universel, et chacun commença par se réfugier sous les arbres qui encadraient la prairie.

— Je vous l'avais bien dit, ma chère Hélène, s'écria M. de Sauves en accourant auprès de sa femme. Voilà l'orage qui

se déclare, le ciel est pris de tous les côtés, et cela peut durer longtemps.

— Je n'en crois rien, reprit Maurice, toujours imperturbable dans son optimiste gaieté. C'est un grain qui va passer. Il doit bien y avoir ici près quelque grange ou quelque hangar pour nous abriter et pour continuer à danser. Par tous les diables ! il ne faut pas que la musique des hussards soit venue pour nous faire danser seulement une contredanse. N'est-ce pas votre avis, mesdames ?

— Monsieur de Chalandray, repartit froidement le duc, vous m'obligerez de ne pas insister davantage. Les vendangeurs et les vendangeuses sont chez eux ici et peuvent danser tant que bon leur semblera, puisque la musique leur reste ; mais il n'en est pas de même de nous. Si vous m'en croyez, à la première éclaircie, nous gagnerons le moulin et l'on fera seller les chevaux et atteler la carriole pour partir tout de suite. Votre grand'mère serait inquiète, et avec raison, si nous nous attardions davantage.

Sur un signe de la duchesse, Maurice s'inclina, et bientôt, en effet, l'averse ayant cessé au moins momentanément, il devint possible de regagner le moulin, en suivant l'étroit sentier qui traversait la prairie ; puis, sans plus de retards, on s'occupa d'organiser le retour.

Le maréchal des logis Bouginier et son beau-père, en voyant l'orage se déclarer, n'avaient pas manqué de se préoccuper de la question des moyens de transport pour les hôtes du château de la Roche-d'Eon ; indépendamment de la carriole du moulin, on avait mis en réquisition le cabriolet du curé du village voisin ; car, en Poitou, à cette époque véritable pays de cocagne pour le clergé campagnard, il n'y avait guère de desservant dans la plus humble paroisse qui n'eût son cheval et sa voiture. Le cabriolet n'était pas en très-bon état, mais comme la carriole, il était couvert tant bien que mal.

Ces deux véhicules pouvaient à la grande rigueur offrir un abri, chacun pour deux ou trois personnes en se gênant, c'était tout ce qu'il fallait, et madame de Sauves en témoigna une vive reconnaissance à Bouginier et à Luciennette, car elle appréhendait à bon droit, par un pareil temps et à nuit close, — les journées deviennent déjà bien courtes au commencement de l'automne, et le soir approchait, — qu'un voyage de trois lieues à cheval ne fût préjudiciable à la santé de son mari.

Cependant les deux jeunes officiers déclarèrent d'une commune voix qu'ils ne voulaient gêner personne, et que, habitués en Afrique à affronter des pluies bien autrement violentes que celle dont on se trouvait gratifié pour le moment, ils feraient la route à cheval, se réservant de se sécher devant un bon feu, en arrivant à la Roche-d'Eon. N'était-ce pas une chance fort agréable et qui leur échéait rarement que de trouver au bout de la route un pareil gîte d'étape ?

Maurice sollicita d'ailleurs énergiquement pour lui et son compagnon, la faveur de servir d'écuyers cavalcadours à la duchesse et à Claire. Quant à MM. de Sauves et de Montmagny, il avait été convenu préalablement qu'ils monteraient dans le berlingot du curé et qu'ils ouvriraient la marche en éclaireurs.

Les choses ainsi réglées, on choisit parmi les chevaux du château ceux qui avaient l'habitude d'être employés à double fin, pour la selle et pour la voiture, afin d'arriver plus vite qu'il n'était permis de l'espérer avec les coursiers habituels du moulin et de la cure; les autres chevaux de chasse leur furent adjoints au moyen d'un attelage en arbalète, pratiqué de la façon la plus élémentaire avec des cordes; enfin les domestiques, ayant enfourché chacun le cheval de devant, on se trouva, suivant l'observation de

Maurice, à même d'effectuer le retour à la Roche-d'Eon suivant la mode la plus élégante, à la Daumont.

Mademoiselle de Chalandray embrassa une dernière fois sa nourrice, qui ne cessait d'attacher sur la belle duchesse de Sauves des regards empreints d'une expression singulière et indéfinissable, puis le père Delphin-Pichard, son gendre Bouginier et la petite Luciennette s'approchèrent pour prendre congé de la brillante compagnie qui leur avait fait l'honneur de s'arrêter au moulin, et leur adressèrent force souhaits de bon voyage. Toutes ces formalités remplies, la caravane s'ébranla et l'on se mit en route.

Sauvageol, seul, ne se trouva pas en mesure d'assister au départ de la caravane ; car il était déjà en train d'apprendre l'arabe de sa façon aux vendangeurs, et surtout aux vendangeuses, dans une grange métamorphosée en salle de bal.

Suivant son usage invétéré, Bou-Maza, le grand lévrier de Maurice, s'était énergiquement refusé à se séparer de son maître et de sa monture, bien que Claire et la duchesse lui offrissent un abri, dans la carriole, à leurs côtés. Bravant la pluie qui recommençait à tomber avec violence, il s'était mis à galoper non moins gravement que philosophiquement à la portière, et se contentait de temps à autre de secouer les oreilles.

D'abord les deux véhicules se suivirent avec assez de fidélité ; mais bientôt celui dans lequel le duc et le colonel avaient pris place, et qui, plus étroit, se trouvait beaucoup plus léger, prit les devants avec une telle rapidité qu'on dût renoncer à le suivre. Aussi bien les deux chevaux attelés à la carriole, désorientés sans doute par un mode de harnachement tout nouveau pour eux, semblaient quelque peu gênés dans leur allure et montraient une disposition insurmontable à se cabrer. Cela leur arrivait particulière-

ment toutes les fois qu'ils entendaient retentir dans la campagne un coup de tonnerre accentué avec une certaine force. Pour comble de disgrâce, le vent et la pluie qui faisaient rage éteignirent bientôt l'unique lanterne dont la carriole était munie.

Dans une pareille conjoncture, ni les voyageuses ni leurs écuyers ne se trouvaient en mesure d'échanger une parole. C'eût été d'ailleurs peine perdue au milieu de tous les bruits combinés de l'orage, du vent, des fers des chevaux et des jantes des roues sur les pierres ou sur le gravier de la route; joignez à tout cela l'ébranlement de toutes les vieilles ferrailles dont la carriole était outillée et qui, eu égard à son mode de suspension des plus rudimentaires, semblaient se livrer ensemble à une sarabande effrénée. C'était donc, comme on le voit, sous d'assez piteux auspices que s'accomplissait un retour qu'on avait rêvé plein d'entrain et de gaieté comme le départ.

Il y avait environ une heure qu'on avançait de la sorte sur un chemin de moyenne vicinalité, assez mal entretenu, comme ils l'étaient généralement presque tous en 1847, en Touraine comme en Poitou, et dont les éclairs seulement se chargeaient par intervalles d'illuminer les flaques d'eau et les ornières.

On pouvait espérer que, en une demi-heure, trois quarts d'heure au plus, eu égard à l'obscurité et au mauvais temps, on arriverait au château de la Roche-d'Eon.

Tout à coup, à la traverse d'un bois, le cheval de devant, celui que montait le domestique en postillon, effrayé par un bouleau qui était tombé sur le bord de la route et dont le spectre blanc gisait tout de son long dans le fossé, fit un écart et se renversa en arrière sur le brancard de la cariole. Le cheval attelé à ce brancard se mit de son côté à reculer. L'écart du cheval de devant avait été si brusque que le do-

mestique se trouva désarçonné du coup et tomba au beau milieu de la route.

Pendant ce temps-là la voiture, reculant toujours en arrière, s'en allait verser avec fracas, en se couchant sur le flanc, dans le fossé opposé à celui où se trouvait l'arbre, que la foudre sans doute avait brisé.

Au bruit de cette chute, un double cri s'échappa de deux poitrines; en un clin d'œil, Maurice et Robert étaient à bas de leurs montures, et s'élançaient à la tête des chevaux de la carriole. L'un de ces chevaux était tombé sous le brancard et s'y débattait, tandis que l'autre se cabrait et lançait des ruades multipliées, qui pouvaient aggraver à chaque instant la catastrophe. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les maîtriser.

Le domestique, qui heureusement n'était pas blessé et devait en être quitte pour quelques légères contusions, s'empressa d'accourir de son côté et se mit tout d'abord en devoir de rallumer la lanterne. Pendant ce temps-là, les deux jeunes gens, pleins d'angoisses, interrogeaient avidement les deux voyageuses. Ce fut mademoiselle de Chalandray qui se fit entendre la première.

— Rassurez-vous! s'écria-t-elle, ni madame de Sauves ni moi n'avons le moindre mal. Aidez-nous seulement à sortir de notre prison, où nous ne sommes pas très à notre aise. Ouf! ajouta-t-elle, en sautant à bas de la carriole, appuyée sur le bras de son frère, tandis que Robert maintenait les chevaux, voilà ce qu'on peut appeler une journée aux aventures. Bou-Maza a décidément plus d'esprit que nous. Il a mieux aimé être mouillé jusqu'aux os que de risquer de les avoir brisés.

Le fait est que Bou-Maza, malgré le peu d'intelligence dont on prétend que sont doués les chiens de son espèce, s'était couché sur une touffe de bruyères, au bord du fossé; et, mollement posé sur ses pattes crottées repliées

sous son ventre, il semblait, en contemplant à la lueur de la lanterne enfin rallumée l'étrange spectacle dont il était le témoin, s'applaudir intérieurement de sa détermination et narguer tout le reste.

Madame de Sauves s'étant à son tour frayé un passage avec l'aide de Maurice et ayant mis pied à terre, on tint conseil sous un gros arbre auprès duquel les deux officiers avaient attaché leurs chevaux.

— Tant de tués que de blessés, dit M. de Chalandray, je me plais à constater qu'il n'y a personne de mort.

— A l'exception de la carriole du père Delphin-Pichard, reprit la duchesse; il me semble qu'elle n'est plus guère en état de faire un bon service.

Le domestique faisait remarquer en effet, à l'instant même, que le rustique véhicule était fort endommagé, le brancard et une roue ayant été brisés.

— Diable! reprit Maurice, cela devient on ne peut plus sérieux. Comment faire pour retourner au château?

— Oui, comment faire? répéta le chœur féminin.

— Il y aurait un moyen, dit Maurice, un moyen héroïque, le plus prompt à coup sûr comme le plus praticable, ce serait que ces dames montassent en croupe derrière nous. Je me chargerais, moi, de ma sœur, et si madame de Sauves y consentait, je suis sûr que mon camarade Robert ne demanderait pas mieux que de tenter l'aventure. Ah! dame! je conviens que cette façon de voyager n'est pas précisément aristocratique; mais il fait nuit, il pleut à verse, nous sommes à la campagne, et foin de l'étiquette et des convenances sociales quand il peut en résulter une fluxion de poitrine!

— Frère, répondit mademoiselle de Chalandray avec une vivacité voisine de l'irritation, c'est ridicule et insensé ce que tu nous proposes là! Que penserait-on de nous? que dirait bonne-maman?

— En effet, ajouta madame de Sauvès, je ne crois pas que la chose soit convenable, surtout en ce qui me concerne, et il vaut mieux attendre qu'on vienne au-devant de nous.

— A votre aise, mesdames ; vous préférez la fluxion de poitrine ou le rhume tout au moins à une poétique cavalcade renouvelée des ballades allemandes, cela vous regarde ; en ce cas, il n'y a qu'un parti à prendre; ce garçon qui vous a si bien versées, — je gage que ce n'est pas sa faute à ce pauvre diable, et il ne faut pas lui en vouloir, — ce garçon va achever de dételer ses chevaux, il prendra le meilleur, et il galopera à bride abattue jusqu'au château ; là il racontera ce qui s'est passé, et demandera qu'on nous envoie sur-le-champ une voiture. Sans cela nous pourrions attendre longtemps.

— Adopté! adopté à l'unanimité! s'écrièrent les deux femmes.

— Seulement, songez bien que c'est, suivant toute apparence, cinq quarts d'heure pour le moins à passer ici à la belle étoile. Avec vous, mesdames, ce n'est pas nous à coup sûr qui nous en plaindrons, n'est-ce pas, ami Robert?

— Oh! non pas certes, repartit avec feu le jeune lieutenant.

— Comme il l'aime! murmura Claire devenue plus pensive que jamais.

Au bout de quelques instants, le domestique étant remonté à cheval et ayant pris la route du château, madame de Sauves s'écria :

— Il me semble que la pluie nous gagne sous cet arbre, et que nous pourrions trouver un autre abri, moins périlleux d'ailleurs en temps d'orage.

— C'est vrai, cela, fit Maurice. Il y a d'abord la carriole, qui ne risque plus de verser, à présent; mais il est impossible de s'y loger à quatre.

— Qu'à cela ne tienne, reprit madame de Sauves ; à la lueur d'un éclair, j'ai aperçu tout à l'heure une petite cabane de cantonnier, là-bas sur la route, à cinquante pas d'ici ; on y sera parfaitement à l'abri de la pluie.

— Ce n'est pas plus grand que la carriole, objecta Maurice, et il faudra nous séparer. Côté des hommes, côté des femmes. Je n'aime pas ces divisions-là. Au surplus, ajouta-t-il en jetant à Robert un regard d'intelligence, rien de plus facile que d'arranger les choses. Ce serait un crime de lèse-galanterie que de vous laisser l'une et l'autre, mesdames, sans protecteur. Je crois que la cabane du cantonnier est encore un meilleur abri que la carriole. Madame de Sauves va s'y réfugier sous les auspices de mon ami Robert, et, quant à moi, j'entre dans la carriole avec ma sœur.

En parlant ainsi et sans attendre même la réponse de la duchesse, Maurice avait saisi le bras de sa sœur, lorsque celle-ci, se dérobant à lui avec une énergie singulière, se rapprocha vivement de madame de Sauves et s'écria :

— Mais, madame, dites-donc à mon frère qu'il n'a pas le sens commun aujourd'hui, que vous ne pouvez nous quitter, pas plus que je ne dois vous quitter moi-même! Dites-lui cela, je vous en prie.

— Tudieu! petite sœur, murmura Maurice, quelle animation !

— Ma chère enfant, reprit la duchesse devenue à son tour songeuse, rassurez-vous, je n'ai nulle intention de me séparer de vous.

— Il paraît, reprit Maurice, que ce que je viens de proposer est tout à fait *shoking*, mesdames, je vous en fais mes excuses. Affrontons donc la foudre et supportons la pluie aussi philosophiquement que mon brave Bou-Maza. Si le tonnerre tombe et nous écrase, nous ne pouvons mourir en plus charmante compagnie. Pourtant, comme vous n'êtes pas, ainsi que Bou-Maza, à l'épreuve des rhumes,

vous nous permettrez au moins, mesdames, de vous offrir nos manteaux.

En même temps il se défit lestement de celui qu'il avait sur les épaules et en enveloppa celles de sa sœur. Robert s'empressa naturellement de l'imiter auprès de la duchesse. Cependant, au bout de quelques instants, la situation de cette dernière vis-à-vis du jeune officier devint délicate et même assez perplexe. En effet, le premier soin de mademoiselle de Chalandray avait été de partager avec son frère le manteau dont celui-ci s'était si généreusement dépouillé; et, comme la pluie venait de redoubler, madame de Sauves ne put se dispenser de faire la même offre à Robert. D'abord celui-ci refusa; mais, sur l'insistance très-vive de la duchesse et de Maurice, il fallut bien qu'il se laissât faire et Chalandray put s'écrier avec son inépuisable fonds de bonne humeur.

—Ne dirait-on pas que nous jouons aux tableaux vivants? Qui veut voir Paul et Virginie en partie double? C'est un spectacle que nous offrons gratis à Bou-Maza, et que d'autres payeraient bien cher.

— Frère, ne put s'empêcher de répondre à voix basse mademoiselle de Chalandray, es-tu bien sûr que ce spectacle-là serait du goût de tout le monde, au château?

— Oh! repartit madame de Sauves en riant, pour moi je serais bien plutôt madame de la Tour; n'est-ce pas ainsi qu'on nomme la mère de Virginie?

— En effet, dit Claire; mais ajouta-t-elle avec un soupçon d'amertume, dans ce cas, probablement Virginie serait avec sa mère.

C'est par de semblables propos que les deux couples s'efforçaient, sinon de charmer, tout au moins de tromper une attente qui menaçait, on le sait, de se prolonger assez avant dans la soirée. Parfois, la pluie, qui avait fini par percer les feuilles des arbres, empruntait aux lueurs des éclairs les

apparences fantastiques d'un déluge de diamants, de rubis et d'émeraudes. Parfois aussi la forêt redevenait sombre, et, quand nul ne parlait, l'on n'entendait plus que le clapotement monotone de l'averse qui tombait toujours et que scandait d'une façon sinistre la plainte du vent de bise s'engouffrant dans la cîme des hautes futaies.

Tout à coup le lévrier se mit à aboyer.

— Hum! hum! reprit Maurice, est-ce un chevreuil qui s'approche ou un simple voleur?

— Ni l'un ni l'autre, repartit Claire. Est-ce que vous n'entendez pas un bruit de voitures sur la route? Je suis sûre qu'on vient au-devant de nous.

En effet, aux lueurs des éclairs, qui s'en allaient peu à peu décroissant aux limites de l'horizon, il en succédait d'autres au loin sur la route d'une nature toute différente et qui, pénétrant à travers les branchages et le feuillage des arbres, semblaient des lucioles affolées et emportées sur les ailes du vent. A ces lueurs se mêlait le bruit de plusieurs chevaux lancés au grand trot et d'une ou plusieurs voitures traînées, ou pour mieux dire emportées à fond de train.

Bientôt les lucioles se transformèrent tout simplement en falots et en lanternes, que tenaient à la main des domestiques à cheval, galopant devant une grande berline, suivie à peu de distance d'une autre voiture.

Cette berline était celle de la marquise douairière de la Roche-d'Eon, qui, justement inquiète de ne pas voir rentrer ses hôtes, et les sachant à cheval par un pareil temps, avait donné ordre d'atteler et d'aller au-devant d'eux.

Chemin faisant, on avait d'abord rencontré le duc et le colonel, puis le domestique envoyé en exprès, et celui-ci s'était empressé d'indiquer l'endroit de la route où la cariole avait versé, et où les deux écuyers cavalcadours s'étaient abrités avec leurs compagnes de voyage.

Les voitures s'arrêtèrent, et le marchepied de la première

ayant été abaissé, deux hommes en descendirent. L'un de ces hommes était M. le duc de Sauves; l'autre, à la vue duquel un cri de surprise s'échappa à la fois de la poitrine de Maurice et de sa sœur, était le jeune vicomte Gaston de Montmagny.

Tous deux avaient pu, à la clarté projetée au loin par les falots, apercevoir ceux qu'ils cherchaient dans cette attitude de tableaux vivants renouvelés de *Paul et Virginie*, et qui avait si fort égayé Maurice; mais il est présumable que l'un d'eux au moins, en voyant abrités sous le même manteau sa femme et le lieutenant Robert, n'avait pu se défendre d'une impression assez pénible.

IV

Le fantôme.

Le colonel de Montmagny appartenait à cette catégorie d'officiers, plus nombreuse aujourd'hui qu'on ne pense, dont trois éléments bien distincts ont, en se combinant, formé le type caractéristique. Avec les idées et les façons de l'ancien régime, il affectait à la fois le despotisme du premier empire et la morgue bien connue de certains officiers d'Afrique sous le dernier règne. A ceux qui nous accuseraient, en cherchant à le peindre, à le faire agir et parler comme on l'a vu, d'avoir substitué la fantaisie à l'observation et l'invraisemblance à la réalité, nous pourrions répondre en citant quelques faits et quelques noms bien connus de toute l'armée; mais comme ces noms-là même sont devenus illustres et figurent au livre d'or de la France, l'auteur de ce récit croit devoir se borner, pour se justifier, à cette simple mention.

C'est là un petit préambule dont il demande pardon à ses lecteurs, mais qui n'est peut-être pas hors de propos au point où nous en sommes arrivés et en prévision des événements qui vont se passer.

Ces événements, tout le monde a compris qu'ils étaient

supendus à un fil et que ce fil n'était autre que le secret de la naissance de Robert. M. de Montmagny avait pensé, non sans quelque fondement, que ce fil si bien caché devait se trouver au moulin. A cet égard tout ce qu'il avait vu et entendu dans cette mémorable journée avait confirmé pour lui ce qui jusqu'alors n'existait dans son esprit qu'à l'état conjectural. Robert très-probablement devait le jour à la meunière, c'était le fruit de quelque intrigue clandestine de bas-étage; mais en même temps quel pouvait être ce secret gardé par l'idiote?

Après y avoir mûrement réfléchi, le colonel qui avait aussi mauvaise opinion du sexe féminin que bonne opinion de lui-même, s'arrêta à la pensée que ce secret ne pouvait être autre que celui des amours de la duchesse au temps passé, amours dont Lucienne se serait trouvée la confidente. Peu lui importait le passé; mais il devenait de plus en plus manifeste pour lui que, dans le présent, toutes les chances étaient pour le lieutenant Robert, et comme lui-même il éprouvait pour madame de Sauves un de ces penchants coupables mais irrésistibles qui, en exaltant l'imagination, excluent forcément toute espèce de logique et de raisonnement, son antipathie, sa haine même pour le jeune officier se trouvèrent attisées par la jalousie qui s'emparait de lui.

« Sacrebleu! s'écriait-il en se frappant le front et en s'agitant dans une bergère devant un grand feu qu'on avait allumé dans la cheminée de la chambre qu'il occupait au château de la Roche-d'Eon, voilà une journée que je ne voudrais pas recommencer pour mille louis, et il était grandement temps que monsieur mon neveu prît le parti de se montrer. C'est à lui, à présent, de dénouer bien vite une comédie dans laquelle il me semble que je joue le rôle ridicule avec une obstination dont je ne me serais certes pas cru capable. Suis-je bien encore le comte de Montmagny, le Don Juan

des colonels de l'armée d'Afrique, l'Almaviva de tant de Rosines d'Algérie, sans compter celles de France, pour me laisser berner par un Chérubin bâtard et déjà moustachu et monté en graine? Eh quoi! ce sentimental petit monsieur de rien du tout viendra tuer sous mon nez les sangliers que j'aurai manqués, courtiser à ma barbe les duchesses sur lesquelles j'ai jeté mon dévolu, et il faudra que je tolère ces indignités-là! Non, de par tous les diables! Cela ne saurait durer ainsi, et il faut que je me venge. Aussi bien m'est avis que je ne suis pas le seul des Montmagny menacé dans ses intérêts, dans sa dignité même, par ce jeune croquant. Mademoiselle Claire, ma très-chère future nièce, me fait l'effet d'en tenir un peu pour ce petit sournois. C'est dans l'ordre, et les femmes sont et seront toujours toutes les mêmes. A force de voir la duchesse guigner le pommier, cela l'affriande elle-même, et elle s'approche petit à petit... Arrière, mademoiselle, vous n'y toucherez pas, aussi vrai que je m'appelle le comte de Montmagny! »

Pendant que le colonel se livrait à ce monologue, traduction plus ou moins libre de ses tumultueuses pensées, les fenêtres de sa chambre s'illuminèrent d'une vive lueur, et l'on entendit les voitures rouler et les chevaux piaffer et hennir dans la cour d'honneur. C'étaient les deux brebis égarées que l'on sait qui rentraient au bercail, en compagnie de quatre bergers galants répondant aux noms de M. de Sauves, de Gaston de Montmagny et des deux lieutenants Chalandray et Robert. Peu de temps après, la porte de la chambre du colonel s'ouvrit, et un domestique vint annoncer qu'on allait se mettre à table pour souper. M. de Montmagny répondit avec mauvaise humeur qu'il n'avait ni faim ni soif, et qu'il se coucherait après avoir vu son neveu, avec lequel il avait à causer. Celui-ci ne tarda pas à se présenter en personne.

Gaston, comme son oncle, était un grand flandrin d'assez

belle mine et, par-dessus le marché, d'une élégance suprême, bien qu'il affectât dès lors, suivant l'usage importé d'Angleterre en France par les *sportsmen* et les *gentlemen riders*, de s'affubler d'un costume quelque peu excentrique. Ce costume, aujourd'hui bien vulgarisé, grâce à l'engouement de plus en plus prononcé de nos jeunes beaux pour les modes d'outre-Manche, présentait de grandes analogies avec celui qui, au temps jadis, était l'attribut exclusif des gens d'écurie. Le jeune vicomte ressemblait à un galant palefrenier de bonne maison.

— Ah! te voilà enfin! lui dit son oncle, après l'avoir cordialement embrassé; — car c'est à peine s'ils avaient pu échanger quelques paroles au débotté, Gaston s'étant mis immédiatement en route pour aller au-devant de sa future. — Ce n'est pas malheureux! Tu es donc guéri de ton entorse?

— Parfaitement, mon oncle, reprit le jeune homme, et je vous avouerai même entre nous, ajouta-t-il à voix basse, — parce qu'entre mauvais sujets il n'y a rien à se cacher, — que cette entorse n'a jamais existé que dans mon imagination. Mais que voulez-vous? Au moment des courses d'automne il faut bien soutenir la réputation de son écurie. Tel que vous me voyez, je vous arrive couvert de gloire dans la personne de *Rob-Roy* ainsi que de *Miss-Betty*, ma jument favorite. Tous deux sont en train de distancer sur le turf la célèbre *Miss-Annette* à Angers, à Satory, à Chantilly, partout enfin. Les journaux ne parlent plus que de *Rob-Roy* et de *Miss-Betty*.

— Ah! bah! reprit le colonel de son air narquois, c'est superbe, mon garçon, et je te fais mon compliment sincère. Ah! tes chevaux sont en train de devenir des bêtes célèbres! Eh bien! sais-tu ce que tu es en train de devenir toi?

— Quoi donc, mon oncle?

— Mon bon ami, tu es en train de devenir le pendant du

Sganarelle de Molière, mais le pendant nullement imaginaire. Vois si cela t'arrange.

— Diable! diable! balbutia le jeune sportsman, d'abord un peu interloqué d'un pareil exorde, je commence à comprendre à présent pourquoi mademoiselle de Chalandray et sa grand'mère m'ont accueilli tout à l'heure si froidement. Elles semblaient l'une et l'autre avoir hâte de se retirer, et elles n'ont même pas attendu pour cela la fin du souper. Je ne m'en inquiétais que médiocrement, parce que je croyais pouvoir attribuer un pareil accueil à la surprise, à l'émotion, à la fatigue que tout le monde paraît éprouver, après une journée marquée, m'a-t-on dit, par toutes sortes d'incidents fâcheux et de mésaventures; mais du moment où il en est autrement, permettez-moi, mon cher oncle, de m'étonner que vous m'ayez laissé venir ici sans me crier gare! Que diable! en pareil cas surtout, on prévient les gens.

Pendant que Gaston parlait ainsi, le colonel avait à plusieurs reprises haussé les épaules et tisonné à grands coups de pincettes le feu qui flambait dans l'âtre. Lorsque le jeune homme se tut, il le regarda fixement :

— Ah, çà, mon garçon, lui dit-il, me prends-tu déjà pour un oncle ganache, et penses-tu que je t'aurais laissé venir pour te faire berner devant moi, comme un prétendant ridicule? Réponds-moi seulement avec franchise : Mademoiselle Claire te plaît-elle toujours, et es-tu disposé à en faire ta femme?

— Certainement, mon oncle; mais si j'ai déjà un rival avant le sacrement, vous comprenez que mon rôle devient passablement maussade. Appeler ce rival en duel serait du dernier grotesque, tant que mademoiselle Claire ne porte pas mon nom. Je serais bafoué au *club* et je l'aurais bien mérité! D'un autre côté, lui donner mon nom pour en venir ensuite là le lendemain de mes noces, ce n'est pas

moins absurde, et il me semble qu'il vaut mieux opérer sa retraite que de s'engager dans une impasse d'où je ne pourrais me tirer que bêtement.

— Tu as fini ton discours, n'est-ce pas?

— Oui, mon oncle.

— Eh bien! mon garçon, je regrette d'avoir à te dire que ton raisonnement n'a pas le sens commun. Ah! ma parole d'honneur! vous autres jeunes gens de l'époque vous me faites de la peine. Eh quoi! êtes-vous donc si énervés que vous ne puissiez même supporter l'idée de la lutte?

— Mon oncle, je comprends la lutte, mais dans des circonstances données et quand on ne peut pas faire autrement. Ici ce n'est pas le cas.

— Parbleu! je te comprends bien aussi, moi, va, et tu n'as pas besoin de t'expliquer davantage. En d'autres termes, tu ne serais pas fâché d'être le mari de mademoiselle de Chalandray, parce qu'elle est jeune, jolie, riche et à peu près d'aussi bonne maison que nous. En revanche, tu serais désolé s'il fallait prendre pour cela la moindre peine, s'il devait en résulter pour toi le moindre souci. Tu es de ceux qui pensent que, quand il s'agit de risquer quelque chose, voire même de se faire casser le cou, on doit réserver cela pour une meilleure occasion : une course au clocher ou même une course plate, par exemple.

— Vous exagérez, mon oncle.

— Non, pardieu! je n'exagère pas; mais je vois clair, voilà tout; tandis que tu vois trouble, toi.

— Oh! vous êtes pourtant bien myope.

— C'est possible; mais, en tout cas, je n'ai pas besoin de lorgnon pour voir que les femmes veulent toujours qu'on s'occupe d'elles et que, quand celui qui a charge et mission de le faire s'en abstient, il se trouve toujours là à point nommé quelqu'un pour le remplacer. Ce quelqu'un là est venu pendant ton absence; tu l'as vu, et je pense que

tu ne l'as pas jugé un rival bien redoutable. J'ajoute que c'est un petit officier de mon régiment qui n'a ni nom ni fortune.

— Ce n'est pas une raison pour ne pas réussir, mon cher oncle.

— S'il s'agissait d'une simple amourette, je ne dis pas; mais un mariage avec une riche héritière c'est une autre affaire. Quoi qu'il en soit, tant que tu n'as pas été là, j'ai fait bonne garde. Aujourd'hui c'est à ton tour; ma faction est finie, et je te donne la consigne et le mot d'ordre.

— Alors, mon oncle, dites tout de suite que c'est ici le jardin des Hespérides, et que vous m'attendiez pour vous décharger du rôle de dragon chargé de surveiller les pommes d'or. Mais je vous avoue que je n'ai pas le moindre goût pour cet emploi-là. Parbleu! ne vous en déplaise, je me marie, moi, comme on se marie dans notre monde, pour faire une fin, pour être tranquille, et je n'ai pas de vocation pour les aventures.

— Vocation ou non, c'est tant pis pour toi, et je te déclare, moi, en qualité d'oncle et de chef de la famille, qu'il n'y a pas à reculer, que notre honneur est engagé dans ce mariage, et qu'il faut qu'il se fasse. Comment, morbleu! il y a ici deux jolies femmes en présence de deux Montmagny, et les deux Montmagny en seraient pour leurs frais et pour leur courte honte! mais tu n'y songes pas! c'est pour le coup que nous serions bafoués et montrés au doigt.

— Est-ce ma faute, à moi, mon oncle, si vous avez échoué auprès d'une de ces jolies femmes-là?

— Echoué! échoué! ce n'est pas encore dit; à présent surtout que je n'ai plus à courir deux lièvres à la fois, un pour ton compte, un pour le mien; mais alors même qu'il en devrait être ainsi, que diable! mon cher Gaston, s'il est permis, en matière amoureuse, de se laisser battre, on peut passer cela à un oncle, mais non pas à un neveu. Voyons,

sacrebleu! rentre en toi-même! un peu de nerf et de courage! Ne suis-je pas là, et encore tout prêt à te venir à la rescousse? Sois tranquille, c'est moi qui me charge de te débarrasser bientôt de ton rival; le reste te regarde.

— J'espère, mon oncle, que vous n'emploierez pour cela que des moyens parfaitement avouables.

— Il me semble, monsieur mon neveu, que nous portons le même nom et que le même sang coule dans nos veines. Donc ce mot-là est de trop. Fie-toi à moi et me laisse faire. Aujourd'hui il est tard, et tout le monde au château ne doit plus penser qu'à se mettre au lit, si ce n'est déjà fait, et à dormir. C'est un exemple que je t'engage à suivre, comme je vais le faire moi-même, dès que j'aurai fumé mon cigare. Mais demain nous rentrons en campagne; et souviens-toi bien que, pour deux gentilshommes dont le nom a toujours figuré avec honneur sur les registres des compagnies rouges, la Roche-d'Eon ne doit pas être un Rosbach, mais un Fontenoy, par la sambleu!

— Amen! s'écria Gaston en tirant de sa poche son étui à cigares; mon oncle, voulez-vous accepter un de mes *puros?* c'est du Havane premier choix. Nous n'en fumons pas d'autres au *club*, et vous m'en direz des nouvelles.

— Je ne demande pas mieux, mon garçon, répondit le colonel; mais à condition que tu me tiendras compagnie. Seulement, fais-moi le plaisir d'ouvrir une fenêtre; car tu sais que madame de la Roche-d'Eon ne peut pas souffrir l'odeur du tabac dans les appartements.

— Oui, pardieu! je le sais bien, et sa petite-fille a malheureusement les mêmes opinions politiques. Elle serait capable de m'arracher les yeux, si elle apprenait que j'ai fumé dans l'intérieur du château; mais, baste! quand nous serons mariés il faudra bien qu'elle s'y fasse.

— C'est ton affaire. Quel temps fait-il?

— Euh ! le ciel est toujours bien noir, il n'y a pas l'ombre d'une étoile ; mais enfin la pluie a cessé.

— C'est égal, nous ne pouvons songer à descendre dans le jardin, dont les allées doivent être mouillées en diable. Mettons-nous à la fenêtre tous les deux.

En devisant de la sorte, l'oncle et le neveu venaient d'allumer chacun son cigare, et, s'étant approchés de la fenêtre, ils se mirent à fumer en silence.

A cette heure assez avancée de la soirée, toutes les fenêtres du château, à l'exception d'une seule, se trouvaient plongées dans une obscurité profonde. Cette fenêtre faisait partie d'un pavillon isolé, relié de même que l'autre pavillon latéral au corps principal de bâtiment par une petite galerie découverte, formant terrasse, et garnie de distance en distance de vases de fleurs. C'est dans ce pavillon que le lieutenant Robert avait été installé lorsque, à la suite de l'arrivée du duc et de la duchesse de Sauves, il avait dû évacuer la chambre bleue.

Comme machinalement le colonel venait de porter ses regards dans cette direction, à la lueur incertaine que projetait à travers les lames des persiennes la lumière encore allumée dans la chambre de Robert, il lui sembla qu'une forme indécise, dont il ne pouvait distinguer autre chose que les mouvements, se dirigeait avec précaution le long de la galerie, vers cette chambre.

— Hum ! murmura-t-il à voix basse en poussant son neveu par le coude, est-ce que tu n'aperçois pas quelqu'un là-bas sur la terrasse ? Est-ce un fantôme, un esprit ?

— En effet, balbutia Gaston, je crois même que cet esprit-là est du genre féminin.

— Tais-toi ! reprit vivement le colonel, fais comme moi, cache ton cigare et observons.

— Il me semble, objecta timidement le sportsman, que

cela ne nous regarde pas et que notre curiosité frise singulièrement l'indiscrétion.

— Tu ne sais ce que tu dis, grommela le colonel, et le diable m'emporte si cela, au contraire, ne nous regarde pas au premier chef!

Au bout de quelques instants, Gaston dit tout bas :

— Ma foi! je ne vois plus rien. Il fait aussi noir qu'au fond d'un four.

— Laisse-moi faire! chuchota le colonel, et surtout ne bouge pas! Si l'esprit pouvait se douter que nous sommes là en observation tout serait perdu.

Intrigué au plus haut point par la découverte qu'il venait de faire, et habitué de longue date, par les fonctions mêmes des divers grades qu'il avait remplis dans l'armée, à exercer en tout temps, à l'égard de ses subordonnés, ces pratiques inquisitionnelles qui répugnent à beaucoup d'officiers, mais que d'autres considèrent comme un devoir, quelques-uns même comme un plaisir, M. de Montmagny voulut, comme on dit, avoir là-dessus le cœur net.

En conséquence, il alluma rapidement une allumette chimique, pensant bien que la clarté qu'elle produirait irait se refléter sur la terrasse et lui permettrait de se rendre un compte exact de ce qu'il voulait pénétrer. En effet, il put distinguer aussitôt une forme féminine immobile et comme accroupie derrière celui des vases de fleurs qui avoisinait le plus le pavillon et qui la cachait presque complétement; puis, au moment où l'allumette s'éteignait, il se fit un léger bruit sur la terrasse, la porte du pavillon s'entr'ouvrit, et, la personne dont il s'agit y ayant pénétré, cette porte se referma brusquement.

— Tonnerre de Dieu! s'écria le colonel, qui depuis quelques instants étouffait de rage et de dépit, quelle peut être cette femme-là? L'as-tu distinguée, toi?

— Non, reprit Gaston avec effarement; seulement cela

me fait l'effet d'une bonne fortune pour l'hôte du pavillon.

— Et sais-tu quel est cet hôte-là ?

— Pas davantage.

— Eh bien ! c'est M. Robert.

Il serait difficile de rendre l'expression haineuse avec laquelle chacune de ces dernières syllabes venait d'être accentuée.

— Mais alors, reprit le jeune homme, ce serait donc madame la duchesse de Sauves.

— Elle-même, à moins pourtant que ce ne soit ta future.

— Ah ! mon oncle ! mon oncle ! s'écria Gaston en se couvrant le visage de ses mains, c'est impossible ! je ne croirai jamais cela.

M. de Montmagny haussa les épaules avec un rire plein d'amertume ; car c'est là le châtiment des Don Juan et des Lovelace d'en venir à douter de la vertu de toutes les femmes, sans en excepter même celles à la pureté desquelles ils sont le plus intéressés à croire ; puis il repartit d'une voix brève :

— Tu es encore bien naïf, mon garçon, et je vois que tu connais mieux les chevaux que les femmes. Suivant toute apparence, ce n'est pas toi qu'on offense en ce moment, et il y a tout à parier que c'est moi. Quoi qu'il en soit, je veux savoir à quoi m'en tenir, et, dussé-je passer toute la nuit en observation, je le saurai. Va te coucher, toi.

— Mais, mon oncle...

— Va te coucher ! te dis-je, reprit le colonel avec autorité et en poussant son neveu par les épaules. Je n'ai pas besoin de toi pour faire faction. Tu n'es pas militaire, toi, sacrebleu ! Je n'ajoute plus qu'un seul mot : Rira bien qui rira le dernier. Bonsoir !

V

Les mystères du pavillon.

Comme le lecteur est sans doute peu curieux de faire sentinelle avec le colonel de Montmagny, à sa fenêtre toute grande ouverte, par une nuit d'octobre déjà fraîche et humide en diable, eu égard aux torrents de pluie qui étaient tombés toute la soirée, nous lui demandons la permission de laisser là le factionnaire improvisé pour aller voir ce qui se passe au bout de la terrasse, dans le pavillon.

C'était bien, en effet, madame de Sauves elle-même, qui, désireuse pour toutes sortes de motifs d'avoir avec Robert un entretien trop longtemps différé, n'avait pas craint de se rendre auprès de lui. En l'apercevant, le jeune homme se précipita à ses genoux, et, cherchant à réchauffer sous ses baisers ses mains glacées par l'émotion et par le froid de la nuit :

— Enfin, ô ma mère chérie, s'écria-t-il, vous êtes là près de moi. Nous sommes seuls, sans témoins, et je puis vous dire que je vous aime de toute mon âme, et je puis vous parler en toute liberté. Que vous êtes bonne et courageuse d'être venue me trouver, et combien je suis heureux !

— Heureux! répondit madame de Sauves en attachant sur Robert un regard plein d'une ineffable tendresse; hélas! cher enfant, quand vous m'aurez entendue, vous ne le serez plus.

— Que voulez-vous dire? fit Robert plein de trouble.

Après un silence pendant lequel elle sembla se recueillir en même temps qu'elle cherchait à ranimer ses forces défaillantes :

— Écoutez, Robert, continua-t-elle, m'aimez-vous... comme je vous aime?

— Ma mère, pouvez-vous en douter?

— Eh bien! il faut m'en donner une preuve, oh! bien cruelle, je le sais.

— O mon Dieu! murmura Robert, je tremble en vous écoutant, moi un soldat! Qu'allez-vous donc me demander? Parlez, ma mère, parlez bien vite, car cette attente me fait frémir et je prévois un malheur.

— Mon enfant, il faut partir; il faut que vous quittiez au plus vite le château de la Roche-d'Eon.

— Partir! au moment où je vous ai retrouvée, ma mère, où je suis si heureux!

— Hélas! Robert, mon pauvre enfant, pardonnez-moi si, en vous donnant l'existence, je vous ai voué en même temps à l'exil et au malheur; mais si vraiment vous m'aimez comme je vous aime, vous n'hésiterez pas un instant à faire ce que je vous demande.

— Ne puis-je au moins différer mon départ de quelques jours, quelques jours pendant lesquels je vous verrai, ma mère, j'entendrai le son de votre voix qui est si douce, je respirerai le même air que vous? Si peu que ce soit, ma mère, je vous en supplie en grâce, accordez-moi cette joie, la dernière peut-être que j'aie à espérer!

— O mon Robert, ne me parlez pas ainsi, si vous ne voulez m'enlever tout mon courage! Cher enfant, c'est à

vous bien plutôt qu'à moi que je songe, croyez-le bien, en vous demandant de me quitter, moi votre mère qui ai à vous payer tout un arriéré de tendresse! Il faut être raisonnable, comprenez bien cela; il faut songer que vous avez au château de la Roche-d'Eon plus d'une personne intéressée à vous nuire, sinon même à vous perdre; votre colonel d'abord, puis son neveu sans doute.

— Que m'importent leurs sentiments à mon égard?

— Mon fils, vous êtes le subordonné de l'un, et, quant à l'autre... Mais ce n'est pas tout. Qui sait si M. le duc de Sauves, égaré par des apparences trompeuses, ne s'apprête pas déjà à faire cause commune avec eux? Un mot de moi suffirait, je ne l'ignore pas, pour conjurer d'odieux soupçons, pour désarmer une jalousie qui s'est affirmée devant vous-même. Ce mot, je suis prête à le dire si vous l'exigez, quelque scandale qui doive en résulter après un silence de tant d'années. Le voulez-vous ainsi?

— Oh! non pas, ma mère, non pas. Pardon! pardon si j'ai hésité un instant. C'est que, vous l'avez dit vous-même, le sacrifice est bien cruel; mais je m'y résigne; j'obéirai, je vous aimerai de loin désormais, ma chère bonne mère; car je reconnais que c'est la voix de la raison qui parle par votre bouche. Demain même, je vous promets de quitter le château de la Roche-d'Eon.

— Merci, mon cher enfant, merci! je suis contente de vous; car je sais aussi, moi, et mieux que vous peut-être, tout ce que ce sacrifice va vous coûter.

— Que voulez-vous dire, ma mère?

— Enfant! reprit la duchesse avec un sourire plein de mélancolie, pensez-vous donc que je sois aveugle et que je ne me sois pas aperçue que déjà j'ai dans votre cœur une rivale?

— Une rivale!

— Oui, mon fils, une rivale bien dangereuse. Ah! ne

cherchez pas à le nier! vous aimez mademoiselle de Chalandray.

— Oui, ma mère, je vous le confesse à vous, à vous seule, parce que je ne veux rien vous cacher : je n'ai pu me défendre pour mademoiselle Claire d'un sentiment que j'ai cherché pourtant à combattre de toutes mes forces, car je savais bien qu'il ne pouvait faire que mon malheur et qu'il ne serait jamais partagé.

Madame de Sauves ne put s'empêcher de hocher la tête, avec un sourire plein de mélancolie.

— Vous êtes bien jeune encore, ô mon Robert, continua-t-elle, bien inexpérimenté des choses de ce monde, mais vous êtes la loyauté même, j'ai pu m'en convaincre. Eh bien! c'est à cette loyauté que je fais appel pour qu'elle reste sans tache et sans souillure aux yeux de quiconque. Croyez-moi, mon fils, le moment est venu de vous séparer, — pour toujours, entendez-vous? — de mademoiselle de Chalandray, car elle ne peut à aucun titre devenir votre femme, et vous vous repentiriez toute votre vie d'avoir troublé son repos et compromis sa réputation. Vous ne pouvez ni ne devez d'ailleurs, à présent moins que jamais, l'exposer à d'injustes soupçons de la part de l'homme dont elle se dispose à porter le nom.

— Il suffit, ma mère, répondit le jeune homme ; je vous ai déjà dit que j'étais prêt à obéir.

— Bien, mon Robert! Embrassez votre mère maintenant. Cher enfant, c'est peut-être aussi pour toujours.

La mère et le fils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent longtemps embrassés. Plus d'une larme sans doute vint se mêler à ces embrassements. A la fin, la duchesse, se dégageant de cette étreinte passionnée, attacha sur le jeune officier un regard triste et pénétrant, puis elle reprit :

— J'aurais encore bien des choses à vous dire, mon fils;

mais les instants sont précieux, et il va falloir nous séparer. Pourtant il y a un doute qui m'oppresse, un doute qu'il m'importe d'éclaircir avant de vous dire adieu. Soyez franc, Robert, en me retrouvant au château de la Roche-d'Eon, dans des circonstances que ni moi ni vous ne pouvions prévoir, il vous est venu un moment à mon égard de mauvaises pensées. Ne cherchez pas à le nier. J'ai lu cela dans vos yeux. On ne trompe point une mère, allez! Eh bien! croyez-moi : un moment viendra peut-être où je pourrai tout vous dire et vous faire juge de mon passé comme de mon présent. Alors, mon fils, j'en suis sûre, vous reconnaîtrez qu'il faut plaindre votre malheureuse mère.

— Votre passé vous appartient, ma mère, reprit vivement le jeune homme, et ce serait de ma part un acte d'ingratitude en même temps qu'un sacrilége peut-être de chercher à m'en enquérir.

— Non, Robert, il n'y a là ni ingratitude ni sacrilége, et il faudra bien que tôt ou tard vous me connaissiez tout entière, que pas une page de ma vie ne reste secrète pour vous. C'est vous dire, par avance, mon fils, que si je puis avoir un regret bien cuisant à exprimer devant vous, il ne s'y mêle ni repentir ni remords.

— Ah! ma mère chérie! si vous saviez combien ces paroles retentissent doucement dans mon cœur, dans ce cœur qui croit en vous comme en Dieu!

— Je vous le disais bien, Robert, que vous m'aviez soupçonnée! Pourtant, en vous déclarant que le remords n'est jamais entré dans mon cœur, je me trompais peut-être et je vous trompais aussi vous-même. Oui, bien souvent j'ai versé des larmes amères en me rappelant toutes les circonstances funestes, inexplicables, dont votre naissance a été environnée et dont vous subissez les conséquences. Bien souvent je me suis reproché de ne pas avoir confessé au

plus noble, au plus généreux des hommes, au plus tendre des époux, un mystère dont je ne puis me rendre compte; mais la pensée de la douleur que je lui aurais occasionée, la crainte d'empoisonner toute sa vie m'ont toujours retenue. Il y a un coupable. Ce coupable c'est l'homme qui m'a rendue mère, l'homme que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu peut-être, et que grâce à Dieu sans doute je ne verrai jamais. J'ai beau interroger mes souvenirs, rechercher dans le passé les moindres détails, les circonstances les plus insignifiantes de ma vie, l'attentat dont j'ai été la victime reste enveloppé pour moi sous un voile impénétrable.

— O mon Dieu! ainsi, en bénissant ma mère, je vois que je dois maudire mon père.

— Hélas! mon fils, si pénible que cela puisse être, il en sera ainsi quand vous saurez tout ce que je n'ai ni le temps ni le courage peut-être de vous apprendre aujourd'hui. J'avais compté pour cela sur la pauvre Lucienne, qui vous a témoigné, ainsi qu'à moi, tant de dévouement. Dieu, en lui retirant à la fois la santé et l'intelligence, en a décidé autrement. Aimez-la bien, Robert, cette excellente femme, qui, pour sauver l'honneur de sa maîtresse, n'a pas craint d'assumer sur sa tête la responsabilité d'une faute qu'elle n'avait pas commise, qui a pris soin de votre enfance et veillé constamment sur vous, de près comme de loin. En remplissant avec tant de fidélité et d'abnégation le mandat que je lui avais donné, Lucienne a été véritablement pour vous une seconde mère.

— Pauvre Lucienne! reprit Robert, Dieu m'est témoin que je n'ai jamais cessé de la chérir, de la vénérer, avant même de connaître tous les titres qu'elle possède à votre reconnaissance, ô ma mère! comme à la mienne.

— Et pour cela, mon fils, repartit la duchesse, je vous bénis du fond du cœur. Mais ne parlons plus de tout cela.

Il y a tant d'amertume pour moi dans de pareils souvenirs! Je ne veux plus les évoquer, car ils empoisonnent bien cruellement pour moi les courts moments que nous avons à passer ensemble. L'heure s'avance d'ailleurs. Il faut que je vous quitte.

— Oh! pas encore, pas encore, ma mère!

— Pensez-vous, mon fils, que cette séparation soit moins pénible pour moi que pour vous? Songez que c'est une démarche pleine de périls, une démarche bien imprudente que celle à laquelle j'ai dû avoir recours ce soir. Dieu veuille que je n'aie pas à m'en repentir!

— Rassurez-vous, ma mère chérie! Après une journée si fatigante, tout le monde, à cette heure, est endormi dans le château.

— Je l'espère ainsi, et pourtant, au moment où j'ai pénétré ici, une lueur a brillé à l'une des fenêtres, là-bas, et il m'a semblé entendre un léger bruit, comme un chuchotement de voix, qui m'a glacée de terreur. Si j'avais été épiée, suivie, ô mon Robert! comprenez-vous tout ce qui pourrait s'ensuivre de malheurs pour vous et pour moi!

— Je comprends vos inquiétudes, ma mère, et Dieu me garde de les prolonger! Laissez-moi examiner tout de suite si vous pouvez sans la moindre appréhension regagner votre appartement. Je ne saurais être suspect, moi, en me promenant sur cette terrasse, et c'est à moi de protéger votre retraite et de veiller sur vous jusqu'au dernier moment.

En parlant ainsi, Robert ouvrit avec précaution la porte du pavillon, mais une sueur froide monta instantanément jusqu'à son front. A la faible clarté que répandaient dans l'atmosphère quelques rares étoiles scintillant dans un ciel d'où les nuages commençaient à se dégager, il venait d'apercevoir distinctement quelqu'un qui se promenait sur la terrasse. Au bruit de la porte tournant sur ses gonds, le

promeneur nocturne, qui avait le dos tourné, fit une brusque volte-face, et le cigare enflammé qu'il avait à la bouche éclaira les traits du colonel de Montmagny.

Par un mouvement instinctif, Robert referma incontinent la porte derrière lui et marcha droit jusqu'au colonel ; car une réflexion rapide comme l'éclair lui avait fait comprendre que, en agissant différemment, il risquait d'éveiller bien des soupçons, puisqu'il aurait semblé vouloir se cacher.

Le colonel, peut-être un peu déconcerté par cette tactique, prit le premier la parole.

— Ah ! monsieur Robert ! s'écria-t-il, vous n'aimez pas à vous coucher de bonne heure, à ce qu'il paraît. Pourtant, après une journée aussi agitée que celle qui vient de s'écouler, on a besoin de sommeil.

— Mon colonel, répondit le jeune officier avec beaucoup de sang-froid, je vois que vous n'êtes pas plus disposé que moi à dormir.

— C'est possible, reprit M. de Montmagny ; mais nous sommes, vous et moi, monsieur Robert, dans des conditions toutes différentes. Moi je suis fumeur, vous ne l'êtes pas. Tenez, il y a un proverbe qui dit que, à une certaine heure de la nuit, il n'y a que les voleurs et les amoureux capables de veiller. Dans laquelle de ces deux catégories vous convient-il que je vous place ?

— Ni dans l'une ni dans l'autre, mon colonel.

— Vous avez raison ; car tout mauvais cas est niable, mais vous ne croyez donc pas aux proverbes, monsieur Robert ?

— J'y crois si bien, mon colonel, que, ayant entendu du bruit sur cette terrasse au moment où j'allais me coucher, il m'est venu la même réflexion qu'à vous.

— Ah bah !

— Et c'est pour cela que je suis sorti de ma chambre.

— Voyez-vous cela? Je gage que, comme moi, vous aurez peut-être aperçu ce soir un fantôme sur cette terrasse.

— Un fantôme ? balbutia Robert, quel fantôme?

— Tiens, tiens ! c'est moi qui vous apprends cela ! il m'avait semblé voir ce fantôme pénétrer jusque dans votre chambre; mais vous êtes un brave, vous, monsieur Robert, et les fantômes ne vous font pas peur.

— Vous vous êtes trompé, mon colonel.

— Voulez-vous que je vous aide à chercher le fantôme dans votre chambre ?

— C'est inutile, mon colonel. Maintenant que je sais que c'est vous qui êtes là, je vous demande la permission de rentrer chez moi.

— Vous ne voulez donc pas me tenir compagnie?

— Excusez-moi, mon colonel, je ne fume pas et j'ai fort envie de dormir.

— A votre aise, monsieur Robert, à votre aise! Bonne nuit! Seulement, je crois devoir vous prévenir que je ne partage nullement votre envie de dormir, moi. Ne vous étonnez donc pas si vous m'entendez marcher encore longtemps sur cette terrasse. Vous n'avez pas peur, n'est-ce pas? car vous savez que ce n'est pas un voleur ni un fantôme.

— Non, mon colonel. Je me croirai tout simplement au quartier, avec un factionnaire à ma porte, arrêts de rigueur. Bonne nuit, mon colonel!

— Impertinent! grommela le colonel sous sa moustache, oh! tu me payeras tout cela!

Mais déjà Robert était dans sa chambre, dont il avait fermé la porte à double tour, et il se consultait à voix basse avec la duchesse sur le moyen de se tirer d'une position aussi perplexe. Evidemment le colonel était homme à demeurer toute la nuit en embuscade sur la terrasse. Que

faire? que devenir? Comment conjurer tout le scandale qui pouvait résulter d'une pareille aventure?

Il y avait bien une issue, au moyen d'un petit escalier de service qui descendait dans la partie des bâtiments du château occupée par les domestiques; mais un pèlerinage, la nuit, sans la moindre lumière pour se guider, à travers tous les méandres d'un semblable labyrinthe, était une entreprise ardue, difficile et semée de périls de tout genre. Quoi qu'il en soit, il n'y avait pas à hésiter, puisque c'était là désormais la seule voie de salut qui fût ouverte.

En conséquence, et après avoir tenu rapidement conseil à ce sujet avec madame de Sauves, Robert la prenant par la main, s'offrit à la conduire lui-même avec toutes les précautions voulues jusque dans le voisinage le plus immédiat de la chambre bleue. C'était cette chambre qu'Hélène avait désiré habiter, comme on l'a vu précédemment, pendant toute la durée de son séjour à la Roche-d'Eon.

Il faut croire que l'ange gardien de la duchesse, auquel en catholique fervente elle ne manqua pas sans doute de se recommander dans cette circonstance solennelle, favorisa du haut des cieux cette étrange et périlleuse odyssée; car moins d'un quart d'heure s'était écoulé lorsque Robert regagna en tapinois le petit escalier de service qui conduisait dans l'intérieur du pavillon.

Dès qu'il fut de retour dans sa chambre, il s'empressa de se mettre au lit et d'éteindre sa lumière; mais il eut toutes les peines du monde à s'endormir, après une journée marquée par tant d'aventures et d'émotions de divers genres. Aussi bien il entendait à chaque instant sur la terrasse le bruit des pas du colonel, qui se promenait fébrilement en faisant une ample consommation de cigares; et, comme la nuit était assez fraîche, il vint un moment où la promenade du factionnaire se trouva scandée par des éternuements qui le déterminèrent, en fin de compte, à opérer sa retraite.

VI

Une vengeance

Le lendemain matin, lorsque Gaston se présenta au petit lever de son oncle, le colonel était affligé d'un commencement de coryza des mieux caractérisés. C'était là le couronnement de toutes ses mésaventures de la veille, et il était en conséquence assez maussade. De son côté, l'élégant sportsman n'avait déjà plus ces allures dégagées et tant soit peu hautaines qui lui étaient habituelles.

— Comment avez-vous passé la nuit, mon cher oncle ? s'écria-t-il d'un ton presque langoureux.

— Assez mal, répondit M. de Montmagny.

— En effet, murmura Gaston, vous me paraissez bien enrhumé ce matin ; voilà ce que c'est que de guetter les fantômes qui hantent le château. Avez-vous au moins tiré quelque profit de votre campagne ?

— Aucun, par tous les diables ! aucun.

— Hum ! hum ! savez-vous, mon oncle, que vous n'êtes pas dans des conditions très-satisfaisantes pour livrer votre bataille de Fontenoy ?

— Oui-dà ! mon garçon, reprit le colonel, il me semble

que tu n'es guère plus dispos et plus vaillant que moi ; et pourtant tu n'es pas enrhumé, toi, que je sache ?

— Oh ! pour cela, non. Le physique est en assez bon état, Dieu merci ! mais le moral est un peu malade ; je ne me sens pas à mon aise sur le *turf* de la Roche-d'Eon, et, pour parler comme vous, mon cher oncle, je crains fort d'être venu ici pour y subir ma défaite de Rosbach.

— Ah baste ! te voilà encore dans tes idées de poule mouillée d'hier soir ! Ma parole d'honneur ! Gaston, tu me fais pitié. Crois-tu donc que je me tienne pour battu, moi ?

— Oh ! vous, mon oncle, vous avez de la persévérance, et puis vous avez peut-être vos raisons pour ne pas désespérer, tandis que pour moi c'est tout le contraire, je n'ai plus qu'à quitter la piste.

— Pourquoi ?

Pour toute réponse, Gaston fouilla dans une de ses poches et en tira un journal outrageusement froissé, qu'il se contenta de déplier avec quelque solennité ; puis, indiquant du doigt à son oncle l'article sur lequel il voulait appeler son attention, il le remit silencieusement entre ses mains.

— Qu'est-ce que cela signifie ? grommela le colonel en éternuant ; c'est un vieux journal que tu me donnes là ! Est-ce une recette contre le coryza ?

— Non pas, certes?

— Alors que veux-tu que j'en fasse ?

— Que vous le lisiez, mon oncle.

— Va te promener ! Je vois qu'il s'agit encore de tes prouesses, et, mieux encore de celles de ton cheval *Rob-Roy* sur le turf d'Angers. Cela ne m'intéresse nullement.

— Vous vous trompez, cher oncle, et quand vous saurez de qui je tiens ce journal...

— Que ce soit de Pierre ou de Paul, peu m'importe.

— Cela vous importe beaucoup plus que vous ne pensez, puisque c'est ma future, oui, mademoiselle Claire en personne, qui m'a remis ce journal.

— Ah ! bon cela ! Vous avez donc fait la paix ensemble ?

— Au contraire.

— Comment, au contraire! fit le colonel, qui tressaillit; morbleu ! explique-toi bien vite.

C'est alors que le jeune sportsman se mit à raconter à son oncle, avec toutes sortes de détails que nous croyons devoir épargner au lecteur, comment il était parvenu le matin même à rejoindre mademoiselle de Chalandray, à laquelle il avait cru devoir demander une explication franche et catégorique sur son changement d'attitude vis-à-vis de lui. D'abord, la jeune fille s'était attachée à éluder la conversation ; puis enfin, pressée dans ses derniers retranchements, elle avait fini par se plaindre ouvertement de la supercherie à laquelle il avait eu recours pour ne manquer à aucune des courses d'automne, et comme il essayait quelques timides dénégations, elle s'était brusquement esquivée, en laissant entre ses mains le journal accusateur.

— Sacrebleu! grommela le colonel, cela se complique. C'est ta faute aussi et celle de toutes ces sottes importations d'Angleterre, *turf*, *sport*, *match*, *steeple-chases* qui m'écorchent la bouche et que l'ancien régime se serait bien gardé d'adopter. Nous donnions la mode alors, au lieu de la recevoir, ventrebleu! et notre cavalerie valait celle du monde entier.

— Je ne dis pas non, reprit Gaston toujours penaud.

— Elle n'a pas encore dégénéré, pardieu! reprit le colonel. Demande plutôt aux Arabes! mais enfin, ce n'est pas là la question. Comment se fait-il que ta future, qui ne lit jamais les journaux, — ce dont je la félicite de toute mon âme, — ait justement pris connaissance de celui-là? C'est encore un tour de M. Robert.

— Qu'en savez-vous, mon oncle ?

— J'en suis sûr, mille noms d'un diable! oh ! il faut qu'il me paye tout cela, intérêts et principal.

— Sans oublier votre coryza, n'est-ce pas, cher oncle ?

Le colonel fronça le sourcil et il allait proférer quelque horrible juron, mais il fut arrêté par un nouvel éternuement,

— Dieu vous bénisse! reprit Gaston; mais enfin, mon oncle, que voulez-vous faire ?

— Je veux... je veux d'abord forcer M. Robert à quitter la place.

— Et après ?

— Après, quand on est en guerre, penses-tu donc que ce soit une satisfaction suffisante de voir l'ennemi décamper sans brûler une cartouche ?

— Eh ! mais, c'est déjà quelque chose.

— Ce n'est rien, morbleu ! non, ce n'est rien. On voit bien que tu n'es pas du métier et que tout ce qui ne tonche pas au cheval de course est de l'hébreu pour toi. À la guerre, vois-tu, mon garçon, il fant faire le plus de mal qu'on peut à l'ennemi, et pour cela tous les moyens sont bons.

— Ah ! diable ! je suppose, mon oncle, que vous n'en êtes pas à vouloir la mort de cet ennemi-là.

— Matériellement non, moralement c'est autre chose. Il faut que l'ennemi sorte d'ici battu à plate couture, entends-tu bien, et si ruiné, si humilié, le front si bas, qu'il n'ait plus même la pensée d'y remettre jamais les pieds. Voilà ce que je veux.

— Vous êtes dur, mon oncle, peut-être même un peu cruel.

— Allons donc ! je me venge et je te venge en même temps toi-même, voilà tout. Va, va, mon garçon, j'ai chèrement acquis le droit d'exercer cette vengeance. Si tu sa-

vais tout ce que ce gaillard-là m'a procuré de désagréments et de camouflets de toute espèce depuis qu'il est sous mes ordres! J'en ai la fièvre quand j'y pense, une fièvre de rage, sacrebleu! Voilà trop longtemps que cela dure! A mon tour, monsieur Robert, à mon tour! Ah! monsieur Robert fait aussi des vers, à l'occasion, comme il fait tant d'autres choses encore! Où diantre la poésie va-t-elle se nicher? On pourrait bien lui rendre la monnaie de sa pièce, à monsieur Robert.

— Mais enfin, mon oncle, quelles sont vos intentions? Prétendez-vous m'en faire un mystère?

— Cela me regarde et ne regarde que moi. Va, tu es bien de ta génération, toi, de cette génération étiolée, énervée, qui n'a pas de sang dans les veines, et qui ne sait ni aimer ni haïr. Moi, je hais ce Robert, je le hais de toute mon âme, et il en aura la preuve pas plus tard que ce matin.

— Savez-vous, mon oncle, que vous me faites peur?

— Et toi, mon cher Gaston, sais-tu que tu me fais pitié!

En ce moment, un domestique entra dans la chambre et vint annoncer à M. de Montmagny qu'un officier de son régiment, M. Sauvageol, venait d'arriver au château et demandait à lui présenter ses devoirs.

— Qu'il s'en aille au diable! répondit le colonel; il ne manquait plus que celui-là au château pour faire la paire avec l'autre. Dites-lui que je n'y suis pas. J'ai besoin d'être seul.

— Est-ce pour moi aussi que vous dites cela, mon oncle? s'écria Gaston.

— Pour tout le monde, dit le colonel en le congédiant; mais rassure-toi, ajouta-t-il avec un sourire diabolique, quand les neveux se noient, il faut bien que les oncles soient là pour leur tendre la perche, et puis vois comme le temps se remet! le soleil est magnifique ce matin, c'est pour guérir

mon malencontreux coryza. Va, tu as beau dire, j'entends que ce soleil-là soit pour les Montmagny le soleil de Fontenoy.

Pendant que le colonel et son neveu terminaient ainsi leur entrevue, non sans un nouvel éternuement de la part du premier, voici ce qui se passait dans une autre partie du château, dans celle où était située la chambre de Maurice de Chalandray. Robert venait d'y entrer.

— Mon cher camarade, s'écria-t-il sans autre préambule, je viens vous demander mes passeports.

— En voici bien d'une autre! reprit Chalandray; c'est une plaisanterie, n'est-ce pas?

— C'est très-sérieux, au contraire.

— Pourquoi donc? Que se passe-t-il encore de nouveau? Expliquez-vous, mon cher!

— Pourquoi... je pourrais vous répondre à cet égard d'une façon évasive, mais entre nous, entre camarades, il ne doit pas y avoir de secret, et c'est une véritable confession que j'ai à vous faire.

— J'écoute et vous donne par avance l'absolution.

— Mon cher Maurice, ni vous ni moi n'avons calculé les conséquences de l'hospitalité que vous vouliez bien m'offrir à la Roche-d'Eon, et il faut bien que je vous dise une de ces conséquences. Admis dans l'intimité de votre famille, reçu par mademoiselle Claire comme un ami de son frère, honoré de sa bienveillance, témoin journalier de toutes ses nobles qualités, comme de toutes ses grâces les plus exquises, je n'ai pu m'empêcher d'éprouver pour votre sœur des sentiments que tout m'ordonne de refouler au plus profond de mon âme.

— Ah! diable! que me dites-vous là? Belître que je suis, j'aurais dû m'en douter plus tôt; c'est ma faute, ma très-grande faute; mais aussi, mon gaillard, en vous voyant si amoureux de la duchesse, j'étais à cent lieues de m'ima-

giner que vous vous disposiez à faire si rapidement volte-face. Peste ! mon cher, avec vous les changements de garnison s'opèrent aisément, et je ne suis pas inquiet pour vous. Dans huit jours vous ne penserez pas plus à ma sœur que si elle n'avait jamais existé.

— C'est, en effet, ce qui pourra m'arriver de plus heureux.

— Ainsi soit-il ! C'est égal, je vous sais gré de votre confiance, mon cher Robert, et je ne puis m'empêcher d'approuver votre résolution. Car d'abord la place est prise, et je ne sache pas que Gaston soit d'humeur à la céder. Et puis...

— N'ajoutez pas un mot, mon cher Maurice. Je me rends justice, allez ! et je sais fort bien que je ne puis prétendre à aucun titre à la main de mademoiselle de Chalandray.

— Taisez-vous donc ! Je ne suis pas fier, vous le savez, et si vous aviez seulement la moindre des choses de patrimoine, une trentaine de mille francs de rente, par exemple, une misère enfin, avec un blason quelconque, fût-il surmonté d'un simple tortil de baron, je serais ravi, ma parole d'honneur ! de vous avoir pour beau-frère. Mais, baste ! c'est des bêtises que tout cela, et il n'y faut plus songer. Donc, mon pauvre garçon, je vais faire en sorte d'expliquer votre retraite, vis-à-vis de tout le monde, de la façon la plus plausible. Vous pouvez vous en rapporter à moi. Quand voulez-vous partir ?

— Tout de suite.

— Oh ! non pas, s'il vous plaît. Tant de précipitation ressemblerait à la fuite d'un coupable, et il faut que vous quittiez la place avec les honneurs de la guerre. Vous déjeunerez avec nous et vous partirez après le déjeuner. De cette façon vous pourrez faire vos adieux à tout le monde.

— J'aurais préféré justement me soustraire à cette for-

malité; mais, du moment où vous pensez qu'il convient d'agir autrement, je me soumets.

— A la bonne heure! mon pauvre ami, je ne vous en demande pas davantage, et je vais donner ordre qu'on prépare une voiture pour vous conduire où il vous plaira.

Deux heures environ après cette entrevue, les hôtes du château, les uns et les autres un peu fatigués ou encore sous le coup des émotions de la veille, se trouvaient tous réunis dans le salon, à l'exception du colonel et de Robert. Les hommes étaient occupés à parcourir les journaux qu'on venait d'apporter, les femmes à babiller ou à pianoter, en attendant l'heure du déjeuner. Tout à coup la douairière s'écria avec son aigreur habituelle :

— Eh! mais je ne vois pas le colonel, non plus que M. Robert. Est-ce qu'ils dorment encore?

— Non pas certes, répondit Maurice, mais le colonel est un peu enrhumé ce matin.

— Voilà ce que c'est que d'aller faire vendange au moulin! fit la marquise en haussant les épaules; mais je suppose que cela ne l'empêchera pas de déjeuner. Et M. Robert est-il enrhumé aussi, lui?

— Pas plus que moi, bonne-maman; seulement, je pense que Robert est occupé à faire sa malle, car il est obligé de nous quitter ce matin... Une affaire imprévue...

— Oui-dà? reprit la douairière, dont les préventions à l'endroit du jeune officier s'étaient, comme on a pu le voir, singulièrement dissipées, je ne sache pas pourtant que M. Robert ait sujet de se plaindre de l'accueil qui lui a été fait ici. J'espère que nous le verrons encore avant son départ et qu'il déjeunera avec nous.

— J'ai cru devoir l'en prier, dit Maurice.

— Et vous avez très-bien fait. Je regrette que M. Robert nous quitte si promptement; car, bien qu'il ne soit pas des nôtres, il s'est toujours montré fort convenable.

Jamais, au grand jamais, hôte roturier sortant du manoir de la Roche-d'Eon n'avait obtenu de la fière et maussade châtelaine les honneurs d'une pareille oraison funèbre. Quoi qu'il en soit, comme par un accord tacite, tout le monde garda un mutisme obstiné.

Pour un observateur, l'étude des physionomies de l'assistance n'eut pas manqué de présenter quelque intérêt. A la nouvelle inopinée du départ de Robert, mademoiselle de Chalandray avait tressailli ; son regard s'était porté instantanément et d'une façon presque inquisitive sur la duchesse, qui demeurait calme et impassible. Le duc, de son côté, s'était mis à chiffonner sans s'en apercevoir le journal qu'il tenait à la main, en affectant de ne donner aucune attention à ce qu'il venait d'entendre. Il n'était pas jusqu'à madame de la Roche-d'Eon, dont le visage parcheminé ne trahît un caractère de préoccupation chagrine. Quant au jeune sportsman, il n'avait pu d'abord s'empêcher de témoigner, au moins par l'expression de sa physionomie, une certaine surprise, puis il s'était mis à causer à voix basse avec Maurice dans un coin du salon.

Le premier coup de la cloche du déjeuner sonna et Robert entra dans le salon. Il s'inclina successivement devant toutes et devant tous, et, après avoir serré la main de Maurice qui lui dit tout bas : « C'est chose faite, » il s'approcha de mademoiselle de Chalandray.

Celle-ci, contre son ordinaire, ne souffla mot, ce que voyant, Robert ne put s'empêcher de lui demander d'une voix émue, — car il sentait que c'était pour la dernière fois sans doute qu'il allait lui parler, — si elle était tout à fait remise des fatigues de la veille et si elle ne se ressentait point des suites d'un accident qui aurait pu tourner d'une manière bien funeste. Claire hésita quelques secondes, puis elle répondit distraitement :

— Je vous remercie, monsieur, de l'intérêt que vous té-

moignez pour ma santé. Je me trouve on ne peut mieux ce matin, et j'ai fort bien dormi cette nuit; ainsi que vous, je pense.

Il est sans doute hors de propos d'ajouter qu'elle mentait effrontément, et que le demi-cercle bleuâtre creusé au-dessous de ses yeux, d'ordinaire si limpides, et ce jour-là languissamment voilés, était la réfutation trop manifeste de ses paroles.

Au moment où le second coup de la cloche sonna, un domestique vint ouvrir les deux battants d'une des portes du salon qui communiquait avec la salle à manger par une petite galerie, et le maître d'hôtel annonça que madame la marquise était servie. C'est à ce moment que, par une sorte de coup de théâtre, le colonel fit son entrée en éternuant. Il remorquait à sa suite le lieutenant Sauvageol, qui était parvenu, non sans peine, à rejoindre son chef.

La douairière, à qui Maurice et sa sœur ne purent se dispenser alors de présenter le nouveau venu, fit une assez laide grimace, et il sembla que sa haute canne s'agitait fiévreusement entre ses doigts, ce qui dénotait chez elle un redoublement de mauvaise humeur. D'abord, en entendant prononcer le nom de cet autre camarade de Maurice, elle avait reconnu, non sans un certain désappointement, que c'était encore un officier de hussards qui n'était pas de la paroisse nobiliaire. Ensuite elle s'était aperçue déjà qu'il exhalait une odeur assez prononcée d'absinthe et de tabac, et elle n'avait pu s'empêcher de détourner la tête et d'avoir recours à son mouchoir.

Quoi qu'il en soit, dans la situation particulièrement tendue où la plupart des personnages se trouvaient placés vis-à-vis les uns des autres, on peut dire que cette apparition inattendue fut un soulagement pour tout le monde. Seul Robert, sous plus d'un rapport, était en droit d'y voir une menace, et le fauve regard que le lieutenant Soleil

avait jeté sur lui en entrant aurait suffi au besoin d'avertissement à cet égard.

Quant à Sauvageol, tout fier de se voir enfin admis dans ce sanctuaire aristocratique objet de toutes ses aspirations et de toutes ses convoitises, il se tenait non moins roide et gourmé que s'il se fût trouvé à la parade, à la tête de son peloton ; mais en même temps il affectait de se montrer taciturne à l'excès; car il lui semblait que c'était plus distingué, et puis il avait à cœur de témoigner ainsi qu'il tenait son invitation impromptue pour une réparation tardive.

Aussi bien son début à table s'était trouvé marqué par un de ces petits incidents qui auraient désarçonné tout autre que lui. Suivant un usage traditionnel de garnison et de table d'hôte, le doyen des lieutenants avait commencé par déployer sa serviette et il s'était mis à essuyer son verre, et à fourbir son couteau, sa fourchette et son assiette même soin tout particulier.

Témoin d'un manége si contraire à l'étiquette et aux convenances mondaines, madame de la Roche-d'Éon avait d'abord froncé le sourcil; puis, perdant patience, elle avait donné l'ordre au maître d'hôtel de changer le couvert de M. Sauvageol; mais lui n'avait même pas paru s'en apercevoir, et il fallut qu'une seconde fois la même injonction fût adressée au maître d'hôtel, et que Maurice, auprès duquel on l'avait placé, l'avertît charitablement pour lui faire comprendre qu'il venait de commettre une double incongruité.

— On devrait prévenir les gens, alors, avant de se mettre à table, grommela-t-il avec humeur; que diable ! je ne suis pas tenu de savoir cela, moi. Est-ce qu'il y a aussi une manière nouvelle de manger ici ?

— Pas encore, reprit Maurice en riant.

— Ce n'est pas malheureux. On ne dit rien au colonel,

qui ne fait qu'éternuer ce matin. Toujours des préférences pour les chefs! C'est injuste.

— Eh! mais, repartit Chalandray à voix basse, ce n'est pas la faute du colonel s'il est enrhumé.

— C'est peut-être la mienne.

— Allons! Sauvageol, en voilà assez; mange et bois à ta guise, et ne sois plus grincheux.

— C'est ce que je vais faire, mon bon, et tu vas voir, ah mais!

Là-dessus Sauvageol se mit à fonctionner des mâchoires comme s'il eût été à jeun depuis huit jours, sans perdre une bouchée ni une lampée, mais aussi sans proférer une parole.

Malheureusement pour lui, il était difficile que, sous l'influence des excellents vins qu'on lui versa et auxquels il n'était que trop disposé à faire honneur, sa langue, à un moment donné, ne se trouvât pas subitement déliée. A force de tendre son verre, que l'on s'empressait naturellement de remplir, ce moment sembla venu au dessert. Sauvageol, sans qu'on sût guère ni pourquoi ni comment il prenait la parole, se mit alors à tenir des discours tellement hétéroclites que la plupart des convives avaient toutes les peines du monde à conserver leur sérieux.

C'est en vain que Maurice lui poussait à chaque instant le coude ou le genou en lui disant à voix basse : « Prends garde! à présent tu parles trop, » ou bien : « Je t'en prie, Sauvageol, ne bois plus, tu vas te griser; » le doyen des lieutenants était lancé et il n'y avait plus moyen de l'arrêter. Il avait entrepris le récit de la dernière campagne de Kabilie, où il prétendait naturellement avoir joué un grand rôle, récit émaillé de digressions oiseuses et parfaitement saugrenues en même temps que de vocables bédouins incompréhensibles pour la majeure partie de l'assistance. A la fin, la douairière, dont l'humeur acariâtre était surexcitée

par tant de loquacité et de hâblerie, s'écria de sa voix la plus cassante :

— Mais, monsieur, si vous avez rendu tant de services, d'où vient donc qu'à votre âge vous n'êtes encore que lieutenant et que vous n'avez pas même la croix?

La vieille marquise venait, sans le vouloir et sans même s'en douter, de lancer un de ces traits que les *banderilleros* en Espagne, savent si bien, dans les courses de taureaux, planter à l'endroit le plus sensible du col de l'animal, lorsque l'instant est venu de le rendre furieux. Le colonel l'avait probablement compris, lui, quoiqu'il affectât alors de poursuivre une conversation insignifiante engagée avec madame de Sauves. A ce moment, en effet, Sauvageol eut un regard de travers pour le lieutenant Robert et répondit :

— Ce n'est pas à moi, madame la marquise, qu'il faut demander cela.

— A qui donc? reprit la maussade châtelaine.

Quelle aurait été la réponse de Sauvageol? C'est ce qu'on ne peut guère préjuger; car à cet instant Bou-Maza, le grand lévrier de Maurice, pénétra non moins brusquement qu'indiscrètement dans la salle à manger; il tenait dans sa gueule, non pas un bouquet, mais un papier plié triangulairement, dans la forme sacramentelle adoptée en matière de billets doux, et il s'élança droit, sans hésiter, auprès de son maître, sur les genoux duquel il déposa le papier.

— Encore cette vilaine bête! s'écria la marquise; qu'on jette Bou-Maza à la porte sur-le-champ et qu'on le mette à l'attache au chenil! Je ne veux plus le voir.

Pendant qu'on s'empressait de mettre à exécution l'ordre de la marquise, Maurice répondit :

— Pardon pour mon chien, bonne-maman; vous êtes bien sévère pour ce pauvre Bou-Maza, qui, si je ne me trompe, vient de faire office de Mercure galant. C'est un billet doux qu'il m'apporte; reste à savoir si le billet est bien pour

moi, car il ne porte aucune suscription et il n'est même pas cacheté. Faut-il l'ouvrir ?

— Pourquoi pas? fit le colonel, en tortillant sa moustache et avec une expression plus sardonique que jamais.

En même temps, par un de ces phénomènes que la médecine constate en se bornant à les expliquer au moyen de l'influence du système nerveux, les éternuements qu'il avait cherché à comprimer de son mieux prirent soudainement fin, comme on dit que la goutte et les rhumatismes disparaissent parfois au premier coup de canon d'une bataille.

— Le colonel a raison, ajouta Sauvageol, faisant écho à son chef d'une façon machinale, pourquoi pas? ce billet doux doit être à ton adresse, mon bon Chalandray, il n'y a que toi ici pour recevoir des billets doux.

— Allons! reprit Maurice, en dépliant le billet, le sort en est jeté. Eh! mais, si je ne me trompe, le billet est en vers, c'est un sonnet.

— Un sonnet! murmura Sauvageol, qu'est-ce que cela?

— Un sonnet! s'écria la douairière visiblement affriandée par ce souvenir de l'ancien régime; alors c'est sans doute monsieur Robert qui en est l'auteur, et c'est là une nouvelle galanterie de sa part, dont je me dispose à le remercier, quand j'aurai entendu ses vers. Monsieur Robert veut décidément se faire regretter au château de la Roche-d'Eon, de toutes les manières.

Sauvageol eut un haussement d'épaules et se mordit les lèvres pour ne pas protester.

— Vous êtes pleine d'indulgence pour moi, madame, répondit Robert, mais permettez que, cette fois, je décline un remerciement auquel je n'ai aucun titre, car je ne sais pas même ce dont il s'agit.

— Il y a un moyen bien simple de le savoir, repartit la douairière, c'est de nous donner lecture de ce sonnet! Allons! Maurice, on vous écoute.

— Je ne demande pas mieux, dit Maurice, qui en même temps jeta rapidement les yeux sur le papier qu'il tenait à la main.

Mais tout à coup son front s'assombrit, ses yeux se troublèrent et se portèrent successivement avec inquiétude sur plusieurs des convives, et en particulier sur son ami Robert. En même temps il laissa le papier s'échapper de ses doigts.

— Frère! s'écria vivement mademoiselle de Chalandray, que t'arrive-t-il? Est-ce que tu serais malade?

— Non pas certes; rassure-toi, petite sœur, seulement je crois qu'il faut renoncer à donner lecture de ces vers.

— Pourquoi donc? reprit Robert, à qui l'étrange regard de Maurice n'avait pas échappé, est-ce que, par aventure, ces vers contiendraient quelque chose d'offensant pour quelqu'un d'ici?

— En effet, balbutia Maurice.

— Pour moi peut-être?

Maurice baissa la tête.

— Alors, raison de plus pour les lire, et, puisque votre amitié recule devant cette tâche, qui vous serait pénible, je le comprends, c'est un soin que je demande à prendre moi-même.

— Non, mon ami, répliqua Maurice, je vous supplie de n'en rien faire.

— Nous vous en prions tous, monsieur, fit mademoiselle de Chalandray. Maurice, déchire ce papier!

— Je m'y oppose, répondit résolûment Robert, et c'est mon droit, puisque ces vers me sont adressés. N'est-ce pas, mon colonel? Je vous en fais juge vous-même.

Le colonel, visiblement embarrassé, resta muet et se mit à tortiller sa moustache avec plus d'acharnement que jamais.

— Il n'y a rien à répondre à cela, s'écria Sauvageol en

s'emparant vivement du papier, qu'il passa aussitôt à Robert; monsieur y tient, monsieur est servi. Pourtant, camarade, pour peu que cela vous contrarie, oh! ne vous gênez pas! je suis là et je lirai bien pour vous la chose, prose ou vers. J'ai un bon creux, moi. C'est connu au régiment.

— Animal! murmura Maurice, en donnant à son fâcheux voisin un violent coup de genou sous la table, de quoi te mêles-tu?

Pendant ce temps-là, Robert avait abaissé sur le doyen des lieutenants un regard rempli d'un ineffable dédain, et, d'un accent assez ferme, bien que les vibrations de sa voix trahissent par moments la vive émotion qu'il éprouvait intérieurement et qu'il cherchait à dissimuler de son mieux, il se mit à lire le sonnet suivant:

Salut, ô grand vainqueur! dont la double origine
Se perd dans l'antichambre et s'égare au moulin.
Ta gloire a retenti jusque dans la cuisine,
On en parle au chenil, et l'office en est plein.

Colas, sous les lauriers quand ta tête s'incline,
Si Lise et Rose même, avec un air câlin,
Te décochent parfois une œillade assassine,
Ecoute un lévrier qui passe pour malin.

Du moulin au château bien doux est le voyage,
Mais quand la foudre gronde et que le vent fait rage,
Dangereux est l'abri qu'on trouve au fond des bois.

Pas plus que toi, Colas, je n'ai peur de l'orage;
Mais, chéri comme toi, plus que toi je suis sage,
Et n'ai jamais couru deux belles à la fois.

Quand Robert eut terminé sa lecture, il se fit un grand silence dans la salle à manger du château de la Roche-d'Eon,

où l'on eût, suivant une expression vulgaire mais d'une parfaite justesse, entendu voler une mouche. Les domestiques eux-mêmes, immobiles et cloués sur le plancher, semblaient métamorphosés en statues. Chacun, maîtres et gens, comprenait que sous cet incident, qui avait pu paraître de prime abord presque futile, il se cachait quelque chose de grave et peut-être de terrible. Madame de Sauves n'était pas celle dont la poitrine était le moins oppressée. Pourtant ce fut elle qui eut le courage de parler la première, et, dominée d'ailleurs par un sentiment qui étouffait dans son cœur jusqu'à la conscience de son propre danger;

— En vérité, s'écria-t-elle, je ne savais pas encore que Bou-Maza cachât sous la peau d'un lévrier un poëte doublé d'un moraliste. On apprend tous les jours bien des choses étranges. Pourtant je suis très-curieuse à présent, je l'avoue, de savoir qui Bou-Maza a choisi pour secrétaire.

En même temps elle ne craignit pas d'attacher sur monsieur de Montmagny un regard plein de fierté et de provocation.

— Secret gardé! répondit le colonel à mi-voix et d'un ton passablement sarcastique.

La duchesse frémit et se tut, car un éclair avait lui dans les yeux de monsieur de Sauves en entendant répéter ces deux mots qui, la veille, au moulin, avaient déjà produit sur lui une impression si profonde.

Sauvageol, surexcité sans doute par les libations répétées auxquelles il s'était livré pendant le déjeuner, et impatient d'ailleurs d'épancher ses rancunes à l'endroit du lieutenant Robert, s'écria tout à coup, comme s'il venait de prendre un grand parti :

— On est curieux, on demande l'auteur : eh bien ! si c'était moi ?

— Vous! reprit Robert, allons donc! monsieur Sauvageol; vous en êtes parfaitement incapable, je le sais, et je

crois que tout le monde ici est de mon avis, même monsieur le colonel de Montmagny.

— De quoi, de quoi? riposta Sauvageol blessé au vif, on doute que je sois capable de composer des vers; mais j'en ai fait, et souvent; n'est-ce pas, mon bon Chalandray ?

— Qu'importe ! murmura Maurice.

— J'ai reçu l'éducation la plus distinguée par les soins de mon père; car j'ai un père, moi! de mon père, notaire royal, légitimement marié à demoiselle...

— Cela suffit, Sauvageol, reprit Maurice, tais-toi !

— Non, je ne me tairai pas, continua le hargneux lieutenant; tu as beau me pousser le coude, mon bon, il faut bien qu'on sache chez toi qui je suis. Je ne suis pas un bâtard, moi ; ma famille est connue.

— Qui parle de bâtard? interrompit la douairière avec une majestueuse indignation. Vous oubliez, monsieur, que vous parlez devant des dames.

— C'est possible, madame la marquise, c'est possible, riposta Sauvageol, s'exaltant de plus en plus et d'une voix altérée par les fumées du vin non moins que par la colère; mais il est bon que tout le monde sache ici que, bien que je ne sois encore que lieutenant et pas décoré, ce qui est une injustice flagrante, je pourrais tout comme un autre, et même mieux qu'un autre, frayer avec l'aristocratie et conter fleurette aux grandes dames ainsi qu'aux riches héritières. Car moi, au moins, je ne serais pas exposé à m'entendre dire : « Va-t'en, mon beau garçon ; *makach*, *makach*; ta place n'est pas ici, au château ; ta place est... »

Sauvageol n'acheva pas, car la douairière venait de lui lancer un regard si courroucé, si impérieusement olympien, qu'il en fut comme foudroyé et qu'il faillit en tomber à la renverse.

Aussi bien, en entendant retentir ces paroles avinées, accompagnées de gestes et de hochements de tête qui ne pou-

vaient laisser aucun doute sur la fâcheuse situation physique dans laquelle celui qui les prononçait venait de se laisser tomber, il y eut dans toute l'assistance un sentiment de stupeur en même temps que de réprobation. Gaston lui-même, par son attitude et l'expression de sa physionomie, fit bien voir qu'il s'associait énergiquement à ce sentiment là. Quant à Maurice, il bondit incontinent de son siége, et, saisissant Sauvageol par le bras.

— Allons! s'écria-t-il brusquement, le déjeuner est terminé; ton cheval doit être prêt. Il faut partir.

— C'est-à-dire que tu me chasses, reprit Sauvageol, qui se leva en chancelant. C'est égal, mon bon Chalandray, j'ai soulagé mon cœur, *chouïa, chouïa*, et je n'ai rien à me reprocher, entends-tu? C'est tant pis pour le fils sournois. Mesdames, messieurs, je suis votre très-humble serviteur.

A la suite de cette étrange sortie, tout le monde se leva de table dans un grand émoi, et l'on passa au salon. Robert était devenu tout pâle. La douairière, de fort mauvaise humeur et en proie à une agitation des plus manifestes, venait de se remettre à sa sempiternelle tapisserie.

— Monsieur Robert, s'écria mademoiselle de Chalandray en s'approchant du jeune officier, c'est moi qui ai commis la faute d'inviter à déjeuner M. Sauvageol, et je vous prie d'en recevoir mes excuses. J'en demande également pardon à bonne-maman, ainsi qu'à M. et madame de Sauves.

— Oh! mademoiselle, répondit Robert, dont la pâleur venait de s'accentuer encore davantage, ce n'est pas vous qui me devez des excuses, c'est une autre personne.

En parlant ainsi, l'œil du jeune officier s'était fixé tout étincelant d'un feu sombre sur M. de Montmagny. Celui-ci ne put s'empêcher de rougir légèrement, et laissa tomber sur son subordonné un de ces regards froids et ironiques qui lui étaient habituels.

— Eh ! mais, fit-il, est-ce par hasard pour moi que vous dites cela, monsieur Robert ?

Madame de Sauves et Claire elle-même devinrent toutes tremblantes.

— C'est probable, répondit tranquillement Robert.

— Vous êtes fou, mon cher, reprit le colonel avec l'expression d'un suprême dédain, et il me semble que vous oubliez à qui vous parlez.

— Vous avez raison, monsieur le comte, repartit Robert; ce n'est pas en effet à mon colonel que je parle en ce moment.

— Ah ! bah ! à qui donc alors ?

— Je parle au secrétaire de Bou-Maza. Oui, madame, ajouta-t-il en se tournant vers la duchesse, je puis enfin satisfaire votre curiosité, ce que je n'ai pas jugé devoir faire tout à l'heure, en présence des domestiques. Maintenant que nous sommes au salon et qu'il ne s'y trouve plus que des maîtres, je crois pouvoir vous dire que le sonnet qui m'a été adressé, et dont je viens de donner lecture, est écrit tout entier de la main de M. le comte de Montmagny. C'est donc lui, suivant toute apparence, qui en est l'auteur.

— Et quand cela serait ? fit le colonel en se croisant les bras en même temps qu'il attachait sur le jeune officier un regard plus hautain et plus impertinent que jamais.

— Monsieur le comte, reprit Robert, en opposant à ce regard un visage calme mais résolu, alors vous me donnez le droit de vous répondre que les vers de ce sonnet peuvent être infiniment spirituels, mais qu'ils sont peu dignes d'un gentilhomme et encore moins d'un colonel.

— Ah ! vous trouvez cela, monsieur Robert ?

— Oui, monsieur le comte, car vous avez oublié, en les composant, que l'un des premiers devoirs d'un gentilhomme est de respecter la réputation des femmes, et qu'un chef de corps manque à sa mission en attaquant l'honneur de ses

subordonnés, lui, à qui il appartient avant tous autres de les défendre.

Un tressaillement général de l'assistance accueillit cette fière et digne réponse. Le colonel n'avait pu s'empêcher de froncer le sourcil. Maurice et Gaston même s'approchèrent de lui, afin de chercher à détourner les conséquences fâcheuses que pouvait provoquer un pareil incident.

— Mon colonel, s'écria Maurice, excusez la vivacité des paroles de mon camarade Robert. Veuillez considérer que vous l'avez mis vous-même dans le cas de légitime défense.

— En effet, colonel, ajouta la douairière, et bien que vous n'ayez pas eu, je le suppose, l'intention de blesser M. Robert par une simple plaisanterie...

— Vous aussi, madame, interrompit le colonel redevenu comme toujours railleur, vous daignez vous porter à la défense de monsieur! C'est donc décidément le favori de toutes les femmes que monsieur le lieutenant Robert! Bien plus, monsieur veut me donner des leçons, à moi son colonel! C'est du dernier plaisant, ma parole d'honneur! Eh bien! puisqu'on m'y force, je ne suis pas fâché, madame la marquise, de vous demander votre avis ainsi que celui de toutes les personnes ici présentes, sur la façon dont votre protégé entend pratiquer tous les beaux sentiments dont il vient de se faire l'organe. Je serais même fort aise de l'entendre expliquer ici sa théorie sur les moyens d'empêcher un mariage qui n'est pas apparemment de son goût.

En parlant ainsi, M. de Montmagny se mit à rire de ce petit rire sec et profondément sardonique qui lui était habituel.

— Je ne comprends pas, balbutia Robert un moment presque décontenancé par cette nouvelle attaque.

— Je vais vous aider à comprendre, monsieur, fit le colonel en dépliant avec une certaine affectation le journal que

lui avait remis son neveu. Qu'en dites-vous, monsieur Robert? Vous pouvez mettre ce journal dans votre poche avec le sonnet. L'un vaut l'autre, n'est-ce pas? Ah! pourtant, peut-être ces dames vont-elles en demander aussi la lecture.

— Je vous répète, fit le jeune homme, que je ne sais ce que tout cela veut dire.

— Je le sais, moi, s'écria mademoiselle de Chalandray en s'emparant du journal, et je m'empresse d'ajouter que c'est à tort qu'on accuse M. Robert. Monsieur est absolument étranger à toute cette affaire; c'est moi, moi seule qui ai pris connaissance de ce journal, et qui ai découvert ce qu'on pouvait avoir intérêt à cacher ici à tout le monde. En accusant monsieur, colonel, vous allez me forcer à divulguer ce que je m'étais promis de tenir secret, surtout vis-à-vis de ma bonne-maman.

— Qu'est-ce à dire? grommela la douairière; il se passe de belles choses chez moi, et je n'apprends aujourd'hui que des indignités!

— Pardon! bonne-maman, reprit Claire, pardon!

— Allons! mon oncle, s'écria à son tour Gaston avec beaucoup de franchise et de bonhomie, je vois que le premier coupable dans tout cela, c'est moi; le second, permettez-moi de vous le dire, c'est vous. Nous sommes battus, et il ne nous reste plus qu'à nous incliner en demandant grâce.

— Parle pour toi! riposta le colonel avec dépit.

— Ainsi fais-je, mon oncle, en m'excusant d'abord vis-à-vis de M. Robert que je tiens pour un galant homme, tout à fait incapable de la moindre indélicatesse, et avec qui j'aurais été heureux de nouer de plus amples relations, si l'on ne nous avait annoncé tout à l'heure son départ.

— Ah! monsieur Robert nous quitte! murmura le colonel avec une expression de soulagement indéfinissable. Bon voyage, monsieur Robert!

— Merci de votre souhait, mon colonel, répondit le jeune officier avec un sourire involontaire; je crois qu'il part du fond du cœur.

— C'est sans doute pour retourner au moulin.

— Peut-être, mon colonel; mais je suppose que cela vous importe peu.

— Certainement. A propos, monsieur Robert, je vous prie en grâce de ne pas chercher querelle à votre camarade, à ce pauvre M. Sauvageol.

— Je m'en donnerais bien de garde, mon colonel, du moment où il est devenu votre second, soit que vous l'ayez choisi, soit qu'il se soit offert de lui-même.

— Hein, plaît-il! comment l'entendez-vous?

— Mon colonel, il y a au régiment deux catégories d'officiers qui peuvent m'offenser impunément : les premiers, parce que la hiérarchie les a placés au-dessus de moi et que je leur dois, à défaut de respect, soumission et obéissance; les seconds, parce que leurs offenses, quelles qu'elles puissent être, ne s'élèveront jamais au-dessus de mon mépris.

— Oui-dà! Prenez garde, monsieur, que voilà une explication qui aggrave encore la réponse! Rendez grâce à Dieu que nous ne soyons pas au régiment, car vous me payeriez cher ces réponses-là.

— Mon colonel, je serai entièrement alors à votre discrétion. Jusque-là, permettez-moi de jouir de mon reste.

— Messieurs, s'écria avec humeur madame de la Roche-d'Eon, en voilà assez, ce me semble, beaucoup trop même, à propos d'un sonnet. Vous m'empêchez de compter les points de ma tapisserie.

— Vous avez raison, madame la marquise, répondit Robert en baissant humblement la tête, et je vous prie de recevoir mes excuses en même temps que mes remercîments pour l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder au château de la Roche-d'Eon. J'en ai abusé, je le sens, et pour

cela je sollicite toute votre indulgence. J'emporte d'ici des souvenirs qui ne s'effaceront jamais de mon cœur.

Ayant ainsi parlé, Robert s'inclina profondément devant toute l'assistance, et, suivi de Maurice, il se mit en devoir de quitter le salon. Au moment où il allait en franchir le seuil, Gaston le rejoignit.

— Avant de partir, monsieur, lui dit-il, voulez-vous me donner votre main ?

— Très-volontiers, fit Robert avec émotion, en serrant vivement entre ses doigts la main du jeune sportsman; soyez heureux! vous méritez de l'être, et, ajouta-t-il, en arrêtant encore une fois son regard sur le charmant visage de mademoiselle de Chalandray, dans les yeux de laquelle il avait surpris une larme, quoi qu'on ait pu vous dire sur mon compte, je prendrai part de loin à votre bonheur.

Le colonel se contenta de hausser les épaules, et, désireux de trouver un refuge contre les marques évidentes d'attendrissement qu'il pouvait lire sur plus d'une physionomie, il s'en alla dans l'angle d'une croisée, où il se mit à tambouriner avec ses ongles sur une vitre, en fredonnant entre ses dents le vieil air : *Bon voyage, monsieur Dumollet !*

Nul, dans le salon, ne parut s'apercevoir de cette ironique démonstration, tant les poitrines étaient encore oppressées sous le coup de tout ce qui venait de se passer dans cette matinée d'orage. La duchesse et Claire particulièrement, en dépit de tous leurs efforts pour se contenir, étaient haletantes, et les battements précipités de leurs cœurs se trahissaient par les soulèvements de leurs corsages. Le duc se promenait de long en large, avec une préoccupation manifeste. Il n'était pas jusqu'à madame de la Roche-d'Eon, dont l'aiguille, en se promenant avec acharnement sur sa tapisserie, ne trahît la vive contrariété qu'elle éprouvait.

Ce fut le colonel qui rompit le silence, en sortant du re-

trait où il s'était posté tout d'abord, et, s'essuyant le front avec affectation :

— Enfin, s'écria-t-il, voilà monsieur Robert en route ! je viens de le voir partir. Nous en sommes débarrassés.

— Parlez pour vous, colonel ! riposta aigrement la douairière. Bien que ce jeune homme soit d'une naissance obscure, regrettable même, je ne vois pas qu'il ait tenu sa place dans la bonne compagnie plus mal qu'un autre, grâce sans doute à l'éducation qu'il a reçue au séminaire, et je sais des gens de qualité qui feraient bien de prendre exemple sur lui.

— Il me semble, ajouta imprudemment la duchesse, — car, sa tendresse maternelle mise à une si cruelle épreuve, pendant les diverses péripéties de la scène qui précède, faisait enfin explosion, — il me semble que monsieur le colonel de Montmagny est le seul ici à éprouver le sentiment qu'il vient d'exprimer.

— En êtes-vous bien sûre, madame la duchesse ? reprit le colonel en désignant d'un clin d'œil profondément sardonique M. de Sauves, demeuré muet observateur de tout ce qui se passait, et en ce moment debout devant la cheminée où il se chauffait machinalement les pieds.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, fit la duchesse d'un ton dédaigneux.

— C'est que probablement, madame, ajouta le colonel à voix basse et en se penchant avec affectation à son oreille, vous ne voulez pas me comprendre.

— Monsieur, répondit fièrement la duchesse, vous pouvez parler haut ; car je ne sache pas que je vous aie donné le droit de me parler bas.

— Oh ! à moi, non pas certes.

— Mais à qui donc alors ?

Le colonel s'inclina humblement, puis, s'attachant à ses pas avec obstination, — car en proie à une agitation dont il

est aisé de se rendre compte la duchesse ne pouvait tenir en place et venait de se rapprocher fiévreusement d'une fenêtre, — il murmura ironiquement :

— Oh ! madame, je suis discret, aussi discret que la meunière.

La duchesse avait rougi et pâli presque simultanément.

Non moins effrayée, non moins palpitante que la tourterelle qui vient de rencontrer au-dessus de sa tête l'œil fixe et implacable de quelque oiseau de proie, ce fut en tremblant qu'elle balbutia :

— Que voulez-vous dire, monsieur? Que prétendez-vous conclure des paroles d'une pauvre idiote?

— Tout ce qu'il vous plaira, madame, reprit le colonel à voix basse, en souriant et avec toutes les apparences extérieures de la politesse la plus raffinée; que le ciel me préserve de vous faire un crime de vos préférences pour celui que vous défendez si bien! J'envie son sort, voilà tout, et cela ne doit pas vous étonner. Oh ! j'ai pour les péchés mignons des jolies femmes une indulgence plénière,

Toutes ces paroles tombaient dans l'oreille de madame de Sauve comme autant de gouttes de plomb en fusion. Elle se demandait si elle n'était pas en proie à quelque rêve affreux, et si c'était bien à elle qu'un homme osait tenir un tel langage.

Heureusement tout cela se passait dans l'embrasure profonde d'une de ces grandes fenêtres de château où nos architectes actuels feraient une chambre; et puis cette fenêtre, qui donnait sur le jardin, était toute grande ouverte, ce qui assourdissait encore le son de la voix. A la fin pourtant, la gorge serrée comme dans un étau, les yeux presque hagards, la duchesse articula ces quelques mots :

— Monsieur, vos suppositions sont aussi fausses qu'outrageuses, je vous le jure.

— Oh! madame, répliqua M. de Montmagny, je ne suis pas homme à vous contredire. Je suis prêt même, pour peu que cela vous soit agréable, à proclamer que ce n'est pas vous que j'ai vue cette nuit traverser la terrasse et entrer dans la chambre de M. Robert.

— Vous auriez tort, colonel, s'écria une voix qui retentit aux oreilles de la duchesse comme la trompette de l'archange au jour du jugement dernier. C'est bien en effet madame de Sauves qui s'est promenée cette nuit sur la terrasse et qui est entrée dans le pavillon. Madame de Sauves est sujette depuis bien des années à des accès de somnambulisme : Notre parente, madame de la Roche-d'Eon, ne le sait que trop, elle qui a bien voulu lui accorder l'hospitalité jadis, pendant près d'une année. Vous me forcez, colonel, de révéler ici devant tous un douloureux secret de famille. Je le regrette profondément pour madame de Sauves comme pour vous-même.

Est-il besoin d'ajouter que le duc, justement inquiet de tout ce qui venait de se passer en sa présence, et froissé d'ailleurs trop légitimement de l'attitude que venait de prendre M. de Montmagny vis-à-vis de madame de Sauves, s'était insensiblement rapproché du théâtre de leur tête-à-tête, et qu'il n'avait pas perdu une seule des paroles qu'ils venaient d'échanger ensemble.

— Venez, ajouta-t-il en saisissant le bras de sa femme; venez, ma chère Hélène, vous n'êtes pas bien, vous avez besoin de repos; voyez comme elle est pâle!

En parlant ainsi, M. de Sauves sortit du salon, entraînant à son bras la duchesse plus morte que vive, et sans qu'aucnn de ceux qui, muets et interdits, venaient d'entendre cette révélation si fatale, si imprévue, eût la force de prononcer une parole.

VII

Épouse ou mère.

Qui fut bien étonné, ce fut le père Delphin-Pichard, ainsi que tous les habitants du moulin, en voyant arriver le lieutenant Robert. Le maréchal des logis Bouginier, qui se trouvait là en permission, comme on sait, ne pouvait en croire ses yeux, et, dans son ébahissement, il laissa sa pipe s'éteindre.

— Comment! c'est vous, mon lieutenant, disait-il; est-ce que l'ennui vous a gagné au château, un si beau château pourtant que le château de la Roche-d'Eon, où il y a popote d'extra tous les jours, et où les maîtres sont si attentionnés pour leurs inférieurs en grade! Ah! dame! madame la marquise, qui est là comme la colonelle, quoi! Madame la marquise est un peu fière, un peu grognon, s'il faut s'en rapporter aux domestiques; mais on doit bien passer quelque chose aux personnes d'âge dont le fourniment commence à montrer la corde. Les anciens sont les anciens, n'est-ce pas, père Delphin? et les conscrits sont les conscrits.

En écoutant ces aphorismes semi-militaires, semi-philosophiques, Luciennette, occupée à coudre près de la fenêtre,

ouvrait de grands yeux, et sa mère, la pauvre Lucienne, assise daus son fauteuil de cuir, au coin de la haute cheminée, laissait comme à son habitude errer à l'aventure son regard vague et atone, sans plus se préoccuper que par le passé de ce nouveau venu pour qui elle s'était montrée si pleine de dévouement et de sollicitude au temps jadis.

— Mes bons amis, répondit Robert, ne m'interrogez pas sur un sujet plus triste pour moi que vous ne pouvez le penser. Si j'ai quitté le château si brusquement, croyez qu'il a fallu pour cela des considérations bien puissantes. Vous savez d'ailleurs, mon cher Bouginier, que je suis en assez mauvais termes avec le colonel.

— Si je le sais! repartit Bouginier, que trop, mon lieutenant! mais monsieur de Chalandray avait promis qu'il arrangerait tout cela, et, quant on a du *quibus* comme ce lieutenant-là, enfoncé tous les obstacles.

— Chalandray n'a pas réussi.

— C'est vexant tout de même, reprit Bouginier, parce que, vois-tu, Luciennette, le colonel, dans le régiment, c'est le curé dans sa paroisse, c'est le berger au milieu de son troupeau. Qu'il ait tort ou raison, c'est égal, il faut que tout le monde lui cède en mangeant sa moustache, les sous-officiers d'abord, cela va sans dire, depuis les adjudants jusqu'au maréchal des logis chef, que nous appelons *marchichef*, nous autres, parce qu'*item* on n'a pas de temps à perdre, dans la cavalerie, les officiers ensuite, lieutenants, capitaines, chefs d'escadrons, et tout le tremblement. Ah! c'est un fier grade, va ma fillette, que le grade de colonel dans la cavalerie! Demande plutôt au grand-père, bien qu'il ait servi tout simplement dans l'infanterie, lui!

— Ah! mais oui! repartit le père Delphin; après cela, les colonels c'est comme la farine, il y en a de la fine fleur de froment, il y en a de la bonne, de la médiocre, et il y en a qui ne vaut pas seulement la peine qu'on se donne pour

transporter le blé et le moudre. Mais nous n'avons rien à apprendre à monsieur Robert rapport au service, vu qu'il en sait plus que nous sur les devoirs du troupier au vis-à-vis de ses supérieurs.

— Ces devoirs sont bien durs parfois, murmura Robert.

— A qui le dites-vous, mon lieutenant? s'écria le père Delphin. Savez-vous que, moi qui vous parle, au temps de l'empereur Napoléon, — en prononçant ces deux derniers mots le meunier souleva son bonnet de coton, — j'ai été obligé un matin, là, au commandement, de lâcher mon coup de fusil, en fermant les yeux, sur mon capitaine! un jeune homme bien mignon, que nous aimions tous dans la compagnie, vu qu'il se contentait d'avertir quand on était en faute et qu'il ne punissait guère! Il a fallu le fusiller, là, comme un pauvre lièvre. Il me semble que je le vois encore, là, devant moi, attendu qu'il n'était pas encore tout à fait mort sous le feu du peloton et qu'on m'a commandé de l'achever à bout portant.

— Ah! quelle horreur! bonnes gens! s'écria Luciennette, qui, toute fr,ssonnante, s'était couvert instinctivement les yeux de ses deux mains. Quel crime avait-il donc commis, le pauvre jeune mignon?

— Il avait eu des mots avec le colonel.

— Rien que des mots?

— Ah! pour être juste, je me suis laissé dire comme cela que, injurié par le colonel qui était un dur à cuire et pas honnête du tout, il avait levé la main sur lui.

— Il n'y a rien à dire alors, reprit sentencieusement Bouginier. Il était en faute, le règlement est là.

— Ah! dame! fit le meunier, c'est qu'on ne badinait pas, rapport à la discipline, dans ce temps-là.

— Croyez-vous, père Delphin, qu'on nous donne à cette heure des tartines de confitures?

— Je ne crois pas, Bouginier; mais il y en a d'aucuns

pour dire que le service est bien moins dur au jour d'aujourd'hui.

— Bien moins dur? Excusez! Vous parlez là comme un ancien qui n'a jamais servi dans la cavalerie. C'est que la cavalerie, voyez-vous!... Après cela, il faut convenir qu'on est moins porté à cette heure à fusiller que de votre temps; mais il y a d'autres punitions, pas vrai, mon lieutenant?

— En effet, répondit Robert, qui était demeuré rêveur pendant que le meunier et son gendre se livraient à cette façon de parallèle entre la discipline militaire au temps passé et au temps présent; mais je crois pour ma part qu'il y a des châtiments dans le code de l'armée auxquels je préférerais de beaucoup la mort. Il vaut mieux, à coup sûr, être fusillé que de s'en aller languir au fond d'une prison pendant des années, sous le coup d'une condamnation flétrissante. Entre la mort qui foudroie et celle qui tue lentement, est-ce qu'un soldat peut hésiter?

— Vous avez raison, mon lieutenant, s'écrièrent à la fois les deux vieux braves.

— Oui-dà! reprit Luciennette, ce n'est pas gai tout de même la conversation du père et du grand-père, n'est-ce pas, monsieur Robert? Et si c'est là tout ce qu'ils ont à vous dire, ils vont vous faire prendre en grippe notre pauvre moulin, où il n'y a pas des belles dames comme madame la duchesse, et des jolies demoiselles comme mademoiselle Claire, pour vous désennuyer.

— Heureusement, dit le vieux meunier, faute de belles dames, mon lieutenant, vous allez trouver ici un camarade de régiment.

— Lequel? s'écria Robert avec inquiétude.

— Pardine! c'est monsieur Sauvageol. Vous savez bien? celui qui a ouvert la danse avec Luciennette. Il m'a demandé à se mettre en pension au moulin pendant les huit jours de permission que lui a accordés le colonel.

— Et vous avez accepté? murmura Robert de plus en plus soucieux.

— Dame! mon lieutenant, il a dit comme cela qu'il était un de vos amis intimes.

— Oui, bonnes gens! repartit vivement Luciennette, il a dit cela, ce monsieur l'officier; mais comme il m'avait dit tout le contraire en dansaut avec moi, pour lors j'ai soufflé tout bas au grand-père de refuser. Ai-je bien fait, monsieur Robert?

Le visage du jeune homme se rasséréna aussitôt, et, tendant à la fois ses deux mains à Luciennette ainsi qu'à Bouginier et au vieux meunier.

— Merci! s'écria-t-il, merci! vous m'aimez vous autres, vos visages me le disent au moins et vos visages ne sont pas trompeurs. Que puis-je désirer de plus et de mieux à présent? Quant à M. Sauvageol, lorsqu'il va savoir que je suis au moulin, tout mon ami intime qu'il se dit, croyez bien que vous aurez rarement sa visite.

Maintenant que voilà le lieutenant Robert bien décidément réinstallé au moulin, retournons bien vite au château, où nous avons laissé M. le duc et madame la duchesse de Sauves dans la situation respective la plus scabreuse qu'il soit possible d'imaginer. Nul des lecteurs, en effet, n'a pu croire que, en cherchant à faire illusion à tout le monde, dans une de ces circonstances solennelles plus fréquentes qu'on ne pense dans la carrière conjugale, M. de Sauves fût parvenu un seul instant à se faire illusion à lui-même.

Si, à un moment donné de son existence, M. de Sauves avait cru devoir contracter un mariage dans le goût de celui que projetait imprudemment Arnolphe dans l'*École des femmes*, il ne s'ensuit nullement qu'il fût d'humeur à jouer ensuite le rôle de Georges Dandin ou de Sganarelle.

Le duc était à la fois un galant homme et un mari plein de sagesse dans toute l'acception de ces deux mots. Sans

doute, il ne s'était pas dissimulé les périls de tout genre que court un homme de quarante-trois ans qui épouse une jeune fille de quinze ans à peine ; mais d'abord il avait eu foi dans la vertu de la personne qu'il choisissait; ensuite il avait pensé que le meilleur moyen de sauvegarder cette vertu était de témoigner à sa femme une confiance absolue. Celle à qui il venait de donner avec son nom une grande situation dans le monde, une fortune large et honorable, lui devait bien à tous ces titres, et à d'autres encore, tout son attachement et toute sa reconnaissance.

Madame de Sauves, est-il besoin de l'ajouter ? avait pleinement répondu à l'attente de son mari, et jamais, dans les cours étrangères, où elle avait constamment passé sa vie à côté de lui, l'ombre d'un soupçon n'était venue effleurer sa réputation. Ce n'était donc pas sans une vive surprise et sans de profondes inquiétudes que tout à coup M. de Sauves avait pu constater un brusque changement dans les allures de la duchesse. Ce changement coïncidait avec cette époque presque climatérique de la vie des femmes qui précède d'ordinaire de bien peu le déclin de leur beauté, époque fatale, où se déclare pour elles, s'il faut en croire les physiologistes et les auteurs de romans et de comédies, une crise à la fois morale et physique. On comprendra dès lors aisément tout ce que l'attitude de madame de Sauves vis-à-vis du lieutenant Robert avait pu et dû éveiller d'alarmes légitimes dans le cœur d'un vieux mari idolâtre de sa trop jeune épouse.

Ces alarmes ont éclaté plus d'une fois dans le cours de ce récit, et plus d'une fois en conséquence M. de Sauves avait dû se demander quel parti il devait prendre au cas où il viendrait à en reconnaître le fondement. Sous ce rapport, soucieux avant toutes choses du soin de sa dignité, il s'était toujours promis de rester fidèle à la règle de con-

duite si bien résumée dans ce distique qui devrait être inscrit en lettres d'or au foyer conjugal :

> Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot,
> L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

Mais si pleins de vérité et de bon sens que puissent être certains aphorismes, ils ne sauraient prévaloir contre la voix impérieuse de la passion.

Durant toute la journée qui suivit la funeste révélation au-devant de laquelle l'instinct de sa jalousie l'avait conduit, le duc de Sauves eut la force d'affecter une tranquillité parfaite, si parfaite même que le colonel ne put s'empêcher de dire tout bas à son neveu :

— Vois donc comme ce pauvre duc est convaincu de l'innocence de la duchesse ! On a raison de dire que c'est la foi qui *sauve*.

Et, grâce à son esprit sarcastique, il trouva même là le sujet de plus d'un pitoyable calembour.

Mais Hélène, qui connaissait bien son mari, n'était nullement la dupe de cette feinte quiétude; elle pouvait lire d'ailleurs dans les regards défiants et déjà presque hostiles qu'attachait obstinément sur elle mademoiselle de Chalandray la preuve trop manifeste que tout le monde au château ne prenait pas au pied de la lettre le généreux subterfuge auquel M. de Sauves avait eu recours pour conserver sa réputation intacte.

Obligée elle-même de s'associer à cette horrible comédie où il lui avait bien fallu accepter son rôle bon gré mal gré, il lui tardait cruellement d'en voir le terme. Elle aurait donné de grand cœur les meilleures années de sa vie pour que ce vieillard si doux et si triste, qui n'avait pas eu pour elle une parole de blâme à la suite de l'étrange scène que l'on a vue, se transformât instantanément en mari de mélodrame, et, la saisissant par les cheveux, le pistolet ou le

poignard à la main, lui demandât compte de son infâme conduite.

Aussi lorsque, après une soirée d'une longueur mortelle, à peine incidentée par les distractions habituelles de la vie de château, et troublée d'ailleurs pour tous par les orageux souvenirs de la veille et de la matinée, la douairière eut donné le signal de la retraite, avec quelle fiévreuse impatience madame de Sauves s'échappa du salon !

Au moment où le duc, suivant sa coutume, prenait congé d'elle et, avec un sombre recueillement, venait de la baiser au front, elle bondit jusqu'à la porte, dont elle poussa le verrou, et, saisissant les deux mains de son mari qu'elle inonda de ses larmes, elle se laissa tomber à genoux devant lui en sanglotant.

— Qu'avez-vous, Hélène ? s'écria le duc avec un accent plein d'une inexprimable mélancolie ; je le disais bien ce matin que votre santé était compromise. Voulez-vous que je sonne et que j'envoie chercher un médecin ?

— Non ! non ! balbutia la malheureuse femme avec une nouvelle explosion de douleur ; à bas les masques, maintenant ! à bas les masques, le vôtre comme le mien ! C'est trop souffrir, plutôt la mort ! Je ne veux plus rien vous cacher : il y a trop longtemps que cela dure et que ce secret m'étouffe et me brûle. Je vous supplie en grâce d'avoir pitié de moi, si coupable que je puisse être devant vous. Il vous a plu ce matin de chercher à sauver ma réputation ; et, quoi qu'il puisse arriver désormais, je vous serai toujours profondément reconnaissante de ce nouvel acte de bonté ; mais vous n'avez pu me croire assez vile et assez lâche pour m'abriter vis-à-vis de vous derrière un mensonge. Que ce mensonge soit tenu pour vérité par d'autres, plus ou moins prévenus, plus ou moins complaisants, peu importe ! mais entre nous il ne peut plus, il ne doit plus y avoir l'ombre d'une dissimulation. Je veux que vous sachiez tout. Celui

que j'ai été trouver hier soir dans sa chambre n'est pas pour moi ce que vous supposez : c'est mon fils !

— Votre fils ! murmura le duc avec l'accent de la consternation, votre fils ! Ah ! malheureux que je suis ! Ainsi, ce n'est pas depuis hier, c'est depuis plus de vingt-trois ans qu'elle me trompait !

En parlant ainsi, le vieillard s'éloigna brusquement jusqu'au fond de la chambre, et alla tomber sur un siége, en se couvrant le visage de ses doigts.

— Écoutez-moi, reprit la duchesse, en se traînant sur ses genoux jusqu'à ce qu'elle l'eût rejoint et en saisissant de nouveau ses mains malgré l'effort qu'il faisait pour les retirer, écoutez-moi, mon ami ; j'ose encore vous appeler ainsi et je crois que j'en suis digne, et je suis sûre que vous le reconnaîtrez vous-même lorsque vous aurez entendu ma confession ; car c'est une véritable confession que j'ai à vous faire. O mon Dieu ! vous me punissez bien terriblement d'avoir tardé si longtemps ! Eh bien ! mon ami, devant ce Dieu qui m'entend aussi, lui, et qui me jugera, je jure que, malgré toutes les apparences qui sont contre moi, je suis innocente.

— Innocente ! répéta presque machinalement M. de Sauves avec un douloureux hochement de tête ; innocente ! Je voudrais vous croire, Hélène ; mais c'est impossible.

— Oui, je suis innocente, s'écria de nouveau madame de Sauves en relevant fièrement la tête, avec un cri plein d'éloquence, et si l'homme que je ne connais pas, que je ne connaîtrai jamais sans doute, si l'homme qui n'a pas craint d'abuser de cet étrange sommeil dont vous parliez ce matin pour outrager une femme, que dis-je ? presque une enfant encore ; si cet homme-là pouvait être retrouvé, il vous crierait comme moi et avec moi que je suis innocente.

— O mon Dieu ! murmura mentalement le duc en joi-

gnant les mains, donnez-moi la force d'écouter ce qui me brise le cœur.

— Vous me croyez, n'est-ce pas, mon ami? reprit la duchesse en attachant sur lui ses beaux yeux noyés de larmes; oui, vous devez me croire, car je n'ai jamais menti. La femme qui est là à genoux devant vous et devant Dieu qu'elle prend à témoin n'est pas une coupable; c'est la victime d'un horrible attentat dont elle n'a pas même eu conscience. Où, quand, comment cet attentat a-t-il pu être commis? son auteur et Dieu seuls le savent. Est-ce à Blois, dans cet hôtel où nous nous sommes arrêtés en venant au château de la Roche-d'Eon? Tout semble l'indiquer, et voilà pourquoi le nom seul de Blois me remplit d'épouvante et d'horreur. Que voulez-vous que je vous dise de plus à cet égard? Je ne sais rien, moi. Interrogez les médecins : ils vous répondront comme moique tout ce qui se passe dans l'état de somnambulisme ne laisse dans la pensée aucune trace au réveil. Voilà, mon ami, ce que je vous ai caché depuis vingt-trois ans, ce que j'aurais j'aurais voulu pouvoir vous cacher toujours, dans l'intérêt de votre repos qui m'est si précieux, dans l'intérêt de votre affection qui est mon bien, ma vie, et que cette révélation va peut-être m'enlever à toujours. Les circonstances en ont décidé autrement. Ce fils, que je n'avais pas revu depuis sa naissance, que je m'étais condamnée, en expiation de cette naissance même, à ne jamais embrasser, je n'ai pu résister à la tentation de le presser sur mon cœur, le jour où j'ai appris qu'il était agonisant, à Alger, dans une cellule d'hôpital. J'avais tout sujet de penser alors que cette entrevue était à la fois la première et la dernière que j'aurais avec lui. La Providence divine n'a pas voulu qu'il en fût ainsi : dirai-je dans sa miséricorde? ne devrais-je pas dire plutôt dans sa colère? puisque, par un de ces hasards qui défient tous les calculs de la prudence humaine, je de-

vais le retrouver ici dans des circonstances presque auss funestes pour lui que pour moi-même. Maintenant, mon ami, vous savez tout, ou du moins tout ce qu'il vous importe le plus de connaître, et je suis prête à éclaircir tous les doutes que ma confession aurait pu laisser dans votre esprit. Dites, le voulez-vous ? A défaut de votre amour, me jugez-vous digne encore de votre estime ?

Le duc ne répondit pas, car il était lui-même hors d'état de répondre. Il étouffait; de grosses larmes roulaient le long de ses joues pâles et marbrées; des larmes dans les yeux d'un vieillard cela a quelque chose à la fois de pitoyable et d'effrayant. Madame de Sauves le contemplait avec inquiétude, lorsque tout à coup, comprimant à grand'peine un sanglot, il lui tendit la main pour la relever ; puis, l'attirant contre sa poitrine, il la retint quelques instants étroitement embrassée.

— Ah ! s'écria-t-elle après un silence que les émotions tumultueuses auxquelles elle était en proie expliquent suffisamment, vous êtes le plus généreux des hommes, et je ne devrais plus vous parler à présent, comme je le faisais tout à l'heure, qu'à genoux, vous qui, non content de chercher à sauvegarder ma réputation lorsque vous m'avez crue coupable, me pardonnez si vite et avec tant de bonté le mal que je vous ai fait et qui a duré si longtemps.

— Ma pauvre enfant, balbutia à son tour le vieillard en la faisant asseoir à ses côtés et en se servant avec elle de ce tutoiement familier qu'il avait à la longue désappris, si tu savais tout ce que j'ai souffert à la pensée que tu pouvais être comme tant d'autres une épouse infidèle, et que j'avais à peine le droit de m'en plaindre à mon âge, oh ! va, tu aurais pitié de moi, car je sais bien que tu es bonne et que tu as quelque attachement pour moi.

— Quelque attachement ? mon ami, reprit Hélène avec une douce gronderie. Ah ! je vois bien que vous m'en voulez

encore d'avoir donné une part dans mon cœur à celui qui y avait bien aussi quelque droit.

A ces derniers mots, un léger pli s'imprima sur le front de M. de Sauves, et son visage s'assombrit de nouveau. Madame de Sauves n'y fit pas attention, car elle éprouvait au fond de son cœur, qui venait de se dégonfler, un soulagement trop vif pour pouvoir conserver la moindre inquiétude, et elle continua :

— Maintenant que je n'ai plus rien à vous cacher, il faut que vous soyez informé de bien des détails que vous avez intérêt à connaître. Écoutez donc !

Alors, encore émue et palpitante, successivement envahie par des rougeurs et des pâleurs subites, la duchesse se mit à raconter à son mari tout ce qui s'était passé depuis qu'il avait quitté le château de la Roche-d'Eon, au mois de novembre 1823, en confiant à la marquise son bien le plus cher.

Peu de temps après ce départ, des symptômes de grossesse malheureusement irrécusables se manifestèrent avec une effrayante intensité. Le médecin, un vieux praticien de Tours, alors fort en renom, qu'on s'était empressé d'aller quérir, ne pouvait s'y tromper.

En vain madame de Sauves, et la marquise de la Roche-d'Eon elle-même, prévenant ses soupçons, s'efforçaient de le convaincre que la situation bizarre qu'il constatait était le résultat d'une maladie nerveuse bien caractérisée, qu'il n'en pouvait même, sous aucun rapport, être autrement ; il se contentait de hocher la tête, et un jour, ayant demandé à rester seul avec la malade, il lui déclara avec une brusque et triviale franchise, qu'elle avait beau dire et beau faire qu'elle était manifestement enceinte ; qu'elle n'en mourrait pas pour cela, bien au contraire, et que les médecins de Paris qui avaient vu là une maladie nerveuse pouvaient, à la rigueur, ne s'être pas trompés dans le principe, mais que, s'ils persistaient dans leur opinion, — et l'un d'eux

mandé en consultation avait persisté, — c'étaient des ânes.

Quel fut le désespoir de l'infortunée jeune femme, c'est ce qu'il est facile d'imaginer. Si la religion, si l'intime conviction de son innocence ne l'avaient soutenue, elle aurait eu recours au suicide. Que faire, que devenir, à qui se confier dans cette horrible perplexité? Une seule personne pouvait l'aider à traverser les cruelles épreuves auxquelles elle allait être soumise. Cette personne c'était Lucienne, la fille de Delphin-Pichard le meunier, qui avait été choisie pour être attachée au service particulier d'Hélène en qualité de femme de chambre. Lucienne était jeune alors et déjà mariée à un brave garçon, qui faisait partie, à cette époque, d'un régiment de cavalerie.

Bouginier (c'était son nom), avait fait la campagne d'Espagne sous le commandement de S. A. R. le duc d'Angoulême. Il était devenu brigadier, et, comme il aimait son métier, il avait préféré naturellement rester au régiment, où il obtenait de temps à autre un petit congé, plutôt que devenir l'aide farinier de son beau-père ou de se faire domestique, comme sa femme.

Lucienne, de son côté, s'était prise d'un vif attachement pour sa jeune maîtresse, et ce fut elle-même qui, ayant deviné avec cette pénétration particulière à son sexe, tout ce qui se passait, vint offrir son assistance. Il y eut dès lors une sorte de complot organisé entre le vieux médecin et la jeune camériste pour cacher soigneusement à toutes les personnes du château, à commencer par la châtelaine, la grossesse de madame de Sauves et le dénoûment qui se préparait. Comme la jeune duchesse était arrivée au château déjà souffrante, qu'on savait d'ailleurs que la maladie dont elle était atteinte menaçait, suivant toute apparence, de se prolonger assez longtemps, la tâche qu'on avait entreprise se trouva singulièrement simplifiée.

Cependant le jour approchait où il faudrait pourvoir à la

délivrance d'Hélène, et le danger de la situation allait s'accroître dans des proportions terribles. Il sembla tout d'abord que le bon Dieu eût pris en pitié la triste situation d'une innocente victime, coupable seulement en apparence. On était alors au commencement du mois d'août 1824, et madame de la Roche-d'Eon, avait annoncé l'intention d'aller passer quelques jours auprès de sa fille, la comtesse de Chalandray, déjà souffrante elle-même des premières atteintes d'une maladie organique qui devait, à quelques années de là, la conduire bien prématurément au tombeau, peu après la naissance de sa fille Claire. C'est pendant l'absence de la marquise que l'accouchement eut lieu, et heureusement dans les conditions les plus satisfaisantes.

Les choses semblaient donc devoir se passer pour le mieux; mais, si bien que les précautions eussent été prises, il était difficile d'admettre que dans un château où il y avait une domesticité assez nombreuse, les fréquentes allées et venues du médecin dans les derniers temps, ses colloques particuliers avec Lucienne, n'éveillassent pas l'attention et qu'il n'y eût pas là matière à quelques commentaires. Ces commentaires ne tardèrent pas à parvenir jusqu'aux oreilles de madame de la Roche-d'Eon, dont le premier soin, à son retour, fut de se livrer à une enquête sévère. Le résultat de cette enquête fit découvrir qu'un accouchement clandestin avait eu lieu au château. Quelle était la coupable ?

Lucienne, la pauvre Lucienne se dévoua. Désireuse de sauver à tout prix l'honneur de sa jeune maîtresse, elle n'hésita pas un instant à assumer sur sa tête la responsabilité d'une faute qu'elle n'avait pas commise, et comme son mari, retenu à son régiment, était absent depuis trop longtemps pour qu'il fût possible de lui attribuer la paternité de l'enfant, elle fut honteusement renvoyée du château, malgré les prières et les larmes mêmes de la duchesse.

Peu de temps après, Hélène, rendue à la santé par la circonstance même qui avait semblé devoir lui être le plus fatale, quittait le château de la Roche-d'Eon et la France même pour bien longtemps. Son mari était venu la chercher. Pendant ce long exil, cette expatriation qui venait seulement de prendre fin par la mise à la retraite de M. le duc de Sauves, ce fut Lucienne qui consentit à continuer la tâche qu'elle avait si généreusement commencée.

D'après le vœu même de sa mère, Robert avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Des considérations de diverse nature, des préjugés si l'on veut, lui avaient dicté cette détermination que la force des choses avait rendue caduque. Toutefois, et alors même qu'il n'était plus possible de réaliser un pareil vœu, Hélène, obéissant à un scrupule de conscience qui prenait sa source dans la délicatesse de ses sentiments, n'avait pas voulu que son fils pût profiter, même indirectement, de la fortune du duc de Sauves, et c'est à l'aide des économies réalisées sur la toilette et les menues dépenses de la duchesse, que Lucienne avait été chargée de pourvoir à l'éducation et à toutes les dépenses de Robert.

Jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, Robert n'avait jamais connu que cette Lucienne qui, au prix de sa réputation, avait pris soin de son enfance, qui avait veillé constamment sur lui, de près comme de loin, remplissant avec une fidélité et un dévouement à toute épreuve le mandat qu'elle tenait de la duchesse, et donnant en même temps l'exemple d'une résignation bien touchante et bien rare, comme aussi du courage, avec lequel une femme, supérieure en cela aux hommes, sait garder un secret.

Tel fut en résumé, sans la moindre dissimulation, sans l'ombre d'une réticence, le récit que, dans sa loyauté native, madame de Sauves crut devoir faire à son mari, et peut-être eût-il été désirable que cette confession, comme

elle l'avait appelée elle-même, fût moins détaillée, moins complète, en ce qui touche le héros de cette histoire.

Toutes les fois, en effet, qu'elle s'était trouvée conduite à évoquer le nom de Robert, M. de Sauves avait éprouvé un sentiment pénible, dont il est aisé de se rendre compte. En pardonnant à sa femme, du fond du cœur et sans la moindre arrière-pensée, une faute dont il comprenait bien qu'elle n'avait pas eu conscience, il ne pouvait s'empêcher de penser avec une amertume profonde que le fruit de cette faute était vivant. Bien plus, n'était-ce pas là en quelque sorte un témoin en face duquel ni sa femme ni lui-même ne pourraient jamais plus se trouver sans rougir ?

Après avoir achevé son récit, ou sa confession, comme on voudra, la duchesse s'écria :

— Maintenant, mon ami, que je vous ai tout dit, quelles sont vos intentions? Prononcez votre arrêt; quel qu'il soit, je m'y soumettrai avec une résignation absolue.

Le duc la contempla quelques instants silencieux et pensif, puis il laissa tomber ces paroles :

— Est-ce bien sûr, Hélène?

— Pouvez-vous en douter, mon ami? reprit madame de Sauves avec un tressaillement involontaire; ma franchise même n'est-elle pas le plus sûr garant de ma soumission?

— Eh bien! repartit M. de Sauves non sans quelque hésitation, comme vous, ma chère Hélène, j'ignore quelle sera l'opinion définitive des hôtes du château, et partant celle du monde, relativement à l'aventure de cette nuit; mais vous comprendrez tout d'abord que le plus sûr moyen de fermer la bouche aux médisances, aux calomnies même, c'est d'éviter avec le plus grand soin que ce... jeune homme reparaisse jamais ici.

— J'avais oublié de vous dire, s'écria vivement la duchesse, que, sans prévoir, hélas! le moins du monde ce qui s'est passé, j'avais été de moi-même au-devant de votre dé-

sir. La démarche que j'ai cru devoir faire hier soir, après maintes et maintes tentatives demeurées sans succès pendant tout le cours de la journée, n'avait d'autre but que de déterminer celui qui en était l'objet à quitter le château. Il s'est empressé d'obéir, vous le savez, mon ami.

— Votre but était louable, répondit le duc, et, bien qu'il en soit résulté un grand scandale, je suis aise que ce but se trouve rempli. Mais ce n'est pas seulement une renonciation temporaire à toute entrevue nouvelle avec... ce jeune homme que je crois devoir vous demander, Hélène, c'est une renonciation absolue. Voulez-vous me promettre aujourd'hui que, moi vivant, vous aurez assez souci de mon repos, de mon honneur, pour éviter de revoir sous aucun prétexte celui qu'il me faut bien nommer comme vous votre fils? Quand je serai mort, et je suis vieux, vous le savez, vous ferez ce que vous voudrez.

— Je prie Dieu, reprit la duchesse, de vous conserver longtemps à mon affection, mon ami; mais ce que vous me demandez là est bien cruel pour une mère.

— Je le sais, Hélène, je le sais; mais il ne s'agit pas seulement de mon honneur, il s'agit aussi de votre réputation, et, si pénible que puisse être le sacrifice qu'elle vous impose, je ne puis croire que vous hésitiez à le faire; vous pourrez écrire à... monsieur Robert quelquefois. En outre, si c'est son avenir ainsi que ses intérêts matériels qui vous préoccupent, soyez tranquille, j'y pourvoirai de mon mieux.

— Je connais mon fils à présent, il est fier, il ne voudra rien accepter de vous, mon ami; et franchement je ne puis vous promettre de lui conseiller d'agir différemment.

— A cela, Hélène, je n'ai rien à répondre. C'est à vous, c'est à lui de bien réfléchir sur la proposition que je viens de vous faire, et que pour aucun motif je ne voudrais rétracter. Seulement, pardonnez-moi mon insistance, il ne faut pas que vous me quittiez ce soir sans m'avoir à votre

tour fait connaître vos intentions. C'est une résolution bien solennelle, ma pauvre chère Hélène, que vous allez prendre en ce moment. Songez-y bien ! et, pour en résumer bien nettement toute la portée, laissez-moi vous dire qu'il faut opter entre les devoirs de la mère et ceux de l'épouse, être à lui, tout à lui, ou bien à moi, tout à moi.

La duchesse avait baissé douloureusement la tête, et de grosses larmes roulaient de nouveau dans ses yeux. A la fin, saisissant par un geste fébrile la main de son mari et la collant avec ferveur à ses lèvres.

— Moi me séparer de vous ! balbutia-t-elle, oh ! non, mon ami, non, c'est impossible ; mais ne me permettrez-vous pas au moins de le revoir une dernière fois, *lui?* Ce seront des adieux, des adieux éternels, je vous le promets.

— Non, mon enfant, répondit M. de Sauves avec une inexprimable mélancolie, je ne puis vous permettre cela... Renoncez, je vous en supplie, à une entrevue qui serait pour tous un danger, et pour moi particulièrement, une source de tortures. Faut-il tout vous dire? J'en rougis; mais moi, un vieillard, je sens que je suis jaloux de ce jeune homme que vous aimez tant. Oui, plaignez-moi ! j'en suis jaloux bien que je sache qu'il est votre fils. Hélène ! Hélène ! il est à la fleur de ses ans, lui, et celui qui vous demande la préférence a si peu de temps à présent pour en jouir !

— Il suffit, s'écria la duchesse, qui leva les yeux au ciel en étouffant un soupir; puis, tendant à son tour la main à son mari, elle ajouta : je vous promets de ne plus le revoir.

— Merci, Hélène, fit M. de Sauves, merci du fond du cœur ! car je vous connais trop bien pour penser que vous puissiez manquer jamais à cette promesse. Rassurez-vous d'ailleurs, ajouta-t-il en baissant la tête sous l'obsession de je ne sais quelle pensée sinistre, peut-être l'engagement solennel que vous prenez en ce moment vis-à-vis de moi sera-t-il pour vous plus facile à remplir que vous ne le croyez.

— O mon Dieu ! balbutia Hélène, prise d'un frisson involontaire en écoutant ces paroles et en voyant l'expression de physionomie dont elles étaient accompagnées, que voulez-vous dire, mon ami ? À votre tour vous me cachez quelque chose, quelque chose de grave, d'effrayant même.

— Enfant ! répondit le vieillard en souriant tristement, si je suis obligé à mon tour d'avoir un secret pour vous, vous êtes sûre au moins de ne pas attendre vingt-trois ans pour le connaître.

VIII

Capitulation

Si notre époque, fiévreuse, agitée, et de plus en plus irrésistiblement entraînée dans les voies de l'*américanisme*, ne semblait disposée à faire fi de tout travail d'analyse et à répudier le roman intime, il y aurait peut-être une curieuse étude psychologique à tenter sur la situation de quelques-uns des personnages de ce récit, à la suite du départ du lieutenant Robert. A défaut de cette étude, qu'il nous soit permis au moins de présenter quelques réflexions à titre de commentaires. C'est une halte nécessaire peut-être avant de franchir, sous un ciel plus orageux que jamais, une étape rude et difficile.

Il y a des défaites triomphantes, comme on l'a dit à juste titre en évoquant de grands souvenirs historiques. Peut-être cet aphorisme est-il d'une application plus fréquente encore dans l'ordre moral. Sous ce rapport, il est permis de penser que ni M. de Montmagny, qui se félicitait si hautement d'être enfin débarrassé d'un fâcheux antagoniste, ni ce dernier qui abandonnait la partie, calme et froid en apparence mais intérieurement en proie au plus profond chagrin, ne se rendaient bien compte de leur situation respec-

tive. Par une anomalie bizarre, tout ce qui semblait devoir ruiner de fond en comble la cause de Robert lui venait puissamment en aide, sans même qu'il s'en doutât, et c'était les mains pleines d'atouts qu'il se disposait à jeter ses cartes.

D'abord, en le mettant dans l'obligation de s'exiler pour toujours du château de la Roche-d'Eon, le colonel n'avait fait, comme on dit, qu'enfoncer une porte ouverte, puisque la résolution du jeune officier était à cet égard bien arrêtée. Ensuite, dans son aveugle besoin de vengeance, il n'avait pas réfléchi qu'il mettait ainsi sur le front de l'ennemi qu'il voulait frapper une véritable auréole, l'auréole du martyre.

Robert partant volontairement pouvait laisser des regrets, peut-être même un tendre souvenir dans l'âme de mademoiselle de Chalandray; mais Robert outragé et proscrit en quelque sorte par un injurieux sonnet, qui n'était qu'un reflet des traditions de l'ancien régime raffiné jusque dans ses noirceurs, Robert laissait son nom inscrit en lettres de feu sur tous les murs du château, sur tous les arbres du jardin et du parc, et ce nom-là ne devenait-il pas ineffaçable, au moins pour une personne?

L'incident dont il s'agit, venant s'ajouter à toutes les circonstances qui avaient fait plus d'une fois, sous les yeux mêmes de la jeune fille, du lieutenant Robert une victime de la tyrannie d'un supérieur, devait impressionner vivement mademoiselle de Chalandray. La nature féminine, et c'est là le plus incontestable de ses attributs, est éminemment encline au dévouement. Pour un seul homme à qui l'auréole de ses succès, de son rang, de sa fortune, fournira des moyens de séduction inéluctables, il en est neuf peut-être qui seront bien plus certains de réussir auprès d'une femme par l'intérêt que leurs souffrances ou les persécutions dont ils sont l'objet peuvent exciter, surtout quand vient se join-

dre à ces souffrances et à ces persécutions imméritées l'appoint de la jeunesse et de la bonne mine. D'ailleurs, dans cette lutte inégale du faible contre le fort, le premier n'était-il pas parvenu en plus d'une occasion à se relever, triomphant ? Et, comme dans la Bible on avait pu croire parfois que l'humble David finirait par avoir raison du puissant Goliath.

S'étonnera-t-on beaucoup après cela si, en voyant partir le jeune lieutenant, mademoiselle de Chalandray avait éprouvé un véritable déchirement qui s'était traduit, sans que nul peut-être au château s'en doutât, par des torrents de larmes. Elle était même restée enfermée dans sa chambre, toute la journée, sous le prétexte mensonger d'une de ces migraines qui ont de tout temps rendu les plus grands services aux femmes et aux filles, dans toutes les circonstances de leur vie.

C'est que, suivant l'expression bien connue d'un des auteurs du siècle dernier qui ont le mieux analysé les tendres penchants du sexe féminin, de Marivaux, elle commençait à voir clair dans son cœur. Tout en se reprochant avec dépit le vide affreux qu'elle ressentait depuis que Robert n'était plus là, et surtout la preuve quelque peu compromettante de faiblesse qu'elle se donnait à cette occasion à elle-même, elle se demandait par quelle fatalité d'entraînements irrésistibles elle en était venue à un tel paroxysme.

Robert n'était-il pas violemment épris d'une autre femme, et — il fallait bien lui rendre cette justice, — lui avait-il jamais témoigné à elle-même d'autres sentiments que ceux d'une respectueuse amitié ? Parfois, il est vrai, Claire avait cru entrevoir, sous les expressions toujours discrètes de cette amitié, le germe d'une affection plus tendre. Car quelle est la jeune fille, si naïve qu'on puisse la supposer, qui se trompe en pareil cas ? Mais, dans ses conjectures les plus audacieuses, elle n'avait pu s'arrêter qu'à une seule

hypothèse, savoir : que Robert pouvait bien à la rigueur et sans même sans douter peut-être, obéir en amour à deux courants opposés, dont l'un l'entraînait vers l'avenir, tandis que l'autre le ramenait invinciblement vers le passé.

Combien de femmes, de jeunes filles mêmes, parmi celles qui ont de l'expérience, se seraient contentées d'une pareille découverte ? N'est-il pas naturel de se fier à la fois sur la préférence instinctive toujours acquise en fin de compte aux pommes vertes sur les pommes mûres, comme aussi sur cette implacable loi de renouvellement qui est le fondement et le pivot du monde moral en même temps que du monde physique ? Mais Claire n'était pas et ne pouvait pas être encore de ces jeunes filles-là.

Honnête et pure au suprême degré, elle était d'ailleurs à un âge où le cœur se refuse à croire, souvent même en les constatant, à de pareilles variations dans les attachements humains. A dix-huit ou dix-neuf ans, ne semble-t-il pas que l'amour doive durer éternellement, et n'y a-t-il pas comme un stigmate sur celui ou sur celle qui viole une loi si sublime ? Ce n'est que plus tard, beaucoup plus tard, qu'on apprend à ses propres dépens ou qu'on enseigne aux autres que cette loi n'est plus, hélas ! et n'a sans doute jamais été qu'une lettre morte.

De tout cela s'ensuit-il que Claire aimât déjà Robert ? C'est là une question plus difficile à résoudre qu'on ne le pense. Sans doute, les sympathies qu'elle avait d'abord éprouvées pour l'ami de son frère s'étaient accentuées dans une proportion dont elle était bien loin d'apprécier encore toute l'étendue ; mais peut-être, à tout prendre, n'y avait-il encore là que des germes puissants, destinés à demeurer stériles s'ils n'étaient fécondés par quelque nouvelle et grave circonstance.

Gaston n'était-il pas là d'ailleurs maintenant, et, du moment ou il rentrait personnellement en lice, les chances ne

lequel il n'avait à coup sûr aucun droit de compter ; cet auxiliaire ce fut la belle duchesse de Sauves, et voici dans quelle circonstance ce secours inattendu lui fut offert.

D'après le petit préambule d'analyse psychologique qui précède, il est aisé de se rendre compte de la situation d'esprit et de cœur dans laquelle se trouvait mademoiselle de Chalandray lorsque madame la duchesse de Sauves entra dans sa chambre le lendemain, après le départ du lieutenant Robert.

— Je viens, lui dit-elle, ma chère enfant, savoir de vos nouvelles. Etes-vous tout à fait remise de cette indisposition qui nous a tous un peu inquiétés?

En parlant ainsi, madame de Sauves avait pris les deux mains de Claire dans les siennes, et elle imprimait ses lèvres sur le front de la jeune fille. Celle-ci se recula instinctivement et baissant les yeux pour ne pas rencontrer ceux de la duchesse, se contenta de répondre doucement, mais toujours froidement :

— Je vous rends grâce, madame la duchesse, je suis beaucoup mieux ; c'est une simple migraine causée sans doute par toutes les fatigues de notre journée de chasse et de vendange. Aujourd'hui cette migraine est dissipée.

— Ah ! tant mieux. J'avais craint que cette migraine ne fût le prélude de quelque indisposition plus sérieuse.

— Merci de l'intérêt que vous me témoignez, madame. Mais, vous-même, n'avez-vous pas été encore plus souffrante que moi hier ? Pardon si je n'ai pas encore demandé de vos nouvelles.

— En effet, chère enfant ; mais cela s'est bien vite passé.

— Oh ! c'est que vous êtes plus forte que moi, madame. Vous savez bien mieux dominer toutes vos impressions. Moi je ne suis qu'une petite niaise, qui voudrais bien pren-

dre exemple sur vous; mais c'est qu'il est bien difficile de vous imiter.

— Je vous crois, ma chère Claire, je vous crois d'autant mieux qu'il y a dans vos paroles un fond d'amertume qui me peine beaucoup.

— De l'amertume! moi, madame la duchesse! et à quel titre me permettrais-je?...

— A quel titre, ma chère Claire? C'est vous qui me le demandez?

— Oui, madame, j'ose vous le demander.

— Ecoutez, mon enfant. Il y a des choses qui sont bien difficiles à dire. Qu'il vous suffise de savoir que je vous ai comprise et que je vous plains de toute mon âme.

— Madame la duchesse, je vous remercie des sympathies que vous m'exprimez, mais je ne saurais les accepter, n'étant point, comme vous paraissez le croire, en position de les mériter.

— Et moi, chère enfant, je suis sûre du contraire. Tenez, Claire, laissons-là les demi-mots et permettez que je vous parle à cœur ouvert, comme si j'étais votre mère. Je pourrais l'être, vous le savez, puisque j'ai le double de votre âge. Vous, à votre tour, je vous en supplie, répondez-moi comme si vous étiez ma fille. Si ce n'est pas une mère, c'est au moins une amie qui vous parle. Votre mère avait bien voulu me donner ce titre pendant le peu de temps qu'il m'a été donné de la connaître. Oui, mon enfant, une amie qui ne demande qu'à vous prouver toute son affection. Claire, ne détournez pas ainsi les yeux de moi; regardez-moi bien en face, Claire. Il y a quelqu'un qui est parti hier, et qui a bien fait; car ou je me trompe fort, ou vous étiez déjà sur le point d'aimer ce quelqu'un-là.

— Moi votre rivale, madame! ô mon Dieu, mon Dieu! ayez pitié de moi!

En prononçant ces derniers mots, mademoiselle de Cha-

landray, incapable de surmonter plus longtemps toutes les émotions tumultueuses qui bouleversaient son âme, se mit à fondre en larmes. La duchesse lui prit la main et voulut l'attirer à elle pour l'embrasser; mais cette fois la jeune fille se rejeta énergiquement en arrière et ses larmes devinrent de véritables sanglots.

— Ah ! s'écria douloureusement madame de Sauves, vous aussi, ma pauvre enfant, vous me soupçonnez ! Je comprends que ce n'est pas sans motifs, car les apparences sont contre moi ; mais il ne faut pas toujours se fier aux apparences. Croyez-moi : c'est la main sur la conscience, devant Dieu qui nous entend, que je proteste de toutes mes forces contre un soupçon injuste. Si je n'étais liée par des considérations bien puissantes, si je ne devais d'ailleurs, avant tout, respecter votre jeunesse, votre pudeur, votre innocence, il me suffirait d'un mot pour arracher de votre cœur ce soupçon, qui est une offense pour moi en même temps que pour l'homme si digne de toute mon affection, de tout mon respect, dont je porte le nom. Un jour peut-être je pourrai tout vous dire, maintenant ne me questionnez pas. Laissez-moi ajouter seulement que je serais la plus heureuse des femmes si celui que vous avez distingué et que je crois digne de vous pouvait prétendre à votre main. Mais, hélas ! il est pauvre, sans famille. Il ne faut plus penser à lui, ma chère enfant, il faut vous consoler en songeant qu'il est encore plus à plaindre que vous, lui !

— Il m'aime donc ! s'écria Claire dans sa touchante ingénuité.

Et elle ne craignit pas cette fois, en relevant ses beaux yeux noyés de larmes, de les attacher ardemment sur ceux de la duchesse.

— Enfant ! répondit Hélène avec un sourire plein de mélancolie, est-ce que vous avez pu en douter un seul instant?

— Oh! madame, soyez bénie pour tout ce que vous venez de me dire! Si vous saviez quel soulagement j'en éprouve! Je vous avais mal jugée et je vous en demande pardon. Laissez-moi me mettre à genoux devant vous et dites-moi que vous ne m'en voulez pas!

Pour toute réponse, la duchesse tendit ses bras à mademoiselle de Chalandray, qui s'y précipita, et toutes deux demeurèrent quelques instants étroitement embrassées et confondant ensemble des larmes qui maintenant n'étaient pas sans douceur. Il est si bon de pleurer quand le cœur se dégonfle!

Après un silence, Claire s'écria en essuyant ses yeux :

— Ah! je sens bien à présent que je ne pourrai jamais me déterminer à épouser M. Gaston de Montmagny. Je crains même d'en venir à le détester comme je déteste déjà son oncle.

Déjà Claire ne disait plus Gaston tout court.

— Enfant! reprit la duchesse, gardez-vous bien d'une semblable résolution. Songez que, si vous avez un attachement bien réel pour M. Robert, vous ne pouvez vouloir qu'il lui arrive malheur.

— Oh! cela est bien certain.

— Eh bien! calculez les conséquences terribles qui résulteraient inévitablement pour lui de l'injure la plus mortelle que vous puissiez faire à son colonel dans la personne d'un neveu qu'il affectionne et pour lequel vous paraissiez vous-même avoir quelque penchant.

— C'est vrai, madame, il ne me déplaisait pas avant que...

— Avant que vous ne connaissiez un sentiment bien doux, mais bien cruel aussi, n'est-ce pas, ma chère Claire. Hélas! ce sentiment il faut chercher, pendant qu'il en est temps encore, à le déraciner de votre cœur.

— Non, jamais! je ne le pourrai jamais!

— Je vous y aiderai de mon mieux, mon enfant, car, je vous le répète, il le faut. Appuyée sur moi, vous serez plus forte, allez! N'êtes-vous pas bien à plaindre d'épouser un galant homme de votre monde, qui fera de vous une épouse honorée et heureuse?

— Heureuse, jamais!

— A part une petite supercherie qu'il a noblement rachetée, qu'avez-vous à lui reprocher?

— Rien, mon Dieu! rien, si ce n'est que mon cœur ne m'appartient plus.

— Enfant! je comprends : vous êtes blessée et vous ne savez pas encore que le temps cicatrise bien des blessures.

— Oh! pas celles-là, pas celles-là!

— Celles-là comme les autres.

— Je voudrais en être sûre, ma bonne et chère madame, aussi sûre que je le suis de votre amitié. Comme je vais vous aimer, moi, à mon tour!

— Je vous crois, mon enfant; mais préparez-vous à me le prouver en ayant en moi une confiance absolue, en vous laissant guider par mes conseils, surtout en ménageant le colonel, ce qui est beaucoup plus important que vous ne pensez, et, pour cela, en vous montrant envers son neveu ce que vous devez être. Après cela, quoi, qu'on puisse vous dire, quoi qu'il puisse même arriver, promettez-moi de n'être plus jalouse de moi.

— J'y ferai mon possible, mais vous êtes si belle que, si M. Robert était là, je sens que je ne pourrais pas m'empêcher d'avoir encore un peu peur.

— Et moi, Claire, je vous défends d'avoir peur, moi votre meilleure amie désormais; que ne m'est-il permis d'ajouter votre mère?

C'est sur ces derniers mots que madame de Sauves et

mademoiselle de Chalandray se séparèrent, après un nouvel embrassement plein de tendresse et d'effusion.

Comme la duchesse venait de sortir de la chambre de Claire, elle se trouva face à face avec M. de Montmagny. Déjà elle se disposait à passer outre, après avoir répondu par une froide révérence au profond salut que celui-ci lui avait adressé; mais lui, le sourire sur les lèvres et avec une galanterie raffinée, bien que toujours empreinte d'une légère dose d'impertinence qui faisait revivre en lui sous le dernier règne les Moncade de l'ancien régime.

— Vous voulez m'éviter, s'écria-t-il, ô la plus belle et la plus cruelle des duchesses ! car je vois que vous m'en voulez un peu, beaucoup, passionnément même.

— Pas du tout, répondit ironiquement madame de Sauves.

— Vous en avez pourtant sujet.

— Ah bah ! je serais aise de l'apprendre de votre bouche.

— Rien de plus facile. Voyons, là, entre nous, ajouta-t-il en baissant la voix, convenez que ce petit officier vous tient un peu au cœur, et que je vous ai joué hier matin un mauvais tour.

— Dites mieux : vous avez essayé, mais vous n'avez pas réussi.

— Dame ! vous me traitez en ennemi, je riposte; c'est tout naturel. D'ailleurs je ne pouvais pas me douter que M. le duc était là, l'oreille aux aguets. Ces maris sont d'une curiosité et d'une indiscrétion dont rien n'approche !

— Qu'importe, monsieur ! tout s'est expliqué. Vous avez pu vous en convaincre vous-même.

— Certainement. Mais, de deux choses l'une : ou M. le duc est bien magnanime, ou il est bien crédule, convenez-en.

— Pourquoi cela, colonel ?

— Avouez, duchesse, que vous n'êtes pas plus somnambule que moi.

— Je l'avouerais, monsieur, que je serais instantanément démentie ici par tout le monde. Madame de la Roche-d'Eon et tous ses anciens serviteurs savent à quoi s'en tenir là-dessus. Vous pouvez les interroger.

— Je m'en donnerai bien de garde. Moi, je suis comme saint Thomas, et je ne croirai jamais cela que quand il me sera arrivé pareille aventure. Ainsi vous voyez, madame, qu'il dépend de vous de me convaincre.

— J'y renonce, monsieur, car tel n'est pas mon désir.

— C'est fâcheux pour moi, madame la duchesse.

— J'ajoute, monsieur, que vos suppositions sont dénuées de tout fondement, que M. Robert n'est nullement pour moi ce que vous pensez, et que dès lors vous ne sauriez prétendre à sa survivance. Êtes-vous satisfait à présent?

— Diable! il faudrait y mettre plus que de la complaisance. Allons, duchesse, je vois que vous êtes inexorable. Aimez-vous donc mieux m'avoir pour ennemi que pour ami?

— Ce sera comme il vous plaira, colonel.

— Savez-vous que c'est là une vraie déclaration de guerre?

— Dame! aussi, vous m'offrez la paix à des conditions... inacceptables!

— Savez-vous, en outre, qui payera les frais de cette guerre?

— Eh! mais, tout naturellement ce sera moi, si je suis vaincue; mais je ne le suis pas encore.

— Ah! madame, pour qui me prenez-vous? Je suis gentilhomme et vous êtes femme, femme de qualité, d'ailleurs.

— Qu'en prétendez-vous conclure?

— Oh! la chose la plus simple du monde : un autre payera pour vous.

— Et cet autre est...?

— M. le lieutenant Robert, pardieu! Quand je serai de retour au régiment, j'aurai ma revanche.

Il y eut un silence. La duchesse avait compris que, dans le duel très-sérieux qu'elle venait d'engager, sous forme de marivaudage, avec son adversaire, elle avait un second, dont l'honneur et les intérêts ne lui étaient pas moins chers que les siens propres, et que c'était ce second qu'il s'agissait pour le moment de sauvegarder. Après quelques instants de réflexion elle s'écria :

— Vous lui en voulez donc bien, colonel, à M. Robert?

— C'est possible.

— Savez-vous qu'il est peu charitable, peu généreux même, de votre part, de vous acharner comme vous le faites sur un pauvre petit officier? Ne craignez-vous pas de me rappeler à votre désavantage la fable du *Loup et de l'agneau?*

— Plaisant agneau, madame, que celui-là! un agneau qui passe son temps à me contre-carrer en toutes choses, et qui, quand il ne me coupe pas l'herbe sous le pied, vient la brouter insolemment à mon nez et à ma barbe! un agneau que je trouve à point nommé sur mon chemin pour m'empêcher de passer!

— Il n'y est plus à présent, ce me semble.

— Oui, mais il peut revenir. Quand on chasse ces animaux-là par la porte, ils rentrent infailliblement par la fenêtre.

— M. Robert n'a pas été chassé d'ici, colonel; vous oubliez qu'il en est parti de son plein gré.

— Raison de plus, madame, pour qu'il revienne.

— Et si je me portais caution pour lui?

— C'est différent. La chose mérite un examen sérieux. C'est donc une capitulation que vous m'offrez, duchesse?

— Une capitulation, soit! bien que je ne me tienne nullement pour vaincue.

— Oh! rassurez-vous, je n'ai pas la prétention de me poser en vainqueur vis-à-vis de vous, madame, et j'attends humblement vos ordres en esclave soumis. Quelles sont les bases de notre traité de paix?

— Il vous appartient de les déterminer vous-même, colonel.

— Mais si j'étais disposé à m'en rapporter à vous? N'êtes-vous pas madame l'ambassadrice?

— On n'est pas plus courtois. Je commence donc. A tort ou à raison, très à tort, suivant moi, vous avez paru penser que M. Robert osait se poser en rival de votre neveu vis-à-vis de mademoiselle de Chalandray.

— Je le pense encore.

— Eh bien, je m'engage à lever de ce côté tous les obstacles. D'ici à huit jours, Claire s'appellera madame de Montmagny. Cela vous paraît-il suffisant?

— Diable! diable! je commence à comprendre; vous voulez vous venger aussi de lui, duchesse; soit! vengeons-nous tous les deux.

Madame de Sauves se contenta de hausser les épaules, et un sourire de dédain s'imprima sur ses lèvres. Le colonel reprit :

— A votre tour, madame, veuillez me faire connaître ce que vous attendez de moi.

— Oh! mon Dieu, repartit la duchesse, c'est la chose la plus simple du monde. Quant il y a incompatibilité d'humeurs entre deux conjoints, on a recours à une séparation de corps. Il me semble qu'il serait bien simple de vous débarrasser d'un subordonné qui paraît vous être devenu à

charge en l'autorisant à faire des démarches pour changer de régiment.

— Hum! hum! prenez garde, madame, ce que vous me demandez là, c'est tout simplement l'abandon de mes droits seigneuriaux à l'égard d'un vassal qui m'a blessé de bien des façons et que je tiens sous ma main.

— Une main quelque peu tyrannique, convenez-en, colonel?

— Pourquoi pas? c'est mon droit et j'en use.

— Dites que vous en abusez?

— Peut-être. Mais nous ne sommes plus en 89, madame, Dieu merci! et je n'eusse pas alors, à coup sûr, fait si facilement chorus avec ceux des nôtres qui ont si sottement sacrifié leurs priviléges.

— Il suffit, colonel. Mettons que la négociation est rompue, je me retire.

— Un moment encore, de grâce! madame.

— Pas une minute! pas une seconde même!

— Allons! je vois qu'il faut en passer par tout ce que vous voulez, ô la plus charmante des duchesses! Quoi qu'il m'en coûte, c'est traité conclu.

— A la bonne heure! mais, j'y songe, vous n'êtes pas capable de rendre nul et non-avenu l'effet de votre promesse, en vous réservant *in petto* la faculté de ne trouver à votre gré aucun des permutants que monsieur Robert pourra vous proposer.

— Parbleu! grommela le colonel entre ses dents, voilà une femme parfaitement au courant de tout ce qui se passe dans notre métier; on lui aura fait la leçon.

— Vous ne répondez pas, colonel?

— Ah! duchesse! fit M. de Montmagny comme s'il se fût senti outragé dans sa bonne foi par un pareil doute, pour qui me prenez-vous? Parce que vous êtes femme d'ambas-

sadeur, voyez-vous en moi un étranger, bien plus un ennemi ? Vous avez donc bien mauvaise opinion de moi ?

— C'est selon, répondit madame de Sauvès en souriant.

Encouragé par ce sourire, M. de Montmagny reprit e baissant la voix :

— Maintenant que nous avons désarmé, vous savez, madame, qu'en matière de capitulation, les lois de la guerre veulent qu'on donne des gages.

— Je l'ignorais, repartit la duchesse. Cependant, comme je veux que nous soyons dorénavant aussi amis que possible, voici ma main.

En parlant ainsi, la duchesse tendit à son interlocuteur le bout de ses doigts. Celui-ci les porta à ses lèvres et se mit à les baiser avec une ferveur si passionnée que la duchesse les retira brusquement. Demeurée jusqu'alors parfaitement maîtresse d'elle-même, elle avait senti à ce moment tout son sang bouillonner dans ses veines, et peu s'en était fallu qu'elle ne jetât à l'impudent colonel un de ces regards qui suffisent pour déconcerter les plus audacieux. Pourtant elle eut assez de présence d'esprit pour se contenir encore, en se rappelant quelle cause elle avait à défendre, et, s'inclinant devant M. de Montmagny avec une révérence profonde :

— Colonel, s'écria-t-elle, je prends congé de vous, car voilà une conversation qui a duré déjà trop longtemps, et je vois que, quand vous demandez des arrhes, comme en toutes choses, vous ne craignez pas d'aller jusqu'à l'indiscrétion.

M. de Montmagny demeura quelques instants un peu interdit, suivant d'un œil plein d'admiration et de convoitise les ondulations de cette taille pleine d'élégance et de souplesse qui s'éloignait de lui en laissant après elle, comme un sillage, le souvenir de toutes les séductions auxquelles elle s'alliait ; puis, frisant sa moustache, il murmura entre ses dents :

— C'est égal, voilà qu'enfin le vent change. Cette belle duchesse n'est déjà plus si fière avec moi. Elle fait bien encore quelques façons, mais elle y viendra! elle y viendra!

Comme doucement bercé par cette espérance il se disposait à rentrer chez lui, il aperçut le duc de Sauvès. Celui-ci l'ayant salué avec cette politesse toute diplomatique qui lui était habituelle, s'approcha de lui et lui dit avec le plus grand sang-froid :

— Je vous cherchais, colonel; ne pourriez-vous m'accorder quelques minutes d'entretien?

— Je suis entièrement à vos ordres, monsieur, répondit avec empressement le colonel; car, à l'instar de tous les séducteurs passés, présents et à venir, il avait inscrit en tête de son programme cette règle de conduite qu'on ne saurait trop faire de frais avec les maris des jolies femmes; vous plaît-il de me faire l'honneur d'entrer dans mon appartement? nous y serons plus à notre aise pour causer ensemble.

— Ah! c'est parfaitement inutile, reprit M. de Sauvès, et notre conversation ne saurait durer bien longtemps.

— Tant pis pour moi. Je vous écoute, monsieur le duc.

— Colonel, vous êtes l'auteur d'un sonnet fort plaisant, dans le goût des poètes mousquetaires du siècle dernier, qui aurait eu beaucoup de succès, j'en suis sûr, à Versailles, dans le salon de l'OEil-de-Bœuf. Vrai! c'est on ne peut mieux réussi, et il y aurait eu là de quoi rendre jaloux Dorat, Boufflers et bien d'autres.

— Je suis flatté de votre suffrage, monsieur le duc, fit le colonel en souriant; puis il ajouta entre ses dents : Ah çà! où veut-il en venir? est-ce qu'il va me demander une copie de mon sonnet?

— Il est question, reprit le duc, de deux femmes dans ce sonnet, Rose et Lise, si je ne me trompe.

— En effet.

— Je désirerais savoir, — excusez ma curiosité, — quelles sont les deux personnes que vous avez eues en vue sous ce double pseudonyme.

— Eh! mais, il me semble que l'allusion est assez transparente, et je ne pense pas que personne ici ait pu s'y méprendre; vous moins que quiconque, monsieur le duc, puisque vous étiez au nombre des spectateurs du petit proverbe représenté à l'occasion de la fête de madame de la Roche-d'Eon.

— A merveille! colonel. Ainsi, c'est bien mademoiselle de Chalandray que vous désignez sous le nom de Rose, et madame de Sauves sous celui de Lise?

— Parfaitement.

— Je comprends, colonel, que du moment où l'une de ces deux personnes va entrer dans votre famille, vous soyez en droit, jusqu'à un certain point, de lui donner un petit avertissement sur les conséquences possibles de son attitude à l'égard de... Colas. C'est bien ainsi qu'il se nomme, n'est-ce pas?

— Mais oui! mais oui! balbutia M. de Montmagny, déjà un peu décontenancé.

— Ce que je comprends moins, je l'avoue, continua M. de Sauves, c'est que vous ayez jugé pouvoir agir de même vis-à-vis de Lise, de Lise qui n'est et ne saurait être jamais pour vous qu'une étrangère. Pour en venir là, il faut que vous ayez eu quelque motif... grave, probablement, et que vous ne refuserez sans doute pas de me faire connaître.

Pendant que le duc s'exprimait ainsi, le vague sourire empreint sur les lèvres de M. de Montmagny s'était peu à peu transformé en une sorte de rictus non moins pénible que désagréable, et, bien qu'il ne fût pas homme à s'inquiéter d'un pareil préambule, quel qu'en dût être le résultat, il se trouvait manifestement dans une circonstance où la dé-

marche de M. de Sauves devait lui causer une certaine perplexité. Aussi il se hâta de répondre avec un leger bégayement, et en affectant comme toujours une aisance parfaite :

— Il est possible que j'ai eu tort, en effet, monsieur le duc, très-grand tort même, et je vous en fais mes excuses, mais je vous prie, en même temps de remarquer qu'il n'y avait rien de sérieux dans tout cela, au moins en ce qui touche madame la duchesse de Sauves. Je serais désolé, sur mon honneur! qu'elle eût été, ainsi que vous, froissée par un simple badinage. Au surplus, je suis tout prêt à lui offrir à elle-même, en présence de tous, les excuses que vous jugerez convenables.

— Je vous en dispense en son nom et au mien, colonel, repartit le duc, car il ne convient pas de réveiller un incident qui doit être oublié, entendez-vous?

— Eh bien, alors, fit M. de Montmagny presque involontairement, que voulez-vous donc, monsieur le duc?

— Je veux que vous m'accordiez la réparation que vous me devez pour cette offense faite à une personne qui porte mon nom.

— Une réparation... par les armes?

— Par les armes, comme vous le dites.

— A cause de mon sonnet?

— A cause de votre sonnet.

— Ah çà! c'est bien sérieux ce que vous me proposez-là, monsieur le duc?

— Apparemment, colonel, puisque c'est moi qui parle et non pas vous.

Le colonel se mordit les lèvres et baissa la tête en signe d'acquiescement. Si léger, si frivole qu'il pût être, il comprenait que ses vers n'avaient été dans cette circonstance qu'un simple prétexte. M. de Sauves évitait ainsi de rappeler et feignait même d'avoir oublié un grand scandale, une

injure bien autrement cuisante pour lui. Il était manifeste que la satisfaction qu'il réclamait s'appliquait avant tout à l'incident de la terrasse, dont il avait surpris les détails la veille au matin, et qu'il n'avait pas hésité à dénouer lui-même d'une façon si inattendue et si terrible. Ce n'était plus, comme au théâtre, Arnolphe ou Orgon qui était là debout devant M. de Montmagny, c'était Alceste, ou mieux encore don Ruy Gomez de Silva.

Après un silence, M. de Sauves continua ainsi qu'il suit :

— Peut-être, monsieur, êtes-vous en droit de vous étonner que ma démarche auprès de vous n'ait pas suivi immédiatement votre offense, mais c'est que je n'aime, moi, ni le bruit, ni le scandale. Nous nous trouvons d'ailleurs réunis ici, vous et moi, dans des conditions telles que le règlement de cette affaire nous impose à tous deux la plus grande réserve, peut-être même, si vous voulez bien partager mon avis à cet égard, quelques temporisations. Vous êtes venu ici pour un mariage de famille, et l'on compte sur moi comme témoin. Il serait du plus mauvais goût de nous poser en trouble-fête. Ce n'est ni de mon âge ni du vôtre. Vous plaît-il, colonel, que nons remettions la partie après que ce mariage sera bien dûment accompli?

— Ce sera comme il vous plaira, monsieur le duc.

— A la bonne heure! D'ici là, il est bien entendu que nous ferons en sorte, l'un et l'autre, de ne laisser soupçonner à âme qui vive un projet qui pourrait inquiéter certaines personnes. Vous me comprenez?

— Parfaitement.

— Et je puis compter sur vous?

— De toutes les façons.

— Colonel, je vous en remercie par avance et suis votre très-humble serviteur.

Là-dessus le duc salua son adversaire avec la plus ex-

quise courtoisie, et s'éloigna avec le même calme et le même sang-froid qu'il avait montrés au début et pendant tout le cours de cette entrevue.

— Pardieu ! s'écria le colonel en s'essuyant le front, voilà une affaire qui se complique furieusement : un rendez-vous peut-être un peu hypothétique à obtenir de la femme, une rencontre certaine avec le mari! Comment tout cela finira-t-il?

IX

Sauvageol au moulin.

Retournons au moulin. Nous avons laissé le lieutenant Robert disposé, à défaut d'autre gîte, à passer là le reste de son congé de semestre, en compagnie du père Delphin-Pichard et de sa famille.

Quels que fussent ses sujets de chagrin, Robert avait compris que ce serait bien mal reconnaître l'hospitalité qui lui était offerte au moulin que d'y apporter un front triste et soucieux. Aussi s'attacha-t-il à dissimuler autant que possible tout ce qui se passait au fond de son cœur, et il y réussit si bien qu'il parvint à faire illusion à ses hôtes.

Quoi qu'il en soit, les distractions, comme on le pense, n'abondaient pas précisément pour lui au moulin. L'automne était venu, et, avec lui, les matinées brumeuses, pluvieuses même. Quand il pouvait se promener, il éprouvait un charme mélancolique à revoir les lieux sanctifiés en quelque sorte pour lui par de bien doux souvenirs, ces bois qu'il avait parcourus avec madame de Sauves et mademoiselle de Chalandray, et que les fantômes de ces deux gracieuses amazones semblaient hanter encore, cette prairie où il s'était arrêté avec elles; leurs moindres paroles avaient laissé

dans sa mémoire des traces si profondes que, par un jeu bizarre et quelque peu superstitieux de mnémonique, il se plaisait à se les répéter, en cherchant à imiter l'inflexion de leurs voix. Il ne manquait à cette dévotion d'un nouveau genre qu'un chapelet à égrener.

Pourtant Dante a dit dans un distique célèbre, que Rossini a mis en musique d'une façon lugubrement magistrale :

Nessun maggior dolor che ricordar si
Del tempo felice, nella miseria.

Mais probablement Dante n'était pas amoureux, au moins à la façon de Robert, et puis Béatrix ne ressemblait nullement à Claire.

Un jour, dans cette même prairie où avait eu lieu la fête des vendanges, notre héros se mit à rechercher avidement la place où il avait dansé avec mademoiselle de Chalandray, et où il avait pu, suivant le vieil usage des campagnes, cueillir sur les joues rosées de cette adorable jeune fille un premier baiser. Il trouva dans l'herbe, à cette place, une petite marguerite des prés qu'il enleva du sol avec toutes sortes de précautions et qu'il se promit de conserver toute sa vie avec un soin pieux, comme la plus précieuse des reliques.

Cependant si le père Delphin-Pichard et son gendre n'étaient pas bien difficiles à abuser sur la situation d'esprit et de cœur du jeune lieutenant, Luciennette avait plus de pénétration, et, toutes les fois qu'elle se trouvait, il ne faut pas dire seule avec Robert, puisque sa mère était toujours présente, mais, hélas ! présente seulement à la façon du chien et du chat du moulin, elle ne manquait pas, en fixant sur lui ses deux grands yeux pleins de malice et de pénétration, de lui dire :

— Oh! je sais bien, moi, monsieur Robert, à qui vous pensez en ce moment et toujours.

— A qui donc, ma chère enfant? reprit l'officier, la première fois que cette naïve interrogation lui fût adressée.

— Eh! pardine! bonnes gens! ce n'est pas difficile à deviner, à votre amoureuse, dà!

— Je n'ai pas d'amoureuse, moi, ma pauvre Luciennette.

— Allons donc! c'est bon à dire ça au père et au grand-père qui ne s'y connaissent plus guère, vu qu'ils ont passé l'âge; mais moi, monsieur Robert, c'est autre chose, et je sais bien où vous avez laissé votre cœur, en revenant au moulin. Il y a quelque part, là-bas, ajouta-t-elle en levant l'index dans la direction du nord et de la Touraine, une jolie demoiselle qui vous l'a pris.

— Ah! vous croyez cela, Luciennette.

— J'en suis sûre, dà! autant que je suis sûre d'avoir eu dix-huit ans à la Saint-Michel.

— Eh bien! ma belle enfant, s'il en était ainsi, laissez-moi vous répondre que ce serait un grand malheur pour moi.

— Pourquoi donc, monsieur Robert? Il y a un proverbe qui dit comme ça qu'on a vu des rois épouser des bergères.

— Il est vrai; mais il n'y a pas de proverbe qui dise qu'on a vu des reines épouser des bergers.

Au surplus, Luciennette commença à être moins fière de sa pénétration, lorsqu'un matin Robert, lui ayant fait signe qu'il avait à lui parler, lui demanda si elle avait occasion de se rendre au château.

— Quelquefois, répondit la jeune fille; mais c'est bien rare. Après cela, si c'est pour vous obliger, monsieur Robert, je demanderai au père qu'il m'y conduise; mais qu'est-ce qu'il y aura à faire au château pour votre service?

— Oh! balbutia Robert avec embarras, il s'agit d'une sim-

ple commission : une lettre à remettre à une personne du château; mais il faut que nul autre que vous et moi, Luciennette, ne sache quelle est cette personne.

— Sainte Vierge Marie! monsieur Robert, c'est bien difficile ce que vous me demandez là. Une jeunesse comme moi, songez donc, bonnes gens! et pour une autre jeunesse encore! Si cela venait à se découvrir, qu'est-ce qu'on dirait de moi?

— Pardon, mon enfant, pardon; je suis un malheureux insensé, et j'aurais dû prévoir votre réponse. N'en parlons plus.

Là-dessus Robert s'éloigna triste et pensif. Lorsqu'il se retrouva un peu plus tard face à face avec la jeune fille, celle-ci lui dit à brûle-pourpoint :

— Tenez, monsieur Robert, c'est mal, j'en suis sûre, ce que je ferai là; mais cela me fend le cœur de vous voir si affligé. Je ne veux plus que vous soyez comme cela. C'est une lettre pour mademoiselle Claire? Eh bien, donnez-moi cette lettre quand cela vous fera plaisir; je m'en charge.

— Merci, ma bonne Luciennette, merci! dit le jeune officier en serrant dans ses mains les mains de la jeune fille; mais ce n'est pas à mademoiselle Claire qu'il faudra remettre ce message, c'est à madame la duchesse de Sauves.

— Madame la duchesse! s'écria la petite meunière au comble de la stupéfaction. Ah! en voilà bien d'une autre! Sainte Vierge! je m'étais donc trompée! Oh! tenez, monsieur Robert, c'est plus fort que moi et je vous demande excuse si je me mêle là de ce qui ne me regarde pas : je vous ai promis de remettre la lettre et je la remettrai; mais, vrai! si ce n'est déjà pas bien de faire la cour aux filles en cachette de leurs parents, c'est bien plus mal encore quand on s'adresse aux femmes mariées. Fi! monsieur, fi! Oh! tenez, je n'aurais pas cru cela de vous, et je crains bien qu'il ne vous en arrive malheur.

Robert protesta naturellement de son mieux contre cette appréciation. Mais on ne voulut, pas plus au moulin qu'au château, ajouter foi à ses paroles, et, à partir de ce moment, Luciennette se montra beaucoup plus réservée à son égard. Il se passa d'ailleurs, ce jour-là même, un incident de nature à modifier singulièrement les choses.

Le lieutenant Sauvageol, profitant de l'absence de Robert, se présenta au moulin, et, comme sa visite semblait exciter quelque surprise:

— Je vous dérange peut-être, braves gens, s'écria-t-il avec sa solennité habituelle; mais je croyais trouver ici l'ami Robert.

— M. Robert est sorti, à cette heure, mon officier, répondit le meunier.

— Et il ne rentrera que sur le soir, ajouta vivement Luciennette.

— Ah! tant pis! bigre! tant pis! car j'avais à causer avec lui *chouïa, chouïa* (un peu), comme disent ces gueux de Bédouins.

— Mon lieutenant, reprit Bouginier, si c'est quelque chose qu'on peut lui communiquer, vous n'avez qu'à parler.

— C'est selon, grommela Sauvageol; c'est selon... Savez-vous, maréchal des logis Bouginier, que vous avez là une jolie fille?

Et, en parlant ainsi, le doyen des lieutenants passa ses doigts dans sa moustache et lança à Luciennette l'œillade la plus meurtrière; mais Luciennette, qui travaillait près de la fenêtre, ne parut pas même s'en apercevoir.

— Vous êtes bien honnête, mon lieutenant, murmura Bouginier, par forme d'acquit.

— Savez-vous, en outre, qu'elle me plaît beaucoup votre fille, *bezef, bezef*? Vous me comprenez, vous qui avez servi en Afrique, sous mes ordres.

— Parfaitement, mon lieutenant, et c'est bien de l'honneur que vous faites à notre fille.

— Je le crois, parbleu! bien, mon cher, car je suis connaisseur, chacun sait ça au régiment; et, de plus, je suis de beaucoup votre supérieur.

— Où veut-il en venir? murmura à part Bouginier.

— Je ne suis pas fier, moi, poursuivit le lieutenant Sauvageol, n'étant ni noble, ni riche. D'un autre côté, l'injustice de mes supérieurs m'ayant privé de l'avancement qui m'était dû, il est présumable que je penserai à ma retraite bientôt. Ce sera tant pis pour le gouvernement. Dans ce cas-là, je crois bien que si je rencontrais sur mon chemin une jolie petite meunière comme votre fille, Bouginier, je pourrais bien me décider à l'élever jusqu'à moi et à lui permettre de s'appeler madame Sauvageol.

— C'est-il bien possible, cela! bonnes gens? s'écria tout à coup Luciennette en lançant au lieutenant un regard sur la nature duquel celui-ci se méprit complétement.

— Si c'est possible, mon cœur? riposta Sauvageol, qui d'un bond s'élança auprès de la jeune fille et se mit sans plus de cérémonie à genoux devant elle, c'est fait!

— Hum! hum! mon lieutenant, dit Bouginier; il me semble que vous prenez feu bien vite. Relevez-vous! relevez-vous; mille diables! vous n'êtes pas encore en retraite.

— Laissez donc, père, laissez donc! reprit Luciennette; monsieur l'officier veut rire. Monsieur l'officier sait bien qu'il n'est plus d'âge ni de figure à plaire aux jeunesses, et que, quand bien même il en serait encore là, jamais je ne serai de rien à un monsieur qui, en dansant avec moi, n'a eu que de mauvaises paroles pour celui que j'aime le plus au monde après mes parents, pour M. Robert.

— Ouais! grommela Sauvageol en se relevant tout penaud, on ose me dire *makach* à moi, et cela à cause du lieutenant Robert! Bigre de bigre! on s'en repentira.

Maréchal des logis Bouginier, qu'est-ce que vous faites là les bras ballants et muet comme une carpe? C'est votre faute à vous si vous avez une fille qui me manque de respect. Prenez garde que je ne vous en rende responsable!

— Faites pas attention, mon officier, interrompit le vieux meunier, avec non moins d'inquiétude que d'empressement; ça a la langue un peu prompte, ces jeunesses, et ça s'échappe des fois comme ça ne devrait pas s'échapper; le respect lui viendra avec l'âge. Faut pas lui en vouloir au moins, non plus qu'à Bouginier, et, à preuve, faut me permettre de vous offrir de vous rafraîchir.

Cette dernière proposition était de nature à calmer singulièrement la colère du lieutenant Sauvageol, qui répondit d'un ton majestueusement blessé :

— Croyez-vous donc, brave homme, que je sois venu ici sans avoir pris le moindre rafraîchissement? Voyons un peu ce que vous avez à m'offrir et si c'est digne que j'y goûte, à une condition pourtant : c'est mademoiselle Luciennette qui me servira à boire. Cela lui apprendra les égards qui me sont dus.

Le père Delphin-Pichard ne se le fit pas dire deux fois, et, pendant que Bouginier échangeait à voix basse quelques paroles avec Luciennette pour la rendre moins rétive, il s'en allait quérir le meilleur vin de son crû et sa plus vieille eau-de-vie.

Quelques instants après, le lieutenant Sauvageol, assis au coin du foyer, dégustait en gourmet émérite les provisions dont la table avait été garnie à son intention; ce n'était pas sans adresser de temps à autre un regard en dessous, moitié courroucé, moitié galant, à la jeune fille qui se tenait debout auprès de lui, remplissant évidemment à contre-cœur les fonctions mythologiques dont un caprice du grincheux officier l'avait investie.

Le père Delphin-Pichard et son gendre, le verre en main,

se tenaient également debout, par respect pour le grade de leur hôte. Ce dernier, devenu bon prince, au moins en apparence, après quelques lampées, les invita à s'asseoir auprès de lui, et c'est alors qu'il démasqua tout à coup ses batteries.

— Ah çà! dit-il, braves gens, je suis curieux de savoir si le lieutenant Robert vous a fait connaître pour quel motif il a dû quitter au grand galop le gîte d'étape qu'on lui avait offert au château de la Roche-d'Eon, et qu'on m'avait refusé, à moi!

Le meunier et son gendre se regardèrent; mais ils restèrent muets.

— Ah! dame! j'ai peut-être tort de vous dire cela en présence de cette petite cruelle qui paraît prendre un intérêt particulier à mon ami Robert, mais c'est qu'aussi il n'y a pire eau que l'eau qui dort, et, si j'étais marié ou père d'une jolie fille, entendez-vous, Bouginier? je sais bien quel est l'officier de hussards qui serait consigné à ma porte. Petite! ajouta Sauvageol en se retournant du côté de Luciennette, encore un verre de cognac! C'est pour m'éclaircir la vue quand je vous regarde.

— Vous pouvez bien vous servir vous-même à présent, monsieur l'officier, répondit Luciennette, je retourne à mon ouvrage.

— Décidément, s'écria Sauvageol, cette petite est bien revêche!

— Oui-dà! reprit le meunier, est-ce que c'est de M. Robert que vous voulez parler, mon officier?

— La belle question! repartit Sauvageol; est-ce que je parle du Grand-Turc? Mais, braves gens! ne savez-vous donc pas qu'on l'a prié tout simplement au château de sortir du rang, parce qu'on a découvert qu'il contait fleurette en même temps à la demoiselle du château et à madame la duchesse de Sauves

— Nom de nom! s'écria Bouginier en se levant tout d'une pièce de l'escabeau sur lequel il était assis, je voudrais bien savoir, mon lieutenant, quel est le pékin qui s'est permis d'attaquer ainsi la réputation de M. Robert? Vous, mon lieutenant, qui servez avec lui, vous savez bien que c'est sage et rangé comme une demoiselle.

— Je le croyais comme vous, Bouginier; mais tout à l'heure, en prenant mon absinthe au café du bourg voisin, j'ai entendu dire le contraire, et c'est pour cela que je suis accouru.

— Il me semble, mon lieutenant, sous votre respect, que vous auriez mieux fait d'imposer silence au particulier qui osait...

— Hein? plaît-il, Bouginier? Je crois que vous vous permettez de vouloir me donner une leçon, à moi votre supérieur...

— Pardon, excuse, mon lieutenant, balbutia le sous-officier avec une émotion profonde, c'est que, voyez-vous, je suis comme ma fille, moi : oui, c'est plus fort que moi, et quand on attaque M. Robert, c'est pis que si l'on m'attaquait moi-même.

— Ah bah! murmura Sauvageol d'un air narquois, vous m'étonnez, Bouginier, vous m'étonnez; mais, là, *bezef, bezef.*

— C'est possible, mon lieutenant, que je vous étonne, mais c'est ainsi, et si je savais tant seulement le nom du particulier, en voilà un qui passerait un mauvais quart d'heure.

— Oui-dà!... vous connaissez à peine la moitié de ce qu'il a dit. Que serait-ce donc s'il me plaisait de raconter le reste?

— Mille noms d'un diable! s'écria le maréchal des logis en retroussant militairement son épaisse moustache; alors, parlez, mon lieutenant, parlez bien vite!

— Et s'il me plaît de me taire à présent, bigre de bigre!

Depuis quand un simple sous-officier se permet-il d'élever ainsi la voix en présence de son supérieur, du doyen des lieutenants du régiment? Voulez-vous, Bouginier, que je vous campe à la salle de police? Ah mais! ah mais! c'est que cela ne pèsera pas une once, au moins.

— Monsieur l'officier, repartit vivement Luciennette, qui, bondissant de sa place comme une chevrette effarouchée, était venue se poster auprès de Bouginier, vous oubliez que le père n'est pas ici en service et que vous êtes chez nous.

— Tout beau! fillette! reprit le vieux meunier, qui jugea à propos d'intervenir, tout beau! Et vous, Bouginier, calmez-vous aussi! Il ne faut pas ainsi faire la mauvaise tête. A nos âges, on doit savoir garder son sang-froid, que diable!

— A votre aise, père Delphin! riposta le maréchal des logis, à votre aise! Si vous êtes calme, tant mieux pour vous! l'infanterie, où vous avez servi dans le rang n'est pas la cavalerie, sacrebleu! on n'y connaît ni le trot ni le galop. Cela se voit bien. Je m'en vas faire un tour hors du moulin, à cette fin de laisser la place libre à celui qui l'occupe et de ne pas en entendre davantage.

— Vous ferez bien, Bouginier, dit Sauvageol redevenu ironique et narquois, vous ferez bien; la promenade calme le sang et vous en avez besoin, maréchal des logis Bouginier, *chouïa*, *chouïa*.

— Salut, mon lieutenant! Je n'ajoute plus qu'un mot d'avertissement, sous votre respect. Aussi vrai que les hussards sont la première cavalerie légère qui soit au monde, aussi vrai que j'ai l'honneur d'être maréchal des logis dans cette troupe-là, je ne conseille pas au particulier, militaire ou pékin, qui est venu baver son fiel rapport à M. Robert de se trouver sur mon chemin.

— Pourquoi cela donc, maréchal des logis Bouginier?

insinua presque doucereusement le lieutenant Sauvageol.

— Parce que, mon lieutenant, je pourrais bien lui couper la langue.

Là-dessus, le vieux sous-officier décrivit avec sa pipe qu'il tenait à la main une façon de moulinet, puis, faisant signe à sa fille de le suivre, il s'éloigna la tête haute, en tourmentant plus fort que jamais sa large moustache grise.

— Meunier mon ami! s'écria le lieutenant Sauvageol resté maître de la place, il me semble que votre gendre est bien échauffé.

— Faut l'excuser, mon officier, reprit le meunier; tous, tant que nous sommes, au moulin, nous avons une si grande amitié pour M. Robert!

— Ouais! vous n'avez pas besoin de le dire; cela crève les yeux et les oreilles. Eh bien! vrai, tous vous avez tort, votre gendre surtout, et, s'il savait tout ce que je sais...

— Que savez-vous, mon officier?

— Hum! bien des choses... Vous comprenez, honnête campagnard, qu'un officier de mon grade est bien aise, même en voyage, de fréquenter un café. Ils ne craignent pas d'appeler cela un café en Poitou, un de ces établissements mal tenus où l'absinthe et le cognac laissent à désirer *bezef*, mais je n'ai trouvé que cela dans le bourg voisin. Au café, voyez-vous, on apprend infailliblement tout ce qui se passe et tout ce qui s'est passé à plusieurs lieues à la ronde, depuis bien des années. Le quartier et le café, le café et le quartier, je ne connais que cela, moi.

— Possible, mon officier, possible; mais au café c'est bien souvent un tas de menteries qu'on débite.

— Meunier, reprit gravement Sauvageol, on dit, là-bas, en Algérie, qu'il n'y a pas de fumée sans feu.

— Cela se dit aussi chez nous, mon officier; mais où voulez-vous en venir?

— Écoutez, meunier : vous êtes un vieux brave et vous

me plaisez. Touchez là, je vous le permets, parce que vous avez du calme, vous, sacrebleu ! et que votre vin blanc et votre eau-de-vie sont de bonne qualité. Pourtant je préfère encore l'absinthe. Tâchez d'en avoir quand je reviendrai.

— C'est entendu, mon officier.

— Bono ! bono ! c'est encore un mot en usage chez les Bédouins. Maintenant regardez-moi bien en face : Vous voyez que je porte le même uniforme, les mêmes insignes que le lieutenant Robert ; nous sommes camarades, là, tout ce qu'il y a de plus camarades, quoi qu'on en dise et bien qu'il ait constamment passé sur mon dos pour l'avancement, pour la croix et pour tout. Donc, quand on tient de mauvais propos sur son compte, sur le vôtre même, il faut que je sois en mesure d'y répondre carrément, n'est-ce pas ?

— Seigneur mon Dieu ! bonnes gens ! balbutia le père Delphin, que peut-on dire au sujet d'un pauvre meunier qui n'a jamais fait de mal à personne ?

— Vous savez : ils sont si méchants ces gens de la campagne ! N'y en a-t-il pas qui prétendent que le lieutenant Robert pourrait bien être de votre famille ?

— Lui ! allons donc ! Comment cela ?

— Votre fille, l'idiote, la paralytique, qui est là-bas au coin de la cheminée, n'a pas toujours été dans cet état.

— Oh ! que non pas, bonnes gens !

— Elle a été dans son temps jeune et gentille, aussi bien que la petite qui tout à l'heure me disait *makach*, à moi le lieutenant Sauvageol.

— Eh bien ! ensuite, mon officier ?

— Ensuite, il y en a, parmi les habitués du café, qui racontent que, quand votre fille était en service au château de la Roche-d'Eon, il a pu s'y passer des choses que ce pauvre diable de Bouginier a ignorées pendant qu'il s'en

allait en guerre, comme Malbrough, mironton, mironton, mirontaine.

Le vieux meunier fit un violent soubresaut et attachant alternativement sur son interlocuteur et sur la malheureuse Lucienne des yeux effarés :

— C'est impossible, s'écria-t-il, mon lieutenant, c'est impossible !

— C'est ce que j'ai d'abord répondu moi-même à ces gens-là, reprit Sauvageol, et d'une façon... ah ! vous ne me connaissez pas encore, allez ! brave meunier ; mais, baste ! ils ont eu l'audace de persister dans leurs dires, les gueux ! Ils ont osé soutenir devant moi qu'une faute avait été commise par votre fille au château même, faute pour laquelle on l'avait rayée des cadres et mise à la porte. Suivant eux, le fruit de cette faute ne serait autre que mon camarade Robert. Vous comprenez maintenant le sujet de ma visite. Je viens vous demander les moyens de confondre les mauvaises langues ; c'est à Sauvageol qu'on aura affaire.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria le pauvre meunier, abasourdi et se couvrant le visage de ses deux mains, ma fille Lucienne ! c'est ainsi qu'on parle d'elle ! Et il faut que ce soit un étranger qui vienne dans le pays pour me l'apprendre !

A ce moment, le lieutenant Sauvageol, malgré tout son aplomb, ne put réprimer un tressaillement ; car en promenant machinalement ses yeux autour de lui, il venait d'apercevoir sur le seuil de la porte du moulin le lieutenant Robert en personne. Celui-ci se tenait là depuis quelques instants muet et immobile, désireux de juger par lui-même jusqu'où Sauvageol pousserait l'intempérance de sa langue. Se voyant découvert, il s'avança, et, tendait une main au meunier, pendant qu'il affectait de tenir l'autre dans sa poche, en attachant sur le doyen des lieutenants un regard plein de froideur et de dédain.

— Père Delphin, s'écria-t-il, je ne sais s'il me sera jamais permis de vous prouver que votre fille n'a pas commis la faute dont on l'accuse ; mais, sur mon honneur de soldat, je vous atteste son innocence.

— En tout cas, balbutia Sauvageol interdit, vous voudrez bien, mon cher camarade, reconnaître que ce n'est pas moi qui ai inventé tout cela. Bigre ! j'en suis incapable.

— C'est possible, reprit Robert ; il y a eu de tout temps et il y a en tout pays de méchantes gens qui se plaisent à colporter de mauvais propos et d'injurieuses calomnies ; mais quand on s'en fait l'écho on s'en rend le complice, entendez-vous, monsieur Sauvageol ?

— Le complice ! moi qui venais ici pour vous avertir en bon camarade de ce qui se passait, pour vous offrir mon assistance, voilà comme vous me récompensez ! Vous aussi vous me dites *makach !*

Pour toute réponse, Robert se contenta de hausser les épaules ; puis, avec un accent qui n'admettait pas de réplique :

— Monsieur Sauvageol ! s'écria-t-il, si vous m'en croyez, vous vous contenterez pour aujourd'hui d'avoir empoisonné le repos d'une honnête famille, et, en sortant du moulin, vous aurez bien soin d'oublier le chemin qui y ramène.

En même temps il désignait à son interlocuteur, d'un geste presque courtois, mais inexorable, la porte restée entr'ouverte.

Sauvageol, un moment indécis, se leva en reniflant, et, cherchant encore à faire bonne contenance, il murmura :

— Pourtant, s'il me plaisait, à moi, de revenir ici ?

— Alors, reprit Robert, toujours froidement poli et incisif, vous me donneriez le très-vif regret de vous reconduire moi-même.

— C'est bon ! c'est bon ! repartit Sauvageol, je vois que vous m'en voulez, vous aussi, pour avoir cherché à vous

rendre service. Désormais je renonce à obliger personne, car je ne rencontre partout que des ingrats. Bonjour et bonsoir !

Puis, parvenu sur le seuil de la porte, le doyen des lieutenants se retourna tout à coup :

— A propos, s'écria-t-il, j'oubliais, en m'en allant, de vous annoncer une nouvelle que je crois de nature à vous intéresser *chouïa*, *chouïa*, mon cher camarade, une nouvelle que j'ai apprise tout à l'heure au café du bourg voisin en buvant mon absinthe. C'est dans trois jours que M. le vicomte Gaston de Montmagny épouse la sœur de ce bon Chalandray; les lettres d'invitation sont parties, et l'on vient de commander les violons pour la noce.

Ayant ainsi parlé, le lieutenant Sauvageol s'éloigna. A la façon des Parthes, il venait de lancer sa dernière flèche, et ce n'était ni la moins acérée ni la moins sûre.

X

Le bord de l'eau.

Quelque attendue que pût être pour Robert la nouvelle du mariage de mademoiselle de Chalandray, il en éprouva une impression bien cruelle, plus cruelle même qu'il ne l'aurait pensé, et il résolut en conséquence de ne pas prolonger davantage son séjour au moulin. Après mûres réflexions, il lui sembla que le meilleur parti à prendre était de partir pour Paris. Là, il comptait aller trouver le maréchal Bugeaud, qui, — on s'en souvient peut-être, — lui avait témoigné tant d'intérêt à la fin de son séjour en Afrique. Par sa haute position, son crédit, le maréchal pouvait seul l'aider à mettre à exécution un projet qu'il n'avait cessé de mûrir dans sa pensée depuis qu'il était de retour au moulin, et d'où dépendait dorénavant tout son avenir.

Voici quel était ce projet. Après tout ce qui s'était passé au château de la Roche-d'Eon, Robert avait compris que tout lui faisait un devoir de quitter la France. Le repos de madame de Sauves, celui même de son mari, étaient à ce prix; et, il faut bien le dire, Robert s'était affermi encore davantage dans sa résolution en pensant que cette Claire

qu'il aimait tant sans oser presque se l'avouer à lui-même, allait devenir la femme de M. Gaston de Montmagny.

Reconnaissant qu'il lui serait impossible de retourner en Algérie par voie de permutation, quand bien même, ce qu'il ignorait encore, il obtiendrait pour cela l'assentiment de son colonel, il s'était arrêté à une combinaison qui devait l'éloigner à tout jamais, suivant toutes les apparences, de cette terre de France où il avait été successivement si heureux et si malheureux.

On formait alors, au ministère de la marine, des escadrons de spahis sénégalais destinés à la défense de notre drapeau et de nos intérêts sur ces plages lointaines et inhospitalières. Sans doute, grâce à l'appui de son ancien général en chef, il pouvait espérer d'être désigné par le ministre de la guerre au ministre de la marine pour aller remplir un emploi de son grade dans ce nouveau corps au Sénégal; une fois rendu dans ce poste périlleux et probablement peu recherché, il y continuerait son métier de soldat. Il serait oublié et il chercherait à oublier lui-même.

Après avoir arrêté son plan à cet égard, bien persuadé qu'il ne pouvait compter pour le mettre à exécution sur l'approbation de ses hôtes, il se détermina à leur en faire mystère jusqu'au moment où tous les obstacles qu'il prévoyait auraient pu être aplanis. La seule personne vis-à-vis de laquelle il se jugea dans l'obligation d'adopter un tout autre système était sa mère. Pouvait-il songer à quitter la France, l'Europe même, où il ne reviendrait peut-être jamais, sans chercher à embrasser encore une fois cette mère qui s'était révélée à lui avec tant de tendresse et de dévouement.

Il ignorait alors malheureusement ce qui s'était passé entre madame de Sauves et son mari à la suite de son départ du château, et la fatale nécessité dans laquelle la du-

chesse s'était trouvée de prendre l'engagement si pénible pour une mère de ne plus revoir son fils.

Il prépara en conséquence une lettre pour madame de Sauves, dans laquelle il lui faisait part de tous ses projets, et sollicitait d'elle une dernière entrevue avant son départ. Bien plus, en prévision des difficultés detoute espèce que la réalisation d'un pareil vœu présentait nécessairement, il lui donnait quelques indications destinées à rendre la chose plus aisément praticable, indications dont il ne doutait pas qu'elle ne s'empressât de profiter.

Maintenant il ne s'agissait plus que de faire tenir sûrement cette lettre entre les mains de la destinataire, et l'on a déjà vu sur qui le lieutenant Robert avait compté pour cela. Le lendemain donc de la visite de Sauvageol au moulin, après une nuit passée presque entièrement sans sommeil, sous l'influence des plus pénibles préoccupations, Robert entra dans la salle basse, où il pensait trouver Luciennette seule.

Le père Delphin-Pichard était alors à son travail et Bouginier se disposait lui-même à sortir pour se rendre au bourg voisin. Cependant, en voyant le jeune officier, qui, après lui avoir serré la main comme de coutume s'approchait de Luciennette, le maréchal des logis revint sur ses pas, et avec une intention marquée laissa tomber ces mots :

— Hum ! fillette ! attention au commandement ! La consigne est d'être sage pendant que nous ne serons pas là, ni le grand-père ni moi. Je me flatte que, tout en veillant sur la mère, tu avanceras ton ouvrage, là, militairement, au grand trot.

— Pourquoi donc que vous me dites ça, père ? répondit la jeune fille.

— Ah ! dame ! reprit le sous-officier en clignant de l'œil, quand on laisse une jeunesse en compagnie d'un lieutenant,

d'un lieutenant de hussards surtout, faut l'avertir. Dans le service, moi, j'avertis toujours mes inférieurs avant de punir.

— Vous défiez-vous de moi, par hasard? s'écria Robert; alors, Bouginier, il faut emmener votre fille.

— Me défier de vous, mon lieutenant! Moi, le maréchal des logis Bouginier, qui vous aime tant! c'est pas possible cela; mais le monde est si méchant!

— Le monde! vous voulez dire le lieutenant Sauvageol; mais il me semble que votre fille ne reste pas seule avec moi, puisque sa mère est là.

— C'est vrai, mon lieutenant; mais la pauvre Lucienne c'est comme si elle n'y était pas.

— Je le sais, mais je ne puis m'empêcher, mon cher Bouginier, de vous faire observer qu'il en a été toujours ainsi depuis que vous m'avez offert l'hospitalité au moulin de votre beau-père. Aujourd'hui, d'après vos paroles, je reconnais que vous n'avez plus en moi la même confiance que par le passé, et je ne vous cache pas que cela m'afflige.

— Pardon, excuse, mon lieutenant! je n'ai pas la tête à moi ce matin. Vous savez: on a quelquefois des distractions dans la cavalerie, et il n'y a pas de bon cheval qui ne bronche. Cela ne m'arrivera plus, nom de nom! Dites-moi que vous ne m'en voulez pas?

— Voici ma main, mon bon et brave camarade.

Le maréchal des logis serra silencieusement la main du lieutenant; puis, ayant embrassé au front sa fille et la pauvre idiote, il sortit en maugréant contre lui-même et contre le lieutenant Sauvageol, qui lui avait mis martel en tête depuis la veille, avec ses méchants propos.

A peine Robert avait-il franchi le seuil du moulin que Luciennette elle-même se leva et parut disposée à se retirer. Robert s'élança auprès d'elle, et, la retenant par le bras:

— Vous aussi, lui dit-il, vous voulez me quitter, vous, Luciennette ?

— Oh! monsieur Robert, lâchez-moi, je vous en prie.

En parlant ainsi, la jeune fille, palpitante, éperdue, semblait sous l'influence d'une vive frayeur.

— Voilà que je vous fais peur à présent, moi, ma chère Luciennette, moi à qui vous témoigniez tant d'amitié ! Cela n'est pas naturel, convenez-en; et j'ai le droit de vous retenir, ne fût-ce que pour chercher à me justifier à vos yeux.

— Dame ! monsieur Robert, ce n'est pas ma faute si j'ai peur de vous un brin maintenant, après tout ce que je sais. D'abord, c'est plus fort que moi. Les mauvais sujets, je n'ose pas les regarder en face. J'aimerais mieux, je crois, rencontrer un loup ; au moins j'aurais chance de le faire sauver en criant.

Robert ne put réprimer un sourire.

— Mais, ma chère Luciennette, s'écria-t-il, est-ce que je vous ai jamais donné le moindre sujet de vous plaindre de moi?

— Pas encore; mais cela peut venir bien vite, bonnes gens! d'après votre réputation.

— Ma réputation ! M. Sauvageol m'a donc fait bien noir à vos yeux, à ceux de votre famille, que j'aime comme si elle était la mienne. Vous voyez bien, ma chère Luciennette, qu'il faut absolument que je parvienne à me disculper.

— Eh bien ! asseyez-vous là près de moi, pas trop près pourtant, monsieur Robert, et je vais vous dire tout ce qu'on vous reproche.

Là-dessus Luciennette, un peu rassurée, se mit à raconter au jeune officier tout ce qui s'était passé la veille entre son grand-père, son père et le lieutenant Sauvageol, jus-

qu'au moment où Bouginier avait cru devoir l'emmener elle-même.

— N'est-ce que cela? dit Robert; j'aurais dû m'en douter en retrouvant ici M. Sauvageol.

— Il me semble, reprit la jeune fille, que c'est déjà bien assez, monsieur.

— Moi aussi, ma pauvre Luciennette, n'ai-je pas ma part dans tous ces méchants propos et ces mauvaises nouvelles? Savez-vous ce que m'a appris M. Sauvageol? M. Gaston de Montmagny épouse dans trois jours mademoiselle de Chalandray.

— Dame! monsieur Robert, c'est peut-être bien le bon Dieu qui vous punit, et il est indulgent encore le bon Dieu, puisqu'il vous reste l'autre.

— L'autre! que voulez-vous dire?

— Madame la duchesse, pardine!

— Vous aussi, Luciennette, vous avez de ces idées-là! Savez-vous que si votre pauvre mère, qui est là, qui nous entend, hélas! sans nous comprendre; savez-vous que si elle pouvait se douter de ce qui se passe, vous la verriez se lever de son fauteuil et imposer silence à toutes les calomnies? La croiriez-vous, elle, au moins, Luciennette?

— Oui, monsieur Robert.

— Eh bien! croyez-moi donc moi-même, quand je vous dis que de tels propos, que de tels soupçons sont un outrage pour la plus noble et la plus vertueuse des femmes; que, loin d'accuser madame la duchesse de Sauves, vous devez m'aider à la défendre, que c'est votre mère elle-même qui vous y invite par ma bouche. Car il y a dans tout cela un secret, un secret terrible, connu de votre mère seule, entendez-vous, Luciennette? un secret qui m'étouffe depuis que moi aussi je le connais, un secret qui, s'il était découvert, serait peut-être un arrêt de mort pour plus d'une personne.

— Ah! s'écria la jeune fille, que ne m'avez-vous dit cela plus tôt, monsieur Robert? Je vous crois, allez! je vous crois et je vous rends toute mon amitié; car vrai, là, je n'avais plus d'amitié pour vous.

— Merci, ma bonne Luciennette, merci! Eh bien, cette amitié-là il faut que vous m'en donniez la preuve, il faut que vous vous chargiez de remettre entre les mains de madame la duchesse de Sauves une lettre des plus importantes.

Luciennette rougit et parut hésiter un instant; puis, par une résolution soudaine.

— Allons, dit-elle, donnez-la moi cette lettre; ce n'est pas beau ce que je vais faire là, bonnes gens! mais je ne veux rien vous refuser. Je vais même faire mieux encore : on m'avait bien défendu pourtant de le vous dire, et je serai grondée pour cela; mais c'est égal. Entendez-vous le cor qui sonne dans les bois?

— Certainement.

— Eh bien, est-ce que ça ne vous fait venir aucune idée, monsieur Robert? Est-ce que vous ne pensez pas à mademoiselle Claire?

— Hélas! je n'y pense que trop!

— Voyons, regardez-moi! Est-ce que ça ne vous ferait pas un brin plaisir de la voir encore une fois mademoiselle Claire, avant le jour où elle va appartenir tout à fait à son vilain futur? car je suis sûre qu'il n'est pas gentil et mignon comme vous, ce futur-là. Dites-moi bien vite si vous en seriez bien aise au cas que la chose soit possible, bonnes gens!

— Pouvez-vous me le demander?

— Alors, sachez donc que, pendant que toute leur compagnie est à la chasse, mademoiselle Claire est ici près, à deux ou trois cents pas, avec madame la duchesse. Elles sont venues toutes les deux pour visiter de pauvres gens qui ont été bien malheureux cet été, car le feu du ciel est tombé

sur leur grange et leur a enlevé tout ce qu'ils possédaient. Mademoiselle Claire est si bonne et si charitable pour les malheureux! et l'on dit que madame la duchesse ne l'est pas moins. C'est là-bas, tout au bout de la prairie, de l'autre côté de la rivière, à un endroit qu'on passe à gué quand les eaux sont basses; mais, à présent que la rivière est tout enflée par les pluies, il faut passer en batelet si on ne veut pas faire le grand tour. Ces dames ont laissé leur voiture dans le pavillon de chasse, vous savez, au milieu des bois, pour ne pas appeler l'attention du monde, et, comme il fait beau, elles ont voulu faire la route à pied. Nous les avons rencontrées tout à l'heure quand je suis sortie avec le père. Elles ont demandé des nouvelles de tout le monde du moulin, excepté des vôtres, monsieur Robert; mais je voyais bien qu'elles ne disaient ni l'une ni l'autre tout ce qu'elles pensaient et que leurs yeux se tournaient toujours, comme malgré elles, du côté du moulin. Le père les a bien engagées à venir s'y reposer quand elles sortiraient de chez ces pauvres gens de là-bas; mais, après qu'elles se sont regardées toutes les deux, madame la duchesse a remercié, en ajoutant : « Vous savez bien, ma chère Claire, que c'est impossible. — C'est vrai, » a répondu mademoiselle Claire en poussant un gros soupir. Et voilà, monsieur Robert, tout ce que j'avais à vous dire.

— Ainsi, vous croyez, Luciennette, que mademoiselle Claire ne m'a pas oublié?

— Peut-être bien, monsieur Robert.

— Mais oserai-je jamais m'approcher d'elle? Oh! non, je ne le puis ni ne le dois.

— C'est bien parler cela, monsieur Robert, et voilà comme j'aime à vous entendre dire. M. le curé lui-même ne trouverait rien à y reprendre. Mais il me semble que vous pouvez toujours y aller voir; ce n'est pas défendu cela. On se rencontre comme par hasard et puis... si j'avais un

amoureux, moi, il me semble que je serais bien aise de le rencontrer, dà !

— Ah! Luciennette! Luciennette! vous avez raison. Si je puis seulement l'apercevoir de loin, je vais être bien heureux. C'est égal, mon enfant, quand vous aimerez, n'aimez jamais que celui que vous pourrez épouser. Et puis ma lettre! songez bien à ma lettre au moins!

— Chose promise, chose due! répondit la jeune fille en souriant. Demain sera-ce assez tôt?

— Ah! Luciennette! repartit Robert, je me sauve bien vite pour ne pas être tenté de vous embrasser.

Là-dessus le jeune officier sortit précipitamment du moulin et se mit à suivre la direction que lui avait indiquée la jeune fille. Son cœur battait dans sa poitrine avec une telle violence qu'il était obligé par moments de s'arrêter pour reprendre haleine. Tout à coup il vit distinctement mademoiselle de Chalandray, ainsi que la duchesse, à travers une éclaircie dans les arbres qui bordaient la rivière.

Elles sortaient toutes deux de l'humble maisonnette où elles venaient de répandre leurs bienfaits; elles sortaient accompagnées des bénédictions de toute une famille sauvée par leurs soins de la misère. La mère et les enfants leur faisaient cortége; le père, encore retenu au lit, n'avait pu se joindre à eux. La charité, cette vertu sublime qui est la première des religions, avait mis sur leurs fronts une sorte d'auréole céleste.

Sous cette auréole, Robert voyait de loin, comme amoureusement illuminées, ces deux physionomies dont chacune présentait un type particulier de grâces et de charme féminin. L'air frais et un peu vif d'une matinée d'octobre, en fouettant le sang de Claire et de sa compagne, avait teint leurs joues de ces fraîches couleurs que la palette des maîtres les plus savants est impuissante à rendre et qui rehausse si bien les attraits des plus belles entre les belles.

A part le riche cachemire des Indes sous lequel la taille svelte et élégante de la duchesse se dessinait avec une majesté presque voluptueuse, les toilettes des deux femmes étaient d'une exquise simplicité. A l'époque où se passe ce récit, les patriciennes n'avaient pas encore entrepris de lutter de luxe et d'excentricités de mauvais goût avec une catégorie de femmes réduite alors à tenir le bas du pavé.

Robert ne pouvait se lasser de contempler les deux objets de son idolâtrie, et, caché derrière un arbre du chemin, il leur envoyait de loin tous les effluves d'un cœur plein d'amour et de tendresse. Il épiait avec avidité leurs gestes, leurs mouvements; il interrogeait leurs regards, comme s'il eût espéré pouvoir s'en pénétrer au point de n'avoir plus désormais à craindre que les moindres linéaments de ces deux fantômes adorés s'effaçassent de sa mémoire. N'était-ce pas d'ailleurs la dernière fois qu'il lui serait donné d'apercevoir Claire de Chalandray avant qu'elle appartînt bien décidément à un autre?

Cependant madame de Sauves et sa jeune compagne avaient traversé lentement l'espace qui s'étendait entre la maisonnette et le bord de l'eau, et elles se disposaient à s'embarquer dans le batelet qui les avait transportées une première fois. Déjà la duchesse y avait pris place avec l'aide du batelier, et Claire allait la rejoindre. A ce moment, la jeune fille jeta un long regard sur le moulin, qu'elle apercevait distinctement à une faible distance, en aval de la rivière, et dont le tictac monotone scandait d'une façon presque ironique le bruit imposant de la chute d'eau.

Distraite sans doute à la fois par cette harmonie mystérieuse et par un aspect qui lui rappelait tant de souvenirs, mademoiselle de Chalandray fit un faux pas. Au lieu de poser son pied sur le rebord du batelet, elle le laissa tomber dans le vide, et, échappant à la main que lui tendait le bate-

lier, elle glissa rapidement le long du talus, puis s'enfonça dans la rivière comme une flèche garnie de plomb.

Malheureusement, à cet endroit, la rivière, bien que d'une largenr très-médiocre, était assez profonde, grossie d'ailleurs qu'elle avait été par les pluies abondantes de l'équinoxe, en sorte que l'infortunée jeune fille disparut incontinent sous l'eau.

Un cri de terreur s'échappa à la fois de toutes les poitrines.

— Sauvez-la, sauvez-la ! s'exclama la duchesse éperdue en prenant les mains du batelier, jetez-vous à l'eau ! Il n'y a pas un moment à perdre. Le courant va l'entraîner sous la roue du moulin.

— Hélas ! Seigneur mon Dieu ! ma bonne dame, reprit cet homme, je le voudrais de bon cœur ; mais je ne sais pas nager.

— Hum ! grommela une voix à quelque distance, je sais un peu nager, moi, *chouïa*, *chouïa*, mais on m'a dit *makach* au château et je ne sais si je dois m'exposer à troubler ma digestion pour...

Sauvageol (car c'était lui qui se promenait sur le bord de la rivière en fumant sa pipe) avait encore la bouche ouverte que déjà, à une centaine de mètres au-dessous du théâtre de cette catastrophe, retentissait le bruit d'un corps tombant dans l'eau. Est-il besoin d'apprendre au lecteur que Robert, bien qu'il fût assez mauvais nageur, venait de s'élancer dans la rivière tout habillé ? En quelques secondes il avait rejoint et saisi la jeune fille, et à peine une minute s'était écoulée qu'il déposait sur le gazon, aux pieds de la duchesse de Sauves, son précieux fardeau.

— Bigre de bigre ! s'écria Sauvageol, j'ai manqué mon coup : je damais le pion au fils sournois pour l'emploi de terre-neuve, et qui sait jusqu'où la reconnaissance... ? Pas

de chance! pas de chance! C'est égal, je vais offrir mes services à présent.

En parlant ainsi, il se mit à courir jusqu'à l'endroit où gisait la jeune fille.

Claire, bien que suffoquée par l'eau qui était entrée dans sa gorge et dans ses narines, n'était pas même évanouie, et elle put d'un signe de tête remercier son sauveur. Celui-ci, dès qu'elle eut ouvert les yeux, s'enfuit aussitôt sans prononcer une parole, pendant que par une de ces bizarres coïncidences si fréquentes dans la vie, le cor, qui retentissait dans les bois, faisait entendre sa plus joyeuse fanfare.

Il fallut bien, en dépit des considérations qui militaient plus puissamment que jamais pour dicter un autre choix, transporter mademoiselle de Chalandray au moulin. Mais Sauvageol, qui s'était empressé d'offrir son assistance pour cette partie peu périlleuse de la tâche, crut devoir prudemment se consigner lui-même à la porte du moulin, tant il appréhendait, et à très juste titre, d'y rencontrer le lieutenant Robert.

Celui-ci y était venu en effet en toute hâte pour annoncer l'événement qui venait de se passer et demander du secours, mais il s'était retiré presque immédiatement. Il obéissait en cela à un sentiment de réserve et de discrétion qui ne saurait étonner de sa part.

La duchesse jugea elle-même nécessaire d'abréger autant que possible la durée de cette halte au moulin ; elle sentait bien que ce séjour, si forcé qu'il fût en pareille conjoncture, risquait d'être commenté de la façon la plus fâcheuse pour la réputation de sa jeune compagne. En conséquence, sans attendre que la chasse fût terminée, elle envoya chercher immédiatement la voiture, et, aussitôt que mademoiselle de Chalandray, grâce aux soins non moins dévoués qu'empressés dont elle fut l'objet, se trouva en état de supporter le

petit voyage qu'elle avait à faire, on reprit incontinent la route du château de la Roche-d'Eon.

Luciennette aurait bien voulu profiter de l'occasion inattendue qui lui était offerte pour s'acquitter de la commission qu'elle avait reçue et remettre entre les mains de madame de Sauves le billet qui lui était destiné ; mais dans une circonstance si solennelle et presque tragique le cœur lui manqua ; et d'ailleurs il aurait fallu pour cela se trouver seule avec la destinataire et il y avait trop d'yeux ouverts autour de la duchesse pour que la petite meunière pût même songer à tenter de lui parler en particulier.

L'accident qu'on vient de rapporter avait eu trop de témoins et devait avoir trop de retentissement pour qu'il fût possible d'en faire mystère. Mademoiselle de Chalandray avait montré beaucoup de présence d'esprit et de courage au moment où elle en avait été victime, rassurant de son mieux tous ceux qui l'entouraient ; mais, par une réaction presque inévitable en une telle occurrence, elle ne fut pas plus tôt rentrée au château qu'elle fut prise d'un violent accès de fièvre et l'on dut aller chercher le médecin. C'est dans ces circonstances que Maurice, le colonel de Montmagny et son neveu rentrèrent à leur tour de la chasse, à laquelle le duc de Sauves s'était abstenu de prendre part.

On devine sans peine la stupeur, le dépit, la colère même du colonel, en apprenant tout ce qui venait de se passer et le rôle que le lieutenant Robert avait joué dans ce malencontreux incident. Tous les jurons en usage dans la cavalerie et même dans l'infanterie débordèrent instantanément de ses lèvres comme une avalanche, et peu s'en fallut qu'il ne jetât ses grandes bottes de chasse au nez de son valet de chambre qui ne les lui avait pas retirées avec assez de promptitude.

Il aurait voulu que son neveu envoyât à l'instant même

un cartel au lieutenant Robert. Celui-ci lui fit observer, avec assez de justesse, que, quelque regrettable que pût être ce nouvel incident dans l'intérêt de son mariage avec mademoiselle de Chalandray, un cartel, dans la circonstance donnée, serait un véritable acte de démence. Là-dessus le colonel jeta feu et flammes contre son neveu, contre le sport, les bâtards, la démocratie et tout ce qui s'ensuit. Il se montra même si violent, si déraisonnable, que Gaston jugea ne pouvoir mieux faire que de se retirer.

Peut-être pense-t-on que, dépourvu désormais de contradicteur, M. de Montmagny s'empressa de rentrer en lui-même; mais ce serait méconnaître étrangement son humeur despotique et ses rancunes sans cesse croissantes à l'endroit d'un officier depuis longtemps passé pour lui à l'état de cauchemar et de bête noire.

« Ah! murmurait-il par moments entre ses dents, par forme de soulagement pour sa poitrine oppressée et avec accompagnement de formules imprécatoires trop accentuées pour pouvoir être fidèlement rapportées, voilà pour le coup ce qui passe permission! Ah! mon gaillard, non content d'avoir joué le rôle de chien couchant, de chien courant, que sais-je? voilà que tu te lances à présent dans les terre-neuve! Mille noms d'un diable! il t'en cuira, et puisque cet imbécile de Gaston refuse de s'en mêler, je vais te faire donner un bon collier, bien piquant, avec médaille de sauvetage bien lourde et bien plombée, que tu porteras longtemps et durement, je t'assure! Cela t'apprendra à te frotter à moi et à faire la chasse à l'héritière à l'aide de noyades de comédie, car c'est une comédie, ce ne peut être qu'une comédie. Est-ce que mademoiselle ma future nièce y serait pour quelque chose? Si je le savais, tonnerre de Dieu!....

Allons! ajouta-t-il bientôt en rappelant son domestique, qui avait jugé prudent de s'exquiver bien vite après avoir débarrassé son maître de tout son attirail de chasse, allons

jocrisse ! donne-moi une plume, de l'encre, mon buvard, et qu'on me trouve à l'instant même un bon cavalier parmi les gens du château, pour porter à franc étrier les deux lettres que je vais écrire ! Il y aura un solide pourboire.

Là-dessus le colonel se mit à écrire, et voici la teneur des deux messages qu'il griffonna avec une sorte de rage, l'un à l'adresse du général commandant la subdivision, l'autre à celle du lieutenant-colonel qui avait, en son absence, le commandement de son régiment.

Premier message :

« Mon général,

« Je m'empresse de vous rendre compte qu'un officier de « mon régiment, actuellement en congé dans le département de la Vienne, à..., dans le voisinage du château de « la Roche-d'Eon, où je me trouve moi-même temporairement en résidence, porte depuis quelque temps le trouble « dans l'une des familles les plus honorables et les plus haut « placées de la province ; cet officier, sans fortune, sans « famille, et je crois pouvoir ajouter sans moralité, est « M. le lieutenant Robert. Abusant de l'hospitalité que lui « avait offerte un de ses camarades de régiment, il en a profité pour assiéger de ses obsessions, sans trêve ni relâche, « la jeune héritière dont il convoite la main et bien plutôt « encore la dot. Dans cette pensée, M. le lieutenant Robert « n'a reculé devant aucun moyen direct ou indirect, pas « même devant ce qu'on pourrait appeler un piége, sinon « même un guet-apens. »

Ici le colonel avait intercalé un récit à sa façon de l'incident du batelet et de la chute de mademoiselle de Chalandray dans la rivière, récit d'où l'on pouvait induire avec lui la complicité du batelier, que Robert aurait gagné à sa cause. Le fait est que le colonel, dans son aveugle ressenti-

ment, en était venu à cette étrange conviction, corroborée d'ailleurs chez lui par le souvenir encore vivant de plus d'une supercherie de ce genre pour forcer la main à des parents récalcitrants. La lettre se terminait ainsi qu'il suit :

« C'est au nom d'une famille outragée, d'une vénérable « aïeule, madame la marquise douairière de la Roche-d'Eon, « aussi bien qu'au mien propre que je viens vous demander « de mettre un terme à des manœuvres coupables et com- « promettantes pour l'uniforme même que M. Robert a « l'honneur de porter.

« Jusqu'à ce que S. Exc. le ministre de la guerre, à qui « je me réserve d'adresser par la voie hiérarchique un rap- « port détaillé sur cette affaire, ait statué sur le sort de cet « officier, vous jugerez sans doute convenable, mon géné- « ral, d'obtempérer à ma trop légitime demande en faisant « annuler d'office, par M. le général commandant la division, « le congé qui avait été délivré à M. le lieutenant Robert, « et en lui donnant l'ordre de rejoindre le régiment sans « le moindre délai. Il ne saurait vous échapper, mon gé- « néral, qu'il y a là un véritable caractère d'urgence. »

Le second message, adressé au lieutenant-colonel, était beaucoup plus court :

« Le congé de M. le lieutenant Robert va être annulé « pour causes graves. Le lieutenant-colonel voudra bien, « dès qu'il reparaîtra au corps, le faire mettre aux arrêts « de rigueur, avec un factionnaire à sa porte. La consigne « sera, pour le cas où il tenterait de violer ses arrêts, de « s'y opposer par la force des armes. Le lieutenant-colonel « y veillera personnellement. »

Après avoir cacheté ces deux lettres, qu'il voulut remettre lui-même à l'exprès chargé de les porter à destination, M. de Montmagny descendit dans le jardin, qu'il fallait tra-

verser pour aller se promener dans le parc. Il avait besoin d'air, il étouffait. Chemin faisant, il rencontra madame de Sauves, qui venait de reconduire elle-même le médecin qu'on avait appelé pour mademoiselle de Chalandray.

— Savez-vous, colonel, s'écria la duchesse, dont le front d'ordinaire rayonnant de grâce et de sérénité était devenu très-soucieux, savez-vous que cette pauvre Claire a la fièvre?

— Je l'ignorais, reprit le colonel assez froidement.

Toutefois, incapable de se départir de son ton de persifflage habituel, il ajouta aussitôt :

— Mais, madame, en êtes-vous bien sûre? La fièvre, la migraine, c'est là une menue monnaie que vous autres, mesdames, vous avez toujours à votre disposition et dont vous faites même parfois une étrange consommation.

— Monsieur, repartit madame de Sauves, libre à vous de railler, mais je vous préviens que le médecin paraît inquiet et qu'il doit même revenir ce soir.

— C'est une mauvaise nouvelle que vous m'apprenez-là, madame la duchesse, et j'en ai malheureusement une autre de ce genre à vous apprendre moi-même en échange.

— Laquelle, colonel? Que se passe-t-il donc encore? bon Dieu!

— Ne vous souvient-il plus de certaine capitulation que vous m'aviez proposée et que je m'étais empressé d'accepter?

— Je m'en souviens parfaitement, colonel.

— Eh bien, madame, je ne vous apprends rien sans doute en vous disant que la capitulation est rompue, et que désormais nous sommes en guerre. Seulement, en loyal ennemi, je me fais un devoir de vous avertir que, si je remporte la victoire, les vaincus n'ont à attendre de moi ni quartier ni merci.

Là-dessus le colonel s'inclina très-cérémonieusement de-

vant la duchesse. Celle-ci parut hésiter un instant devant cette brusque déclaration de guerre, mais elle se remit bientôt, et, lançant à son adversaire un coup d'œil où le dédain l'emportait encore sur la surprise, elle lui tourna les talons, non sans un imperceptible, haussement d'épaules accompagné d'un redressement de tête où l'ambassadrice revivait avec tout l'orgueil de son rang.

XI

Guerre ouverte

Le lendemain de l'événement dans lequel mademoiselle de Chalandray avait failli trouver la mort, le médecin qu'on avait appelé, et qui avait d'abord laissé voir sur son visage quelque inquiétude, parut beaucoup plus tranquille. La fièvre avait presque entièrement disparu, et il ne restait plus qu'une grande faiblesse, très-facile à expliquer après une pareille commotion.

Ayant appris d'ailleurs que la jeune malade était sur le point de se marier, l'homme de l'art n'hésita pas à déclarer que les impressions morales sont souvent plus efficaces que toutes les ressources de la science pour faire avorter une maladie qui n'est pas encore complétement déclarée, et il ajouta en souriant que les visites du futur seraient sans doute beaucoup plus que les siennes de nature à déterminer une crise salutaire.

Il était difficile de se montrer plus désintéressé que ce médecin-là. Reste à savoir si sa clairvoyance égalait son désintéressement. A cet égard, il ne faut pas demander aux médecins du corps ce que les médecins de l'âme eux-mêmes sont souvent inhabiles à pénétrer, surtout chez les

jeunes filles, qui sont parfois de véritables prodiges de dissimulation. Plus d'une en remontrerait sous ce rapport à Machiavel lui-même. Probablement l'auteur de la *Mandragore* ne laissait pas que de penser un peu au sexe féminin lorsqu'il écrivait la fameuse maxime : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*, maxime on ne peut plus utile pour les filles qui veulent entrer en ménage.

Etait-ce donc là le cas de mademoiselle Claire de Chalandray? Certes nous ne lui ferons point cette injure; mais il faut convenir que sa situation était des plus délicates et des plus embarrassantes.

Lorsque Sauvageol, toujours empressé dans ses rancunes d'être désagréable au lieutenant Robert, était venu annoncer à ce dernier que le mariage de Claire avec Gaston était bien définitivement arrêté et qu'il aurait lieu dans trois jours, le doyen des lieutenants ne s'était pas rendu, comme on pourrait le penser, l'écho d'un bruit sans fondement. Les lettres d'invitation avaient été en effet expédiées à tout le monde, les préparatifs étaient faits au château pour solenniser de toutes les façons ce grand événement, et Mgr l'archevêque de Tours avait daigné promettre de venir donner en personne la bénédiction nuptiale aux deux futurs conjoints.

Victime résignée, Claire avait cédé, non sans répandre d'abondantes larmes, aux instances et aux prières de la duchesse de Sauves. Bien convaincue d'ailleurs qu'il y a dans la vie des circonstances fatales dans lesquelles le devoir, d'accord en cela avec toutes les convenances sociales, est de courber humblement la tête, elle se disposait à accomplir dans toute son étendue le sacrifice le plus pénible que puisse subir une jeune fille : celui d'épouser l'homme qu'elle n'aime pas, le cœur tout plein du souvenir d'un autre qu'elle aime et dont elle se sait aimée. Un sacrifice peut-être plus cruel encore, n'est-ce pas, ô lectrices, que celui d'Iphigénie?

Sans doute, — car il ne faut rien exagérer, — comme

l'avait fait observer très-justement madame la duchesse de Sauves, il y avait dans l'espèce plus d'une circonstance de nature à atténuer ce sacrifice-là. Sans avoir en effet jamais éprouvé pour son futur mari une inclination insurmontable, Claire avait paru, dès le principe, au moins flattée de sa recherche.

Quelle est la jeune fille, à peine échappée du couvent ou de la pension, qui ne prête une oreille complaisante aux propos flatteurs d'un beau garçon, élégant et bien tourné, valsant à merveille et ayant à défaut d'esprit un grand usage du monde, à défaut d'instruction solide et réelle une conversation nourrie d'anecdotes plus ou moins frivoles comme il s'en débite journellement à la douzaine dans les clubs et dans les salons? Si on ajoute à cela que Gaston se présentait avec l'agrément de toute la famille à laquelle il venait demander alliance, on comprendra que, ainsi armé de toutes pièces, il n'avait pas eu beaucoup de peine à faire brèche dans une place qui ne songeait pas même à se défendre.

Depuis lors, il est vrai, son absence prolongée, le stratagème si malencontreusement éventé auquel il avait eu recours pour excuser cette absence, et les circonstances dans lesquelles le lieutenant Robert était à son tour entré en lice, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, avaient singulièrement modifié la situation; mais ces incidents, si graves qu'ils pussent être, étaient-ils de nature à détruire sans le moindre espoir de rémission toutes les chances de Gaston de Montmagny? C'est là un de ces problèmes qu'il est difficile de résoudre *à priori*, un problème devant lequel les esprits et les cœurs timides peuvent reculer, mais que les audacieux abordent volontiers crânement et tête baissée. Le château de la Roche-d'Eon n'est pas à une grande distance de ce château de Chambord sur les vitraux duquel le roi François Ier a inscrit son impertinente devise : « *Souvent femme varie.* »

On sait si le colonel de Montmagny était par instinct et par principes de l'école de François Ier. Son neveu, plus calculateur, plus réfléchi, probablement parce qu'il se rapprochait déjà par son âge de la génération actuelle, son neveu, comme on l'a vu, s'était montré tout d'abord un peu hésitant, et il n'aurait pas fallu le presser beaucoup pour lui faire lever le siége.

Cependant informé par les soins mêmes du colonel qu'il avait désormais une puissante auxiliaire dans la personne de la duchesse, il avait bien vite repris courage, et quoique depuis lors mademoiselle de Chalandray eût évité avec un soin particulier de se trouver seule avec lui et se fût tenue strictement sur la défensive, du moment où le jour du mariage avait été fixé de concert avec sa future, il avait compris qu'il ne pouvait ni ne devait exiger davantage.

Gaston de Montmagny, qui n'était pas précisément un novice en matière amoureuse, en dépit de son goût prononcé pour le sport, sentait bien qu'il s'était mis dans le cas, lui aussi, d'être rangé dans la catégorie des suspects et qu'il ne fallait rien brusquer. Il se croyait d'ailleurs parfaitement en droit d'espérer que Claire, dont il avait pu apprécier les de nequalités solides en même temps que l'heureux caractère, redeviendrait bien vite à son égard ce qu'elle s'était montrée dans le passé, et même mieux encore, aussitôt qu'il aurait mis à son doigt l'anneau nuptial.

Les choses en étaient là au moment de l'accident, aussi fatal qu'imprévu, qui, en compromettant sinon la vie du moins la santé de mademoiselle de Chalandray, allait déterminer forcément un délai pour son mariage. Il avait fallu en conséquence, au dernier moment, envoyer une circulaire à tous les parents et amis de la famille, et même à ceux qui n'avaient avec elle que de simples relations, pour les prévenir qu'une indisposition assez grave de la future rendait l'ajournement du mariage nécessaire.

En pareil cas, Dieu sait quels commentaires ont cours, et c'est à ces commentaires qu'il s'agissait de parer en abrégeant autant que possible toute espèce de délai. A cet égard tout le monde était d'accord au château, et l'incident même qui avait paru devoir remettre les choses en question faisait une loi de réparer le mal sans donner aux mauvais propos et aux calomnies le temps de se propager. Toutefois, désireux, à raison de cet incident même, de ne devoir la main de Claire qu'à un acte spontané de sa volonté, Gaston de Montmagny avait résolu en même temps de lui demander au préalable une explication franche et catégorique.

Dans cette pensée, il avait même cru devoir prier Maurice et madame de la Roche-d'Eon elle-même de solliciter pour lui une audience de la jeune fille, et, bien que d'après toutes les convenances du monde cette audience ne pût avoir lieu qu'en présence de témoins, il était tout disposé à subir les conséquences d'une pareille explication.

Pourtant, si quelque mauvaise inspiration, tout à fait indigne d'un galant homme, l'eût poussé à écouter aux portes, voici la conversation qu'il aurait pu entendre dans la chambre à coucher de sa future, entre cette dernière et son aïeule, la marquise douairière de la Roche-d'Eon, et il est probable, que dans ce cas, il se serait, comme on dit, trouvé suffisamment fixé.

— Eh bien! ma bonne Claire, disait la douairière, qui était venue s'asseoir au chevet de Claire à la suite de son déjeuner, te voilà aussi bien que possible à présent; le médecin me l'a dit, et j'espère que tu vas te dépêcher de guérir complétement pour te marier.

— Pensez-vous que je guérisse en effet, chère bonne-maman?

— La belle question! Parce que tu as encore un peu de fièvre, te crois-tu donc si malade? Le médecin n'en croit

rien, lui. Est-ce que tu t'imagines, petite, être plus savante que lui?

— Non pas certes, bonne-maman; mais il peut se tromper. Quant à moi, je me sens bien malade, si malade même que j'ai fait un vœu.

— Et lequel, s'il vous plaît, mademoiselle?

— J'ai fait vœu, au cas où je guérirais, de me faire religieuse.

— Toi religieuse! mais cela n'a pas le sens commun! Avec ta fortune, la mienne, tu veux entrer dans un couvent! Allons donc! Si tu étais la fille de quelque hobereau de Touraine ou du Poitou, n'ayant pas une dot suffisante pour épouser un homme de qualité, je concevrais cela; mais mademoiselle de Chalandray, la petite-fille du marquis de la Roche-d'Eon, lieutenant général des camps et armées des rois Louis XVI et Louis XVIII, l'un des plus riches partis de nos provinces! Cela ne se peut pas, entends-tu bien, mon enfant, et je te préviens que je n'y consentirai jamais, non jamais!

— Aussi, bonne-maman, si Dieu me conserve, j'ai bien l'intention de ne pas vous quitter tant que vous pourrez avoir besoin de moi. Je n'entrerai au couvent qu'ensuite.

— Ouais! tu me feras la grâce de commencer ton noviciat auprès de moi; ce sera édifiant! Mais, en vérité, j'ai bien de la bonté de m'occuper de toutes ces billevesées nées dans un cerveau malade. C'est un reste de fièvre qui parle et non pas toi, petite. Or çà, causons d'autres choses, car je sens que cette conversation-là finit par m'échauffer les oreilles. M. le vicomte Gaston de Montmagny a demandé s'il ne pouvait pas être admis à te faire sa cour. On ne peut refuser cela à un futur mari. A quelle heure veux-tu te lever, petite? On te mettra sur une chaise longue, en déshabillé. Le médecin m'a dit que cela ne pouvait te faire que du bien.

— Ah! bonne-maman, ne pouvez-vous me dispenser de recevoir des visites?

— Mais ce n'est pas une visite, cela, un homme dont tu vas porter le nom dans quelques jours.

— Bonne-maman, je vous en supplie, excusez-moi auprès de lui! Oh! oui, auprès de lui surtout; faites-lui comprendre...

— Quoi donc?

— Je vous l'ai dit, bonne-maman... que je ne veux plus me marier.

— En voici bien d'une autre! mais les accords sont faits! Ce mariage a été annoncé à tout le monde; les journaux mêmes en ont parlé. Ce serait une injure à faire à la famille que j'honore le plus après la mienne, au colonel de ton frère... Que dirait monseigneur, qui a promis de venir officier lui-même, et qui nous fera, ainsi que son grand vicaire, l'honneur de passer avec nous cette journée au château? C'est déjà bien assez désagréable d'avoir été forcés de lui envoyer ton frère pour le prévenir que ton mariage était ajourné... Mais tu es folle, petite, archifolle, entends-tu bien? Et ce n'est pas dans un couvent, c'est aux Petites-Maisons qu'il faut t'envoyer, malheureuse enfant! Est-ce que tu n'as pas songé à toutes les conséquences d'un pareil acte?

— Je ne songe qu'à cela, bonne-maman, depuis que je suis malade dans mon lit, oh! rien qu'à cela.

En prononçant ces derniers mots, mademoiselle de Chalandray se prit à pleurer à chaudes larmes.

— Claire, reprit la douairière d'un ton sévère, j'ai besoin de me rappeler en effet que vous êtes malade, plus malade même sans doute qu'on ne le croit, pour vous excuser un peu. Ces pleurs, cette résolution, fruits d'une imagination exaltée, le trouble même où je vous vois, tout cela ne peut être que la conséquence d'un nouvel accès de fièvre. Je vais

faire rappeler le médecin et reviendrai vous voir seulement quand je saurai par lui que la fièvre vous a quittée, que vous êtes redevenue raisonnable, et que vous êtes prête à recevoir avec moi votre futur mari.

— Bonne-maman, chère bonne-maman, balbutia la jeune fille d'une voix entrecoupée par des larmes qui devenaient presque des sanglots ; je vous en prie en grâce, quand vous reviendrez auprès de moi, revenez seule !

— Non, ma fille, MM. de Montmagny oncle et neveu m'accompagneront. C'est leur droit, et votre devoir à vous est de les recevoir comme ceux qui, après moi et votre frère, vous tiennent désormais de plus près.

— Bonne-maman, si je n'étais pas dans mon lit, je tomberais à vos genoux et je vous prierais si fort et si bien.....

— Arrêtez, Claire! pas un mot de plus. Autrement vous me forceriez à croire, ce que je ne puis ni ne veux admettre à aucun titre, que ma petite-fille, que l'objet de mes plus chères affections, n'a pas craint de se laisser surprendre par un petit prestolet indigne d'elle, par le bâtard d'une servante ; il faut bien que je vous le dise à mon tour, maintenant, et, d'après tout ce qui s'est passé ici depuis quelque temps, il est évident que je ne vous apprends rien. Tenez ! j'ai le cœur soulevé rien qu'en vous parlant de celui que je ne veux pas nommer. Si je l'ai accueilli, si j'en suis venue au point de lui faire bonne mine, moi une la Roche-d'Eon ! c'est à cause de votre frère, vous le savez bien. Et puis il cachait son jeu si adroitement, le petit hypocrite ! Il m'avait presque convertie, le brigand ! le serpent ! Oh ! cela ne m'arrivera plus, jour de Dieu ! cela ne m'arrivera plus.

Claire garda le silence. Aussi bien elle avait le visage caché sous son mouchoir pour essuyer les larmes qui cou-

laient abondamment de ses yeux et pour étouffer les sanglots qui menaçaient de la suffoquer.

— Allons! s'écria la douairière en se levant avec une certaine dignité, je vous quitte : vous avez besoin de repos et de sommeil. J'espère que ce repos et ce sommeil changeront le cours de vos idées; mais s'il en devait être différemment, je vous en préviens, je ne saurais plus voir en vous une personne de mon sang, et vous ne seriez plus pour moi, au couvent ou ailleurs, qu'une étrangère.

Là-dessus la marquise de la Roche-d'Eon sortit majestueusement de la chambre, non moins raide et le visage non moins grimaçant que si elle eût avalé sa canne.

Comme elle regagnait ainsi son appartement, elle rencontra le colonel, qui venait au-devant d'elle pour lui demander des nouvelles de mademoiselle de Chalandray, et à quel moment de la journée Gaston pourrait obtenir audience. Madame de la Roche-d'Eon ne laissa pas que d'être assez embarrassée pour lui répondre. Car, tout en faisant cause commune avec les Montmagny, elle comprenait que c'était brouiller les cartes à tout jamais que d'apprendre à l'un d'eux ce qui venait de se passer dans la chambre de Claire. Elle se contenta donc d'expliquer l'altération trop manifeste dont ses traits portaient l'empreinte par un redoublement de fièvre de Claire, ajoutant qu'elle allait renvoyer incontinent chercher le médecin. Le colonel ne fut pas tout à fait dupe de cette réponse, et, regardant fixement son interlocutrice :

— Ah çà! marquise, s'écria-t-il, je suis un vieux renard auquel on n'a pas encore trouvé moyen de couper la queue. Je vous avoue donc que je serais bien trompé s'il n'y avait pas dans ce redoublement de fièvre un petit reste d'ingestion de lieutenant Robert.

— Ah! fi! colonel, fi d'une pareille supposition! reprit la marquise avec affectation; s'il en était ainsi, je renonce-

rais incontinent Claire de Chalandray pour ma petite-fille; mais cela n'est pas, cela ne peut pas être. On n'est pas sotte à ce point.

— Eh! mais, repartit flegmatiquement le colonel, sous ce rapport, marquise, combien compte-t-on de femmes spirituelles? Au surplus, tranquillisez-vous, j'ai pris mes mesures pour une élimination complète, absolue de ce petit lieutenant, et, à moins que...

Comme il parlait ainsi, son attention se trouva appelée par une voiture qu'il voyait approcher dans la direction du château et qui venait de s'engager dans la grande avenue d'ormes séculaires qui y conduisait.

— Diable! diable! ajouta-t-il en braquant son lorgnon sous son arcade sourcilière, si je ne me trompe, c'est une carriole de votre connaissance et de la mienne aussi, marquise, que j'aperçois là-bas dans l'avenue.

— En effet, dit madame de la Roche-d'Eon, c'est la carriole du meunier qu'on a réparée à mes frais et il me semble que c'est la petite du moulin qui est dedans, avec son père le hussard. Il faut les faire consigner à la grille sur-le-champ. Je ne veux plus que ces croquants-là mettent le pied au château.

— Vous avez tort, marquise, très-grand tort. A la guerre, quand on met la main sur des espions, on ne les renvoie pas. On les fusille presque toujours, j'en conviens; mais, avant de les fusiller, on commence par leur arracher du ventre tout ce qu'il est possible d'en tirer. Croyez-moi, madame, c'est quelque bonne fée, ou quelque bon ange, si vous aimez mieux, qui nous envoie le Bouginier et sa fille. Me donnez-vous carte blanche à leur égard?

— Il le faut bien, colonel.

— Alors, veuillez me permettre de prendre congé de vous sur-le-champ, en vous priant de donner ordre qu'on envoie le maréchal des logis Bouginier chez moi, où je vais

l'attendre. Quant à la petite Luciennette, laissons-la faire. Il me suffit, quant à présent, de voir le père.

Moins de cinq minutes s'étaient écoulées que la conversation suivante s'engageait entre le colonel de Montmagny et le sous-officier Bouginier.

— Présent, mon colonel.

— Ah! te voilà, toi! Quel motif t'amène au château? ne mens pas, surtout.

— Mon colonel, nous venons, ma fille et moi, pour savoir des nouvelles de la santé de mademoiselle Claire, rapport à l'accident qui lui est arrivé.

— C'est très-naturel cela, et cela prend sa source dans un bon cœur; mais ne pouvais-tu venir tout seul?

— Dame! mon colonel, ma fille est la sœur de lait de mademoiselle Claire, et vous comprenez...

— Parfaitement; mais je ne sache pas qu'elle soit également la sœur de lait de madame la duchesse de Sauves.

— Ni moi non plus, mon colonel, et c'est histoire de rire, pour sûr, que vous me dites cela.

— Non, je ne ris pas, imbécile, et la preuve c'est que, si tu ne me dis pas toute la vérité, je te renvoie à l'instant même au régiment avec un mot pour l'adjudant, qui te fera mettre à la salle de police. Comprends-tu cela?

— Oui, mon colonel.

— Ce n'est pas malheureux. Alors prouve-moi donc, bélître, que tu as compris. Ta fille s'est présentée en effet, tout à l'heure, pour voir mademoiselle de Chalandray, et elle n'a pas été admise auprès d'elle, je le sais; mais je sais aussi qu'elle a demandé alors à voir madame la duchesse de Sauves, auprès de qui elle se trouve en ce moment. J'en conclus qu'elle était chargée par le lieutenant Robert d'une double commission, de deux billets à remettre peut-être. Allons, parle, animal! Ai-je deviné juste?

— Oh! mon colonel, sur la tête de ma femme et de ma

fille, sur mes galons de sous-officier, ce n'est pas une Bouginier qui ferait une pareille chose ; et nous le voudrions que mademoiselle Claire ne le voudrait pas. C'est aussi sûr cela qu'il est sûr et certain qu'il y a un bon Dieu.

— Allons ! c'est convenu : il n'y a pas de billet pour mademoiselle de Chalandray, j'y consens; mais je gage qu'il y en a un pour madame de Sauves... Répondras-tu ?

— Mon colonel, je ne suis pas ici pour vous démentir.

— Tu vois bien... Qu'est-ce qu'il y a dans ce billet ?

— Je ne sais pas, mon colonel.

— Ah ! tu ne sais pas? tu ne sais pas?.,. Eh bien ! moi je le devine. Au point où en sont les choses, il ne peut s'agir que d'un rendez-vous. Donc, tu ne sortiras pas du château sans m'avoir communiqué la réponse que la duchesse va remettre à ta fille pour le lieutenant Robert.

— Mon colonel, est-ce bien vrai que c'est vous qui me demandez cela ?

— Oui, c'est moi, et j'en ai le droit, entends-tu bien ? Et ton devoir à toi, comme ton intérêt, est de m'obéir.

— Mon intérêt, peut-être; mais mon devoir, oh ! non pas, mon colonel, et il faut que vous ayez là une bien mauvaise opinion du maréchal des logis Bouginier pour lui demander ce que vous ne feriez pas, mon colonel, si vous étiez à sa place.

Le colonel demeura quelques instants pensif et comme désarçonné par cette franche et naïve réponse; puis, après avoir arpenté la chambre pendant quelques instants avec agitation, il s'arrêta tout à coup devant son subordonné, et, le regardant fixement :

— En principe, s'écria-t-il, tu as peut-être raison. En fait, tu n'es qu'une double et triple buse. Comment ! tu ne vois donc pas qu'on se moque encore de toi, comme on s'en est toujours moqué depuis si longtemps ?

— Que voulez-vous dire, mon colonel?

— Je veux dire que celui pour qui tu te sacrifies est l'homme que tu devrais le plus considérer comme un ennemi.

— Un ennemi! M. Robert! non, mon colonel, cela n'est pas possible. Je suis pour lui dévoué comme un vrai caniche, sous votre respect; mais ne m'a-t-il pas toujours récompensé en affection, en bontés, en tout, quoi?

— Il n'aurait plus manqué qu'il en fût autrement, après l'abnégation dont tu as constamment fait preuve à son égard, abnégation bien méritoire à coup sûr; car enfin, tu n'ignores pas, non, tu ne peux pas ignorer, que si M. Robert a quelques titres à l'affection de quiconque, dans ta famille, c'est un tout autre sentiment qu'il devrait attendre de ta part.

— Mon colonel, je ne comprends pas.

— C'est que tu ne veux pas comprendre. Tout le monde sait dans le pays, et toi tout le premier, l'origine du lieutenant Robert.

— Possible, mon colonel, possible.

— Il est le fruit d'une faute, et cette faute tu n'ignores pas qui l'a commise. Tu t'es montré philosophe dans cette occasion, et tu as peut-être bien fait.

— Sacré mille noms d'une pipe! mon colonel, est-ce que par hasard tout ce que vous me dites là est... rapport à ma femme?

— Hein? plaît-il? tu te permets, je crois, des jurons en présence de ton colonel? Eh! mais, il paraît que tu as la langue plus facile à délier que l'intelligence.

— Ma femme! Lucienne! balbutiait pendant ce temps-là le vieux maréchal des logis, en proie à la plus douloureuse stupeur, oh! non! je ne puis croire cela, et, si c'était un autre que vous, mon colonel, je ne sais si... O mon Dieu! mon Dieu!

En même temps Bouginier, suffoqué par toutes les sen-

sations qui venaient de faire irruption dans son âme, se couvrit le visage de ses deux mains.

— Oui-dà! murmura le colonel en forme d'aparté, le vieux reître a plus de cœur que je ne pensais, et j'ai peut-être eu tort de pousser les choses si loin; mais qui diable! pouvait aussi penser que je rencontrerais encore ce mari-là dans le royaume des aveugles? Un ambassadeur et un maréchal des logis dos à dos, c'est drôle!

Au bout de quelques instants, Bouginier reprit, comme s'il se parlait également à lui-même, et avec un accablement profond :

— C'est donc cela que le père Delphin était tout chose quand je suis rentré l'autre jour au moulin. Il m'a dit de ces mots que je n'ai pas compris, que je comprends maintenant. Quel coup de canon, Seigneur! quel coup de canon !... C'est égal, mon colonel, ajouta-t-il d'une voix brisée, vous pouvez dire que d'un brave officier qui n'a jamais fait de mal à persone, vous venez de faire, là, un homme bien malheureux.

— J'en éprouve vraiment quelque regret, reprit M. de Montmagny; mais alors, raison de plus pour te venger.

— Me venger! et comment? et sur qui? Ma pauvre femme est idiote, vous le savez bien, mon colonel. Le bon Dieu a voulu la punir sans doute, et, pour ce qui est de M. Robert, est-ce sa faute à lui s'il est venu au monde par une mauvaise porte?

— Je ne dis pas le contraire; mais il sait bien après tout, lui, qu'il n'est qu'un bâtard, et, dans une pareille situation, il ose courtiser à la fois deux personnes qui devraient être l'objet de tous ses respects! Vas-tu l'excuser à présent?

— Oh! pour cela, mon colonel, il est dans son tort.

— A la bonne heure; et ta fille et toi, vous êtes dans votre tort également d'avoir consenti à vous charger d'un message pour madame la duchesse de Sauves.

— Je ne dis pas non, mon colonel.

— Il m'appartient de veiller sur la conduite de mes subordonnés, de réprimer tous leurs écarts, et c'est dans ce but qu'il me faut la réponse de la duchesse.

— Vous l'aurez, mon colonel.

— Il faut de plus que personne au monde ne puisse seulement se douter de tout ceci. Tu me le promets, là, foi d'honnête sous-officier, de brave militaire?

— Oui, mon colonel, je vous le promets. Il le faut bien.

— C'est bon. Tu peux te retirer à présent. Seulement, n'oublie pas qu'avant de quitter le château tu dois me revoir.

— Mon colonel, j'obéirai.

Ayant ainsi parlé, le pauvre Bouginier porta la main à son bonnet de police, fit demi-tour à droite et s'éloigna le cœur brisé.

Moins d'un quart-d'heure après il revint, comme il s'y était engagé.

— Eh bien, dit le colonel, cette réponse?

— Madame la duchesse n'a pas jugé à propos de la donner par écrit, mon colonel.

— Est-ce bien sûr cela?

— Oui, mon colonel, madame la duchesse a dit seulement à ma fille qu'elle ferait en sorte de venir au moulin dimanche dans la matinée, pendant que tout le monde sera à la grand'messe.

— C'est tout ce qu'il me faut, reprit le colonel, en congédiant du geste le sous-officier. Tu te rappelles nos conventions. Gare à toi, si tu y manques!

Resté seul, M. de Montmagny posa sa tête dans ses deux mains et se mit à réfléchir. D'après ce qu'il venait d'apprendre, la vengeance qu'il cherchait s'offrait à lui d'elle-même, et il ne s'agissait plus en quelque sorte que de la cueillir. Mais quoi! en pareil cas rien de plus facile, sans

doute, que d'aposter du monde autour du moulin quand la duchesse y serait entrée, et d'appeler alors tout autant de témoins qu'on le jugerait nécessaire pour constater cette scandaleuse équipée, et jouir de la confusion des deux coupables pris ainsi en flagrant délit. Cela s'était vu et se verrait encore sans doute bien souvent. Mais n'était-ce pas là une vengeance bien vulgaire, bien basse, une vraie vengeance de mari trompé, qui ne se contente pas de boire sa honte à huis-clos, en son particulier, et qui ouvre toutes les portes au public pour qu'on soit bien certain qu'il ne reste plus rien dans son verre et qu'il a bu jusqu'à la lie?

La belle affaire que de prouver là d'une façon irréfutable, à quelques oisifs du monde, à des gens blasés sur toute espèce de scandales ou au moins préoccupés d'autres intérêts, que madame la duchesse de Sauves avait un amant et que cet amant était un petit officier de hussards!

Le plus clair résultat de la chose serait d'ouvrir les yeux au mari qui paraissait les tenir obstinément fermés? Et à quoi bon? Pour mettre le pauvre homme dans l'obligation de se battre avec le sigisbée de sa femme! Ce cher duc ne s'était-il pas déjà mis spontanément un duel sur les bras? Fallait-il donc lui en procurer encore un autre? A son âge! Ah! fi! Cela était pis encore que ce qu'on appelait sous l'ancien régime une noirceur; c'était de la lâcheté, et le colonel de Montmagny n'était pas un lâche.

Tout en se livrant à ce monologue, M. de Montmagny s'était levé, et il décrivait à travers sa chambre des courbes capricieuses, se demandant avec non moins d'inquiétude que d'impatience le parti qu'il pourrait tirer de sa découverte. Mais il était sur le point, comme on dit, de donner sa langue aux chiens et son esprit à tous les diables, lorsque son valet de chambre entra et remit entre ses mains un pli officiel qu'un gendarme à cheval venait d'apporter à son adresse et qui portait le timbre du général commandant la

subdivision. C'était la réponse à sa lettre de la veille, et cette réponse était ainsi conçue :

« Mon cher colonel, je me suis empressé de communi-
« quer votre lettre à M. le lieutenant général commandant
« la division, et, conformément à ses instructions, comme
« aussi vu l'urgence que vous avez signalée, je donne par
« estafette l'ordre à M. le lieutenant Robert de se rendre
« sur-le-champ à l'état-major de la subdivision, où il est
« attendu ce soir même pour tout délai. Les mesures sont
« prises pour que, une fois arrivé ici, il y soit retenu avec
« la plus scrupuleuse vigilance. Vous pouvez en donner
« l'assurance à l'honorable famille dont vous vous êtes rendu
« l'organe auprès de moi. »

Un sourire de satisfaction illumina le visage du colonel, qui se mit à fredonner entre ses dents les deux premiers vers d'une romance bien connue et tout à fait de circonstance :

Partant pour la Syrie
Le jeune et beau Dunois...

Puis, frappé d'une idée triomphante, il ajouta en se regardant complaisamment dans une glace :

— Voilà quelqu'un qui pourrait bien prendre, dimanche matin, la place de ce beau Dunois au moulin. C'est cela qui serait vraiment un coup de maître, et je sais bien qui payerait alors toutes les dettes du lieutenant Robert.

XII

Le chemin du moulin.

Sur le point de se séparer pour longtemps, pour toujours peut-être, de l'objet de ses plus tendres affections, sentant bien d'ailleurs que tout lui commandait impérieusement de ne pas s'opposer à la résolution dont Robert lui faisait part dans sa lettre, la duchesse de Sauves n'avait pas eu la force de refuser à son fils une dernière entrevue. C'était sans doute violer la promesse solennelle qu'elle avait faite à son mari, et elle en éprouvait un violent remords; mais quelle mère, dans de pareilles conditions, n'en eût fait autant? Le difficile était de se rendre à cette entrevue. Quel motif plausible Hélène pouvait-elle mettre en avant pour s'en aller seule dans l'extrême matinée à trois ou quatre lieues du château?

Le duc de Sauves, trop disposé à céder à des instincts de jalousie que tout ce qu'il avait appris de la bouche même de la duchesse ne pouvait déraciner de son âme, n'était-il pas toujours là, épiant avec une inquiétude et une vigilance trop manifestes les plus simples démarches de sa femme?

Un seul homme au château, et à l'insu de la duchesse, se

trouvait singulièrement intéressé, comme on l'a vu, à l'accomplissement de ce projet : c'était le colonel ; mais, tout en se disposant à en recueillir le bénéfice, M. de Montmagny ne pouvait s'empêcher de se demander comment madame de Sauves parviendrait à réaliser son projet, et il se surprenait parfois à appréhender qu'elle ne vînt à y renoncer.

C'était le soir. Les hôtes du château de la Roche-d'Eon étaient rassemblés, suivant l'usage, dans le salon ; l'aspect de ce salon était particulièrement morne.

Dans un coin de la cheminée, la vieille marquise jouait au piquet avec le duc de Sauves, pendant que, d'un autre côté, le colonel, en compagnie de son neveu Gaston et de Maurice, avait entrepris une partie de bouillotte à trois, jeu en grande faveur sous le dernier règne ; mais il était évident que des deux côtés l'entrain et l'animation faisaient complétement défaut et que chacun des personnages, tout en agitant ses cartes, était en proie à des préoccupations plus ou moins fâcheuses. Aussi, par un accord tacite, chacun laissa reposer ses cartes et devint tout yeux, tout oreilles, lorsque la duchesse entra dans le salon.

— Comment, ma toute belle, avez-vous laissé notre malade ? s'écria la douairière.

— Beaucoup mieux ce soir, répondit madame de Sauves, et j'espère que la nuit sera bonne. Vous verrez que, d'ici à deux ou trois jours au plus, cette chère enfant sera complétement rétablie, et en état de valser et de danser la mazourka !..

— Est-ce le médecin qui dit cela ? reprit avec aigreur madame de la Roche-d'Eon.

— Non, madame, repartit la duchesse, mais c'est moi.

— Oh ! pour lors, répliqua gaiement Maurice, cet oracle est plus sûr que celui... d'Hippocrate ; c'est une ambassa-

drice qui parle, songez-y, messieurs ! Il faut, mon cher Gaston, vous occuper sans délai des nouveaux billets de faire part.

— Je ne demande certainement pas mieux, répondit le jeune sportsman ; je suis ici pour cela ; seulement j'ai besoin d'une double autorisation, celle de madame la marquise de la Roche-d'Eon d'abord, celle de votre sœur ensuite, et je désire naturellement la recevoir de leur propre bouche à toutes deux.

— C'est dans l'ordre, murmura le colonel.

— Eh bien ! monsieur, reprit la duchesse en s'adressant à Gaston avec une certaine pointe de malice, est-ce qué vous en douteriez, par hasard ?

— Je ne dis pas cela, madame la duchesse, mais...

— Mais vous le pensez, et vous avez tort ; car mademoiselle de Chalandray m'a donné pleins pouvoirs pour m'occuper de tous les apprêts de son mariage.

— Bravo ! s'écria Maurice ; on va donc enfin s'amuser un peu au château de la Roche-d'Eon. Savez-vous que depuis quelques jours nous tournions tous au bonnet de nuit ; n'est-ce pas, chère bonne-maman ?

— Taisez-vous, Maurice, reprit la douairière ; vous ne serez donc jamais raisonnable !

Puis, se penchant vers la duchesse, à qui elle parla à l'oreille.

— Comment, ma toute belle, avez-vous fait, ajouta-t-elle, pour catéchiser cette petite ?

— C'est mon secret, chère madame, répondit madame de Sauves en souriant, permettez-moi de le garder encore un peu.

— Ainsi soit-il ! repartit la vieille marquise. Vous êtes pour nous, ma toute belle, Notre-Dame de Bon-Secours. Quelques instants après elle ajouta, en réprimant un léger bâillement : Voici l'heure du couvre-feu ; si nous allions

nous coucher? Mon cher duc, voulez-vous m'offrir votre bras pour rentrer chez moi? Nous reprendrons demain notre partie.

— Demain! reprit négligemment la duchesse, je ne crois pas. Il me semble me rappeler que le duc part demain à la pointe du jour pour visiter un de ses vieux amis, un pair de France qui a une terre dans ces environs. N'est-ce pas, mon ami, que telle est votre intention?

Le colonel se sentit instantanément comme soulagé d'un lourd fardeau; il commençait à comprendre la facilité avec laquelle le rendez-vous demandé par Robert avait été accordé; mais tout à coup l'audacieux plan de campagne qu'il avait échafaudé sur cette base un peu fragile s'écroula comme un château de cartes lorsqu'il entendit le duc répondre d'un ton fort péremptoire :

— Il est vrai, ma chère Hélène, que j'avais formé ce projet; mais j'y ai renoncé, au moins pour demain.

Un nuage passa sur le front de la duchesse, et se refléta instantanément sur celui du colonel. M. de Sauves avait-il donc conçu quelque soupçon, ou bien cédait-il tout simplement à l'un de ces mobiles vagues et fugitifs qui exercent sur les déterminations humaines une influence dont il est, la plupart du temps, malaisé de se rendre compte? Quoi qu'il en soit, la duchesse, un moment désarçonnée par un incident qu'elle n'avait point prévu, reprit bien vite tout son sang-froid, et sans même s'enquérir du motif d'un si brusque changement de détermination, elle repartit avec un merveilleux aplomb :

— Quant à moi, je suis moins changeante dans mes résolutions que M. de Sauves, et je compte bien, demain matin, me lever à la pointe du jour, pour mettre à exécution un pieux pèlerinage que je projette depuis que je suis en Touraine, et auquel moins que jamais je voudrais renoncer, à présent que j'ai un vœu à faire exaucer.

— Un pèlerinage! s'écria étourdiment Maurice, j'en suis; j'ajoute même que nous en sommes tous.

— Non pas, s'il vous plaît, reprit madame de Sauves; votre présence pourrait en compromettre le succès; car, à l'exception de madame la marquise de la Roche-d'Eon et de mademoiselle de Chalandray, vous n'êtes guère bons catholiques ici pour la plupart.

— Je suppose, ma chère Hélène, repartit M. de Sauves, que vous ne faites point un mystère du but de ce pèlerinage.

— En aucune façon. Je vais sur la lisière du Poitou, dans la contrée la plus naïvement religieuse de France, avec la Bretagne. Il y a là, dans l'église d'un petit village les reliques d'une sainte en grande vénération, m'a-t-on dit, à plus de vingt lieues à la ronde, et il suffit de les toucher pour être guéri de la fièvre et de toutes sortes de maux.

— J'ignorais, Hélène, reprit le duc un peu sèchement, que vous fussiez dans le cas de recourir à semblable médication, à moins pourtant que ce ne soit par mesure préventive.

— Eh mais, souffla le colonel à l'oreille de son neveu, qui sait? cette sainte-là préserve peut-être des accès de somnambulisme.

— Aussi ce n'est pas pour moi, fit la duchesse, que j'entreprends ce pèlerinage, c'est pour une personne qui est de votre famille, mon ami, et que j'aime presque autant que si elle était ma fille. C'est pour Claire.

— En ce cas, ma toute belle, dit la douairière, qui commençait décidément à s'humaniser, je devrais vous accompagner.

— Ah! madame, repartit vivement la duchesse, croyez que j'en serais bien heureuse; mais à votre âge, souffrante comme vous l'êtes si souvent et dans l'arrière-saison,

par un temps de brouillards, ce serait une grave imprudence.

— Certainement, bonne-maman, fit Maurice, contentons-nous tous tant que nous sommes ici de remercier madame la duchesse de ce qu'elle veut bien faire pour ma sœur, et laissons-la aller, à condition, pourtant, qu'elle nous rapportera des indulgences. N'est-ce pas votre avis, monsieur le duc ?

— Mon cher Maurice, reprit M. de Sauves, je suis toujours de l'avis de ma femme, et du moment où elle pense que les pèlerinages par intermédiaire peuvent avoir leur efficacité, je m'y associe d'intention moi-même et de tout mon cœur.

— Hum ! murmura le colonel sous sa moustache, ce que femme veut Dieu le veut. Si le proverbe n'existait pas, madame de Sauves l'aurait inventé.

— Ah çà, fit Maurice, puisqu'on nous abandonne ainsi, que ferons-nous, nous autres? Je propose une partie de pêche.

— Excusez-moi de ne pas être des vôtres, dit le duc.

— Et vous, mon colonel?

— Moi, mon cher Chalandray, je ne demanderais pas mieux ; mais une petite affaire à régler dans ces environs me forcera de m'absenter toute la matinée.

— Diable ! je n'ai pas de chance. Vous, au moins, ajouta Maurice en se tournant vers Gaston, puis-je compter sur vous, mon cher?

— Mon ami, répondit le sportsman, il y a des courses à Tours, et, si vous m'en croyez, nous laisserons les carpes et les brochets de vos étangs bien tranquilles pour aller voir courir les chevaux. Miss-Arabelle sera là, la célèbre Miss-Arabelle, vous savez, et c'est le jockey Godolphin qui la montera. J'ai parié cinquante louis pour elle.

— Ah! du moment où il s'agit de Miss-Arabelle, je n'ai

plus rien à dire. Mon cher Gaston, j'irai avec vous aux courses ; nous représenterons à nous deux sur le *turf* le château de la Roche-d'Eon. C'est d'ailleurs une occasion toute naturelle d'aller faire notre visite à Monseigneur et de prendre jour avec sa Grandeur pour le mariage de Claire. Qu'en pensez-vous, bonne-maman ?

— Je pense, répondit la douairière, que pour la première fois depuis bien longtemps, Maurice, vous venez d'émettre une idée raisonnable.

— Vous me marquerez un bon point, n'est-ce pas, bonne-maman ?

— Allons nous coucher ! reprit la douairière en haussant les épaules. Bonsoir, ma toute belle ! bonsoir, messieurs, et bonne nuit à tous.

Bonne nuit ! c'est là une formule surannée dont on ne se sert plus guère à la ville, mais qui s'est maintenue invariable à la campagne, là pourtant où il semble qu'elle soit le moins nécessaire, tant le silence de la nature et le calme infini des champs invitent puissamment au sommeil.

A la vue de ce château, endormi aux rayons de la lune par une magnifique et placide nuit d'octobre, sans qu'un souffle de vent agite les feuilles des arbres, sans que l'oreille la plus fine perçoive d'autre bruit à de longs intervalles que l'aboi de quelque chien rêvant au fond de son chenil, qui se douterait que la plupart des hôtes de cette demeure, frappés d'insomnie et en proie à des agitations bien tumultueuses, comptent anxieusement les heures que mesure mélancoliquement dans le lointain la vieille horloge du village voisin ? Ils sont là, dans leurs lits, trois pour le moins, attendant avec une impatience fiévreuse la naissance du jour. Allez donc à la campagne pour y chercher le repos, la tranquillité d'esprit ! Ah ! le poëte a raison : Tout n'est dans ce monde qu'antithèse et anomalie.

Il serait difficile de préciser qui fut le premier debout au

château, parmi ceux qu'on est accoutumé à désigner sous le nom des maîtres. On devinera sans peine que madame de Sauves ne fut pas la dernière parmi ceux-là ; et pourtant le duc avait encore été plus matinal qu'elle.

Si le soleil ce jour-là ne s'était pas levé radieux, dans un ciel sans nuages, ce n'eût pas été sans quelque surprise qu'elle aurait appris que son mari était monté à cheval, et déjà sorti pour une promenade. En revanche, comme on venait d'ouvrir les persiennes de sa chambre, elle aperçut Maurice qui se promenait, le cigare à la bouche, escorté de son grand lévrier, et offrant au soleil levant son encens matinal sous forme de fumée de tabac.

La berline était déjà prête et tout attelée. Après une toilette nécessairement un peu sommaire, suivie d'un repas qui ne le fut pas moins, madame de Sauves ne voulut pas se mettre en route sans aller embrasser mademoiselle de Chalandray, qu'elle trouva presque sans fièvre et en meilleur état encore que la veille au soir. Comme, sous l'influence de cette heureuse constatation, elle sortait de la chambre de la malade, le visage doucement épanoui, elle se croisa avec Maurice qui, après avoir jeté son cigare, venait savoir des nouvelles de sa sœur.

— Claire, lui dit-elle, va aussi bien que possible ce matin, et je me félicite d'être la première à vous l'annoncer.

— J'en suis bien heureux, répondit Maurice. Mais, chut! il ne faut pas crier cela trop haut.

— Pourquoi donc ?

— D'abord, vous risquez de ruiner ainsi le crédit des reliques auprès desquelles vous allez en pèlerinage.

— Taisez-vous à votre tour ! Vous n'êtes qu'un païen.

— C'est possible. Oh ! mon Dieu, duchesse, croyez que je me rends parfaitement justice. Je suis un païen, un mauvais sujet, un fou, tout ce qu'il vous plaira, mais très-sus-

ceptible d'éprouver les plus vives sympathies pour une adorable chrétienne qui n'est rien de tout cela.

— Je n'en ai jamais douté, mon cher monsieur Maurice.

— J'ajoute que ce païen saurait, au besoin, affronter plus d'un danger pour la chrétienne.

— Oui-dà, fit la duchesse en souriant, la chrétienne est reconnaissante de la proposition, mais elle espère bien qu'elle n'en aura pas besoin.

— Qui sait ? Ecoutez, duchesse : vous ne m'avez pas fait de confidence et je ne vous en demande pas non plus. Toutefois, au moment où vous vous disposez à entreprendre un pèlerinage, périlleux ou non, comme il vous conviendra, vous plaît-il de m'accepter en qualité d'écuyer cavalcadour ?

— Vous êtes un noble cœur, monsieur Maurice, dit la duchesse, en tendant la main à son interlocuteur ; mais je ne saurais accepter votre offre. Vous devez aller aux courses avec M. Gaston de Montmagny, c'est-à-dire du côté opposé à celui où je me rends. Ne vous préoccupez pas de moi. Les routes sont aussi bonnes et aussi sûres pour aller en Poitou que pour aller à Tours.

— Aussi, ce n'est pas sur la route qu'il peut y avoir pour vous sujet d'appréhension.

— Mais où donc alors ?

— Je ne sais. C'est un pressentiment absurde sans doute. Il y a quelque chose dans l'air, les Arabes et les Kabyles disent qu'ils sentent venir le sirocco de très-loin. Demandez plutôt à Bou-Maza !

— Merci, monsieur Maurice, merci du fond de l'âme ! Je n'ai rien à craindre, et ne crains rien.

— Vous parlez comme César, duchesse, parce que, comme lui, vous êtes habituée à vaincre partout et toujours.

— Oh ! pas de madrigaux entre nous, cher monsieur.

Je parle tout simplement comme une femme dont le père et les grands-pères ont toujours été de braves militaires, et qui n'est devenue ambassadrice que par hasard. Mais je crois que les chevaux s'impatientent, et j'ai à faire un véritable voyage. Excusez-moi.

Maurice secoua presque militairement la petite main gantée qu'on lui tendit encore une fois avant de monter en voiture, et s'écria :

— Bon voyage, duchesse Bradamante !

Madame de Sauves était-elle bien, dans toute la force du terme, une Bradamante comme M. de Chalandray venait de le lui dire, et, si elle n'était pas sans reproche, était-elle vraiment sans peur ? Il est permis d'en douter, car à peine installée dans sa berline, elle se sentit prise d'un léger frisson. Peut-être fallait-il attribuer ce frisson à l'air frais du matin dont elle subissait la maligne influence, ou bien commençait-elle déjà à entrevoir tout ce que son entreprise avait de téméraire ?

Cependant, la portière ayant été refermée, les chevaux partirent au grand trot. Madame de Sauves salua Maurice d'un dernier signe de main. Celui-ci demeura quelques instants immobile et rêveur, contemplant la berline qui roulait avec rapidité en s'éloignant le long de la grande avenue d'ormes séculaires; puis il se mit en devoir d'allumer un nouveau cigare et murmura *in petto :*

— Si cette femme-là ne va pas à un rendez-vous d'amour, je veux être fusillé. C'est égal, je voudrais bien être à la place de Robert.

Lorsque, au bout de quelques temps, madame de Sauves se trouva engagée sur la route, à une certaine distance du château, elle commença à se dire ce que la plupart des femmes se seraient dit en pareil cas à sa place, savoir : « qu'elle était bien imprudente d'agir ainsi qu'elle le faisait, peut-être même bien coupable envers son mari, dont

elle trahissait encore une fois la confiance; qu'il aurait mieux valu à coup sûr renoncer à son projet; car si la chose venait par malheur à être découverte, le duc était homme à ne pardonner jamais. »

Elle se disait tout cela et bien d'autres choses encore en promenant de temps à autre avec anxiété ses regards sur la campagne environnante, comme si elle eût voulu s'assurer que nul n'était là pour l'épier ou la suivre. Mais déjà elle voyait surgir devant elle cette portion boisée de la route où la carriole du père Delphin-Pichard avait versé. Entre les éclaircies que la bise d'automne avait pratiquées dans le taillis, elle apercevait même l'arbre sous lequel elle avait trouvé un refuge, abritée dans les plis du manteau de celui qu'elle allait retrouver. A présent, il était trop tard pour reculer. Aussi bien, que dirait Robert en ne la voyant pas venir, Robert qui l'attendait et qu'elle ne reverrait peut-être ensuite de sa vie?

Il ne faut pas oublier que la duchesse, mariée à quinze ans à un homme pour qui elle avait à la fois une sincère affection et une estime profonde, n'avait jamais éprouvé ni les délices ni les angoisses de l'amour. A ce titre, n'était-il pas naturel qu'elle apportât dans l'attachement que lui inspirait ce fils, si longtemps éloigné d'elle et sauvé presque miraculeusement de la mort, les élans de tendresse et l'ardente sollicitude que tant de femmes dépensent d'ordinaire dans des épanchements d'une autre nature? Chez madame de Sauves, l'amour maternel était comme doublé de toute cette réserve de passion qu'elle avait gardée intacte au fond de son âme. On a beau dire, les mères volent toujours un peu à leurs enfants tout ce que leur cœur donne à leurs amants.

Au fur et à mesure qu'elle approchait du moulin, la duchesse sentait son cœur battre dans sa poitrine avec non moins de violence que si elle se fût rendue en effet à quel-

que rendez-vous d'amour. Elle se demandait si ses gens étaient bien convaincus eux-mêmes de la pureté de ses intentions. Habitués à l'entourer d'un respect fondé sur l'estime, parce qu'elle n'avait jamais, jusqu'à ces derniers temps, donné la moindre prise contre sa conduite par une démarche même simplement inconsidérée, peut-être ses serviteurs étaient-ils encore disposés à l'absoudre et au besoin à prendre sa défense. Mais, hélas! ce n'est pas le tout de tromper les autres, quand on ne parvient pas à se tromper soi-même.

Sur ces entrefaites, à travers le bruit des roues de la berline et des sabots des chevaux sur le gravier de la route, madame de Sauves commença à distinguer dans le lointain le son des cloches qui appelaient les fidèles à l'église du bourg pour la grand'messe. Elle put même entrevoir çà et là dans les sentes qui rayaient d'un ruban grisâtre les prairies d'alentour quelques paysannes attardées se rendant en toute hâte à l'église. Aux rayons du soleil, leurs coiffages élevés, leurs jupes bariolées et accusées par de vives couleurs, se détachaient en tons clairs sur le vert sombre des prés, qui venait d'être ranimé et rendu plus intense par les pluies et les brouillards de l'arrière-saison.

De tout ce qui précède, la duchesse se plut à tirer cette conclusion que Robert serait bien seul au moulin lorsqu'elle y arriverait, et que nul ne pourrait rendre compte de cette entrevue. Son intention était d'ailleurs d'abréger autant que possible l'entrevue pour aller ensuite visiter les reliques objet de son pèlerinage, et qui se trouvaient dans un petit village situé à une lieue à peine au-delà du moulin.

Afin de dépister tout soupçon, madame de Sauves donna ordre d'arrêter les chevaux pour les faire reposer, et ayant fait ouvrir la portière elle descendit de voiture sous prétexte de chercher à réchauffer ses pieds par la marche. En même temps elle s'engagea dans la prairie qui était devenue

facilement accessible de tous les côtés, l'eau s'étant retirée aussi rapidement qu'elle avait fait invasion. Ensuite elle se dirigea vers la maisonnette située sur les bords de la rivière en amont du moulin où elle avait annoncé l'intention de faire une petite halte. Au préalable, elle avait eu soin de répondre au valet de pied qui demandait s'il devait l'accompagner, que c'était inutile et qu'elle préférait cheminer seule dans la campagne à travers les prés.

Bientôt, en effet, elle atteignit cette maisonnette, qui était cachée par un rideau de peupliers et d'aulnes entre lesquels serpentait un petit sentier conduisant au moulin. Elle y pénétra discrètement. Toute la famille était à la messe, à l'exception du père, toujours malade et alité. La duchesse vida sa bourse sur le lit de ce pauvre homme, comme si elle eût cherché dans cette offrande charitable le rachat de la démarche imprudente qu'elle allait faire; puis furtivement elle se glissa avec toutes les appréhensions d'une coupable dans le sentier qui menait au moulin.

Emue et palpitante, elle respirait à peine lorsqu'elle arriva devant la petite enclôture qui encadrait l'habitation rustique du père Delphin-Pichard. Suivant l'usage de la campagne, au moins dans cette partie du Poitou qui garde en core aujourd'hui ponr la propriété un respect un peu altéré partout ailleurs, toutes les portes étaient familièrement ouvertes. Madame de Sauves franchit une façon de cour gazonnée, plantée mi-partie en légumes, mi-partie en arbres fruitiers, où quelques tiges d'églantiers et une douzaine de dahlias, particulièrement cultivés par la jeune Luciennette, fraternisaient sans façon avec les choux et les carottes; puis, comme dans les contes des fées, posant son doigt sur le loquet de la porte, qui n'était pas fermée autrement, elle entra dans le moulin.

XIII

Le pot de terre et le pot de fer.

Au moment où elle se disposait à relever son voile en pénétrant dans la salle basse du moulin, madame de Sauves entendit, non sans quelque surprise, le bruit de la clef tournant rapidement et par deux fois dans la serrure, et, à la clarté douteuse que laissaient filtrer les rideaux grossiers dont on avait garni l'étroite fenêtre pratiquée sur le même plan que la porte d'entrée, elle vit se dresser devant elle la figure sarcastique du colonel de Montmagny.

— Vous ici, monsieur! balbutia-t-elle avec un grand trouble et en reculant instinctivement.

— Avouez, madame la duchesse, reprit le colonel avec le sang-froid d'un homme façonné de longue date aux aventures galantes, que ce n'était pas moi que vous y veniez chercher. Du moins vous ne me reprocherez pas, je pense, de vous avoir prise en traître. Voici assez longtemps que nous sommes en guerre, et j'ai pris la liberté de vous prévenir, en loyal ennemi, que si j'étais vainqueur, je ne serais pas assez sot pour renoncer aux profits de la victoire.

— Osez-vous bien, monsieur, appeler une victoire le plus lâche et le plus odieux guet-apens?

— Eh, mon Dieu! madame, à la guerre, où l'on se sert de termes plus polis, cela s'appelle simplement une surprise. Au surplus, quand on ne parvient pas à faire ce que l'on veut, on fait ce que l'on peut, n'est-ce pas? vous m'accordez bien cela. Permettez donc que j'ose revendiquer une part de butin qui m'appartient bien légitimement, quoi que vous en puissiez penser, et que nul maintenant ne viendra me disputer.

Atterrée, éperdue, madame de Sauves gardait le silence, promenant instinctivement ses regards dans tous les coins de la salle basse où cette scène se passait, cherchant à deviner une issue qu'elle ne trouvait pas, puisqu'il n'y en avait pas d'autres que la porte et la fenêtre, l'une et l'autre hermétiquement fermées, et devant lesquelles, pour plus de précautions, le colonel avait eu soin de se placer. Celui-ci s'en aperçut sans doute, car il ajouta :

— Oh! madame la duchesse, c'est en vain que vous voudriez fuir. Toutes mes précautions sont bien prises. Je suis le maître absolu de ce moulin pour une heure au moins ; car tout le monde est à la grand'messe, comme vous savez, et il n'y a ici, dans la chambre située au-dessus de celle où nous nous trouvons, que cette pauvre idiote que vous connaissez et qui garde si bien les secrets. Cela doit vous rassurer pleinement, ce me semble. D'ailleurs tous les habitants du moulin sont à ma discrétion ; car tous sont directement ou indirectement sous ma dépendance.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura madame de Sauves, n'aurez-vous pas pitié de moi?

— Veuillez donc prendre la peine de vous asseoir, madame la duchesse, je vous en prie, reprit tranquillement le colonel, et laissez-moi vous faire les honneurs de ce modeste logis. Que ne puis-je transformer ce moulin en un temple digne de recevoir la plus charmante divinité que j'aie rencontrée de ma vie!

Au moment où M. de Montmagny avait parlé de Lucienne, une lueur d'espérance avait pénétré dans l'âme de la duchesse, au milieu des cruelles angoisses auxquelles elle était en proie. Il y avait en effet dans un coin et au fond de la salle-basse, théâtre de l'entrevue, un escalier véritable échelle de meunier, conduisant aux chambres de l'étage supérieur. Sans doute il n'y avait aucun secours à espérer de la pauvre idiote, mais c'était déjà beaucoup que de pouvoir s'élancer sur les degrés de l'escalier, et, en les gravissant rapidement, de se trouver à portée de faire entendre sa voix à l'extérieur, de crier, d'appeler du secours. Dans cette pensée, la duchesse, croyant tromper la vigilance du colonel, fit un mouvement; mais, aussi souple et aussi alerte qu'elle, M. de Montmagny l'arrêta brusquement par le bras.

— Pardon, madame la duchesse, fit-il en souriant, si j'ai osé vous toucher. Je vous l'ai dit et je vous le répète, vous êtes ma prisonnière, prisonnière de guerre par-dessus le marché.

Pâle, les lèvres tremblantes, le front baigné d'une sueur froide, madame de Sauves attacha sur M. de Montmagny, à travers le réseau de dentelle de son voile, un regard aiguisé par le mépris et la colère.

— Monsieur ! s'écria-t-elle, vous me donnez le droit de vous dire, moi femme, à vous homme, que votre action n'est pas seulement lâche, qu'elle est infâme.

— Ah! madame la duchesse, reprit le colonel toujours ironique, attendez au moins pour m'injurier que je vous aie manqué de respect, ce que je n'ai point fait encore. Qui vous dit même que telle soit mon intention? On ne condamne pas les gens sans les entendre, que diable! Gardez votre voile sur votre visage, puisque vous semblez m'interdire le bonheur de contempler vos traits charmants; mais, je vous en supplie en grâce de nouveau, veuillez vous as-

seoir et laissez-moi vous parler debout : c'est tout ce que j'ose réclamer.

Un peu rassurée par ces paroles, la duchesse se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur le grand fauteuil de cuir où d'ordinaire se tenait Lucienne, et le colonel, comme il l'avait annoncé, affecta de se tenir debout devant elle, dans une attitude humble et soumise, mais en l'enveloppant en quelque sorte du feu de ses regards. Puis, après un silence :

— Que vous êtes belle! s'écria-t-il et combien ce petit lieutenant est heureux! Comment ne comprenez-vous pas, madame la duchesse, que j'aie pu, sans mériter votre colère, me trouver conduit à envier son sort?

Madame de Sauves restait muette et effarée.

— Je vous fais peur, je le vois, continua M. de Montmagny; oh! votre orgueil a beau se révolter contre une pareille expression : Oui, je vois que vous êtes toute tremblante. Ce n'est pourtant pas ma faute, si, vous, par vos dédains, lui, votre amant, par ses provocations insolentes, vous m'avez de concert mis dans le cas de recourir au moyen que j'ai employé.

La duchesse, à ces derniers mots, n'avait pu réprimer un tressaillement douloureux.

— M. Robert n'est pas mon amant, monsieur, s'écria-t-elle, je vous le jure!

— Ah! bah!

— Mais où est-il? Qu'avez-vous fait de lui?

— Oh! madame, je n'ai point l'honneur d'être votre mari; gardez vos dénégations pour M. le duc de Sauves, et, quant à M. Robert, rassurez-vous, ce cher objet de vos mystérieuses affections est sain et sauf. Seulement, par mesure de précaution, il est rentré au régiment, et il médite actuellement sans doute dans sa chambre, sous la

garde d'un factionnaire, la fable de la Fontaine, que vous savez, du *Pot de terre et du Pot de fer*.

La duchesse respira plus librement ; puis, après être restée songeuse quelques instants et la tête baissée, elle la releva.

— Enfin, monsieur, fit-elle avec un effort manifeste, le moment est venu de me dire ce que vous voulez de moi.

— Ce que je veux, madame la duchesse, eh! mon Dieu! vous le savez bien. Je veux que vous ne soyez pas plus rigoureuse pour le colonel que vous ne l'avez été pour le lieutenant. Seulement, je ne suis pas un butor, un malappris qui agit avec une duchesse comme avec une petite bourgeoise. Nous sommes gens de qualité, vous et moi, madame; nous savons ce que nous nous devons réciproquement d'égards, et si vous me promettez, foi de duchesse, de payer votre billet à échéance, je suis prêt à accepter celle qu'il vous plaira de me fixer; car je ne vous crois pas femme à me donner le billet de La Châtre.

— Monsieur, demandez-moi quelque chose qu'une honnête femme puisse vous accorder.

— Ah! des scrupules! je m'y attendais. Réfléchissez-y bien, duchesse. Je suis là à vos pieds suppliant, — le colonel, en effet, venait de s'agenouiller, — suppliant, entendez-le bien, adorable duchesse, lorsque je pourrais exiger; et si vous ne me promettez sur-le-champ ce que je vous demande, prenez garde de me rendre trop exigeant.

En même temps, joignant le geste aux paroles, le colonel cherchait à enlacer de ses bras la taille de la duchesse. Celle-ci, le rouge au visage, bondit plutôt qu'elle ne se leva du fauteuil qu'elle occupait, et, puisant dans le sentiment de sa pudeur outragée une force presque surhumaine, repoussa violemment M. de Montmagny; puis, s'arrachant

à son étreinte passionnée, elle s'élança dans la direction de l'escalier.

Déjà elle en avait gravi les premières marches lorsque, au bruit de la porte d'entrée qu'on avait cherché en vain à ébranler, succéda celui d'une vitre brisée. Presque au même instant la fenêtre s'ouvrit avec fracas et donna passage à un nouveau venu. Celui-ci s'élança d'un bond au milieu de la salle basse et ses bottes à éperons d'acier reretentirent sur le pavé de briques à chaîne de pierre comme un éclat de foudre, en soulevant un sillon d'étincelles.

Est-il besoin d'apprendre au lecteur quel était ce nouveau venu, et n'a-t-on pas deviné déjà qu'il ne pouvait être autre que le lieutenant Robert?

L'officier avait violé les arrêts de rigueur qu'on s'était empressé de lui infliger, suivant la recommandation du colonel, à son arrivée au régiment. Il avait enfourché son cheval, sans même attendre que l'aube fût venue, et il arrivait de Tours, après une longue étape, parcourue avec une rapidité extraordinaire, au risque de crever plus d'une fois sa monture. Il était là en petite tenue, le bonnet de police sur la tête, la cravache à la main, tout poudreux et hors d'haleine, mais il n'avait pas manqué au rendez-vous donné par la duchesse de Sauves, et il se tenait debout, frémissant et tout prêt à la défendre envers et contre tous.

En l'apercevant, la duchesse avait tressailli jusqu'à la moelle des os; car elle pressentait qu'il allait se passer quelque chose de terrible entre ces deux hommes, désormais adversaires acharnés et implacables, et ce qui, en toute autre circonstance, lui eût semblé un secours providentiel s'était transformé en menace et en épouvante indicible.

Sous l'influence de cette pensée, elle se laissa glisser instinctivement plus morte que vive jusqu'au bas de l'escalier dont elle avait gravi les premiers degrés, et, pour

la première fois alors, elle releva vivement son voile. On put voir ses beaux yeux noirs rendus plus brillants par les larmes qui s'y amassaient, et son visage où se lisaient les plus vives angoisses. Déjà devenue suppliante, elle s'avançait au-devant du jeune officier pour le contenir, lorsque le colonel, sans perdre un seul instant, au moins en apparence, son imperturbable sang-froid et son insultante ironie, s'écria, en arborant son lorgnon sous l'arcade sourcilière de l'œil gauche :

— Oui-dà ! il me semble que c'est M. le lieutenant Robert. Commencez par vous découvrir monsieur, devant votre colonel !

Robert ôta machinalement son bonnet de police.

— C'est bien, continua flegmatiquement M. de Montmagny. Maintenant, je suis curieux, monsieur, de savoir qui vous a permis de quitter votre garnison, où vous étiez aux arrêts de rigueur, si j'ai bonne mémoire.

— Personne, mon colonel, articula l'officier d'un ton farouche et les yeux étincelants, car ces arrêts étaient injustes, et le général, sur ma réclamation, ne pourra pas faire autrement que de les lever.

— L'a-t-il fait ?

— Pas encore, mais il le fera.

— Qu'en savez-vous? Je ne vois qu'une chose, moi, c'est que vous avez déserté !

— C'est possible.

— Pourquoi? Que venez-vous faire ici?

— J'ai cru que ma présence pourrait être nécessaire. Me trompais-je ?

— Mon cher, quand on veut jouer le rôle de Don Quichotte à l'endroit de la princesse ou de la duchesse Dulcinée du Toboso, on respecte les convenances et l'on ne pénètre pas dans un logis par la fenêtre avec effraction, comme un voleur, entendez-vous?

— Parfaitement, mon colonel; mais il me semble que, s'il y a ici un voleur, ce n'est pas moi.

— Hein! plaît-il? reprit M. de Montmagny, toujours impitoyablement sardonique, vous allez dire que c'est moi peut-être? Allons donc! qui voulez-vous qui vous croie? Pas même madame. C'est vous qui volez les pommes du voisin; moi je me contente de dire : Part à deux. Quel est le coupable? Demandez à votre adorable complice : elle s'y connaît.

— Mon colonel, prenez garde! Je suis votre subordonné; traitez-moi comme il vous plaira; mais n'oubliez pas que madame a droit à tous vos respects.

— Allons donc!... madame vous rirait elle-même au nez si je n'étais pas là. Quand une femme de qualité comme madame veut être respectée, elle ne vient pas chercher son sigisbée au moulin.

— Je vous répète, mon colonel, qu'au moulin ou ailleurs, je ne permets à âme qui vive de manquer de respect à une femme, et surtout à madame la duchesse de Sauves. Donc, s'il vous prenait fantaisie d'offenser madame.....

— Eh bien! que feriez-vous? dit le colonel en s'avançant la tête haute, et avec un accent où le dépit, la colère et la plus amère ironie imprimaient à la fois leurs vibrations les plus émues.

— Colonel! monsieur Robert! je vous en supplie, s'écria la duchesse éperdue et cherchant à s'interposer entre les deux adversaires.

— Ce que je ferais?.., Je vous prouverais, tout colonel que vous êtes et fussiez-vous même maréchal de France, que je suis homme à faire expier à l'offenseur le moindre outrage qu'il se permettrait.

— Ah! vous me prouveriez cela! en êtes-vous bien sûr? Eh bien! moi, mon petit monsieur, qui n'ai pas de leçons à recevoir de mes subordonnés, mais qui en ai à leur don-

ner, je vous prouverai que ce n'est pas impunément non plus qu'un lieutenant manque de respect à son colonel. Vous allez, en attendant, me faire le plaisir de décamper bien vite d'ici, et de retourner au régiment à l'instant même. Vous avez violé les arrêts de rigueur qui vous ont été infligés. Tant pis pour vous! vous vous êtes mis dans le cas d'être considéré comme déserteur; et, si vous ne partez incontinent, j'envoie le premier passant chercher les gendarmes, qui sont à cinq cents pas d'ici, et je vous fais prendre au collet et conduire, sous bonne escorte, à pied, de brigade en brigade, jusqu'à Tours. Cela vous va-t-il? vous n'avez qu'à parler.

En même temps le colonel, se dirigeant vers la porte qu'il avait fermée, comme on sait, à double tour, la rouvrit toute grande, et d'un geste impérieux et méprisant invita son subordonné à sortir. Madame de Sauves elle-même, comprenant tous les périls d'une semblable situation, semblait par son attitude et ses regards conseiller l'obéissance; mais il est des circonstances dans la vie où les natures les plus douces, les plus placides, s'exaltent jusqu'à la frénésie.

Robert était dans une de ces cirsonstances-là : cette servitude militaire, dont plus que tout autre il avait subi le joug écrasant en même temps que si humiliant à la fois, il s'y était soumis avec une résignation toute passive tant qu'il ne s'était agi que de lui-même, mais du moment qu'il s'agissait aussi d'une autre personne dont il se sentait le e défenseur-né, il était fermement résolu à briser tous les iens de la discipline et à les fouler aux pieds, dût-il lui en coûter la vie.

— Je sais, répondit-il avec l'accent d'une implacable détermination, je sais la peine que j'ai encourue en violant mes arrêts; mais, mon colonel, vous n'êtes pas ici chez vous, vons y êtes contre le gré de madame, et c'est à vous d'en sortir le premier.

— Ah ! mon cher, vous voulez faire la police du moulin. Je comprends cela : Vous êtes dans votre rôle, mais il ne me plaît pas à moi de sortir d'ici.

— Eh bien ! mon colonel, je n'en sortirai pas non plus.

En parlant ainsi, Robert, sans se laisser arrêter par les regards suppliants de la duchesse, prit un escabeau et s'assit résolûment. Cette fois la mesure était comble, et le colonel s'écria d'une voie tonnante :

— Qui vous a permis, monsieur, de vous asseoir quand votre colonel est debout ?

En parlant ainsi, le colonel, d'un coup de pied, renversa l'escabeau. Robert chancela et son front alla heurter l'angle d'une table, en sorte qu'il se releva tout saignant. A ce spectacle, la duchesse, hors d'état désormais de surmonter toutes les émotions poignantes qui déchiraient son cœur, s'élança auprès du jeune officier qu'elle étreignit entre ses bras.

— Robert ! mon Robert ! s'écria-t-elle en étouffant un sanglot.

— Et vous dites, madame, reprit amèrement le colonel, que ce prestolet n'est pas votre amant ? Mais pour qui me prenez-vous donc tous les deux ? Pour un aveugle, pour un niais peut-être comme votre cher mari, que vous bernez si bien ! Allons ! un baiser de votre jolie bouche pour cette égratignure, et il n'y paraîtra plus. Pauvre petit !

— Taisez-vous ! monsieur, taisez-vous ! s'écria Robert ivre de colère, sinon je vais oublier que vous êtes mon colonel ; car je crois que vous venez d'insulter madame.

En même temps le jeune officier, les yeux hagards, le front baigné d'une sueur froide, tordait fiévreusement entre ses doigts le manche de sa cravache.

— Insulter madame la duchesse ! riposta le colonel, toujours et de plus en plus cruel et impitoyable en ses sarcasmes, moi ! Allons-donc ! et pourquoi ? parce que madame

préfère pour ses caravanes amoureuses un lieutenant à un colonel, un petit bâtard à un gentilhomme; mais c'est tout naturel cela, c'est même très-démocratique.

— Ah! c'en est trop! s'écria Robert, dont la colère se tournait en rage. Monsieur, — car je vous déclare qu'il n'y a plus ici de colonel pour moi, — tant que vos railleries et vos outrages ne se sont adressés qu'à moi seul, j'ai pu les supporter, mais du moment où vous ne craignez pas de les adresser à madame, c'est une autre affaire, et je vous somme de lui faire à l'instant même vos excuses.

— Des excuses, moi! Décidément, mon cher, vous extravaguez.

— Oui, vous! poursuivit Robert d'une voix qu'étranglaient au passage toutes les émotions tumultueuses auxquelles il était en proie, ou sinon je vais vous traiter comme vous le méritez.

— Je vous en défie!

— Malheureux! balbutia la duchesse haletante, éperdue, qu'allez-vous faire?

Et elle se jeta au-devant du jeune homme, qui avait levé sa cravache et la brandissait au-dessus de sa tête.

— Laissez-le faire, madame! dit le colonel en haussant les épaules, croyez-vous donc qu'il me fasse peur?

Puis, se tournant du côté de la porte qui était restée, comme on l'a vu, toute grande ouverte, il se mit à faire signe à plusieurs passants; car le bruit de cette scène avait attiré plusieurs personnes du dehors, qui, attroupées à la porte du moulin, en suivaient curieusement à distance, depuis quelques instants, toutes les phases.

— Holà! vous autres, cria-t-il sans s'émouvoir, vous pouvez entrer, braves gens, il faut des témoins.

Entre tous ceux qui pénétrèrent à ce moment dans le moulin se trouvait le lieutenant Sauvageol. La pipe à la bouche, les yeux écarquillés, il suivait avec une avidité

presque fiévreuse les incidents d'une lutte qui chatouillait délicieusement toutes ses rancunes.

— Ah! vous voulez des témoins! reprit Robert dans le paroxysme de la fureur. Ah! vous refusez de faire des excuses à madame que vous venez d'insulter! Eh bien soit! si ces témoins-là n'ont pas vu l'offense, ils verront le châtiment.

A ces mots, se dégageant par un brusque effort de l'étreinte douloureuse de la duchesse, le jeune officier balafra le visage du colonel d'un coup de cravache.

— Touché! s'écria le doyen des lieutenants en laissant tomber sa pipe, qui se cassa sur le pavé de brique.

M. de Montmagny pâlit affreusement; mais, toujours maître de lui, toujours fier et ironique, il saisit la cravache entre les mains de son adversaire, sans que celui-ci cherchât même à la retenir, puis il la brisa sur son genou. Cela fait il invita du geste le lieutenant Sauvageol à s'approcher, et avec le plus grand sang-froid :

— Vous arrivez à propos, vous, dit-il, et vous pourrez porter témoignage devant le conseil de guerre. Lieutenant Sauvageol, allez me chercher les gendarmes!

— Bigre! grommela Sauvageol, est-ce qu'il me prend par hasard pour un planton?

— M'avez-vous entendu? repartit brusquement le colonel, vous préviendrez le brigadier qu'il y a au moulin un officier déserteur qui vient de frapper son colonel, et qu'il faut qu'on vienne le prendre tout de suite.

— C'est humiliant tout de même, murmura mentalement Sauvageol. C'est égal, je viens de me payer là un spectacle qui me console, *chouïa*, de tous les passe-droits et de toutes les injustices qu'on m'a fait avaler.

Là-dessus il sortit du moulin en grande hâte.

Au milieu du trouble indescriptible que cette scène occasionnait, pendant que toute la population d'alentour,

qui revenait de la grand'messe, s'attroupait aux abords du moulin, et que les plus hardis faisaient invasion dans l'enclôture et jusque dans la salle basse, on vit tout à coup l'idiote, effrayée par les éclats de voix qui avaient retenti jusqu'à elle et par tout ce qui s'en était suivi, descendre ou plutôt rouler jusqu'au bas de l'étroit escalier qui conduisait à sa chambre.

D'abord elle se mit à contempler successivement chacune des personnes qui avaient pénétré dans le moulin, avec une expression à la fois inquisitive et presque sauvage. Sa physionomie, d'ordinaire morne et presque somnolente, comme celle des personnes atteintes de la plus terrible de toutes les maladies, venait de se réveiller; ses yeux étincelaient, comme si une lutte mystérieuse s'engageait en elle, entre l'être intelligent et moral et la brute.

Lorsqu'elle se trouva devant la duchesse, qui, tout en pleurs, contemplait avec l'attitude du désespoir le jeune officier dont elle n'avait pu, en dépit de tous ses efforts, arrêter le bras au moment où il était devenu criminel, l'idiote parut pendant quelques secondes recouvrer une lueur de raison, et, d'une voix entrecoupée elle répéta, en regardant fixement madame de Sauves, ces mots mystérieux qui lui étaient déjà échappés une première fois et dont les conséquences avaient été si funestes.

— Madame! madame! Secret gardé! bien gardé!

Mais bientôt, lorsque les clameurs confuses éclatant au dehors signalèrent l'apparition des gendarmes amenés par le lieutenant Sauvageol, lorsqu'ils pénétrèrent dans le moulin, la pauvre Lucienne tomba dans une crise nerveuse effrayante à voir; sa langue se délia soudain, comme sous l'influence d'une commotion électrique, et, dans ce silence de stupeur que produit toujours inévitablement dans une assemblée quelconque le fait solennel d'une arrestation, on

l'entendit s'écrier distinctement, en se précipitant au-devant des agents de la force publique :

— Madame la duchesse! madame la duchesse! au secours! au secours! Ils veulent emmener votre fils... Laisserez-vous prendre votre fils? Vous savez bien que M. Robert est votre fils.

— Son fils! balbutia le colonel avec une stupeur profonde; son fils! Eh bien! il vient de se mettre là dans un joli cas.

Entre tous les assistants de divers sexes et de diverses conditions qui se trouvaient alors rassemblés en foule compacte dans cette salle basse du moulin, et aux oreilles desquels retentit cette étrange et scandaleuse révélation, il y avait un personnage qui, pour des motifs faciles à comprendre, s'était tenu jusqu'alors à l'écart. Mais, aux derniers mots de Lucienne, M. de Sauves, — car ce ne pouvait être un autre que lui, — M. de Sauves avait tressailli, comme s'il venait de recevoir en pleine poitrine un coup de poignard, un de ces coups terribles qui pénètrent dans le cœur et le déchirent. En même temps, obéissant à une impulsion presque automatique, il fendit brusquement la foule, et, s'approchant de la duchesse :

— Venez, madame, s'écria-t-il, votre voiture est là qui vous attend, et ce n'est pas ici votre place. Vous voyez bien que cette pauvre femme est folle.

Plus morte que vive, madame de Sauves saisit le bras que lui tendait son mari, et, penchée sur lui, se dirigea en chancelant vers sa berline, que le duc avait fait conduire jusqu'à la porte du moulin. Là M. de Sauves, après lui avoir tendu la main pour l'aider à monter en voiture, s'inclina poliment devant elle, en lui disant à très-haute voix :

— Dans le cas où je ne serais pas de retour ce soir au château pour l'heure du dîner, ce qui est probable, je vous

prie, ma chère Hélène, de m'excuser auprès de madame la marquise de la Roche d'Eon.

Là-dessus la berline prit la route du château et le duc de Sauves, dont un valet de pied tenait le cheval en main, se mit assez lestement en selle et disparut dans une direction tout opposée à celle que suivait la duchesse, mais, au bout de quelques minutes, on le vit revenir sur ses pas. Il descendit de cheval, et, s'approchant de M. de Montmagny qui se disposait, de son côté, à sortir du moulin, il lui dit du ton le plus simple et le plus naturel qu'il avait une petite communication à lui faire et qu'il le priait de lui faire la grâce de venir se promener avec lui quelques instants. Puis, quand ils se trouvèrent un peu à l'écart :

— Vous comprenez, ajouta-t-il, que tout ce qui vient de se passer est de nature à modifier certaines conventions que vous vous rappelez sans doute. Je viens donc vous proposer, colonel, d'avancer quelque peu la partie projetée entre nous. Demain, aujourd'hui même, si vous voulez, seraient-ils des jours à votre convenance ?

Quel que fût le trouble bien concevable auquel le colonel était déjà en proie, ce trouble s'accrut encore en entendant cette étrange proposition débitée avec le merveilleux sang-froid dont le duc ne se départait jamais, et qui avait dû lui donner de grands avantages et une incontestable supériorité dans le cours de sa carrière diplomatique.

— Monsieur, balbutia-t-il, les yeux effarés, je ne demanderais pas mieux que de vous complaire; mais vous comprenez que si, par aventure, vous me mettiez dans le cas d'aller rejoindre incontinent mes ancêtres, l'action de la justice militaire, que mon devoir est d'assister dans ses poursuites, pourrait se trouver singulièrement entravée. Il m'importe beaucoup qu'il n'en soit pas ainsi. Dès que le sort de M. le lieutenant Robert sera fixé, — et cela ne saurait être bien long, car la justice militaire est beaucoup

plus expéditive que la justice civile, — vous me trouverez complétement à vos ordres.

M. de Sauves parut hésiter un instant; mais bientôt il reprit tranquillement :

— Il suffit, monsieur; j'apprécie vos raisons. C'est désormais une affaire réglée entre nous, et il sera facile d'ici là de trouver un prétexte quelconque à l'appui de cette rencontre. Seulement je vous préviens que, au point où en sont les choses, il faut que l'un de nous deux reste sur le carreau.

— C'est votre affaire, monsieur, comme ce sera la mienne, répondit le colonel.

Là-dessus les deux adversaires se saluèrent et s'en allèrent chacun de leur côté.

XIV

Une idée de jeune fille.

Pendant que le lieutenant Robert, sous l'escorte de la gendarmerie, prenait la route de Tours pour être écroué à la prison militaire, la duchesse de Sauves retournait au château de la Roche-d'Eon, dans une situation de cœur et d'esprit dont nous laissons à toutes les mères et à toutes les épouses le soin de se rendre compte.

Lorsqu'elle y arriva, mademoiselle de Chalandray, qui avait pu se lever ce jour-là, était à son piano, laissant mélancoliquement courir sur le clavier ses mains allanguies par la fièvre ; mais je ne sais quelle réminiscence obstinée, qu'elle cherchait en vain à écarter, ramenait incessamment sous ses doigts et dans sa pensée ce quadrille d'Auber que la musique militaire des hussards avait joué dans la prairie pendant la fête des vendanges. N'était-ce pas cette musique-là qui, par un de ces mystérieux rapprochements si communs dans le cours ordinaire des choses de la vie, avait en quelque sorte sonné pour elle la diane de l'amour ?

Vingt fois elle avait ouvert ses cahiers de musique aux endroits préférés, et vingt fois elle s'était surprise à jouer tout le contraire de ce qu'elle avait sous les yeux, s'égarant

à broder de capricieuses variations sur le thème d'une des figures de cette contredanse. C'était la figure pendant laquelle le jeune officier, suivant l'usage quelque peu pastoral consacré dans les campagnes, s'était enhardi jusqu'à imprimer sur sa joue ses lèvres tremblantes ; et il semblait alors à Claire qu'elle en ressentait encore l'amoureux frémissement.

Le bruit des roues de la berline de la duchesse sur les pavés de la cour d'honneur vint l'arracher à ces dangereuses préoccupations. Elle vit madame de Sauves qui descendait de voiture et qui, sans même rentrer dans son appartement pour se débarrasser de son chapeau et de son châle, accourut auprès d'elle, haletante, éperdue ; puis, ayant fermé la porte de la chambre avec un soin particulier, la duchesse se jeta sur une chaise longue, au coin du feu, sans prononcer une parole et en gardant son voile rabattu sur son visage.

— Combien vous êtes bonne, madame, s'écria Claire en venant prendre place auprès d'elle, de songer d'abord à moi en rentrant au château ! J'espère que vous avez fait un bon voyage. Reposez-vous là auprès de votre petite amie et chauffez-vous ! Vous allez être contente de moi, je pense ; car vous voyez que j'ai suivi vos conseils. Je me suis levée, habillée et mise à mon piano, pour vous complaire. Oh ! vous avez raison et je veux toujours vous écouter à présent ; j'aurai du courage, quoiqu'il m'en coûte beaucoup, allez !

Pour toute réponse, madame de Sauves prit les deux mains de Claire et les pressa tendrement dans les siennes ; puis elle poussa un profond soupir, et, comme elle venait de relever son voile, mademoiselle de Chalandray ne put retenir un cri de surprise et d'effroi.

— Ah ! mon Dieu ! poursuivit-elle, que s'est-il donc

passé ? vos traits sont bouleversés et l'on dirait que vous avez pleuré.

Hors d'état de dominer davantage son émotion, la duchesse tendit les bras à sa jeune amie et, l'y attirant, la retint étroitement embrassée pendant quelques instants sans prononcer une parole; puis, d'une voix singulièrement altérée :

— Ma pauvre Claire, balbutia-t-elle, ah! nous sommes bien malheureuses toutes les deux, et moi plus encore que vous; car, moi, je suis doublement frappée dans mes plus chères affections.

— O ciel! reprit mademoiselle de Chalandray avec un affreux pressentiment, il est arrivé un grand malheur à M. Robert, n'est-ce pas ?

— Oui, mon enfant, le plus grand malheur qui pût lui arriver. Dans un transport de colère... oh! bien excusable, légitime même, il a frappé son colonel au visage d'un coup de cravache.

— Lui!... murmura la jeune fille les yeux hagards, et comme si elle était en proie à quelque épouvantable cauchemar, il a fait cela, lui, M. Robert!... Est-ce bien vrai? ne vous êtes-vous pas trompée?

— Hélas! le fait n'a eu que trop de témoins.

— Ah! le malheureux!... mais c'est la mort pour lui : c'est la mort!

Et, en parlant ainsi, mademoiselle de Chalandray, suffoquée par ses sanglots se laissa tomber dans les bras de la duchesse, et toutes deux demeurèrent longtemps étroitement embrassées, et mêlant ensemble leurs gémissements et leurs larmes.

Il est plus aisé de conjecturer que d'exprimer ce qui se passa dans cette entrevue, entre ces deux femmes désormais unies l'une à l'autre par l'un des liens les plus puissants qui soient au monde, celui d'une grande affection et

d'une grande douleur communes. Seulement, jusqu'où purent s'étendre les confidences de madame la duchesse de Sauves, c'est ce qu'il est difficile de déterminer.

Le secret qu'elle avait cru devoir garder vis-à-vis de mademoiselle de Chalandray, sur la naissance de Robert, par ménagement pour la pudeur d'une jeune fille innocente et pure, pouvait-il, devait-il même être encore observé au moment où, par un déplorable concours de circonstances funestes, ce secret était comme percé à jour et allait être livré en pâture à la malignité publique? Et puis il y a entre les femmes, même les plus honnêtes et les plus ingénues, une sorte de franc-maçonnerie qui nous échappe complètement à nous autres hommes, et qui leur permet de s'entendre à demi-mot sur les choses les plus délicates et les plus scabreuses.

Sans doute M. le duc de Sauves avait proclamé hautement, en présence de tous les témoins de la catastrophe qui venait de s'accomplir au moulin du père Delphin-Pichard, que la pauvre Lucienne était folle et qu'il ne fallait pas s'arrêter aux propos incohérents que sa démence pouvait lui dicter. Or, en pareilles matières, une femme qui a son mari pour champion n'a de comptes à rendre à personne.

Mais, d'une part, il n'était que trop manifeste, au moins pour madame de Sauves, que son mari, toujours chevaleresque dans sa conduite et toujours, comme on disait alors, gentilhomme jusqu'au bout des ongles, avait pour sauver sa réputation, eu recours encore une fois à un généreux subterfuge, dont mieux que personne il savait toute l'inanité. D'un autre côté, comment s'arrêter un seul instant à la pensée que ce subterfuge prévaudrait contre une déclaration aussi claire et aussi précise que celle qui était échappée des lèvres de l'idiote dans un de ces moments lucides qui

accompagnent parfois les crises nerveuses, dans les maladies de ce genre ?

Quoi qu'il en soit sur tous ces points, le tête à tête de la duchesse de Sauves et de mademoiselle de Chalandray durait depuis bien longtemps lorsqu'on frappa discrètement à la porte. Ce fut Claire qui alla ouvrir et qui se trouva en présence de son frère. Celui-ci était arrivé quelques instants auparavant de Tours, où il avait assisté aux courses avec Gaston de Montmagny.

Après avoir baisé sa sœur au front avec une gravité bien étrangère à ses habitudes, Maurice vint s'incliner devant la duchesse, qui lui tendit la main. Cette main, il la serra dans la sienne avec une profonde et respectueuse sympathie; puis il s'assit en face des deux femmes, et, avec un accent plein d'émotion, mais où la note de l'enjouement, qui était le fond de sa nature, perçait encore parfois malgré lui :

— Eh bien ! duchesse, s'écria-t-il, vous voyez qu'il y a des pressentiments dont il faut tenir compte, même quand c'est un mauvais garnement tel que moi qui les éprouve. Vous n'avez rien à m'apprendre, car mon colonel est de retour, lui aussi ; il est en ce moment avec Gaston auprès de la grand'maman, qui en fera une maladie, c'est sûr. Aux premiers mots, elle a jeté par terre son métier à tapisserie, et je crois, Dieu me pardonne ! qu'elle a proféré un juron de l'ancien régime. Elle jette feu et flammes contre ce pauvre Robert, contre la révolution, le gouvernement actuel, que sais-je ? et, s'il faut l'en croire, la fin du monde est proche.

— Et M. de Montmagny, que fait-il ? qu'a-t-il dit ? interrompit madame de Sauves avec quelque inquiétude.

— En ce qui vous touche, madame, reprit Maurice avec empressement, le colonel s'est montré d'une modération

et d'une réserve parfaites, mais il y a un chapitre sur lequel il est presque féroce ; c'est, comme bien vous pensez, celui qui concerne notre pauvre ami. C'est même pour cela que je viens en députation auprès de vous, et particulièrement auprès de ma chère petite sœur. Après tout ce qui vient de se passer, elle comprendra, je l'espère, qu'il n'y a plus à tergiverser, et que le seul moyen de couper court à tous les mauvais propos, c'est de fixer à l'instant même le jour de son mariage avec Gaston de Montmagny. Gaston est un bon garçon, que diable ! Et, puisqu'il faut sauter le fossé, mieux vaut avec lui qu'avec tout autre.

— Oui, ma chère enfant, ajouta vivement la duchesse, votre frère a raison, et vous savez que je n'ai pas attendu la catastrophe qui vient de se produire pour vous donner ce conseil.

— Ah ! s'écria mademoiselle de Chalandray, Maurice et vous madame, vous me brisez le cœur en parlant ainsi. Hier encore, ce matin même, il me semblait que j'aurais du courage ; mais, maintenant, comment voulez-vous que je puisse devenir la nièce d'un homme qui s'apprête à faire fusiller le meilleur ami de mon frère ?

— Hum ! hum ! petite sœur, repartit Maurice, à cela il y aurait bien des choses à répondre ; d'abord que ce n'est pas le colonel que tu épouses, mais son neveu, qui est incapable de te rendre malheureuse, tout sportsman enragé qu'il peut être ; l'homme n'est pas parfait, tu le sais bien. Ensuite, et ceci est décisif, c'est que ce mariage, arrêté de longue date, est peut-être le seul moyen que nous ayons de sauver Robert.

— Oui, ma chère et bonne petite Claire, fit la duchesse en pressant mademoiselle de Chalandray entre ses bras, c'est la vie de ce malheureux que nous vous demandons. Nous la refuserez-vous ?

— Ah ! balbutia mademoiselle de Chalandray, si vous sa-

viez l'un et l'autre tout ce que j'éprouve, vous auriez pitié de moi. Ne peut-on m'accorder au moins un répit de quelques jours.

— C'est impossible, répondit Maurice. J'ai promis une réponse catégorique. On l'attend. Monseigneur à qui nous avons été faire visite, Gaston et moi, ainsi que cela était convenu, se tient entièrement à notre disposition. Sa Grandeur a poussé la courtoisie jusqu'au point de nous répondre que le jour qui conviendrait à notre famille lui conviendrait également.

— Eh bien! puisqu'il le faut, puisque vous le voulez tous les deux, que votre volonté soit faite! Mais je sens que 'en mourrai.

— Non, chère petite sœur, tu n'en mourras pas, j'en suis sûr; n'est-ce pas, duchesse, qu'elle n'en mourra pas?

— Ah! reprit madame de Sauves en levant les yeux au ciel, si le chagrin tuait, après tout ce que vous savez est-ce que je vivrais encore?

Ainsi parlaient mademoiselle de Chalandray et la duchesse de Sauves, et pourtant, quelques heures après cette entrevue, dans la soirée même, une complication non moins fâcheuse qu'imprévue venait couronner d'un nouveau coup de foudre toutes les phases de cette néfaste journée. Voici ce qui s'était passé à cet égard.

Tant que Claire s'était vue en présence de son frère et de la duchesse, soutenue par leurs conseils en même temps que vaincue par leurs prières, elle avait accepté toutes les conséquences de la détermination la plus solennelle que puisse prendre une jeune fille; mais quand elle se vit seule dans sa chambre, seule comme elle en avait exprimé elle-même le désir, elle se mit à réfléchir sur tous les événements qui, dans ces derniers temps, avaient troublé le cours de sa vie jusqu'alors si tranquille et si sereine.

Væ soli! a dit l'Écriture sainte, flétrissant ainsi par

avance la monomanie qui a égaré tant de solitaires et de cénobites.

C'est dans la solitude, en effet, beaucoup plus qu'au milieu même des agitations du monde que l'esprit malin guette les jeunes filles et leur dresse ses plus redoutables embûches. C'est dans la solitude que le fantôme du préféré apparaît invariablement sous les traits et le costume d'Edgar de Rawenswood, pâle et mélancolique comme lui et tout prêt à soupirer les amoureuses cantilènes de Donizetti, alors même qu'il ne saurait pas un traître mot de musique. Comment se faire alors à l'idée qu'on va en épouser un autre que lui? Pour éviter un pareil malheur, on devient capable de tout.

C'est alors qu'il arrive aux jeunes filles, même les plus honnêtes et les plus sages, de prendre fiévreusement la plume et d'écrire ce qu'elles n'oseraient exprimer de vive voix. Le plus souvent, ces lettres-là n'arrivent pas entre les mains du destinataire, et elles sont brûlées aussitôt qu'écrites; le plus souvent aussi ce destinataire est l'élu du cœur, l'élu qui ne se doute pas encore de son bonheur, qui ne s'en doutera peut-être jamais.

Pourtant il ne vint pas à la pensée de Claire d'écrire à l'homme pour qui elle se disposait à se sacrifier; sa pudeur eût sans doute reculé devant une pareille démarche; mais, sous l'impulsion d'un sentiment dont on ne saurait d'ailleurs méconnaître la parfaite loyauté, voici ce qu'elle crut, dans un élan irréfléchi de son âme ingénue, pouvoir écrire à celui dont elle venait de consentir à devenir la femme.

« Vous vous étonnerez sans doute, de recevoir une lettre
« de moi sans l'autorisation de ma grand'mère; mais
« je me trouve dans une situation telle que cette dé-
« marche devient indispensable... Il existe un projet de
« mariage entre nous, et les choses sont si avancées que

« tout le monde a pu et doit croire encore qu'il sera « réalisé dans le plus bref délai. Ce projet m'avait souri à « moi-même ainsi qu'à vous dans le passé, et je ne veux « pas rechercher s'il n'y a pas un peu de votre faute dans « l'ajournement que son exécution a éprouvé. Aujourd'hui, « je viens vous parler comme je parlerais à mon confes- « seur, et vous demander de me délier d'un engagement « que je ne saurais remplir sans manquer au plus sacré « des devoirs d'une femme envers son mari : une affection « absolue et exclusive. Le voudrez-vous ? Consentirez-vous « surtout à prendre l'initiative d'un ajournement destiné « à amener une rupture plus ou moins prochaine ? Je n'ai « pas besoin de vous dire quels motifs me mettent dans le « cas de solliciter de vous ce que je ne pourrais faire moi- « même sans qu'il en résultât les plus terribles conséquen- « ces. C'est vous demander, je le sais, une chose bien « grave ; mais j'ai foi dans votre honneur ; j'ai foi aussi « dans l'amitié que vous m'avez témoignée en des temps « plus heureux et en échange de laquelle je vous offre la « mienne à toujours. »

Il y avait là trente lignes d'écriture pour le moins, trente lignes lorsqu'il n'en faut, dit-on, que deux de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Qu'est-ce donc quand il s'agit de l'écriture d'une femme ? Ne suffit-il pas, dans ce cas, de deux mots pour la perdre ?

Quand elle eut écrit cette lettre, mademoiselle de Chalandray ne songea pas que, pour la faire parvenir à M. Gaston de Montmagny, il fallait nécessairement employer l'intermédiaire de sa femme de chambre, à la discrétion de laquelle elle allait se trouver ainsi livrée. La pureté de ses intentions, leur loyauté même, avaient mis un bandeau sur ses yeux, et puis cette femme qui l'avait connue tout enfant lui était dévouée corps et âme, et puis enfin Claire ou-

bliait tout alors, sinon que, ne pouvant jamais appartenir à Robert, elle ne devait ni ne voulait appartenir à personne.

Au milieu de toutes les illusions trompeuses où elle se berçait à la suite de cette imprudente démarche, quel réveil pour la pauvre enfant lorsque, à une heure déjà avancée de la soirée, elle vit apparaître sur le seuil de sa porte sa grand'mère en personne, avec une physionomie plus renfrognée et plus sévère que jamais. La douairière était blême comme un spectre et tenait à la main la lettre fatale outrageusement froissée. Comme si ce n'était pas assez, elle la déchira en mille pièces, après l'avoir mise sans mot dire sous les yeux de la coupable. Cela fait, elle se retira comme elle était venue, avec une majesté presque fantasmatique, en repoussant brusquement sa petite-fille qui, rougissante et confuse, s'était jetée à ses genoux en lui demandant pardon.

Peu d'instants après, on entendit le bruit d'une voiture dans la cour du château. Le grincement sur ses gonds de la grille qu'on ouvrait et qui fut refermée lorsque cette voiture l'eut franchie et se fut éloignée dans l'avenue, complétèrent d'une façon trop évidente pour mademoiselle de Chalandray l'explication de ce qui venait encore de se passer.

Le lendemain, dans la matinée, ses doutes, s'il lui en restait encore, se trouvèrent éclaircis.

La femme de chambre avait rempli avec sa ponctualité et sa fidélité habituelles la commission de sa jeune maîtresse.

Il convient même d'ajouter qu'elle n'avait pu en éprouver beaucoup de surprise, ni même témoigner de grands scrupules, puisque tout le monde savait au château que M. Gaston de Montmagny allait être le mari de mademoiselle.

Malheureusement le colonel, assez méfiant de son naturel, et mis en éveil en même temps que surexcité au-delà de toute mesure par les événements de la matinée, était

survenu. Témoin du trouble de son neveu, il avait arraché de ses mains la lettre que celui-ci était en train de lire, et, sans perdre un moment, il avait couru chez la douairière. Là, il avait déclaré qu'après un pareil message il renonçait forcément et bien définitivement à un mariage qui avait été pour lui la source de tribulations et d'épreuves de toute sorte, ajoutant qu'on n'entendrait plus désormais parler de lui ni de son neveu au château de la Roche-d'Eon, quand bien même toute la famille viendrait le supplier à genoux d'y remettre les pieds.

Ayant ainsi parlé, et, sans se laisser fléchir le moins du monde, ni par les prières de Maurice ni par les représentations de son neveu, qui avait beaucoup plus de calme et de savoir-vivre, et qui, au fond, et sous la réserve de sa passion chevaline, eût pu faire un excellent mari, M. de Montmagny donna ordre de faire les paquets à l'instant même. Puis, non moins irrité, non moins altéré de vengeance que Coriolan forcé de s'exiler de Rome, il se dirigea vers le pays des Volsques, c'est-à-dire vers Tours. Là se trouvait son régiment; là aussi se trouvait la victime expiatoire vouée par lui aux dieux infernaux.

Pendant ce temps là, madame de Sauves se préoccupait à juste titre de la pensée qu'elle n'était pas menacée seulement comme mère, mais qu'elle l'était encore comme épouse; elle employait une partie de la nuit à adresser au duc, qui n'avait pas reparu au château et qui n'avait pas donné de ses nouvelles, une lettre justificative des plus éloquentes.

Elle demandait humblement pardon à son mari d'une démarche imprudente sans doute et dont les conséquences avaient été bien terribles. Elle le remerciait à genoux de l'attitude généreuse et toujours protectrice qu'il avait voulu conserver vis-à-vis d'elle, même après sa faute, et cette

lettre, pleine d'effusion de tendresse et de reconnaissance, était toute trempée de ses larmes.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir écrit cette lettre ; il fallait la faire parvenir au destinataire. Où et comment le rencontrer ? Que devait-on augurer de son absence prolongée, de son silence même ? En pareil cas, les femmes s'effrayent, à bon droit, beaucoup plus d'une pareille attitude que des violences de langage auxquelles les natures expansives ne manquent jamais de se livrer. C'est une loi physique qui s'applique également au monde moral : le feu qui a couvé sous la cendre est bien plus ardent, bien plus difficile à éteindre.

Ainsi ce n'était pas assez d'avoir à trembler pour les jours de Robert, il fallait encore que la malheureuse duchesse se vît menacée de perdre à tout jamais l'affection de son mari et de le voir s'éloigner d'elle systématiquement, jusqu'au moment où il lui plairait de briser, sinon juridiquement au moins en fait, un lien qu'elle avait cru indissoluble et inviolable, comme l'attachement passionné qu'elle avait inspiré au duc de Sauves.

Vingt-quatre heures se passèrent dans ces transes mortelles. Enfin un exprès arriva au château. Cet exprès était porteur d'un message du duc ; mais ce message était adressé à la marquise de la Roche-d'Eon. Prétextant une affaire imprévue qui le forçait à se rendre à Paris, le duc se bornait à demander pour madame de Sauves la continuation de l'hospitalité que la marquise avait bien voulu lui accorder. Rien de plus, rien de moins.

L'exprès, auquel on demanda d'où il venait et où il avait laissé M. le duc de Sauves, répondit qu'il arrivait de Tours, où M. le duc était descendu dans un hôtel qu'il désigna et où, suivant toute apparence, il se trouvait encore. Forte de cette indication, madame de Sauves eut un moment la pensée de se rendre elle-même à Tours, d'aller trouver son

mari et de plaider sa cause en personne et de vive voix. Mais, bien que ni le courage ni la résolution ne lui fissent défaut, elle réfléchit qu'il serait toujours temps de prendre un pareil parti, après que le duc aurait eu préalablement connaissance de la lettre qu'elle avait préparée pour lui. Elle espérait d'ailleurs que M. de Sauves ne laisserait pas une pareille communication sans réponse.

En conséquence, elle crut devoir expédier un domestique de confiance à Tours, avec ordre de remettre seulement entre les mains du duc la lettre dont il s'agit, et de lui repporter la réponse. Le même domestique était chargé de deux lettres de Maurice, l'une destinée au colonel de Montmagny, l'autre au lieutenant Robert. A la fin de cette dernière, la duchesse avait demandé à ajouter quelques lignes pour le prisonnier. Est-il besoin de mentionner qu'il était tombé aussi plus d'une larme sur cette lettre-là ?

Avec quelle anxieuse impatience n'attendit-on pas au château de la Roche-d'Eon le retour du messager ! Il était trop tard pour qu'on pût espérer le revoir dans la soirée même. Ce ne fut que le lendemain, à une heure déjà assez avancée de la journée, qu'il reparut. Fidèle à la mission qui lui était confiée, il avait remis entre les mains de M. le duc de Sauves le message de la duchesse, et M. le duc l'avait lu avec beaucoup d'attention ; puis, après s'être enquis avec empressement et intérêt des nouvelles de toutes les personnes du château, il s'était borné à dire qu'il remerciait madame la duchesse de la communication qu'elle voulait bien lui faire, et qu'il ne manquerait pas de lui répondre dès que cela lui serait possible.

Mais le colonel, mais Robert, est-ce qu'il n'y avait pas de lettres d'eux ou, tout au moins, de ce dernier ? Le domestique, dont on ne pouvait révoquer en doute l'intelligence ni le dévouement secoua tristement la tête. Le colonel, qu'il était parvenu, non sans beaucoup de peine et

d'efforts, à voir lui-même, après deux tentatives vaines, avait répondu qu'il était désormais étranger à l'affaire dont M. de Chalandray croyait devoir l'entretenir, et que ce n'était pas à lui qu'il fallait s'adresser.

— Inexorable, inexorable! murmura madame de Sauves avec un profond abattement.

C'était bien là ce qu'elle redoutait de la part de M. de Montmagny ; mais son mari, si tendre pour elle, si indulgent jusqu'alors, n'avait-elle donc plus à attendre de lui ni pardon ni pitié ? Car cet ajournement dont on venait de lui faire part était-il autre chose qu'une de ces formules évasives qu'on emploie en pareille matière, par courtoisie, quand on est résolu à garder le silence ?

Cependant Maurice, en apprenant le retour du domestique, était accouru, et devinant suffisamment par l'attitude consternée de la duchesse tout ce qui avait pu se passer, il se borna à demander des nouvelles de Robert. Le domestique, pour toute réponse, tira de sa poche le message qui lui avait été confié, et, le tendant à l'officier :

— Monsieur le comte voudra bien m'excuser, s'écria-t-il douloureusement. Nul n'est admis jusqu'à présent à visiter M. Robert à la prison militaire, et comme on m'a dit que les lettres et paquets destinés aux prisonniers ne pouvaient leur être remis qu'après avoir été décachetés en présence de l'autorité militaire, qui en prenait d'abord connaissance, j'ai cru devoir rapporter la lettre de monsieur le comte.

— Et vous avez bien fait, dit Maurice.

Puis quand, le domestique ayant été congédié, il se trouva seul avec madame de Sauves :

— Tout cela n'est pas gai, reprit-il, j'en conviens ; mais il ne faut pas perdre courage, morbleu ! ni se couvrir le front de cendres et renouveler les lamentations de Jérémie. D'abord cela n'avancerait à rien mon pauvre camarade, et

il s'agit avant toutes choses de le tirer du mauvais pas où il est tombé. Le reste s'arrangera ensuite. N'est-ce pas votre avis, duchesse ?

Madame de Sauves baissa la tête en signe d'acquiescement ; car tout ce qu'elle venait d'apprendre avait brisé ses forces.

— Donc, continua Maurice, puisqu'il n'y a rien à attendre des éclaireurs, qui se replient sur nous en ce moment, c'est moi qui me charge d'aller en reconnaissance. Je vais partir pour Tours. Je vous promets de voir Robert, de voir le colonel, le général, tout le tremblement enfin !

— Ah ! merci, merci, monsieur Maurice, balbutia la duchesse; mais, moi, que ferai-je pendant ce temps-là ? que vais-je devenir ?

— Vous ! madame la duchesse, vous resterez ici avec ma sœur. Vous vous consolerez réciproquement ; car la pauvre enfant, je le vois bien à présent, et c'est ma très-grande faute, n'a pas moins besoin que vous d'être consolée ; vous tâcherez, de concert, de calmer la bonne-maman, ce qui ne sera pas très-facile et vous donnera de l'occupation ; puis, après tout cela, s'il vous reste encore un peu de temps, vous prierez le bon Dieu qu'il me vienne en aide. Il vous exaucera plus volontiers que moi, qui depuis longtemps ne lui fais guère de visites.

Le soir même, Maurice de Chalandray partit en effet pour Tours. Hélas ! pour bien des motifs qu'on n'aura pas de peine à pénétrer, le jeune officier avait déjà compris qu'il allait entreprendre une campagne perdue par avance. Mais tant qu'il fut en présence de la duchesse et de sa sœur elle-même, il fut assez maître de lui pour affecter dans ses paroles et sur son visage des espérances qu'il ne pouvait plus conserver à aucun titre au fond de son cœur.

Pour comble de douleur, madame de Sauves reçut le lendemain matin une lettre ou plutôt un simple billet de

son mari, qu'elle ouvrit et dévora avec une anxiété fiévreuse. Ce billet était ainsi conçu :

« Vous avez manqué à votre promesse, Hélène, et vous « voyez quelles en sont les conséquences. Je me croyais en « droit, pour plus d'un motif, de compter sur votre parole, « et je vois avec chagrin que je me suis trompé. Adieu ! »

Hélas ! ce billet n'était-il pas pour madame de Sauves ce qu'on appelle le coup de grâce ?

XV

Le café des officiers

Le 3 novembre 1847, deux circonstances de nature bien diverse occupaient l'attention de la ville de Tours et de toute la région environnante. On ne pouvait faire un pas dans ces fertiles vallées, où la Loire, comme une reine à son coucher, se montre environnée de ses principaux affluents, l'Indre, la Vienne, le Cher, sans entendre parler de l'une ou de l'autre de ces circonstances, et, mieux encore de toutes deux à la fois.

C'est que, d'une part, le 3 novembre est, comme on le sait, le jour de Saint-Hubert, or c'est un bien grand saint que Saint-Hubert, le seul peut-être de la légende qui soit honoré même parmi les libres penseurs. Pour les chasseurs particulièrement c'est le saint des saints, et Dieu sait comme on célèbre sa fête dans toute l'étendue des forêts et des bois du monde catholique.

Partout où Nemrod, qui fut probablement l'un des ancêtres de saint Hubert, compte quelques disciples, l'air retentit dès la pointe du jour des fanfares joyeuses des trompes de chasse, mêlées aux aboiements des chiens et aux cris des gardes et des valets de vénerie. Donc le 3 novem-

bre 1847 il y avait grande chasse dans les bois qui encadrent d'une façon si pittoresque la ville de Tours, particulièrement dans la direction du sud-ouest. Tous les hôtes des châteaux d'alentour s'y étaient donné rendez-vous pour fêter le grand saint Hubert.

D'un autre côté, par une de ces coïncidences bizarres que le destin multiplie à chaque instant sous nos pas comme pour nous rappeler que tout dans ce monde, le bien comme le mal, le beau comme le laid, le jour comme la nuit, n'est qu'opposition et antithèse, une grande partie de la population de la ville de Tours avait, dès le matin, fait irruption dans les rues et sur les places publiques, refluant dans les cafés et jusque dans les boutiques.

Là s'agitait, avec plus d'animation que jamais, la grande question qui, depuis tantôt trois semaines, faisait le sujet de toutes les conversations en Touraine, en Poitou, en Anjou même, non-seulement dans les villes et bourgades, mais encore dans les champs, au milieu des travaux du labourage et des semailles, comme le soir, à la veillée, sous les toits les plus rustiques, à savoir l'histoire mystérieuse étrange, incroyable et pourtant parfaitement véridique du lieutenant Robert. Or, c'était ce même jour, 3 novembre 1847, qu'allaient s'ouvrir les débats du procès de cet officier devant le premier conseil de guerre de la division.

Chacun, suivant ses passions, ses opinions, ses intérêts, appréciait à son point de vue les fautes, le crime même si l'on veut, dont le jeune lieutenant s'était rendu coupable, d'abord en violant les arrêts de rigueur, qui lui avaient été infligés, ensuite en désertant son poste, enfin et surtout en frappant son colonel. Maint et maint commentaires avaient couru à cet égard. Aussi bien, à la suite de la catastrophe dont le moulin du père Delphin-Pichard avait été le théâtre, nombre de détails intimes et plus ou moins scandaleux avaient transpiré dans le public; colportés de proche en

proche, ces détails ne pouvaient manquer de trouver place dans les journaux.

Les chroniqueurs, alors déjà en possession d'une certaine faveur, ne s'étaient pas d'ailleurs fait faute d'entretenir leurs lecteurs de cette affaire, avec force sous-entendus dont les gens bien informés ne se faisaient pas prier pour fournir la clef. C'est dire suffisamment combien de noms plus ou moins sonores, plus ou moins obscurs, se trouvaient mêlés directement ou indirectement à l'épopée, mi-partie tourangelle et poitevine dont le lieutenant Robert était le héros.

Tous ceux qui, par état ou par devoir, sont particulièrement au fait des us et coutumes de la vie militaire, savent que, aux termes de la loi, le conseil de guerre est une de ces juridictions exceptionnelles dont les audiences, sans se tenir positivement à huis clos, sont accessibles à un bien petit nombre de spectateurs, puisqu'il ne doit en aucun cas excéder le triple du nombre des juges.

Sans cela il est hors de doute que la curiosité publique surexcitée par le caractère éminemment romanesque de cette affaire, aurait renouvelé à cette occasion les scandales qui ont marqué, dans plus d'un procès célèbre, les audiences de nos cours d'assises. Mais comme il n'y a pas en pareille matière de places privilégiées pour les belles dames, non plus que pour les actrices ou soi-disant telles, que la police de l'audience est d'une sévérité toute militaire, comme tout se passe en outre d'une façon expéditive, sinon même sommaire, on s'était reposé sur les journalistes locaux, et sur les correspondants des feuilles judiciaires de Paris, du soin de rendre un compte fidèle et complet de tout ce qui allait se passer.

Que si l'on veut, au surplus, se faire une idée de l'opinion publique relativement à ce déplorable procès, il faut se transporter dans un milieu où nécessairement il devait être

apprécié à un point de vue plus exact et plus sûr que dans le monde aristocratique et frivole des châteaux, ou dans le sein de la classe moyenne, si prépondérante à cette époque, mais alors comme aujourd'hui si sceptique, et même que parmi les artisans ou les gens de la campagne. Ce milieu, c'est le milieu militaire, c'est le régiment de hussards auquel appartient le lieutenant Robert.

Entrons donc, sans prolonger davantage ce préambule, au café des officiers, dans cette même matinée du 3 novembre 1847. Le café des officiers n'est-il pas le véritable forum des gens d'épée ou de sabre, à notre époque? Nous allons y retrouver quelques-uns des personnages avec lesquels le lecteur a déjà noué connaissance dans la première partie de ce récit.

— Eh bien, messieurs disait le doyen des lieutenants de l'arme des hussards, le dogmatique Sauvageol, en lampant gravement son troisième verre d'absinthe, c'est donc aujourd'hui que le conseil de guerre va juger notre camarade le lieutenant Robert. C'est embêtant pour le régiment, tout de même, bien que cela doive faire une vacance en faveur des sous-lieutenants. J'aurais préféré, pour ma part, que ce fût un capitaine; car, dans ce cas, je pouvais espérer naturellement que mon tour viendrait; mais enfin, puisqu'il s'agit d'un lieutenant, vous me croirez si vous voulez, j'aime mieux que le sort tombe sur le lieutenant Robert.

— Pourquoi donc? murmura le chœur des officiers avec un soupçon de grognement britannique.

Car, depuis le duel de Chalandray et de Robert, en Algérie, une réaction sensible s'était opérée en faveur de ce dernier. La situation terrible dans laquelle il se trouvait suffisait d'ailleurs pour lui attirer les sympathies de ceux-là mêmes qui avaient témoigné jusqu'alors à son égard un peu de morgue ou de réserve.

— Pourquoi? reprit Sauvageol en rajustant son col et en

caressant sa moustache d'une façon solennelle ; est-ce qu'il ne vous souvient déjà plus de ce que je vous disais quand nous faisions campagne là-bas, en Afrique, toutes les fois qu'il était question du lieutenant Robert ?

— Ah ! bah ! c'est un vieux cigare cela, interrompit le chirurgien aide-major, contradicteur attitré du lieutenant Sauvageol ; il est éventé, mon cher, on n'en veut plus. Croyez-moi, jetez-le bien vite.

— Je fume mes cigares jusqu'au bout, reprit sentencieusement Sauvageol, et tant pis pour ceux qui ne sont pas contents; on leur répond *makach.* Donc, je vous disais, là, carrément, comme c'est ma coutume et comme je le répète aujourd'hui, que ce Robert qu'on m'a préféré pour la croix et pour le reste était un sournois.

— Allons donc !

— Oui, oui, sournois. Alors, comme aujourd'hui, il y a eu des camarades qui n'ont pas voulu me croire, moi leur doyen d'âge et de grade. C'est un bon garçon, disaient-ils, *chouïa* timide, *chouïa* sauvage, mais courageux comme un lion, sage comme une demoiselle ; et patati et patata ! Qu'en pensez-vous à présent de ce modèle des officiers qui viole ses arrêts, déserte son poste et cravache son colonel ? car il n'y a pas à dire non ! j'étais là en permission, tenant ma pipe que j'ai laissé tomber et qui a été cassée du coup ; il l'a bel et bien cravaché, de la bonne façon, comme j'en témoignerai devant le conseil.

— Hum ! fit un officier de la catégorie des Philintes, avant de se prononcer sur tout cela, il faudrait savoir bien des choses que nous ne savons pas.

— Je n'aime guère le colonel, moi, reprit Sauvageol, après avoir eu soin de promener ses regards de tous côtés par mesure de prudence, je dois même ajouter que je ne puis pas le sentir. C'est un grand escogriffe, un pince sans

rire, qui ne me va pas du tout ; et je lui garde une dent pour le nouveau tour qu'il vient de me jouer.

— Quel tour ?

— A partir de demain, sous prétexte que dois quelque argent par ci par là, je suis mis à la table des sous-officiers.

— Ah ! bah !

— Cela crie vengeance, n'est-ce pas ? Moi ! votre doyen ! Veut-on que les officiers mettent à la caisse d'épargne à présent, qu'ils se passent de café, de liqueurs, et même d'absinthe comme le lieutenant Robert ? Voilà un bel exemple à suivre ! Il n'y a pire eau que l'eau qui dort, voyez-vous, messieurs, et je vous le dis encore une fois pour que vous en fassiez votre profit : Un officier qui ne boit pas, qui ne joue pas, qui ne bamboche pas un peu, tranchons le mot, c'est pas grand'chose, et il faut toujours s'en défier.

— Amen ! répondit le chœur des officiers sur un ton plus ironique que sérieux.

— De quoi ? de quoi ? riposta l'irascible Sauvageol ; amen ! me prend-on pour un calotin, par hasard ?

— Eh ! mais, reprit un jeune officier d'origine patricienne, quand cela serait, il n'y a pas là d'offense, et c'est vous, Sauvageol, qui avez tort.

— Tort ! moi ! répétez un peu, s'il vous plait, jeune homme.

— Oui, vous avez tort ; et notre camarade Robert est dans tout cela bien plus à plaindre qu'à blâmer, le pauvre garçon ! Savez-vous qu'il y a toutes les chances du monde pour qu'il soit condamné à mort ?

— Eh bien ! après ? S'il y a quelqu'un à plaindre ici, c'est moi, moi victime de toutes les injustices. Pensez-vous donc que la sentence sera exécutée ? Si c'était moi, je ne dis pas ; je n'ai pas de chance, moi, c'est connu ; mais lui ! vous verrez qu'il obtiendra la commutation de sa peine, et qu'il en

neveu du colonel, c'est pour des prunes peut-être ? Laissez-moi donc tranquille à la fin ! Je sais ce que je dis, et, quand je songe que c'est un bâtard, sans sou ni maille, qui s'était imaginé, lui pas bête, de s'approprier une héritière qui aura du quibus en veux-tu ? en voilà ! ma parole d'honneur, cela fait suer !

— Bâtard, soit ! mais il y a bâtard et bâtard ; et quand on doit le jour à une duchesse, à une ambassadrice !

— La belle affaire ! quand cette duchesse-là ressemble à ces grandes dames dont il est question dans la *Tour de Nesle*.

— Qu'en savez-vous ?

— Cela doit être, et il faut que cela soit, puisque le mari l'a plantée là à la suite de cette belle aventure. Il ne m'est nullement prouvé, quant à moi, que cette grande dame ne venait pas au moulin pour le colonel. Elle n'aura pas voulu en faire confidence à son fiston, naturellement, et voilà !

— Vous ne savez ce que vous dites, Sauvageol, reprit froidement le chirurgien aide-major ; mon cher, prenez garde ! vous êtes de mauvaise humeur parce qu'on vous a mis à la table des sous-officiers, je le comprends ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour avoir ce matin l'absinthe si peu charitable.

— Je ne sais ce que je dis ! moi ! tonnerre de Dieu ! Qu'est-ce que vous venez me chanter là avec votre absinthe ? Est-ce moi qui ai inventé tout cela, par hasard ? Je connais quelqu'un qui a causé avec le secrétaire du capitaine rapporteur qui a instruit l'affaire ? Il doit en savoir long celui-là, je suppose.

— C'est possible ; mais, en tout cas, vous avez tort de le répéter, et ce n'est pas là, ce me semble, un acte de bonne camaraderie. Eh ! mon Dieu ! croyez bien que je ne cherche pas à excuser d'une manière absolue le lieutenant Robert ; mais il a des ennemis puissants et il aura bien assez d'avoir

à se défendre de l'action criminelle qu'on lui reproche, sans qu'on aille fouiller tout son passé, depuis son origine jusqu'aux particularités les plus intimes de son existence, et stimagtiser les personnes qui lui portent intérêt ou affection. C'est le droit du capitaine rapporteur, je le sais bien; il fait là son office peut-être, en admettant qu'on n'ait pas dénaturé son rapport; mais ce n'est, permettez-moi de vous le dire, ni notre droit à nous, ni surtout notre devoir.

— Ah çà! avez-vous fini votre tartine?

Le chirurgien fit un signe de tête affirmatif.

— Eh bien! je vous conseille de vous faire avocat. On dit qu'on gagne *bezef* d'argent dans ce métier-là, beaucoup plus qu'au régiment à manier la lancette et à guérir de la fièvre.

— En fait de métiers, Sauvageol, croyez-moi, il n'en est pas un seul qui ne vaille mieux que celui d'accusateur, auquel vous vous livrez à tout propos pour vous dédommager sans doute de l'avancement qu'on vous fait attendre et des punitions que vous n'attendiez pas.

— Hein? plaît-il? est-ce une affaire que vous cherchez? une affaire avec moi?

— Je ne les cherche ni ne les évite, avec vous pas plus qu'avec personne.

— A la bonne heure, bigre! à la bonne heure! Ainsi il demeure convenu que le lieutenant Robert est la perle des officiers de cavalerie. *Primo*, il est incapable de faire la cour à la sœur d'un ami chez lequel il se trouve en gîte d'étape, à moins que la demoiselle ne soit millionnaire, auquel cas il est homme à se faire au besoin chien de Terre-Neuve pour arriver à ses fins. *Secondo*, le lieutenant Robert est esclave du règlement toutes les fois que cela ne le gêne pas, c'est-à-dire qu'il peut aller, venir, déserter par-ci, marauder par-là, cravacher ses supérieurs, s'ils ne sont pas contents. Ah! mais, c'est superbe et commode en diable le

métier de lieutenant de hussards, entendu de cette façon-là. Quand le nomme-t-on capitaine au choix et officier de la Légion d'honneur?

A cet instant une voix tonnante s'écria dans un coin du café :

— Te tairas-tu bientôt, langue de vipère?

— Tiens! tiens! reprit Sauvageol sans se déconcerter le moins du monde, c'est ce bon Chalandray qui vient d'entrer. Ce n'est pas gentil ce que tu me dis là, au moins, Chalandray; ne suis-je donc plus ton ami? suis-je donc rayé des contrôles de ton affection par le lieutenant Robert?

— Est-ce d'aujourd'hui seulement que vous vous en apercevez, monsieur? repartit impétueusement Maurice; alors cela ne fait guère honneur à votre perspicacité. Oui, c'est en fréquentant le lieutenant Robert que j'ai appris à faire une distinction entre les officiers tels que lui et certains officiers tels que vous : vrais piliers de café et d'estaminet, qui ne sont bons qu'à jeter de la bave sur tout ce qui est vertu, délicatesse, honneur, loyauté, et à déconsidérer l'uniforme qu'on leur laisse à tort le droit de porter. Si vous n'êtes pas content de ce que je vous dis là, vous n'avez qu'à parler.

— Ah! c'est comme cela! fit Sauvageol en promenant ses regards à droite et à gauche d'un air farouche, ainsi qu'une bête fauve qu'on aurait prise au piége. On me dit vous à présent, on m'appelle monsieur! Et nul ne me soutient? ajouta-t-il en voyant que tous restaient muets; je devais m'y attendre. Chalandray a du foin dans ses bottes et moi je n'en ai pas; Chalandray est né, comme on dit, dans son faubourg Saint-Germain, et moi je ne le suis pas. Il suffit. Je ne relèverai pas sa provocation, attendu que j'ai fait mes preuves. Tout le monde le sait au régiment.

Là-dessus Sauvageol se leva tout d'une pièce, et, frisant sa moustache :

— Garçon! cria-t-il d'une voix de Stentor, garçon! mettez mon absinthe et mon verre à une autre table, le plus loin possible d'ici, et un peu plus vite que cela, si vous ne voulez que je vous frotte les oreilles.

Le garçon, terrifié, ne se le fit pas dire deux fois. Vis-à-vis de cet homme, Sauvageol était redevenu ce que le commun des martyrs, c'est-à-dire ceux qui ne le connaissaient pas à fond, voyaient infailliblement en lui, au moins au premier aspect, l'incarnation vivante et redoutable d'un type qui tend à disparaître journellement des rangs de l'armée, celui du traîneur de sabre.

— Pardonnez-moi, messieurs, dit M. de Chalandray, en s'asseyant à son tour auprès de la table qu'occupaient ses camarades les lieutenants et sous-lieutenants du régiment; je n'ai pas été maître de moi dans cette circonstance. Je sors de la prison militaire, où j'avais obtenu l'autorisation de voir encore une fois notre malheureux camarade.

— Eh bien! s'écria-t-on à l'envi autour de Chalandray, comment va-t-il, ce pauvre Robert? Que dit-il? que va-t-il faire?

— Ah! si vous aviez pu, comme moi, causer là deux minutes avec lui, vous auriez le cœur navré. Si jeune! si courageux! un général de l'avenir, à coup sûr. Et dire que dans quelques heures... Mais, bah! il n'a seulement pas l'air de se douter de tout cela, et il est calme et résigné comme s'il allait se rendre à la parade.

— Malheureux Robert!

— Oui, malheureux Robert, et vous pouvez ajouter aussi: malheureux Chalandray! car je sais bien que je ne suis plus le même homme. Oui, moi que vous avez toujours vu dans le passé si gai, si insouciant, si boute-en-train, je ne me reconnais plus moi-même. Je ne puis échapper à une pensée qui m'obsède et me déchire le cœur. N'est-ce pas moi qui suis cause que notre pauvre camarade Robert va

passer en jugement aujourd'hui? Ayez donc un ami qui vous invite à venir dans sa famille respirer l'air de la campagne, pour vous procurer l'occasion d'être traduit devant un conseil de guerre, et pour être condamné à être fusillé! C'est horrible cela, ma parole d'honneur! Et je ne me consolerai jamais d'avoir été pour Robert cet ami-là.

Il y eut un silence, car chacun ressentait ce qu'il y avait en effet de pénible, de cruel même, dans la complicité involontaire et tout occasionnelle dont Maurice venait de s'accuser. Chacun s'associait d'autant plus cordialement à sa douleur que Robert était devenu par son malheur l'objet de plus de sympathies.

Pourtant, au bout de quelques instants, le chirurgien aide-major, homme de sens, comme on a dû le voir, ne put s'empêcher de faire observer que, sans partager le moins du monde les opinions du lieutenant Sauvageol sur les chances de salut qui pouvaient rester à Robert par suite d'une commutation de peine, il était fort possible que le conseil de guerre eût égard aux excellents antécédents de l'accusé, aux circonstances toutes spéciales dans lesquelles il s'était trouvé, à son repentir même. Dans ce cas, Robert pourrait garder son épée et sa croix, et il en serait quitte sans doute pour quelque temps d'emprisonnement.

En entendant exprimer cet avis, Maurice hocha tristement la tête.

— Plût à Dieu! s'écria-t-il, qu'il en pût être ainsi! et, pour obtenir un pareil résultat, je donnerais bien une bonne part de la fortune qui doit me revenir un jour; oui, morbleu! j'abandonnerais même le tout s'il le fallait, et je me résignerais à vivre de ma solde. Mais, baste! si vous saviez tout ce que je sais, vous verriez qu'il n'y a pas pour le pauvre garçon le moindre espoir d'en réchapper. Bien plus, il ne le voudrait pas lui-même.

Comme des marques d'incrédulité venaient d'accueillir cette dernière assertion, Maurice ajouta :

— C'est comme je vous le dis, messieurs. Ah! vous ne le connaissez pas comme moi. Sous cette enveloppe si douce, sous ces apparences presque timides, se cache une volonté de fer. Pour des motifs dont le secret ne m'appartient pas et que je devine seulement, n'ayant rien appris de lui-même, — car vous savez comme il est discret et réservé, — Robert a fait d'avance le sacrifice de sa vie.

— Sacrebleu ! s'écria l'un des assistants, que dans certains cas on se fasse sauter la cervelle, je comprends cela ; mais que l'on consente à se laisser dégrader devant le front de son régiment, arracher sa croix quand on l'a si bien gagnée, puis, finalement, lorsqu'on a bien bu toutes ces hontes-là, qu'on s'en aille, les yeux bandés ou non, essuyer un feu de peloton ; que le diable m'emporte ! voilà, messieurs, ce que je ne comprendrai jamais.

— Qui te dit, reprit Maurice en s'adressant à l'officier qui venait de s'exprimer ainsi, que je pense autrement ? mais chacun a ses idées en ce monde, et il est bien permis à notre camarade Robert d'avoir aussi les siennes, quand il est tout prêt, comme les martyrs chrétiens, à sceller sa profession de foi de son sang. Croiriez-vous, messieurs, qu'il refuse énergiquement à cette heure de se faire défendre par un avocat? Il dit qu'il y a déjà eu beaucoup trop de scandale dans toute cette affaire, qu'il ne veut pas les augmenter encore par une plaidoirie qui serait reproduite dans les journaux. Son intention bien arrêtée, il ne me l'a pas cachée, est seulement de répondre aux questions qui pourront lui être adressées par le président du conseil de guerre, toutes les fois que ces questions ne toucheront pas à des personnes qu'il honore et respecte.

— Pauvre garçon ! fit le chœur des officiers, c'est beau, c'est héroïque, cela, mais alors il est bien sûr de son affaire.

— D'autant plus sûr, hélas! reprit Maurice, qu'un seul témoignage pouvait venir à sa décharge, et que ce témoignage qui sera décidément contre lui, est de nature à l'accabler. Vous devinez de qui je veux parler.

— Du colonel, parbleu! mais il est donc bien animé contre Robert!

— Plus que vous ne pouvez penser. J'y ai perdu mon latin, moi comme les autres. Son neveu lui-même, un brave garçon qui avait bien le droit d'être neutre pour le moins, s'est efforcé en vain de le fléchir.

— Il faut convenir qu'il est bien dur, le colonel.

— Ah dame! messieurs, il faut être de bon compte et se mettre à sa place. On ne pardonne pas aisément une série de déconvenues telles qne celles qu'il a eues à subir depuis quelque temps par le fait de notre malheureux camarade, surtout quand toutes ces déconvenues se trouvent couronnées comme vous savez. Il y a eu là un de ces affronts d'autant plus cruels que la dignité du commandement n'a pas permis au colonel et ne lui permettra jamais d'en obtenir d'autre satisfaction que celle que la justice ne saurait lui refuser. Ajoutez à cela bien des choses sur lesquelles je vous demande la permission de me taire. Ajoutez que Robert s'est refusé jusqu'à présent à s'excuser, soit de vive voix, soit par écrit, de l'acte de violence auquel il s'est laissé entraîner, et dites-moi maintenant s'il n'y a pas là vraiment de quoi se casser la tête contre les murs.

Comme Maurice parlait ainsi, il se sentit frapper sur l'épaule et, relevant la tête, il tressaillit. Celui qui se tenait devant lui était un grand jeune homme de très-bonnes façons, vêtu d'un élégant négligé du matin et qui, lui ayant fait signe de le suivre dans un coin du café, lui dit quelques mots à voix basse. A la suite de cette communication, qui ne dura pas plus de quelques secondes, Maurice sortit pré-

cipitamment du café avec le nouveau venu, sans songer même à prendre congé de quiconque.

— Diable! diable! s'écrièrent les officiers, qu'est-ce que cela veut dire? quel est ce monsieur?

— Ce monsieur, reprit Sauvageol, qui attablé au fond du café s'était levé en voyant sortir Maurice, et qui, un grand verre d'absinthe à la main s'approchait peu à peu de la table qu'occupaient les officiers; je le connais, moi. C'est M. Gaston de Montmagny, le neveu du colonel.

— Ah! bah!

— Ne vous souvient-il plus d'avoir vu ce dandy, — je n'aime pas les dandys, moi, — sur le champ de courses de Tours, où le dernier jour il a fait une belle rafle parmi les parieurs, avec son cheval *Rob-Roy* et sa jument *Miss-Betty?*

— C'est vrai, fit un jeune officier, et il peut se vanter d'avoir là deux jolies bêtes.

— La belle affaire, grommela Sauvageol; quand on est riche, on a ce qu'on veut, les chevaux, les femmes, tout enfin. Si j'étais riche, on verrait!....

— Cela ne l'a pas pas empêché d'échouer auprès de la sœur de Chalandray.

— C'est qu'il n'a pas su s'y prendre! riposta sentencieusement Sauvageol; si j'avais été à sa place, moi!

On se contenta cette fois de hausser les épaules avec une touchante unanimité.

— Que peut-il avoir à communiquer de si pressé à Chalandray? murmura l'un des assistants.

— Ah! reprit le doyen des lieutenants, tu es curieux, toi, mon bon? Eh bien, je pourrais, moi, satisfaire ta curiosité; mais comme il est convenu que j'ai une langue de vipère, que je bave mon absinthe sur tout ce qui est vertu, honneur et cœtera pantoufle, je ne parlerai pas... Tant pis pour vous, messieurs! ajouta-t-il en entonnant d'une voix de rogomme

ce vieux refrain de Grétry, le seul qu'il eût retenu de *Richard cœur de Lion :*

> Moi je pense comme Grégoire,
> J'aime mieux boire.

Là-dessus il avala d'un trait le contenu du verre qu'il tenait à la main.

— Ouais! fit l'aide-major, s'il s'agit d'une méchanceté, je gage, Sauvageol, que nous vous ferions beaucoup de peine en ne vous pressant pas de parler, et que la langue vous démange aussi furieusement que le palais.

— Ah! vous voyez cela, vous, en votre qualité de médecin? Eh bien, mon cher, si c'est ainsi que vous devinez les maux de vos malades en leur tâtant le pouls, je les plains, car c'est une preuve que vous ne vous y connaissez pas, et je conseillerai à mon ordonnance, en cas de maladie, d'aller trouver plutôt le vétérinaire.

A ce moment, il se fit une certaine rumeur au dehors, sur la place où était situé le café des officiers. Un détachement d'infanterie, tambours en tête, traversait cette place pour aller prendre position devant l'hôtel où siégeait habituellement le conseil de guerre. En même temps apparaissait un petit peloton de gendarmerie destiné à contenir la foule, qui commençait à s'amasser dans les rues adjacentes et que la coïncidence d'un jour de marché avait sensiblement accrue.

Comme les officiers venaient de se lever de table et de se mettre aux fenêtres pour voir ce qui se passait, une berline attelée de deux chevaux déboucha sur la place. Bien que la boue et la poussière eussent imprimé sur tout l'équipage, voiture, gens, chevaux, harnais et tout ce qui s'ensuit, mille et mille arabesques, il était aisé de voir que ce n'était pas là une berline ordinaire. Un splendide écusson armorié se laissait

encore distinguer à la portière, et l'on voyait bien que les chevaux, tout fatigués qu'ils paraissaient, étaient des chevaux de race.

Dans les villes de province, à Tours même, qui est une façon de métropole, c'est toujours un événement qu'une voiture qui passe, et, cette fois, l'événement, précédé comme il l'avait été d'un mouvement de troupes, était d'autant plus notable que, à travers les glaces de la berline, on pouvait apercevoir distinctement une femme d'une tournure très-élégaute, jeune, au moins en apparence, et le visage hermétiquement caché sous un voile de dentelle noire.

— Hum! grommela Sauvageol en se rengorgeant; c'est bien cela. Voilà encore une grande dame de ma connaissance! J'ai déjeuné avec elle.

— Mais Sauvageol connaît donc tout le monde, aujourd'hui! s'écria un officier. Sauvageol, sois généreux et dis-nous au moins quelle est cette personne qui a déjeuné avec toi.

— On vous dit *makach*, riposta fièrement le lieutenant-soleil.

Puis tout à coup, se ravisant :

— Pourtant, reprit-il, si vous y tenez absolument, je vais vous le dire en confidence; cette personne... qui est une femme, une femme jeune et qui n'est pas piquée des vers, allez!

— Eh bien, cette personne?... accoucheras-tu à la fin?

— Cette personne... est Judith qui s'en va trouver Holopherne.

Sans doute cette citation biblique s'était naturellement présentée à l'esprit de Sauvageol à la suite de quelques mots prononcés à voix basse par le jeune Gaston de Montmagny, et qu'il avait surpris au passage dans le coin sombre où il était attablé. Quoi qu'il en soit, tout fier de son à-propos, il s'administra un nouveau verre d'absinthe; puis,

cherchant à s'affermir sur ses jambes quelque peu titubantes, il rajusta son ceinturon essuya sa moustache, et se mit à contempler gravement l'horloge du café.

— Sauvageol est gris, s'exclamèrent les officiers.

— Gris ! moi ! répondit-il, jamais ! Est-ce que vous me prenez pour un blanc-bec? Hum ! hum ! L'heure du conseil de guerre approche, messieurs. Je vais me mettre en grande tenue pour aller renouveler ma déposition en qualité de témoin à charge dans l'affaire du lieutenant Robert. C'est là qu'on verra si je suis gris,

Ayant ainsi parlé, Sauvageol sortit du café en se dandinant et en fredonnant entre ses dents le vieux refrain : *Moi je pense comme Grégoire.*

XVI

Judith chez Holopherne.

Ainsi que le lecteur l'aura sans doute remarqué dans le chapitre précédent, deux noms seulement avaient été prononcés par Maurice de Chalandray, au café des officiers, celui du lieutenant Robert et celui du colonel. Mais il n'avait été question ni de la duchesse ni du duc, ni à plus forte raison de mademoiselle de Chalandray, non plus que de sa grand'mère.

En s'abstenant de toute question à cet égard, les camarades de Maurice avaient montré une louable réserve; mais le lecteur, qui n'est nullement placé dans les mêmes conditions, a droit de se montrer aussi indiscret que n'importe quel juge d'instruction, et il faut bien ici, pour le satisfaire, ouvrir une parenthèse tout à fait rétrospective.

Quelques mots d'abord sur la marquise douairière de la Roche-d'Eon.

La vieille dame, comme on sait, avait éprouvé une vive irritation à la suite de l'incident qui amena la rupture du mariage de sa petite-fille, et la brusque retraite du colonel et de son neveu. Cependant elle ne se montra pas aussi féroce qu'on avait pu d'abord l'appréhender. Il faut sans

doute en rendre grâce aux préjugés de l'ancien régime qu'elle avait sucés avec le lait de sa nourrice, et dont elle était restée si fortement imbue; du moment, en effet, où elle apprit que le lieutenant Robert devait le jour, non pas à une obscure intrigue de quelque servante du château avec un Céladon de sa sorte, mais bien à une duchesse, à une ambassadrice, il s'opéra dans son esprit un revirement assez sensible.

C'est un phénomène auquel l'affection très-vive qu'elle portait au fond à sa petite-fille put bien contribuer d'ailleurs un peu. Quoi qu'il en soit, il lui arriva plus d'une fois, depuis lors, de s'apitoyer sur le sort du lieutenant Robert, en ajoutant même qu'elle ne serait pas fâchée qu'il réussit à se tirer d'affaire; mais dans ce cas, disait-elle, le meilleur parti qu'il pourrait prendre serait de quitter l'état militaire et de se faire abbé. Au temps passé, n'était-ce pas le lot inévitable d'un bâtard de bonne maison?

Mademoiselle de Chalandray, bien qu'elle ne partageât nullement, comme on le pense bien, cette manière de voir, avait dans son chagrin plus d'une consolation. D'une part, son frère, par qui seul elle pouvait avoir des nouvelles de Robert, laissa ignorer jusqu'au dernier moment la situation désespérée dans laquelle son camarade se trouvait désormais placé.

D'un autre côté, ce n'était pas sans une certaine satisfaction intime que Claire se voyait débarrassée de l'épée de Damoclès qui était restée longtemps suspendue sur sa tête, et libre désormais de sa main, nous n'ajouterons pas de son cœur, puisqu'on sait à qui il appartenait. Enfin, n'y avait-il pas un ineffable soulagement pour la jeune fille dans ses entretiens de tous les instants avec la duchesse, — entretiens dont le sujet invariable, exclusif, n'est pas difficile à deviner, — et jusque dans les larmes mêmes dont ces entretiens n'étaient pas exempts?

Seule entre les trois femmes qui étaient restées confinées au château de la Roche-d'Eon, la duchesse de Sauves était vraiment digne d'une pitié profonde, à quelque point de vue qu'on veuille envisager tout ce qu'elle avait à souffrir comme épouse et comme mère. Vis-à-vis du monde, c'est en vain qu'elle eût cherché à échapper aux conséquences de ce dilemne terrible qui la faisait inévitablement adultère dans le passé, s'il fallait en croire les paroles de l'idiote, adultère dans le présent, si l'idiote avait menti.

Mais, comme on le pense bien, ce n'étaient pas tant les jugements du monde que l'attitude de M. de Sauves qui faisaient l'objet des préoccupations douloureuses de la duchesse. Le billet qu'elle avait reçu de son mari lui avait fait comprendre trop tard, hélas! combien elle l'avait cruellement blessé en violant la promesse qu'elle lui avait faite, dans une circonstance où déjà elle s'était reconnue coupable envers lui d'un manque de confiance. A ce billet si plein de tristesse et de dignité la malheureuse femme sentait bien qu'elle eût préféré les reproches les plus sanglants et jusqu'au scandale d'une séparation judiciaire; car elle ne pouvait se défendre des plus sombres pressentiments en voyant le duc persister à son égard dans un éloignement dont elle ne pouvait prévoir le terme.

S'il en était ainsi de l'épouse frappée à la fois dans sa réputation et dans les plus saintes affections du foyer domestique, que faut-il penser de la mère menacée de voir son fils, qu'elle n'avait retrouvé que pour le perdre, frappé par une condamnation capitale? En présence de cette horrible éventualité, la duchesse avait bien pu hésiter quelque temps sur le parti qu'il convenait de prendre. Devait-elle rester passive au château de la Roche-d'Eon et attendre les événements? Devait-elle, au contraire, les prévenir et se rendre à Tours? Quel sujet d'angoisses pour une mère! Et

quel moyen d'en sortir dans les conditions particulièrement délicates et difficiles où se trouvait madame de Sauves?

Dans les premiers moments, lorsque M. de Chalandray cherchait par un pieux subterfuge, à lui inspirer une confiance qu'il n'avait pas, et à la rassurer sur le sort destiné à Robert, Madame de Sauves avait compris qu'il y aurait peu de convenance de sa part à quitter le château. Elle sentait en effet tout ce qu'il pouvait y avoir d'offensant pour le duc de Sauves dans des démarches personnelles et directes, dont le résultat très-hypothétique pour celui qui en aurait été l'objet, devait être d'abord pour elle-même l'aveu et comme l'affiche d'une inexplicable maternité.

Cependant, quand le jour du jugement eut été fixé, quand Maurice cessa de dissimuler entièrement ses inquiétudes sur le dénoûment de l'affaire, Madame de Sauves en proie à la plus douloureuse anxiété, jugea qu'il n'y avait plus à hésiter entre ses devoirs d'épouse et ses devoirs de mère. Sans prévenir personne, elle quitta le château, avant même que le jour fût levé, et se mit en route après avoir donné à son cocher l'ordre de presser les chevaux de façon à arriver à Tours dans le plus court délai possible.

Eperdue et palpitante de terreur, poursuivie par l'horrible pensée de la condamnation capitale qui menaçait Robert, elle avait formé un projet que toutes les mères comprendront mieux que quiconque. Elle s'était dit, non sans quelque apparence de raison, que le seul homme qui pût sauver son fils était celui dont le témoignage devait suffire pour le perdre. Du moment où cette pensée s'empara de son esprit, sans chercher même à se rendre compte des conséquences de sa démarche, elle n'hésita plus à faire ce que, dans les premiers jours qui suivirent l'arrestation de Robert elle aurait envisagé avec horreur : elle se rendit à Tours avec la résolution bien arrêtée d'aller trouver elle-

même le colonel de Montmagny, de se jeter à ses pieds s'il le fallait, et de lui demander grâce pour son fils.

Nul n'ignore que c'est le propre des natures féminines de mettre au service de leurs déterminations les plus audacieuses, et souvent les plus irréfléchies, la même instantanéité fébrile d'exécution. Pourtant lorsque madame de Sauves vit poindre à l'horizon les deux hautes tours de l'église Saint-Julien, lorsqu'elle s'aperçut que dans quelques minutes, avec des chevaux rapides comme les siens, elle aurait atteint le but de son voyage, elle commença à se demander si elle pouvait décemment se présenter seule chez M. de Montmagny après ce qui s'était passé au moulin.

Que penserait le duc de Sauves? que penserait Robert lui-même en apprenant une pareille démarche? Avec un homme tel que le colonel, n'était-ce pas d'ailleurs mettre bien imprudemment en oubli le précepte fameux des livres Saints : « Celui qui cherche le péril y succombera? »

Dans cette perplexité, madame de Sauves jugea que le meilleur parti à prendre était de se faire accompagner par Maurice, médiateur naturellement désigné à son choix par l'amitié qui l'unissait à Robert et par la bienveillance que le colonel semblait avoir conservée pour lui, en dépit de toutes les circonstances contraires. Mais lorsque la duchesse se fit conduire à l'hôtel où elle savait que Maurice était descendu, celui-ci était absent et le hasard voulut qu'elle rencontrât M. Gaston de Montmagny, qui lui proposa d'aller le prévenir. On sait le reste, et maintenant nous n'avons plus, pour employer la comparaison biblique et passablement calomnieuse du lieutenant Sauvageol, qu'à rejoindre au plus vite Judith chez Holopherne.

Lorsque le planton de service dans l'antichambre du colonel remit entre ses mains la carte de la duchesse, en ajoutant que cette dame était accompagnée d'un officier du régiment, de M. le lieutenant de Chalandray, M. de Montma-

gny parut hésiter beaucoup à la recevoir. Peut-être avait-il attendu bien plus tôt une démarche à laquelle on n'avait évidemment recours qu'*in extremis;* peut-être aussi était-il blessé intérieurement du caractère de défiance dont cette démarche même était empreinte à son égard, puisque la duchesse ne venait pas seule. Cependant, après une bonne minute de réflexions, pendant laquelle il lui arriva plus d'une fois de porter ses regards dans la glace placée au-dessus de sa cheminée, comme pour s'assurer si sa tenue était irréprochable, il donna l'ordre d'introduire les nouveau-venus.

Le colonel était, à ce moment, revêtu de son grand uniforme, sur lequel s'étalaient toutes ses croix ; car on sait que le moment n'était pas bien éloigné où il devait se rendre à la barre du conseil de guerre pour faire sa déposition. L'ironie un peu hautaine empreinte d'ordinaire sur son visage avait fait place à une expression d'amertume et de froideur qui ne lui était pas habituelle.

Il tendit la main à Maurice, avec lequel il échangea quelques paroles insignifiantes, tout en s'inclinant cérémonieusement devant la duchesse, pour laquelle on venait d'avancer un fauteuil auprès de la cheminée, puis il affecta de rester lui-même debout, attachant successivement sur madame de Sauves et sur son cavalier un regard interrogatif. Comme tous deux gardaient le silence, il se détermina lui-même à le rompre.

— Je suis à vos ordres, madame la duchesse, s'écria-t-il, et vous prie de vouloir bien me dire ce que vous désirez de moi.

Madame de Sauves releva son voile, qu'elle avait tenu jusqu'alors soigneusement baissé sur son visage, et, fixant pour la première fois sur son interlocuteur ses deux beaux yeux noirs dont les prunelles, encore humides de larmes,

étincelaient dans la pénombre de la chambre comme des escarboucles :

— Pardonnez mon émotion, colonel, répondit-elle d'une voix martelée par la fièvre à laquelle elle était en proie. C'est la première fois qu'il m'arrive de me retrouver face à face avec vous depuis un événement... bien funeste, et laissez-moi vous remercier d'abord d'avoir consenti à cette entrevue.

— Vous n'avez pas de remercîments à me faire, madame la duchesse, reprit le colonel avec un implacable sang-froid, et ce serait bien plutôt à moi à rendre des actions de grâce à une grande et belle dame telle que vous qui daigne venir trouver un pauvre diable de colonel dans son modeste logement de garnison. Croyez bien d'ailleurs que je ne m'en fais pas un mérite; car je sais fort bien que, sans certaines circonstances, je serais le dernier officier de l'armée à qui il vous aurait pris fantaisie de venir faire visite.

— Ah! colonel une pareille opinion...

— Est la vérité pure, madame la duchesse; oh! ne cherchez pas à vous en défendre. Sans cela, eussiez-vous jugé nécessaire de vous faire accompagner d'un garde du corps?

— Nécessaire, répondit vivement Maurice, oh! non pas, mon colonel, mais au moins convenable.

— Mon cher Chalandray, repartit le colonel, incapable d'abdiquer bien longtemps son humeur sarcastique, êtes-vous garde du corps ou avocat? Je serais bien aise de le savoir.

— Colonel, s'écria la duchesse, en invitant par un simple geste Maurice à se taire, si j'ai désiré que M. de Chalandray m'accompagnât auprès de vous, ce n'est pas, veuillez en être bien persuadé, par appréhension de me trouver seule avec vous. J'ai assez bonne opinion de votre courtoisie, de votre honneur même, pour être certaine qu'une mère, venant intercéder auprès de vous en faveur de son fils...

— Une mère! interrompit le colonel, alors l'idiote a donc dit vrai?

— S'il en était autrement, repartit la duchesse avec fierté, pensez-vous, monsieur, que je serais ici?

— Mon cher Chalandray, reprit le colonel avec son sourire le plus narquois, convenez que le vrai est parfois bien invraisemblable.

— Maintenant, monsieur, continua la duchesse, que je vous ai dit à quel titre je viens vous visiter, vous comprenez que j'ai jugé pouvoir le faire sans courir auprès de vous le moindre risque.

— Je vous sais gré, madame la duchesse, de me le dire, alors que vous ne le penseriez pas.

— Ah! colonel...

— J'ajoute bien vite, en ce qui touche l'objet de votre démarche, que, du moment où la justice militaire est saisie et va être appelée dans peu d'instants à prononcer, mon rôle à moi devient purement passif. Oui, madame, je n'ai plus d'autre intervention à exercer que celle qui consiste à venir confirmer à l'audience, en présence des juges, la déposition que j'ai faite précédemment devant le rapporteur chargé d'instruire l'affaire. N'est-ce pas, Chalandray? Veuillez bien appuyer de votre témoignage auprès de madame la duchesse ce que je viens d'avoir l'honneur de lui dire.

— Je le sais, colonel, je le sais, reprit vivement la duchesse; mais quelque étrangère qu'une femme puisse être à ces matières, je sais aussi que votre déposition à l'audience sera d'un bien grand poids, que c'est la base de l'accusation qui pèse sur un malheureux, et qu'il dépend de vous, suivant que vous serez indulgent ou sévère, de le sauver ou de le perdre.

— Au point où en sont les choses, madame, ce que vous me demandez est bien difficile, impossible même.

— Impossible! Oh! non, colonel, si vous le voulez bien,

— Impossible, je le répète; car il y a eu un fait que nos lois militaires ont prévu et rendu punissable. Ce fait est-il prouvé? Pour quiconque porte l'épée toute la question est là. Chalandray vous le dira comme moi. Maintenant, c'est à l'accusé et à son avocat de présenter au conseil tout ce qui peut rendre ce fait excusable; mais cela ne me regarde en aucune façon.

— Mais, colonel, ne savez-vous pas que l'accusé n'a pas voulu accepter l'assistance d'un avocat ? M. de Chalandray est là aussi pour vous dire que son infortuné camarade renonce même à se défendre.

— Je le regrette pour lui, madame la duchesse, mais qu'y puis-je ?

— Beaucoup, colonel, beaucoup, si vous voulez être miséricordieux. Celui dont je viens plaider la cause a été bien coupable envers vous, je ne l'ignore pas; mais n'admettez-vous pas qu'il ait pu s'y croire provoqué par des circonstances... oh! bien regrettables! et que je ne veux pas rappeler?

— Alors, madame, il aurait dû, tout au moins, depuis le temps, en exprimer son repentir. L'a-t-il fait?

— C'est moi, colonel, qui viens remplir cette tâche; c'est moi qui viens vous demander pardon pour lui. Me le refuserez-vous?

En parlant ainsi, la duchesse avait joint ses deux mains, et, suppliante, elle attachait sur M. de Montmagny un de ces regards qui troublent les plus inflexibles et dont plus que personne, en toute autre circonstance, il aurait subi l'invincible pouvoir. Peut-être même en fut-il ému, au moins durant quelques secondes; car, sortant tout à coup du sang-froid qu'il avait gardé jusque-là , il s'écria avec une sorte de violence :

— Pardon pour lui? pour lui? savez-vous bien ce que vous venez me demander, madame la duchesse ? le savez-

vous? C'est de venir, moi colonel, moi chef de corps, devant un tribunal où tous les grades sont représentés, renier tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai écrit dans cette affaire? C'est de venir dire que j'ai menti. Le puis-je? le dois-je?

— Vous le pouvez, colonel, vous le pouvez. Oh! comme je vous bénirais alors!

— Non, madame, je ne le puis ni ne le dois. Je comprends votre douleur; elle m'inspire à la fois sympathie et pitié; mais ce que vous venez me demander est impossible. Quelle que soit votre situation dans le monde, quel que soit le prestige de votre personne, il n'y a pas un seul colonel dans l'armée qui ne fût obligé de vous répondre comme moi.

— Ah! colonel, vous rétracterez ces cruelles paroles!

— Jamais, madame, jamais! Avez-vous donc oublié déjà tout ce qu'il m'a fait ce Robert dont vous venez prendre ici la défense? Avez-vous oublié tout ce qui s'est passé au château de la Roche-d'Eon, tout ce qui s'est passé au moulin? Avez-vous oublié que j'ai reçu de lui la plus sanglante des injures, sans qu'il me soit permis d'en espérer la moindre réparation, sans qu'il ait daigné même s'excuser vis-à-vis de moi, son colonel?

— Ainsi, vous voulez donc qu'il meure?

Et la duchesse se mit à fondre en larmes. M. de Montmagny, manifestement troublé, bien qu'il cherchât à n'en rien faire voir, reprit avec douceur, cette fois :

— Rassurez-vous, madame la duchesse. Nous ne sommes plus au temps où les sentences des conseils de guerre étaient exécutées dans les vingt-quatre heures, sans appel, sans rémission. Aujourd'hui il est bien rare qu'un officier, condamné à mort dans des circonstances analogues à celles où se trouve le lieutenant Robert, n'obtienne pas la commutation de sa peine. On verra alors ce qu'il sera possible de faire et peut-être, madame, me sera-t-il donné de vous

prouver que si les circonstances plus fortes que ma volonté me mettent dans le cas, aujourd'hui, de repousser la prière d'une personne telle que vous, je n'ai nulle intention au moins de persister à son égard dans un système de représailles plus ou moins légitimes.

En entendant prononcer ces dernières paroles, les larmes de la duchesse s'étaient taries instantanément; une légère rougeur venait de monter à ses joues et à son front si pâles.

— Des représailles! monsieur, s'écria-t-elle; que voulez-vous dire?

— Avez-vous donc oublié, madame, que je n'ai jamais rencontré auprès de vous que dédains et rigueurs?

— Ah! monsieur, reprit madame de Sauves en attachant sur son interlocuteur un regard pur et limpide, mais qui n'était pas exempt d'un orgueil à coup sûr bien concevable, — l'orgueil qui prend sa source chez une honnête femme dans la conscience de son irréprochabilité, — pour que vous vous croyiez en droit de vous plaindre de mes rigueurs, il faut que vous ayiez de moi une opinion contre laquelle je proteste de toutes les forces de mon âme.

— Pardon, madame la duchesse, pardon mille fois si mes paroles ont pu vous blesser. Il m'avait semblé que l'existence du lieutenant Robert pouvait jusqu'à un certain point les rendre excusables en ce qui touche le passé... Au surplus pardon encore une fois, cela regarde M. le duc.

— Ni dans le présent, ni dans le passé, entendez-vous, monsieur? je n'ai trahi mes devoirs d'épouse. Devant Dieu qui m'écoute, sur la tête de mon malheureux enfant, je jure que je suis innocente, et je me félicite que M. de Chalandray soit ici présent pour recueillir le serment que je viens de faire. Oui, messieurs, vous êtes gentilshommes tous deux, tous deux vous êtes officiers, tous deux vous devez en croire la fille d'un officier, d'un gentilhomme

comme vous, quand, sur le point de voir l'enfant qu'elle a porté dans son sein frappé par la justice des hommes : elle vient vous dire : Cet enfant rendra témoignage devant la justice divine qu'il n'est pas le fruit d'une faute, que sa mère a été outragée, que sa mère est innocente.

— Je vous crois, madame, je vous crois, reprit vivement le colonel. Je vous crois et je vous plains de tout mon cœur; mais, quel que soit l'intérêt profond qui s'attache à votre situation personnelle, en présence d'une pareille déclaration, cet intérêt ne saurait rejaillir sur la tête de l'accusé. Je me vois donc forcé de vous répéter que, dans le présent, je n'ai aucun moyen de faire pour lui ce que vous me demandez. Plus tard, je chercherai à oublier, pour vous, pour vous seule, que moi aussi j'ai reçu l'outrage le plus sanglant qu'un homme puisse subir. C'est tout ce que je puis vous promettre, et nulle personne au monde n'est en droit d'attendre de moi davantage.

A la suite de l'exaltation dont madame de Sauves venait de faire preuve, elle était tombée, par une réaction naturelle, dans un état d'affaissement tel que Maurice crut devoir à son tour prendre la parole.

— Hélas! mon colonel, s'écria-t-il, c'est à moi qu'il appartient de vous détromper sur l'issue possible de vos généreuses intentions. Sachez donc ce qui résulte pour moi des conversations qu'il m'a été donné d'avoir avec mon pauvre camarade, dans sa prison : c'est qu'il est bien résolu à subir la peine qu'il a encourue, et qu'il ne fera aucune demande de commutation.

— On dit cela, mon cher Chalandray, tant qu'on n'est encore qu'accusé; mais, après une condamnation, croyez-moi, on raisonne tout autrement.

— Si c'était un autre que lui, reprit madame de Sauves avec un regain d'énergie, vous auriez peut-être raison, co-

lonel, de suspecter sa détermination; mais le malheureux le fera comme il le dit. Oh! je le connais bien à présent. Elevé comme il l'a été par des mains étrangères, sans famille, sans amis, lassé sans doute déjà d'une existence qui n'a eu pour lui que douleurs et amertumes de tout genre, forcé par les convenances du monde de ne voir dans sa propre mère qu'une étrangère, que voulez-vous qu'il devienne au fond de la prison où il serait condamné à végéter sans la moindre consolation, et Dieu sait pour combien d'années?... Oh! laissez-moi vous le dire encore, colonel : c'est la mort pour lui, une mort inévitable, si vous ne consentez à lui venir en aide. Colonel, ayez pitié de lui, je vous en supplie : voulez-vous me voir à vos pieds? m'y voilà; si ce n'est pour lui, grâce au moins pour sa mère!

En parlant ainsi, la duchesse, suffoquée par ses larmes, et ses sanglots, venait en effet de se laisser glisser du fauteuil qu'elle occupait au coin de la cheminée, et elle était tombée agenouillée à son tour devant l'homme qui, peu de jours auparavant, se tenait devant elle dans une semblable posture et qui n'avait recueilli de sa part que dédains et mépris.

Etrange contre-partie des événements de ce monde, beaucoup plus fréquenté qu'on n'est généralement disposé à l'admettre, et qui dut, à coup sûr, en éveillant dans l'âme du colonel plus d'un rapprochement involontaire, chatouiller doucement l'orgueil du Lovelace émérite. Qui lui eût dit, un mois auparavant, que cette fière et insolente duchesse, si disposée à rire des hommages qu'on lui adressait, ne fût-ce que pour montrer ses jolies dents, serait, un jour bien prochain, pantelante à ses pieds et versant des torrents de larmes? Était-il bien éveillé? Était-ce bien la duchesse de Sauves qui se trouvait là, à genoux devant lui, et dont les yeux suppliants épiaient avec avidité sur son visage le moindre signe d'attendrissement?

— Grâce pour Robert! répétait Maurice de son côté; mon colonel, grâce pour sa mère!

Muet, immobile, M. de Montmagny ne pouvait s'empêcher de promener alternativement ses regards d'une façon presque machinale entre la duchesse et Maurice. Jamais madame de Sauves ne lui avait paru plus séduisante ni plus belle que dans cette humble attitude où il semblait que revécût en elle, sous le costume de notre époque, l'adorable type de la Madeleine de Raphaël.

Peut-être le silence que gardait M. de Montmagny était-il déterminé par quelque vague appréhension de voir s'évanouir, aussitôt qu'il ouvrirait la bouche, la vision dont il subissait le charme.

Tout à coup, par une de ces cruelles ironies du hasard, qui se produisent si souvent dans les phases les plus solennelles de la vie, on entendit retentir à peu de distance, — car le logement qu'occupait le colonel était à l'une des extrémités de la ville, — une joyeuse fanfare de chasse; puis, comme les sons du cor, déclinant peu à peu d'intensité, se perdaient dans la profondeur des bois, un roulement lointain de tambours leur succéda, roulement sinistre comme un signal funèbre répondant à l'appel du plaisir.

Le colonel tressaillit; on eût dit qu'il venait de se réveiller en sursaut, et madame de Sauves poussa un cri dont nulle parole humaine ne saurait rendre l'expression déchirante.

— Mon cher Chalandray, murmura M. de Montmagny à l'oreille du jeune lieutenant, vous avez entendu le tambour; voici l'heure où le conseil va s'assembler : il est temps de mettre un terme à une entrevue bien pénible pour madame, pour vous, pour moi-même, croyez-le bien, et qui doit rester sans résultat. Emmenez madame la duchesse! emmenez-la bien vite, loin d'ici, le plus loin possible!...

— Inexorable! balbutia la duchesse, qui, avec l'aide de Maurice, se releva en sanglotant, inexorable! Ah! il ne pouvait en être autrement dans un pareil jour, un jour de Saint-Hubert, qui me rappelle ce qui a fait le trouble et le désespoir de ma vie.

— Que veut-elle dire? murmura mentalement le colonel; voilà, pardieu! la première fois depuis bien longtemps que je manque à fêter saint Hubert, moi.

— Entendez-vous? entendez-vous? reprit madame de Sauves, dont les yeux devenaient hagards et dont les pensées commençaient à se troubler sous l'influence de toutes les commotions qu'elle venait d'éprouver; entendez-vous ces sonneries de cor? c'est saint Hubert qui me redemande mon fils, car le funeste anniversaire approche : c'est aujourd'hui peut-être.

En même temps, s'élançant vers la porte et étendant ses bras en croix :

— Colonel, s'écria-t-elle, vous ne franchirez pas cette porte; car je sais que si vous sortez d'ici, c'est pour faire tuer mon pauvre Robert.

— Calmez-vous, madame la duchesse! calmez-vous, je vous en prie, fit le colonel, et vous, mon cher Chalandray, veuillez faire comprendre à madame que, alors même que je ne serais pas présent à la barre du conseil de guerre, l'affaire n'en suivrait pas moins son cours.

Puis, se penchant à l'oreille de Maurice :

— Comment faire? ajouta-t-il à voix basse. Ce trouble... ces paroles incohérentes... tout cela devient fort inquiétant.

— J'appréhende en effet quelque crise nerveuse, répondit Maurice également à voix basse. Ce ne serait malheureusement pas la première, car j'ai entendu dire dans ma famille que madame de Sauves y était fort sujette dans sa première jeunesse. Avant et après son mariage, il paraît qu'elle a eu

plus d'une fois des accès de somnambulisme. Ne vous souvient-il plus de ce que M. de Sauves rappelait à cet égard en votre présence même à la Roche-d'Eon, il y a peu de jours?

— O mon Dieu! s'écria le colonel, dont les traits exprimèrent instantanément une sensation d'angoisse; mais alors cet anniversaire dont elle parlait tout à l'heure pourrait bien se rapporter à l'événement qui a déterminé la naissance de son fils.

— Je le crois comme vous, mon colonel.

— Et quel âge a le lieutenant Robert?

— Il n'a guère plus de vingt-trois ans.

— Vingt-trois ans!... Madame la duchesse de Sauves était donc déjà mariée il y a vingt-trois ans?

— Oui, mon colonel, elle venait de se marier, et M. le duc de Sauves, forcé de quitter la France, était venu en Touraine avec sa jeune femme pour la confier à ma grand'mère.

— Votre grand'mère habitait déjà sans doute son château de la Roche-d'Eon?

— Certainement, mon colonel. Je crois même qu'elle y a passé tout l'hiver, à cause de la santé de madame de Sauves, qui était à cette époque dans un tel état de faiblesse qu'elle fut obligée de s'arrêter en route dans un hôtel où elle eut, m'a-t-on dit, une crise terrible.

— A Blois peut-être.

— Je ne sais, mon colonel; mais qu'avez-vous donc?

— Blois! s'écria la duchesse aux oreilles de laquelle ce monosyllabe venait de retentir comme un coup de tamtam. Qui a parlé de Blois, messieurs? Ah! vous causez tous les deux à voix basse? Je comprends tout : vous savez ce qui s'est passé à Blois. C'est à Blois que j'ai été déshonorée; oui, c'est là, dans l'hôtel où je m'étais arrêtée, où j'ai passé la nuit, le 3 novembre 1823, dans l'hôtel de France.

— Blois! l'hôtel de France! le 3 novembre! répéta le colonel avec un tressaillement de terreur.

— Ah! reprit la duchesse en le regardant fixement, vous connaissez le misérable qui m'a rendue mère et qui de la plus heureuse des femmes fait en ce moment la plus malheureuse. Parlez! parlez! je veux tout savoir. Je veux qu'il vienne confesser son crime aux pieds de tous ceux qu'il plonge aujourd'hui dans le désespoir.

— Oui, madame la duchesse, balbutia le colonel éperdu, atterré, je le connais... c'est-à-dire je l'ai connu.

— Eh bien, où est-il? qu'est-il devenu? Ce lâche, cet infâme ne viendra-t-il pas au moins proclamer mon innocence devant tous ceux qui me croient coupable aujourd'hui?

— C'est moi, madame, qui le ferai pour lui... car il est mort.

— Mort! O mon Dieu! vous ne me jugiez donc pas encore assez éprouvée par tant de souffrances et de tortures!...

En parlant ainsi, la duchesse se laissa retomber presque inerte sur un fauteuil en se couvrant le visage de ses mains.

Le colonel se frappa violemment la poitrine de ses deux poings crispés, et, le front baigné d'une sueur froide, les yeux pleins de larmes, il s'écria :

— Pardonnez-lui, madame la duchesse, pardonnez-lui; car il était bien jeune alors, et sa faute, si grande qu'elle ait été, n'est peut-être pas sans excuse; elle n'est pas non plus irréparable. C'est moi, moi à qui il a tout confié, qui vous demande humblement la permission de remplir cette tâche d'expiation. Son repentir, ses remords, son désespoir, que ne puis-je les exprimer, comme il l'eût fait lui-même! Ne le maudissez pas! Je vous en supplie, grâce! pitié pour lui! Ah! que n'ai-je su plustôt tout ce que je

viens d'apprendre? Mon Dieu! pourvu qu'il soit temps encore! Ah! ce serait trop affreux! Pardonnez-lui! pardonnez-lui!

M. de Montmagny parlait encore que déjà l'on frappait à la porte.

Ce fut Maurice qui ouvrit. On venait prévenir le colonel que le conseil de guerre était assemblé et qu'on l'attendait pour faire sa déposition. Il prit son colback, serra fébrilement la main de Maurice, et, attachant sur madame de Sauves un regard rempli d'une expression indéfinissable :

— Madame la duchesse, s'écria-t-il, ce que vous m'avez demandé de faire, je le ferai, dussé-je déclarer que j'ai menti. Je vais chercher à sauver votre fils. Il le faut! il le faut!

En même temps, pâle, tremblant, éperdu, le colonel s'élança hors de la chambre, comme un insensé, sans même s'apercevoir que la duchesse et Maurice, dans l'effusion de leur reconnaissance, égale au moins à leur stupéfaction, et hors d'état de prononcer une parole, lui adressaient par gestes et du fond du cœur leurs plus ferventes bénédictions.

XVII

Le conseil de guerre.

Il y aurait sans doute mainte et mainte page intéressante, curieuse même peut-être, à écrire sur les débats du procès du lieutenant Robert devant le premier conseil de guerre de la division de Tours ; mais au point où ce récit est arrivé, le lecteur n'est pas moins impatient probablement que le narrateur d'arriver au dénoûment. Nous serons donc sobre de détails, nous bornant à relever dans le cours de ces débats les incidents qui, s'il s'était agi d'une cour d'assises au lieu d'un tribunal militaire, auraient à plus d'un titre assuré à cette cause une place entre les causes célèbres.

Le premier de ces incidents, le plus inattendu à coup sûr, fut l'interrogatoire du colonel de Montmagny. Il y eut parmi les juges une véritable stupeur, partagée au plus haut point par l'accusé lui-même, lorsque, après avoir répondu aux questions préliminaires d'usage posées par le président du conseil de guerre, le colonel s'écria d'une voix encore saccadée par les émotions fiévreuses qu'il venait de subir coup sur coup :

— Il n'est jamais trop tard, messieurs, pour confesser ses torts, et c'est ce que je viens faire aujourd'hui devant

vous. Je déclare donc que si l'accusé a pu se porter envers moi à un acte de violence regrettable, il y avait été provoqué par mes injures et mauvais traitements. Vous pouvez voir encore sur son front la cicatrice résultant d'une blessure reçue par lui dans cette lutte, que j'ai eu le malheur de commencer. J'ajoute que si de hautes convenances n'interdisaient pas de faire comparaître en cette enceinte une personne dont M. le capitaine rapporteur n'a pas jugé lui-même pouvoir ni devoir recueillir le témoignage, cette personne ne manquerait pas de confirmer ma déclaration.

Un long frémissement succéda à ces paroles. Le président du conseil de guerre, après avoir échangé un regard avec ses deux principaux assesseurs, un chef de bataillon et un capitaine, reprit :

— Ainsi, colonel, vous déclarez aujourd'hui que le lieutenant Robert était vis-à-vis de vous dans le cas de légitime défense ?

M. de Montmagny baissa la tête en signe d'affirmation.

— Colonel, le conseil vous donne acte de cette déclaration nouvelle ; mais permettez-moi de vous faire observer qu'elle infirme complétement vos déclarations précédentes, consignées dans les divers procès-verbaux dont il a été donné lecture au commencement de la séance et revêtues de votre signature. Ceci est grave, extrêmement grave, et, du moment où je m'adresse à un chef de corps, je n'ai pas besoin d'insister davantage sur toute la responsabilité qu'il a encourue dans cette circonstance.

Le colonel repartit froidement :

— J'accepte par avance toutes les appréciations fâcheuses auxquelles pourra donner lieu l'attitude nouvelle qu'il me convient d'adopter dans cette affaire, mais je prie le conseil de vouloir bien remarquer à cette occasion que, sous le coup d'un outrage immédiat, on peut fort bien céder au ressentiment très-vif qu'on en éprouve, sans bien se rendre

compte de la légitimité d'une représaille. Ce n'est que plus tard que le temps et la réflexion font leur œuvre, et qu'on apprécie les choses sainement.

L'officier qui remplissait les fonctions d'organe du gouvernement, encore dévolue, à cette époque, au capitaine rapporteur, était un compère fort madré, prédestiné par ses instincts même au métier d'accusateur public; aussi crut-il devoir prendre la parole, et, avec cet accent perfidement mielleux qu'on rencontre tout aussi bien sous l'uniforme que sous la robe, il laissa tomber ces mots :

— L'explication que M. le colonel de Montmagny vient de présenter au conseil ne saurait faire l'objet de la moindre contestation. Tout au plus pourrait-on objecter qu'elle se produit bien tardivement, si tardivement même que les gens mal intentionnés, — il y en a toujours, — pourraient être tentés de l'attribuer à des influences extérieures, ce qui n'est pas fondé bien certainement. La réputation dont jouit l'honorable colonel de Montmagny en est un sûr garant pour tout le monde.

Piqué au vif sous le dard de cette insinuation, le colonel avait tressailli, et, trop ému pour pouvoir se contenir, il s'écria :

— Je prie M. le commissaire du gouvernement de s'expliquer d'une façon catégorique. Y a-t-il ici un accusé ou y en a-t-il deux?

— Loin de moi, reprit d'une façon encore plus doucereuse l'organe du ministère public, oh! bien loin de moi la pensée de vouloir offenser le moins du monde un chef de corps, entouré ici, comme en dehors de cette enceinte, des sympathies et des respects de tous! Mais, puisque sa susceptibilité s'est émue de quelques paroles indifférentes et dénuées de toute intention blessante, le conseil me permettra sans doute de me dégager complétement vis-à-vis de M. le colonel de Montmagny. Je lui offre donc l'occasion,

qu'il sera à la fois heureux et empressé de saisir, de réfuter hautement un propos absurde, calomnieux, que j'ai entendu circuler en ville en me rendant à l'audience.

— Il me semble, dit le président, que cet incident est étranger à l'affaire qui nous occupe, et qu'il convient de passer outre.

— Oh! non pas, interrompit vivement le colonel, il faut que l'incident soit vidé et j'ai le droit d'insister pour qu'il en soit ainsi.

M. de Montmagny avait les qualités de ses défauts, et les uns comme les autres étaient, on a pu le remarquer plus d'une fois dans le cours de ce récit, plutôt raisonnés qu'instinctifs. Ainsi que la grande majorité des gens de sa caste, il subordonnait généralement toutes ses actions à certaines conventions sociales, à certains préjugés si l'on veut, qui constituaient au temps jadis une sorte de code à part pour l'ancienne noblesse française; c'est dire suffisamment qu'il avait toujours été très-chatouilleux sur les questions d'honneur. Mais il ne s'apercevait pas sur quel terrain glissant et périlleux le rusé capitaine rapporteur venait de l'entraîner en stimulant ce côté généreux de sa nature, et, lorsqu'il le reconnut, il était trop tard pour reculer. L'organe de l'accusation le lui fit comprendre bien vite, car il s'écria avec une nuance de satisfaction trop visible :

— Du moment où M. le colonel de Montmagny croit devoir insister sur ce point, M. le président du conseil de guerre jugera sans doute convenable d'ordonner qu'on introduise sur-le-champ, devant le conseil, M. le lieutenant Sauvageol, qui doit se trouver dans la chambre des témoins.

— Sergent, fit le président, introduisez le lieutenant Sauvageol.

Moins d'une demi-minute s'était écoulée lorsque le doyen des lieutenants de hussards fit son entrée dans la salle du conseil, avec son uniforme de grande tenue, la moustache

parfaitement cirée et astiquée. Une odeur prononcée d'absinthe et de tabac se répandit incontinent dans l'atmosphère

Il était aisé de voir que, pour se donner, comme on dit, du cœur au ventre dans une circonstance aussi solennelle, Sauvageol avait jugé devoir s'administrer ce jour-là double ration. La façon dont il s'avança à la barre indiquait même qu'il n'était pas bien solidement campé sur son centre de gravité. En l'apercevant, le colonel de Montmagny ne put s'empêcher de hausser les épaules.

Aux questions préliminaires d'usage qui lui furent adressées, le témoin commença par répondre d'une façon assez hétéroclite.

— Quel âge avez-vous ? lui dit le président.

— Quatre-vingt-douze ans, répondit Sauvageol.

— Vous vous trompez.

— Non, mon colonel, je ne me trompe pas, attendu que j'ai 11 ans de grade, 5 campagnes, 24 ans de services, 42 printemps ou hivers. Est-ce que tout cela ne fait pas 92 ?

— Je ne vous demande pas cela. Votre grade?

— Lieutenant de hussards, non décoré, vu qu'il n'est ni noble ni éligible ni même électeur.

— Lieutenant Sauvageol, reprit sévèrement le président du conseil de guerre, ces digressions sont parfaitement oiseuses, et je vous invite expressément une dernière fois à vous en abstenir.

— Mon colonel, vous serez obéi, quoiqu'il en coûte à mon cœur ulcéré.

— C'est bien. Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité ?

— Mon colonel, je le jure sur votre croix, n'en ayant pas moi-même.

— Êtes-vous parent ou allié de l'accusé à un degré quelconque ?

— Oh! pour cela, non, mon colonel; il n'y a pas de bâ-

tards chez les Sauvageol, et, si quelqu'un osait le dire, ce quelqu'un là...

— Il suffit; vous avez été appelé comme témoin dans l'instruction, parce que vous êtes entré dans le moulin exploité par le nommé Delphin-Pichard au moment où s'est produit le fait dont l'accusé a à répondre devant le conseil.

— Oui, mon colonel, et je suis prêt à expliquer au conseil comment les choses se sont passées. D'abord, quant au coup de cravache...

— C'est inutile.

— Alors pourquoi m'appelle-t-on ? Est-ce qu'on voudrait par hasard se moquer de moi? Ah! mais...

— Taisez-vous. Ce n'est pas sur ce fait-là que vous allez être d'abord interrogé, c'est sur un autre fait au sujet duquel je vous invite à répondre aux questions que M. le commissaire du gouvernement pourra avoir à vous adresser.

— Quel fait? grommela Sauvageol; puis il ajouta entre ses dents : « En voilà encore un de colonel qui ne me va pas! »

Le capitaine rapporteur reprit d'une voix claire et de plus en plus mielleuse :

— Monsieur le lieutenant Sauvageol voudrait-il bien nous dire s'il est vrai que, ce matin, au moment d'entrer dans la salle d'audience, il ait proféré ces mots à haute et intelligible voix : « C'est une frime que ce procès-là, attendu que Judith a été trouver Holopherne, et que ce n'était certes pas pour lui couper la tête. La preuve en est qu'à cette heure Holopherne n'a plus rien à lui refuser! »

Une sensation indescriptible accueillit ces paroles; mais deux de ceux aux oreilles desquels elles venaient de retentir rougirent et pâlirent en même temps, et témoignèrent par leurs gestes et l'expression de leurs physionomies la plus vive indignation. C'étaient le colonel et l'accusé. Le premier s'écria d'une voix profondément altérée :

— C'est là un propos que je déclare calomnieux.

— Calomnieux et encore plus infâme, ajouta Robert bondissant sur son banc.

— Histoire de rire... *chouïa, chouïa*, balbutia Sauvageol, déjà un peu dégrisé.

— Au surplus, fit le colonel avec l'expression du dégoût et du mépris, ce propos-là perd beaucoup de sa gravité si le conseil veut bien considérer quel est celui qui s'en est rendu coupable. Vous n'avez qu'à regarder cet officier, messieurs; cet officier est ivre.

— Ivre, moi! balbutia Sauvageol, comme si jamais cela m'était arrivé!

— Je demande la parole, s'écria l'accusé qui se leva de son banc en proie à une agitation d'autant plus frappante que jusque-là il était resté plein de calme.

— Quelle est votre intention, accusé? fit le président; qu'avez-vous à dire?

— J'ai à dire, mon colonel, qu'il est inutile de s'exposer à ramasser de la boue en recherchant si M. le lieutenant Sauvageol est ivre ou non et s'il a tenu tel ou tel propos, puisque je suis fermement résolu à refuser le moyen de défense qu'il plaît aujourd'hui à M. le colonel de Montmagny de m'offrir. Oui, messieurs du conseil, vous pouvez m'en croire; car, moi du moins, je n'ai pas varié un seul instant dans tous mes interrogatoires. J'ai été, je suis coupable, je le reconnais. J'ai donné à l'armée un funeste exemple de désobéissance et d'indiscipline, d'autant plus funeste que j'ai l'honneur d'être officier. J'en demande pardon ici à tous mes frères d'armes. Je n'en ai pas moins pour cela mérité la punition que les lois militaires ont prononcée en pareil cas. Je subirai donc mon sort avec résignation et, je l'espère aussi, avec courage.

— Tiens! tiens! s'écria Sauvageol en s'essuyant les yeux avec cette explosion soudaine d'attendrissement que l'abus

de l'absinthe et des liqueurs alcooliques développe d'une façon extraordinaire, c'est bien parler, cela, pour un sournois ; voilà un cadet qui n'a pas peur de la mort et qui lui dit *makach;* il se pourrait...

— Lieutenant Sauvageol, interrompit le président, vous n'avez pas la parole.

— Je la demande, mon colonel.

— Et moi je vous la refuse. Allez cuver votre absinthe hors de l'audience.

— C'est ce que je vais faire, mon colonel, avec votre permission; mais je ne sortirai pas d'ici sans avoir dit ce que j'ai sur le cœur. Oui, messieurs du conseil, je reconnais, moi Sauvageol, le doyen des lieutenants de hussards; que le lieutenant Robert ici présent, quoique *chouïa* sournois, vaut mieux que moi ; il vaut même cent fois plus que bien d'autres que la délicatesse m'empêche de nommer; c'est pourquoi je lui demande pardon ; je reconnais que le colonel Holopherne et que Judith, c'est-à-dire madame la duchesse...

Sauvageol ne put en dire davantage; car, sur l'ordre qui venait de leur être donné à voix basse, deux gendarmes s'étaient approchés de lui, et, le prenant chacun sous un bras, tous deux se mirent en devoir de l'emmener hors de la salle d'audience. Les deux gendarmes avaient reçu mission expresse de reconduire le lieutenant Sauvageol jusqu'à son domicile, où le moins qui pût lui arriver était de garder les arrêts de rigueur pendant un mois. Il sortit de fort mauvaise grâce, jurant, gesticulant, arabisant, et prenant sur son passage chacun à témoin de la nouvelle injustice qu'on lui faisait subir.

— L'incident est vidé, dit le président, et il appartient à M. le colonel de Montmagny de provoquer à l'égard de celui de ses subordonnés dont le conseil a pu apprécier l'attitude et le langage telles mesures que de droit. Au surplus,

du moment où l'accusé renonce à user du moyen de défense que la générosité de son colonel lui offrait, il convient de passer outre. Le conseil appréciera s'il y a lieu d'en tenir compte.

Après que tous les témoins eurent fait leurs dépositions, l'organe du gouvernement commença son réquisitoire, et, sans s'arrêter à plus d'une circonstance qui était de nature à militer en faveur du lieutenant Robert, il s'attacha à faire ressortir sa culpabilité, — ce qui n'était malheureusement pas difficile. — Pour cela il employa cet artifice oratoire, familier à certains accusateurs publics, qui consiste à accabler le prévenu tout en ayant l'air de le plaindre.

Il ajouta, en terminant, que la tâche de l'accusation était bien pénible, mais qu'une considération de salut public le déterminait à la remplir courageusement jusqu'au bout, quoi qu'il pût en coûter à une âme sensible; car le moment était venu de faire un exemple dans l'armée, où les liens de la discipline se relâchaient à chaque instant de la façon la plus inquiétante. Comment compter sur l'obéissance des soldats, si leurs chefs pouvaient impunément donner de tels exemples?

A la suite de ce réquisitoire, le président ayant demandé, suivant l'usage, à l'accusé s'il avait quelque chose à dire pour sa défense, puisqu'il avait refusé expressément l'assistance d'un avocat, un officier, qui avait pris place depuis quelque temps déjà dans les rangs de l'auditoire, s'avança à la barre, et, d'une voix émue et vibrante :

— C'est moi, s'écria-t-il, qui demande au conseil la permission de présenter la défense de l'accusé, et je supplie le lieutenant Robert à mains jointes de ne pas s'y opposer; car c'est moi qui suis cause de tout ce qui est arrivé.

Tout le monde a reconnu sans doute Maurice de Chalandray. Une larme vint rouler dans les yeux de l'accusé,

qui adressa en même temps à son fidèle camarade un mélancolique sourire, en faisant signe qu'il acquiesçait à cette requête. Mais tout dans son attitude et dans l'expression de sa physionomie indiquait suffisamment que c'était bien plutôt une satisfaction qu'il n'avait pas voulu refuser à un dévouement éprouvé, qu'un secours qu'il attendait de lui.

Alors, en quelques paroles rapides où débordaient sans art et sans suite les élans de sa nature ardente, sympathique et chevaleresque, Maurice s'attacha à faire valoir la bonne conduite de Robert, ses antécédents irréprochables, glorieux même, consacrés par un avancement rapide, et en dernier lieu par une éclatante récompense; s'emparant habilement de la déclaration du colonel, il fit appel à la conscience des juges, leur demandant s'ils n'auraient pas à se reprocher toute leur vie la mort d'un innocent, s'il leur appartenait de tarir la source de ce sang qui avait coulé plus d'une fois, en Afrique, pour la cause de la France. Était-il possible de clore par une sentence infamante une carrière pleine d'honneur et qui, à vingt-trois ans, pouvait être si utile au pays? Chalandray posséda un moment la véritable éloquence, celle qui vient du cœur, et il y eut des larmes dans tous les yeux lorsqu'on le vit, suffoqué par son émotion, hors d'état de terminer sa harangue, s'en aller se jeter dans les bras de l'accusé.

Le capitaine rapporteur quelque dépit qu'il pût éprouver de cette intervention inattendue, jugea lui-même qu'il y aurait à la fois inhumanité et manque de tact à s'efforcer de réfuter de pareils arguments, et il déclara qu'il renonçait à toute réplique. Ainsi les débats se trouvèrent clos.

Robert salua ses juges, se retira, et, la salle du conseil ayant été évacuée, on ferma les portes.

Bien qu'il fut alors déjà nuit close, les commentaires s'engagèrent de tous côtés, à l'extérieur, dans les groupes

qui s'étaient formés aux abords de l'hôtel où le conseil de guerre tenait ses séances, tant sur ce qui avait transpiré des débats et des divers incidents par lesquels ils avaient été marqués, que sur l'issue présumable de l'affaire. Mainte et mainte circonstances semblaient de nature à faire penser que la sentence serait tout autre qu'on ne l'avait d'abord appréhendé. La déposition du colonel, l'espèce de rétractation faite par le lieutenant, qui de témoin à charge avait fini par se transformer en témoin à décharge, l'attitude pleine d'intérêt des membres du conseil pendant que le lieutenant de Chalandray avait parlé, tous ces incidents n'étaient-ils pas de bon augure?

Maurice en était tellement convaincu que, sans attendre le prononcé du jugement, il voulut, par un simple billet au crayon, faire passer une lueur d'espérance dans le cœur de la duchesse de Sauves. Celle-ci, cachée au fond d'une chambre d'hôtel et agenouillée, attendait en priant Dieu avec un horrible serrement de cœur que le conseil de guerre eût statué sur la question de savoir si elle avait encore un fils.

La délibération fut bien longue : elle ne se prolongea pas moins d'une heure. Pendant ce temps-là, le lieutenant Robert était rentré dans sa prison, et peut-être, bien que recueilli en apparence, n'attendait-il pas sans un grand trouble involontaire la sentence des juges. Enfin la porte de sa cellule s'ouvrit, et, suivant l'usage établi à l'époque où se passe ce récit, on vint l'inviter à se rendre dans le préau, où le capitaine rapporteur, muni de la copie du jugement que venait de rendre le conseil de guerre, l'attendait pour lui en donner lecture en présence de la garde rassemblée sous les armes.

Nul de ceux qui connaissent tant soit peu les habitudes militaires, n'ignore qu'il se fait à la longue, dans l'organisme des gens d'épée, je ne sais quel travail mystérieux qui, la discipline aidant, a pour effet de bronzer leur phy-

sionomie et de la rendre impassible et impénétrable dans les occasions les plus solennelles. Il eût donc été difficile pour ne pas dire impossible, de deviner, dans l'expression des traits du sphinx moustachu qui remplissait alors à Tours les fonctions de capitaine rapporteur, le contenu du papier qu'il tenait à la main.

Seulement, ce préau de prison, à peine éclairé par la maigre lueur de deux lanternes dans une sombre soirée de novembre, cette double haie de fusiliers alignés et au port d'arme, ce silence effrayant au milieu d'une pareille attente, tout cela s'accentuait instinctivement aux yeux de Robert d'une façon lugubre, et, dès les premières paroles que laissa tomber le capitaine rapporteur, l'accusé ne conserva plus l'ombre d'un doute sur la teneur de la sentence dont il allait entendre la lecture.

La formule sacramentelle adoptée par les considérants aurait suffi d'ailleurs pour détruire toute illusion de sa part. Cette formule la voici telle qu'on l'employait en 1847 (1).

« Vu le décret organique des 30 septembre, 19 octobre « 1791, article 18, si un subordonné est convaincu d'avoir « frappé son supérieur, la peine est contre le coupable « d'être puni de mort. »

Après une pareille préface, la conclusion était inévitable : c'était la peine de mort. Le conseil de guerre avait appliqué la loi dans tonte sa rigueur et, par le fait, pouvait-il en être autrement ?

Alors déjà, comme aujourd'hui, il faut bien constater combien était rare dans les rangs de l'armée l'application de cette pénalité suprême, dans laquelle il n'est pas possible

(1) Le nouveau code de justice militaire, promulgué en 1857, a modifié dans un sens éminemment favorable aux intérêts de la défense, en même temps que plus conforme aux lois de la raison et de l'humanité, cette disposition vraiment draconienne.

de méconnaître ce qu'elle est en réalité : un empiètement manifeste de la justice des hommes sur la justice divine. Aussi, lorsque retentit dans le préau de la prison la sentence terrible, on entendit dans les rangs un sourd frémissement, réprimé à grand'peine par le sentiment de la discipline militaire, et une impression profonde se peignit sur le visage des hommes qui composaient la garde rassemblée sous les armes. C'étaient en effet, pour la plupart, de jeunes soldats au début de la carrière, non encore familiarisés avec les sévérités du métier des armes et qui se voyaient déjà en imagination, dans leur ignorance des règlements militaires, appelés à exécuter la sentence.

Le condamné écouta la lecture du jugement du conseil de guerre avec un grand calme ; on eût dit qu'il s'agissait d'un autre que lui. Quand le capitaine rapporteur lui eut annoncé que, aux termes de la loi, le jugement serait exécuté dans les vingt-quatre heures, à moins qu'il ne se pourvût en révision, il fit un signe de tête négatif ; puis, sans prononcer une parole, il s'inclina et rentra dans sa cellule.

A ce même moment passait sous les murs de la prison militaire, qui se trouva tout illuminée par le reflet des torches, une joyeuse escouade de chasseurs, riant, chantant et faisant caracoler leurs chevaux autour d'une grande voiture chargée du gibier qu'on avait tué pour solenniser la fête du grand saint Hubert ; et les trompes de chasse se mirent à sonner un triomphant hallali, comme si tout eût conspiré ce jour-là pour donner raison aux funèbres pressentiments d'une mère.

XVIII

Le rêve du condamné.

Tout le monde a lu ce livre d'un grand poète, qui a pour titre le *Dernier jour d'un condamné*. A quoi bon dès lors tenter l'impossible en essayant de reproduire tout ce qui put se passer dans l'âme du lieutenant Robert à la suite de son jugement, lorsqu'il se retrouva seul dans l'étroite chambre qui lui était affectée à la prison militaire de Tours.

Sans doute il n'y a qu'une analogie imparfaite entre la situation du condamné civil, appelé à subir le dernier supplice, avec l'appoint funèbre de toutes les formalités déterminées par nos lois pénales, et celle du condamné militaire pour qui la mort, aux termes mêmes de la sentence qui l'inflige, est encore une bataille; mais, en somme, que le dénoûment fixé par les juges se fasse attendre pendant des semaines entières ou seulement pendant vingt-quatre heures, qu'il s'opère à l'aide du plomb ou du fer, par le couperet ou par les balles, il est toujours invariablement le même.

« Suivant le magnifique langage du poète, l'esprit comme « le corps est en prison : le corps dans un cachot, l'esprit « dans une idée. Une idée horrible, une sanglante, une im-

« placable idée ! Il n'y a plus pour le patient qu'une pensée, « qu'une conviction, qu'une certitude : condamné à mort ! » Quoi qu'il fasse, elle est toujours là, cette pensée infernale, comme un spectre de plomb, à ses côtés, comme un épouvantable cauchemar qui pèse sur sa poitrine et qui l'étouffe. Seulement le condamné militaire sait au moins que ce cauchemar ne durera pas plus de vingt-quatre heures, et qu'ensuite tout sera dit.

Plus d'une fois, pendant qu'il faisait campagne en Algérie, la nuit, dans les bivacs, lorsqu'on se savait environné d'ennemis, il était arrivé au lieutenant Robert de se dire : « La mort est là. Si je m'endors, c'est un coup de « fusil ou de yatagan qui me réveillera pour quelques se« condes peut-être, et puis tout sera fini. » Oh ! que n'avait-il succombé de cette façon-là, par la main d'un Arabe ou d'un Kabyle ! Alors il n'avait rien à regretter sur la terre ; alors il ne connaissait encore ni la duchesse de Sauves, ni mademoiselle de Chalandray, tandis qu'à présent ces deux femmes se dressaient incessamment devant ses yeux pour briser son courage.

Ce triomphant hallali qui venait de retentir sous les murs de sa prison lui avait rappelé l'une des journées les plus solennelles et les plus douces de son existence, la journée de la chasse et des vendanges, où il avait senti son cœur se dilater si délicieusement en contemplant ces deux fantômes adorés qui, chacun de son côté, lui faisaient signe de le suivre. Dans ces deux fantômes, Robert n'avait-il pas rencontré la double personnification qui s'empare le plus sûrement en même temps que le plus profondément de l'âme de l'homme : la mère et l'amante ?

Contrairement au cours ordinaire des choses dans les événements de la vie, où l'amante vient si souvent prendre la place de la mère, c'était d'une façon presque simultanée que ces deux sources d'émotions si vives, si ardentes,

s'étaient ouvertes pour le jeune officier, et voilà qu'à peine il avait pu en goûter les ineffables ravissements que déjà elles allaient se tarir, et qu'il fallait leur dire un éternel adieu.

Ah! que lui importaient à lui le soleil, le printemps, les champs pleins de fleurs, les oiseaux qui s'éveillent le matin, les nuages, les arbres, la nature, tout ce monde extérieur que regrettent avant tout peut-être les autres condamnés? Pour Robert, tout cela ne se résumait-il pas dans deux créatures en dehors desquelles il n'y avait plus que le néant?

C'était là, s'il est permis de chercher des comparaisons dans l'ordre des choses sacrées, à propos de choses profanes, c'était là son calice à lui, son calice d'amertume, et, pour chercher à le détourner de ses lèvres, il se jeta sur sa couchette et ferma machinalement les yeux, en demandant à Dieu, pour unique et suprême faveur, de lui accorder le sommeil et l'oubli.

Oh! combien il fut lent à venir ce sommeil plein de rêves affreux, ce sommeil troublé à chaque instant d'ailleurs par le bruit des pas des factionnaires et des guichetiers dans l'intérieur de la prison, à l'extérieur par le tintement de toutes les horloges des paroisses de Tours, qui sonnaient les heures sur un ton plus mélancolique que jamais! Avec quelle lenteur elle se traîna pour le condamné cette épouvantable nuit du 3 au 4 novembre 1847! On eût dit qu'il était déjà entré dans l'ombre de cette autre grande nuit qui ne doit point finir.

A peine l'aube commençait à poindre à travers le treillis de fer qui garnissait la fenêtre de sa prison, lorsque le guichetier entra. Il venait avertir le prisonnier que le lieutenant de Chalandray et le maréchal des logis Bouginier avaient obtenu l'autorisation de venir le visiter encore une

17

fois, et qu'ils étaient là tous les deux. Robert se leva et s'habilla rapidement pour les recevoir.

Il est plus aisé de comprendre que d'exprimer l'émotion avec laquelle l'un et l'autre pénétrèrent dans la cellule de leur malheureux ami.

Maurice encore, par une grâce spéciale de sa nature, était de ceux qui ne sauraient, dans les circonstances les plus difficiles, les plus périlleuses même, abdiquer complétement l'espérance; mais le pauvre Bouginier était littéralement accablé; et de grosses larmes roulaient dans ses yeux et venaient ruisseler le long de son épaisse moustache grise.

Comme ils s'avançaient péniblement l'un et l'autre, et en cherchant à assourdir le bruit de leurs pas sur les dalles de la chambre, véritable chambre d'agonisant, Robert se porta vivement à leur rencontre et leur tendit à la fois ses deux mains; mais à cet instant, dans la pénombre d'une brumeuse matinée d'automne, il vit se dresser sur le seuil de la porte la silhouette d'un troisième personnage, qui s'introduisait timidement à la suite des deux autres. C'était le colonel de Montmagny.

Robert recula instinctivement d'un pas, et affecta de garder les mains de son jeune et de son vieux camarade dans les siennes, pour éviter de toucher celle que M. de Montmagny lui tendait. Il y eut alors dans la physionomie du colonel une expression d'angoisse si cruelle, en même temps je ne sais quoi de si éloquemment suppliant que le jeune officier se sentit à son tour ému de pitié, et qu'il se détermina à saisir la main que lui tendait M. de Montmagny. Celui-ci serra en tremblant les doigts de Robert, et il essaya en même temps d'articuler quelques mots qui s'étranglèrent dans son gosier. Le condamné le contempla pendant quelques secondes avec surprise; puis, souriant tristement :

— Mon colonel, s'écria-t-il, je vous remercie de votre

visite. Vous voudrez bien m'excuser, je pense, si je ne vais pas vous la rendre. Je vous remercie également de ce que vous avez tenté pour sauver ma tête, et je ne veux point rechercher à quel motif je dois attribuer ce brusque changement d'attitude à mon égard ; mais en même temps ma franchise, qui ne saurait être pour vous l'objet du moindre doute dans la circonstance solennelle où je me trouve, me fait une loi de vous déclarer ici, en présence de témoins, devant mes deux plus chers camarades de régiment, ce que j'ai dû taire devant le conseil de guerre : c'est que si une personne digne de tout mon respect comme de toute mon affection a cru devoir faire auprès de vous une démarche peut-être compromettante pour elle à plus d'un titre, c'est contre mon gré, contre ma volonté, je pourrais même ajouter contre mes instantes prières.

— Je le sais..., je le sais, monsieur Robert, balbutia avec effort le colonel ; mais votre camarade Chalandray, qui était présent à l'entrevue, pourra vous dire que, si j'ai cherché à vous justifier devant le conseil de guerre, c'est spontanément que je me suis déterminé à cette démarche ; car la personne à qui vous faites allusion m'en avait sollicité en vain. Je voudrais pouvoir vous dire le motif de cette détermination et si vous le saviez, vous-même peut-être... Mais non, c'est impossible, je le sens. Parlez ! Chalandray, parlez ! Votre ami vous croira, vous ! il vous croira bien plus que moi.

— En effet, reprit Maurice, c'est ainsi que les choses se sont passées, en ma présence même, et je n'ai pas quitté un seul instant la personne dont vient de parler Robert, depuis son arrivée à Tours, si ce n'est pour venir, moi aussi, devant le conseil de guerre essayer du rôle d'avocat qui ne nous a pas réussi, hélas !

— Ah ! mon colonel, mes amis, repartit Robert, dont le front s'était soudainement éclairci, voilà pour mon cœur

un soulagement plus grand que vous ne sauriez le penser, et je pourrai mourir tranquille, à présent.

— Mourir! s'écria douloureusement le colonel; oh! ne parlez pas ainsi. Voulez-vous donc me condamner moi-même à un remords qui pèserait sur toute ma vie? Non, je ne veux pas, moi, que vous mouriez. Oh! ce serait horrible! J'irai trouver le général, le ministre; j'irai jusqu'au roi. Ils m'entendront.

A la bonne heure! murmura Bouginier, qui recouvrait enfin la parole, vive le colonel!

Plein d'une stupéfaction qui s'accroissait à chaque instant, Robert attachait successivement sur M. de Montmagny, sur Maurice et sur Bouginier des regards où se lisaient toutes les sensations diverses qui s'éveillaient dans son âme en entendant un langage si différent de celui auquel son colonel l'avait accoutumé. A ce moment, Maurice crut devoir prendre la parole.

— Mon cher Robert, dit-il, le colonel a raison. Tout n'est pas encore désespéré. D'abord, vous savez bien que la protection du maréchal Bugeaud vous est acquise, et, quand il apprendra...

— C'est inutile, interrompit le condamné; vous oubliez, mon cher Maurice, quelles sont les idées du maréchal en matière de discipline militaire.

— C'est vrai. D'ailleurs l'attitude qu'il a prise vis-à-vis du ministère lui interdit toute espèce de démarche. Mais qu'importe! nous trouverons bien d'autres protections pour ce pauvre Robert, n'est-ce pas, mon colonel?

— Oui, répondit M. de Montmagny avec des yeux presque hagards, nous le sauverons : il le faut! il le faut!

— Grâce au ciel, reprit Maurice, nous avons quelques jours devant nous, jusqu'à ce que le conseil de révision ait examiné le pourvoi.

— J'ai renoncé à me pourvoir, fit Robert avec un grand

calme, et, puisque la sentence est prononcée, plus tôt elle sera exécutée, mieux cela vaudra. A quoi bon ce pourvo d'ailleurs ? Le conseil de révision n'a d'autre tâche à remplir, vous le savez, que d'examiner si toutes les formalités prescrites par la loi ont été scrupuleusement suivies. En admettant, ce qui est fort douteux, que je sois renvoyé devant un autre conseil de guerre, que gagnerais-je à cela? Une prolongation d'agonie. Je n'en veux pas.

— Inexorable ! balbutia Chalandray en échangeant avec le colonel un regard plein de consternation.

— Pardonnez-moi, mon cher camarade, reprit le condamné, si je vous afflige en vous parlant ainsi. J'ai à cet égard un parti pris, et il est irrévocable. Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il avec un faible et doux sourire, que je suis parfois un peu entêté. C'est un de mes défauts. Donc, mon colonel, souffrez que je vous fasse mes adieux. Vous aussi, mon pauvre Bouginier, mon vieux camarade, embrassez-moi ! Dites à votre fille, au père Delphin, que je suis bien reconnaissant de toutes leurs attentions pour moi pendant que j'étais au moulin. Enbrassez aussi pour moi votre chère et bonne Lucienne, qui a si bien pris soin de mon enfance, et, en compensation du chagrin que ma mort va vous causer, puisse Dieu rendre la santé du corps et de l'esprit à votre excellente femme ! On vous remettra le peu que je possède, ma montre, mes effets. Vous me pardonnez, n'est-ce pas, les injustes soupçons, les calomnies même dont j'ai été pour vous la cause, mon cher Bouginier, et j'espère que, quand vous penserez à moi, là-bas, au moulin, ce sera comme à un ami qui n'a cessé de vous chérir tous ainsi que vous aviez la bonté de le chérir lui-même. Adieu, Bouginier ! adieu et merci encore une fois, mon colonel ! J'ai à causer avec Maurice et vous demande la permission de rester seul avec lui.

Là-dessus Robert fit signe à M. de Chalandray d'emme-

ner le vieux maréchal des logis, qui pleurait à chaudes larmes et semblait ne pouvoir s'arracher de cette cellule, où il pensait bien qu'il allait laisser une bonne partie de son cœur; puis, s'étant incliné devant M. de Montmagny, le jeune officier lui tendit cette fois spontanément la main. Cette main, le colonel la saisit et la retint serrée entre ses doigts par une étreinte si convulsive, en même temps l'expression de sa physionomie devint si anxieuse et si déchirante même, que Robert ne put s'empêcher d'en être frappé. Aussi bien il venait de sentir une larme tomber sur sa main, une larme brûlante.

— Mon colonel, dit-il en le regardant avec une surprise profonde, vous avez été parfois un peu sévère pour moi dans le service, un peu dur même en dehors du service, mais croyez bien que je ne vous en garde plus à présent la moindre rancune.

— Bien vrai? murmura le colonel en étouffant un sanglot.

— Bien vrai. Adieu, mon colonel.

Là-dessus le condamné alla s'asseoir, silencieux désormais et la tête baissée, sur une chaise, devant une petite table qui constituait, avec une étroite couchette, tout l'ameublement de la cellule.

Le colonel éprouva à cet instant une tentation bien violente, et peu s'en fallut que, se jetant aux pieds du condamné, il ne lui révélât ce qu'il n'avait pas osé révéler à la duchesse; peu s'en fallut que, par un renversement de toutes les lois de la nature, on ne vît le père implorer en suppliant le pardon de son fils. Mais déjà Maurice, qui avait reconduit le vieux maréchal des logis jusqu'à la porte de la prison, rentrait dans la cellule; M. de Montmagny recula devant la nécessité de rendre un étranger témoin de son humiliation en même temps que d'un pareil aveu; il

leva les yeux au plafond, poussa un profond soupir, et sortit à pas lents et tout courbé.

Dans l'espace de quelques heures, on eût dit qu'il avait vieilli de dix années.

Cette paternité, dont il eût été si fier s'il lui avait été permis de la confesser, il venait de l'acheter par des larmes de sang, et voilà qu'à peine acquise elle lui échappait! Il retrouvait son fils, après en avoir été le persécuteur, pour devenir finalement son bourreau.

En proie à une douleur profonde, et déjà sans doute à des remords bien cuisants, il courut chez le général commandant la division. Là, sans tenir compte des objections du condamné, et avec une exaltation inexprimable, il se mit à solliciter un sursis pour l'exécution, ajoutant, comme il l'avait déjà annoncé à Robert, qu'il voulait partir sur-le-champ pour Paris, qu'il irait trouver le ministre, le roi lui-même, et qu'il était prêt à offrir sa démission pour obtenir la grâce de celui qu'il appelait maintenant sa victime.

Ému de pitié, le général lui donna l'assurance qu'il allait en référer sur-le-champ au ministre par le télégraphe; mais il fit observer en même temps à M. de Montmagny qu'il ne pouvait l'autoriser à se mettre en route avant d'avoir reçu la réponse du chef de l'armée. Le colonel parut se calmer un peu. Cependant l'altération de ses traits était telle que le général crut devoir inviter son aide de camp à le reconduire jusqu'à son logement.

Revenons au condamné.

Demeuré seul avec Maurice, Robert quitta la chaise qu'il occupait et invita son ami à s'y asseoir, pendant que lui-même prenait place sur sa couchette.

— Pardonnez-moi, lui dit-il en même temps en affectant une teinte de gaieté qui n'avait jamais été dans son caractère; pardonnez-moi, mon cher camarade, si l'hospitalité que je vous offre ici ressemble bien peu à celle que

j'ai reçue au château de la Roche-d'Eon. C'est la faute du gouvernement, qui ne fait pas les choses avec luxe dans les prisons militaires. Voyez, je n'ai même pas de cigares à vous offrir. Mais nous avons si peu de temps à passer ensemble, — car voici une journée qui sera sans doute bien courte pour moi, — que vous ne vous apercevrez peut-être guère qu'on n'a pas ici précisément toutes ses aises. Donc, ne perdons pas un moment, et causons, là, librement, tranquillement, comme deux bons amis, et surtout comme deux hommes.

— Je le veux bien, répondit Maurice en faisant manifestement effort pour comprimer le chagrin qui oppressait son âme; mais, mon cher Robert, tout en admirant votre sang-froid, permettez-moi de vous dire une dernière fois que celui qui s'abstient de lutter jusqu'à la dernière extrémité pour sauver une existence chère à ses amis est au moins blâmable vis-à-vis d'eux.

— Peut-être, reprit Robert; mais pensez-vous que depuis que je suis prisonnier je n'aie pas mûrement refléchi sur tout cela? Songez donc un peu comme moi, mon cher camarade, que cet abandon de la vie, que vous semblez me reprocher comme une défection, devient une délivrance pour bien des personnes. N'est-ce pas là le seul moyen de renouer, dans un avenir plus ou moins prochain, un mariage depuis longtemps arrêté entre votre sœur et M. Gaston de Montmagny. Bien plus, moi mort, la situation de madame la duchesse de Sauves vis-à-vis de son mari se trouve complétement dégagée de tout ce qui était de nature à la troubler. Que puis-je désirer de mieux en quittant ce monde que d'assurer le bonheur et la tranquillité de ceux-là même pour qui ma présence a été constamment une cause d'inquiétude, quand elle n'a pas fait leur malheur?

— Je connais ma sœur, repartit Maurice, et je serais bien trompé si elle consentait jamais dorénavant à se ma-

rier. Quant à M. le duc de Sauves, je voudrais espérer avec vous que votre mort le déterminera à se rapprocher de sa femme, mais, d'après l'inflexibilité de ses principes, je vous avoue que j'en doute beaucoup.

— Vous oubliez, mon cher Maurice, fit Robert en hochant la tête, que votre sœur est bien jeune et que, ne m'ayant rien promis, elle ne doit absolument rien à ma mémoire. Vous avez tort d'ailleurs de juger si mal M. le duc de Sauves. Il n'est pas moins sévère que loyal sans doute, mais je lui crois l'âme généreuse et en même temps un sentiment trop vif des lois de l'éternelle justice pour pouvoir admettre qu'il veuille persister toujours dans son ressentiment.

— Mon pauvre Robert, Dieu veuille que ce ne soit pas là une illusion! Qui donc aura le pouvoir de ramener M. le duc de Sauves, lorsque sa femme l'a tenté en vain?

— Je l'ai tenté aussi, moi, je lui ai écrit.

— Mais il ne vous a pas répondu, mon ami, et il ne vous répondra pas.

— Qu'en savez-vous, Maurice?..

Et un sourire mélancolique illumina un instant encore le pâle visage du condamné.

— Écoutez Maurice, ajouta-t-il, au point où j'en suis, je n'ai plus rien à vous cacher. J'ai vu M. le duc de Sauves. Sur mon instante prière, il a consenti à venir me visiter dans ma prison. Je ne lui ai rien laissé ignorer de tout ce que j'avais appris sur le mystère de ma naissance, et j'ai su par lui que madame de Sauves elle-même, que ma mère lui avait tout avoué. J'ai cru devoir annoncer en même temps à M. de Sauves ma résolution.

— Et il l'a approuvée?

— Oui.

— Mais que vous a-t-il promis pour la duchesse?

— Rien encore d'une façon précise; car cette dernière

entrevue qu'elle avait consenti à m'accorder a profondément blessé le duc, surtout après la promesse solennelle qu'elle lui avait faite de ne plus me revoir tant que lui-même serait vivant. Pourtant il m'a semblé s'émouvoir à plusieurs reprises, et je suis plein de confiance pour ma mère dans l'avenir.

— Allons! au moins sous ce rapport, mon pauvre ami, je n'ai plus d'objections à faire. Maintenant, quelles sont vos dernières volontés et en quoi puis-je vous être bon encore à quelque chose ?

— Je désire, mon cher camarade, que ce soit vous qui veilliez à tous les derniers détails. Je tiens à être inhumé avec ce livre d'un poète qui a été des nôtres, lui aussi, il y a vingt ans, m'a-t-on dit, ce livre qui a déterminé ma vocation au temps où je me préparais à en exercer une bien différente, et qui a été mon bréviaire depuis que je suis soldat. Vous le placerez dans mes mains, et puis vous mettrez sur mon cœur une boucle de chéveux que vous trouverez dans mon portefeuille. Ce sont des cheveux de ma mère, auxquels vous joindrez, si elle daigne y consentir, et si vous-même, Maurice, n'y voyez aucun inconvénient, une boucle de cheveux de votre sœur.

— Je vous promets, Robert, qu'il sera fait suivant votre désir. Est-ce tout?

— C'est tout. Adieu, mon cher Maurice.

— Vous voulez que je vous quitte déjà?

— Il le faut, mon ami, car j'ai besoin de me recueillir un peu avant de recevoir une visite suprême, pour laquelle je n'aurai pas trop de tout mon courage.

— Je devine de qui il s'agit. Pauvre femme! Adieu, Robert!

— Oh! non pas encore adieu, mais au revoir! car vous serez là-bas, Maurice, avec tout le régiment; et j'ai de bons yeux, je pourrai vous apercevoir encore une fois; et, si

ma dernière pensée appartient à d'autres, mon dernier regard sera pour vous. Au revoir donc, mon ami, au revoir, et soyez heureux !

Là-dessus, les deux officiers échangèrent ensemble une double et bien douloureuse étreinte; puis le condamné resta seul dans sa cellule, en proie à ses réflexions.

Sans doute il ne put alors s'empêcher de remarquer par quelle funèbre analogie cette visite qu'il attendait presque en tremblant se trouvait liée au souvenir d'une autre visite qu'il avait reçue au printemps précédent, dans sa chambre de l'hôpital d'Alger, lorsque blessé et déjà agonisant il était aussi condamné à mort. Dieu avait eu pitié de lui cette fois-là, parce que Dieu est bon et miséricordieux, mais à cette heure ce n'était plus dans la main de Dieu que reposait sa destinée : c'était dans la main des hommes, et il n'avait pas de grâce à attendre.

Il y a des choses qui échappent forcément à toute analyse comme à toute narration, et, entre ces choses, sans doute, il faut placer en première ligne l'entrevue suprême d'une mère avec son fils qui va subir le dernier supplice. On ne décrit point des larmes, des sanglots, des embrassements convulsifs. Que les mères sous les yeux desquelles pourra passer ce récit consentent un moment à se mettre à la place de madame de Sauves, et qu'elles se figurent ce qu'en pareil cas serait leur désespoir.

Que ceux que leur destinée ou leur vocation même ont appelés sous le drapeau, et qui, mieux que personne, savent tout ce que les obligations rigoureuses du métier des armes renferment parfois de périls et d'écueils pour les natures les plus paisibles et les plus étrangères au bouillonnement des passions humaines, que ceux-là surtout daignent descendre en eux-mêmes et qu'ils se demandent ce qu'il peut, ce qu'il doit en coûter au cœur le plus fortement trempé pour supporter les angoisses de semblables adieux.

Et pourtant, était-ce bien Robert qui était le plus à plaindre? Qui oserait l'affirmer? Certes, méritée ou non, la mort qui l'attendait était horrible; car il s'agissait là d'une peine infamante, avec tout ce que la législation y a ajouté de cruellement solennel; mais, en somme, comme le disent les troupiers dans leur langage familier, ce n'était qu'un mauvais quart d'heure à passer, et puis tout serait fini : Robert dormirait d'un sommeil qu'il lui était arrivé plus d'une fois d'envier, à la façon de Luther dans le cimetière de Worms : *invideo quia quiescunt*, le sommeil lourd, épais, sans rêves, le repos enfin.

Mais la pauvre femme qui devait, elle, survivre de longues années sans doute, — car elle était jeune encore, — à cette terrible séparation, celle qui, contre l'ordre de la nature, allait dans quelques heures entendre cette funèbre détonation destinée à lui apprendre que tout était consommé, qu'elle n'avait plus de fils, connaîtrait-elle jamais, elle, à présent le sommeil et le repos? Tous les soirs se coucher, tous les matins se lever avec cette pensée d'épouvante et d'horreur : « Mon fils a été fusillé! » Oh! n'est-ce pas celle-là surtout qu'il fallait plaindre?

Qu'importait maintenant que cette belle duchesse de Sauves, parvenue à l'été de la vie, eût conservé, par un rare privilége, toutes les grâces et tous les attraits de son adorable printemps! Tout cela n'allait-il pas se flétrir instantanément sous le coup de cette incommensurable douleur! Ah! qui pouvait savoir si cette opulente chevelure noire qu'on admirait tant en elle et dont elle ne laissait pas que d'être fière, plus fière peut-être que de son titre de duchesse, ne blanchirait pas tout à coup en témoignage d'une telle catastrophe?

Que seraient dans un mois, dans une semaine même, ses épaules et ses bras si potelés? Que resterait-il des fraîches fossettes et des harmonieux linéaments de ce visage?

On dit qu'on ne meurt guère de douleur. Instantanément, cela peut être vrai; mais cette mort-là ne serait-elle pas mille fois préférable à la dissolution plus ou moins lente, plus ou moins rapide, qui se prépare inévitablement pour une mère appelée à perdre son fils unique dans des circonstances telles que celles que nous venons de rapporter?

En conformité du règlement en vigueur, dans les prisons militaires, lorsque le déclin du jour s'accentua tout à fait, le guichetier vint mettre fin à cette scène déchirante.

La duchesse de Sauves fut obligée de se retirer. M. de Chalandray, qui était venu avec elle et qui l'attendait pour la ramener, dut emprunter l'assistance d'un des gardiens pour la transporter jusqu'à sa voiture, où on la déposa presque inanimée.

Robert demeura seul dans sa cellule, et, ayant regardé machinalement le cadran de sa montre, il remarqua qu'il s'en fallait de trois heures au moins que le délai de vingt-quatre heures, dans lequel sa sentence devait être mise à exécution fût accompli. Sans doute, d'ailleurs, l'autorité militaire avait jugé convenable d'attendre le moment où toute la population de Tours serait endormie, pour éviter que le dernier supplice infligé à un officier ne devînt un spectacle public, offert en pâture aux plus grossiers instincts de la foule.

Quoi qu'il en soit, brisé par toutes les émotions d'une pareille journée venant succéder à une nuit d'insomnie, le condamné s'était assis sur l'unique chaise dont il disposait, et, les coudes appuyés sur la table, il avait laissé tomber sa tête entre ses mains, qui se trouvaient ainsi couvrir son visage.

Bientôt, sous la double influence de la fatigue physique qu'il éprouvait et de cet inéluctable besoin de sommeil qui n'est jamais plus impérieux qu'aux temps de la première jeunesse, Robert s'endormit profondément. Pourtant, quel-

ques paroles entrecoupées qui lui échappaient par intervalles annonçaient qu'il était sous l'influence d'un rêve.

Voici quel était ce rêve, ce rêve qu'ont fait, hélas! bien souvent et que feront souvent encore sans doute les condamnés à mort, comme si, contrairement à l'ordre de la nature, on pouvait mourir plusieurs fois.

Il lui semblait que le moment était venu de marcher au supplice : il entendait le roulement lugubre des tambours; même, il percevait les rumeurs de la foule, contenue à grand'peine par les troupes rassemblées, suivant l'usage, et formées en carré sur le champ de manœuvres où ont lieu les exécutions militaires. Tout le régiment de hussards était là, en grande tenue, avec le colonel en tête, et il apercevait distinctement chacun de ses camarades, la plupart pâles et consternés, quelques-uns même avec des larmes dans les yeux.

Le capitaine rapporteur tenait dans ses mains la sentence dont il venait sans doute de donner lecture, car déjà un sous-officier s'était emparé de son sabre et se disposait à le briser, pendant qu'un autre s'approchait de lui, porteur de la cravate de soie noire qu'on attache en bandeau autour du front du condamné, puis, un troisième, étendant le bras vers lui, s'apprêtait à lui arracher sa croix...

A cet instant terrible le jeune officier posa instinctivement la main sur sa poitrine, comme s'il eût voulu préserver de ce suprême affront cette croix qu'il avait si bien gagnée, et il poussa un grand cri, un cri qui le réveilla lui-même en sursaut.

A la lueur morne d'une chandelle qui brûlait à côté de lui sur la table, Robert s'aperçut alors que la chambre était pleine de monde. Il y avait là des militaires en uniforme, le général commandant la division, en personne, accompagné de plusieurs officiers, entre lesquels on pouvait distinguer Maurice de Chalandray. Muet, interdit, les lèvres

tremblantes, le condamné se leva, comme mû par une secousse électrique, en passant sa main sur son front et sur ses yeux; mais alors, ô surprise! le général s'avança vers lui, et s'écria :

— Monsieur Robert, je sais que vous êtes un brave officier, et j'ai tenu à venir vous apporter moi-même une bonne nouvelle. Je reçois à l'instant même du ministre de la guerre une dépêche télégraphique qui m'annonce que le roi vous accorde grâce pleine et entière. Je voudrais pouvoir ajouter que c'est à moi que vous devez cette grâce; mais la vérité m'oblige de reconnaître que si, comme je n'en saurais douter, vos antécédents irréprochables, votre bravoure et vos glorieux services ont dû grandement peser dans la balance, c'est un autre que moi qui a su intéresser le roi et son ministre en votre faveur, et déterminer le souverain à faire usage en cette occasion de son plus beau privilége.

— Mon général, balbutia Robert, palpitant, éperdu, je ne sais en vérité comment vous remercier, et j'ai peur de n'être pas encore bien éveillé, mais cet autre dont vous me parlez quel est-il donc?

Tous ceux qui entouraient Robert s'écartèrent à ces derniers mots et il reconnut avec stupeur, dans le fond de la chambre et sur le seuil même où il s'était arrêté, le duc de Sauves soutenant la duchesse appuyée sur son bras et toute palpitante. Ce fut le duc qui s'approcha le premier, et tendant affectueusement la main au jeune lieutenant :

— Cessez d'être surpris, s'écria-t-il; en demandant au roi votre grâce, je n'ai fait que remplir strictement l'un des devoirs qui incombent à un père.

— Un père? murmura le jeune homme.

— Vous êtes orphelin, reprit le duc, dont le visage s'assombrit légèrement sous l'influence d'un importun souvenir; du moins M. le colonel de Montmagny, qui dit avoir connu

votre père, l'a affirmé : ne voulez-vous pas m'accepter pour le remplacer?

— Ah! monsieur, s'écria Robert en saisissant la main de M. de Sauves, qu'il voulut porter à ses lèvres, est-ce ainsi que vous vous vengez?

Mais déjà le duc venait de lui ouvrir ses bras et l'y tenait étroitement embrassé, pendant qu'à quelques pas madame de Sauves, suffoquée d'émotion, essuyait les pleurs qui inondaient son visage.

Le général crut devoir alors prendre la parole.

— Je regrette vivement, dit-il, qu'il manque ici un témoin qui eût été bien heureux de prendre sa part de votre joie, monsieur Robert, et qui y avait bien aussi quelques droits.

— De qui voulez-vous parler, mon général? murmura le jeune officier.

— De votre colonel, de M. de Montmagny.

— Oh! reprit M. de Sauves avec un mouvement de vivacité dont il ne put se rendre maître, M. de Montmagny aura ma visite; je la lui dois, et aucune considération à présent ne saurait me faire manquer plus longtemps à ce devoir.

Le général hocha tristement la tête.

— Je doute, s'écria-t-il, que le colonel de Montmagny soit en état de vous recevoir, monsieur le duc, ni aujourd'hui, ni demain, ni peut-être jamais. A la suite d'une visite qu'il m'a faite dans le but d'obtenir l'autorisation de se rendre sur-le-champ à Paris pour y solliciter la grâce de M. le lieutenant Robert, il a été pris, en rentrant dans son logement, d'un accès de fièvre chaude, et le chirurgien major de son régiment m'exprimait encore tout à l'heure les plus vives appréhensions, non-seulement pour sa raison, mais pour sa vie.

M. de Sauves leva les yeux au ciel avec une expression

indéfinissable; puis, se tournant vers Robert, qu'il prit par la main :

— Et maintenant, ajouta-t-il, embrassez aussi votre mère! Ma chère Hélène, nous avons un fils à présent, un fils qui nous fait et nous fera honneur à tous deux.

Ivre de bonheur, Robert venait de s'agenouiller timidement encore aux pieds de la duchesse en couvrant ses mains de baisers, mais le duc le releva lui-même et le poussant dans les bras de sa mère :

— Voilà votre place à présent, lui dit-il, mon cher Robert ; et maintenant, ajouta-t-il, que rien ne nous retient plus ici, retournons tous ensemble au château de la Roche-d'Eon ; j'espère, mon cher Maurice, que votre grand'mère ne refusera pas d'accorder à Robert de Sauves la main de Claire de Chalandray.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

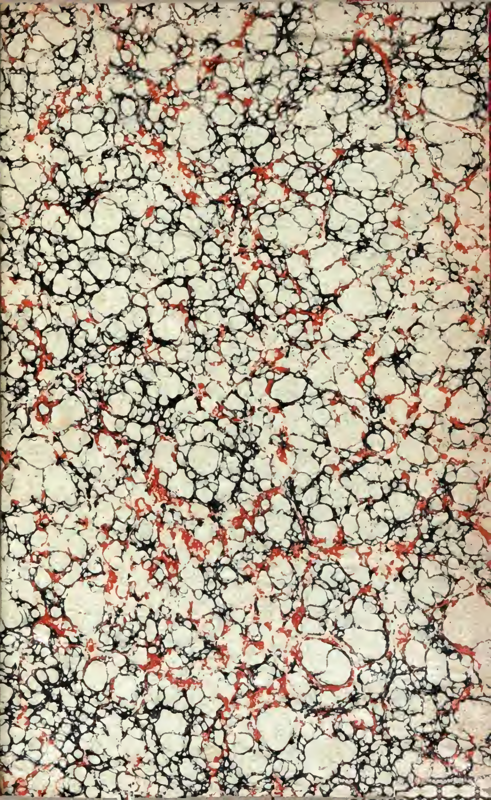
—

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Sceaux. — Imprimerie de E. Dépée,








BIBL
S
P